

Économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et des Décideurs – www.economiesafricainesmagazine.fr



Côte d'Ivoire Spécial

DOSSIERS

DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

La Côte d'Ivoire transformée
par le leadership du président Ouattara

JEUNESSE

Vers un plein épanouissement des jeunes

CNPS

La stabilité financière de la CNPS reconnue
par son triple A

BNETD

Le BNETD, partenaire clé du gouvernement

PORTEO GROUP

Les réalisations de PORTEO BTP,
gage de qualité durable

CCI-CI

L'ancrage territorial, pilier de la stratégie
de la CCI-CI

BDU-CI

Objectif 2030 : devenir une banque de
référence en zone UEMOA

BSIC

Un dispositif de financement plus accessible
pour les PME

RUBRIQUE

LUXE & Lifestyle

UNE ÉCONOMIE TONIQUE

M 06547 - 21 - F: 7,00 € - RD





ABG-LAC

ACADÉMIE DE LA
BONNE GOUVERNANCE
ET DU LEADERSHIP
ANTI-CORRUPTION

*Plus qu'une formation,
Le sésame Anticorruption !*

Visitez le site web

www.academie.habg.ci

En partenariat avec l'Académie Internationale Anti-corruption (IACA), l'Académie de la Bonne Gouvernance et du Leadership Anti-Corruption (ABG-LAC) propose les formations suivantes :

- ✓ LA FORMATION QUALIFIANTE DE COURTE DURÉE ;
- ✓ LA FORMATION CERTIFIANTE DE COURTE DURÉE ;
- ✓ LA FORMATION DIPLÔMANTE (EN COLLABORATION AVEC SES PARTENAIRES ACADÉMIQUES) ;
- ✓ LES FORMATIONS OUVERTES ;
- ✓ LES FORMATIONS SUR MESURE ;
- ✓ LES FORMATIONS D'IMPRÉGNATION.

Pour consulter la
liste des formations



NOTRE VISION : Transformer les individus et les organisations d'aujourd'hui et de demain pour des sociétés plus intègres et responsables .



14 – POLITIQUE INTÉRIEURE

Alassane Ouattara, un 2^e mandat sous la 3^e République en ligne de mire

20 – DOSSIER DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

« Préparer l'écrasante victoire du président Alassane Ouattara à la présidentielle d'octobre »

UN BILAN FLATTEUR SYNONYME DE VICTOIRE ÉCRITE D'AVANCE À LA PRÉSIDENTIELLE ?

13 L'édito par Serge Henri Malet

POLITIQUE

- 14 Politique intérieure – Alassane Ouattara, un 2^e mandat sous la 3^e République en ligne de mire
- 18 District autonomes – Ministre-gouverneur, un pouvoir suprarégional pour donner du poids à la décentralisation

DOSSIER DISTRICTS AUTONOME D'ABIDJAN

- 20 Entretien – Secrétaire exécutif du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix – RHDP & ministre-gouverneur du District d'Abidjan, Cissé Ibrahima Baongo
- 25 Entretien – Président de la Haute Autorité pour la bonne gouvernance, Epiphane Zoro Bi Ballo
- 28 Opposition /PDCI-RDA – Tidjane Thiam a sous-estimé les querelles internes qui ont plombé sa candidature
- 30 Opposition/PPA-CI – Les rêves présidentiels contrariés de Laurent Gbagbo

DOSSIER JEUNESSE

- 32 Entretien – Ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Mamadou Touré
- 35 Entretien – Directeur général de l'Agence Emploi Jeunes, Jean-Louis Kouadio
- 38 BCP-Emploi – L'impact du PEJEDEC et du C2D-Emploi des jeunes: Témoignages de réussite
- 40 Entretien – Directeur général de l'Office du service civique national, Amara Coulibaly



ABIDJAN-TUNIS - DAKAR-DOUALA

**POUR UNE MEILLEURE
COUVERTURE DE VOS RISQUES**

Aveni-Re, votre réassureur de proximité

www.aveni-re.com infos@aveni-re.com (+225) 27 20 21 90 15





Une Référence Internationale



UN HUB PORT EN AFRIQUE



E-mail: info@paa.ci - Site Web: www.portabidjan.ci - Facebook: [portabidjan](https://www.facebook.com/portabidjan)





25 – HAUTE AUTORITÉ POUR LA BONNE GOUVERNANCE

«L'Académie de la bonne gouvernance et du leadership anti-corruption, un futur hub régional»



32 – DOSSIER JEUNESSE

«La Côte d'Ivoire favorise le plein épanouissement de sa population jeune»

ENVIRONNEMENT - ÉDUCATION/EMPLOI - SOCIAL & RSE

- 43 Santé – Les capacités du réseau de soins modernisées et renforcées
- 44 Entretien – Ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba
- 47 Emploi – 1 364 811 emplois créés en 7 ans
- 48 Protection sociale – Renforcer les capacités des ménages et des individus les plus vulnérables

DOSSIER CNPS

- 50 Entretien – Directeur général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, Charles Denis Kouassi
- 55 Couverture maladie universelle – La CMU, l'une des plus grandes réussites sociales du président Ouattara
- 56 Entretien – Directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie (IPS-CNAM), Karim Bamba
- 58 Entretien – Directeur général de la Caisse générale de retraite des agents de l'État (IPS-CGRAE), Abdrahamane Tiémoko Berté
- 62 Eau – Abidjan adhère à la Convention des Nations unies sur l'eau
- 64 Entretien – Directeur général de l'Office national de l'eau potable, Ibrahim Berté
- 67 Environnement – Réduire de 4,5 millions de tonnes les émissions de CO2 sur 25 ans
- 68 Entretien – Ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition Écologique, Jacques Konan Assahoré

CONSTRUCTION - LOGEMENT & URBANISME

- 71 Habitat – Construire 150 000 logements d'ici à 2030
- 72 Foncier – Réduire les conflits liés à la propriété de la terre
- 73 Entretien – Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné
- 76 Entretien – Directeur général du Guichet unique du foncier, Ousmane Coulibaly

MACROÉCONOMIE & BAILLEURS DE FONDS

- 78 Budget – Les grandes orientations des dépenses ivoiriennes en 2025
- 79 Croissance – Un taux de croissance de 7 % visé en 2025

VENI-RE
LE RÉASSUREUR DE PROXIMITÉ

ABIDJAN-TUNIS - DAKAR-DOUALA

POUR UNE MEILLEURE COUVERTURE DE VOS RISQUES

Aveni-Re, votre réassureur de proximité

www.aveni-re.com | infos@aveni-re.com | (+225) 27 20 21 90 15

DOMAINES D'EXPERTISE

- TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT • ÉCONOMIE, FINANCES ET INDUSTRIALISATION
- BÂTIMENT ET AMÉNAGEMENT TERRITORIAL • FORMATION • INNOVATION
- AGRICULTURE, INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET NUMÉRIQUE

ÉTUDES ET CONCEPTION

SUIVI ET CONTRÔLE

ASSISTANCE ET CONSEIL

Esplanade du Palais Présidentiel de Côte d'Ivoire

Cartographie à grande échelle de la ville d'Abidjan : Quartier DOKUI SUD



Autoroute Axe Yamoussoukro - Tiébissou



50 – DOSSIER CNPS

« La stabilité financière de la CNPS est reconnue par son triple A »



88 – DOSSIER BNED

« Notre ambition ? Renforcer notre rôle de partenaire stratégique du gouvernement »

- 80 Entretien – Chef de mission du FMI pour la Côte d'Ivoire, Olaf Unteroberdoester
- 82 Entretien – Directeur de l'Agence française de développement en Côte d'Ivoire, Adrien Haye
- 84 Entretien – Directeur général des Douanes ivoiriennes, général Pierre Alphonse Da

DOSSIER BNED

- 88 Entretien – Directeur général du Bureau National d'Études Techniques et de Développement, Kinapara Coulibaly

INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS

- 92 Les 6 mégaprojets qui vont redéfinir la Côte d'Ivoire en 2025
- 94 Port autonome d'Abidjan – 75 ans d'histoire, 13 ans de transformation
- 96 Routes – Plus de 703,07 milliards de FCFA consacrés au réseau routier en 2025

DOSSIER PORTEO GROUP

- 100 Entretien – Directeur général de PORTEO BTP, Gérard Kouassi

LUXE & Lifestyle

L'AFRIQUE SE RÉINVENTE, PORTÉE PAR LE SOUFFLE CHAUD DE SON EXPANSION

- 105 L'avant-propos par Philippe Le Corps
- 106 Entretien – Architecte chez EKACICO HS, Jo Arab
- 108 Entretien – Architecte d'intérieur d'Axe Déco, Karine Bou Nassif

DOSSIER CCI-CI

- 110 Analyse – « La ZLECAf est un catalyseur de transformation industrielle »
- 112 Entretien – Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, Faman Touré

INVESTISSEMENTS

- 115 Climat des affaires – Un climat des affaires en dynamique continue

AVENI-RE
LE RÉASSUREUR DE PROXIMITÉ

ABIDJAN-TUNIS - DAKAR-DOUALA

POUR UNE MEILLEURE COUVERTURE DE VOS RISQUES

Aveni-Re, votre réassureur de proximité

www.aveni-re.com | infos@aveni-re.com | (+225) 27 20 21 90 15

**Avec la BDU-CI,
vos ambitions
n'ont pas de
limites !**



Tél: 27 20 20 30 50
Site web : www.bduci.com



BDU - CI

LA BANQUE DE L'UNION



100 – DOSSIER PORTEO GROUP

« La qualité et la durabilité de nos réalisations sont au cœur de nos engagements »



112 – DOSSIER CCI-CI

« L'ancrage territorial constitue un pilier fondamental de la stratégie de la CCI-Côte d'Ivoire »

- 116 Entretien – Directrice générale du Centre de promotion des investissements de Côte d'Ivoire, Solange Amichia
- 118 Code des investissements – Les atouts des incitations fiscales
- 120 Entretien – Directeur général de la Bourse des valeurs mobilières, Félix Edoh Kossi Amenounve
- 122 PME-PMI – 98 % des PME emploi 23 % de la population active

DOSSIER BDU-CI

- 124 Entretien – Directeur général de la Banque De l'Union Côte d'Ivoire, Idrissa Wélé Diallo

BANQUES & ASSURANCES

- 126 Assurances – Un CA de 628,04 milliards de FCFA en 2024
- 128 Entretien – Directeur Zone Côte d'Ivoire et directeur général des sociétés SUNU Assurances en Côte d'Ivoire, Gildas N'Zouba
- 130 Entretien – Directeur général adjoint de SUNU Assurances IARD Côte d'Ivoire, Landry Angoua
- 133 Réassurance – AVENI-RE, quand la réassurance a le vent en poupe
- 139 Banques – En 2024, les banques ivoiriennes ont contribué à 18,6 % du PIB
- 140 Entretien – Président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire, Jérôme Ehui
- 144 Banques – Défis et enjeux de la transformation digitale

DOSSIER BSIC

- 146 Entretien – Directeur général de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement le Commerce, Adéboke Mensan Affambi

MINES - PÉTROLE & ÉNERGIE

- 149 Mines – Expansion de l'or ivoirien sur le marché mondial
- 150 Endeavour Mining – Le contenu local, levier d'une croissance inclusive en Afrique de l'Ouest
- 152 Entretien – Directrice-pays d'Endeavour Mining pour la Côte d'Ivoire, Laetitia Gadegboku-Ouattara

AVENI-RE
LE RÉASSUREUR DE PROXIMITÉ

ABIDJAN-TUNIS - DAKAR-DOUALA

POUR UNE MEILLEURE COUVERTURE DE VOS RISQUES

Aveni-Re, votre réassureur de proximité

www.aveni-re.com | infos@aveni-re.com | (+225) 27 20 21 90 15

Oui



monsieur...

VOODOO

Avec la Fibre d'Orange, vous avez droit à :

- Jusqu'à 1 Gb/s de débit
- Jusqu'à 500 minutes d'appels tous réseaux chaque mois sur le second contact
- 1 antivirus offert

Souscription à partir de 15 000F

RDV sur laboutique.orange.ci ou en agence



est là

ÉDITÉ PAR LLB AFRIQUE

LLB AFRIQUE

SIÈGE SOCIAL :

91, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS
Tél/Fax : +33 1 42 65 25 52
administration@economiesafricaines.fr
www.economiesafricainesmagazine.fr

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Blandine BEDU
bbedu@economiesafricaines.fr

DIRECTRICE GÉNÉRALE & DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

Christine LE CUZIAT
contact@economiesafricaines.fr

RÉDACTEUR EN CHEF

Serge-Henri MALET
shmalet@economiesafricaines.fr

RESPONSABLE D'ÉDITION

Annie JUNJAUD

RÉDACTION

Anjnu ANI
Louise BIBALOU-DURAND
Paul de MANFRED
Anna de NEUVILLE
Serge-Henri MALET
redaction@economiesafricaines.fr

SERVICE PHOTOS

SK

COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

Chargé médias & communication
Anass SOUADI
contact@economiesafricaines.fr
Luxe & Lifestyle Director
Philippe LE CORPS
director@flowerandroots.uk

FABRICATION

Tristan BEN MAHJOUR

WEBMASTER

LMS Design

IMPRIMEUR

2GCA'paris - 24, rue de la Folie Méricourt
75011 Paris

*tous droits de reproduction, même partielle, par quelque
procédé que ce soit, réservés pour tous pays.
2025©Economies Africaines - Dépôt légal août 2025
Commission paritaire en cours de renouvellement - France
Messagerie 6547*



124 – DOSSIER BDU-CI

« D'ici à 2030, devenir une banque de référence dans l'espace UEMOA »

146 – DOSSIER BSIC

« Nous avons un dispositif de financement plus accessible pour les PME »

154 Pétrole & Gaz – 4 513 milliards de FCFA investis dans l'exploitation pétrolière de 2011 à 2023

TIC

- 155 Investissements numériques – La Côte d'Ivoire digitalise son économie
- 157 Économie numérique – Une transformation sans précédent dans le secteur des TIC
- 158 Entretien – Ministre de la Transition numérique et de la Digitalisation, Ibrahim Kalil Konaté
- 160 Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire – L'ARTCI en première ligne de la révolution numérique

TOURISME

162 Sublime Côte d'Ivoire – Ouverture de 15 bureaux de tourisme dans le monde

AGRICULTURE

- 163 Cacao – Une nouvelle usine pour accélérer la transformation du cacao
- 164 Tribune par Carla Montesi, directrice du Pacte vert et de l'Agenda numérique de l'UE



ABIDJAN-TUNIS - DAKAR-DOUALA

POUR UNE MEILLEURE COUVERTURE DE VOS RISQUES

Aveni-Re, votre réassureur de proximité

www.aveni-re.com | infos@aveni-re.com | (+225) 27 20 21 90 15





BSIC
CÔTE D'IVOIRE

15ème
anniversaire



15 ans de passion et d'innovation !

Le parcours d'une institution bancaire.

Il y a 15 ans, la BSIC Côte d'Ivoire entamait une aventure ambitieuse sur le marché ivoirien, motivée par l'envie de proposer une approche innovante dans le secteur bancaire.

Au fil des années, cette vision s'est concrétisée grâce à une équipe dévouée, des stratégies audacieuses et une écoute attentive des besoins de nos clients.

En cette année anniversaire, nous sommes fiers de revenir sur un parcours riche en accomplissements et de partager avec vous nos projets pour les prochaines années. Plus qu'un simple chiffre, ces 15 ans symbolisent la confiance et la fidélité de nos clients, ainsi que l'engagement de nos collaborateurs.





Par Serge-Henri Malet

Un bilan flatteur synonyme de victoire écrite d'avance à la présidentielle ?

La menace terroriste qui secoue depuis quinze ans les voisins immédiats de la Côte d'Ivoire – Niger, Mali et Burkina Faso – a certainement pesé dans la volonté d'Alassane Ouattara de renforcer la dissuasion militaire des Forces armées de Côte d'Ivoire (FANCI, 27 500 hommes), matérialisée par l'acquisition d'un 6^e navire de guerre de fabrication israélienne baptisé Vaillance et doté d'une capacité de feu à plus de 2 000 mètres ainsi que d'une autonomie opérationnelle de 5 000 nautiques. Ce navire militaire de classe patrouilleur est considéré comme l'un des fleurons de la marine ivoirienne.

Une montée en puissance et en compétences qui concerne aussi l'armée de l'air : selon le classement de Global Firepower, qui évalue la puissance militaire des nations, le pays d'Alassane Ouattara est la 2^e en Afrique de l'Ouest derrière le Nigeria. Pour moderniser son aviation de défense, un budget de 100 millions de dollars (plus de 600 milliards de FCFA) a été investi en 2024, notamment dans l'achat d'hélicoptères de transport, d'équipements de surveillance, de drones d'observation et d'avions de chasse multi-rôle Mirage 2000 D du Français Dassault Aviation, dont trois exemplaires ont été livrés l'année dernière. Autant d'initiatives qui reflètent une ambition claire chez le président Ouattara : construire une armée capable de répondre aux menaces contemporaines tout en intégrant des technologies avancées pour renforcer la souveraineté nationale.

Autre aspect de son bilan sur ces trois derniers mandats, n'en déplaise à ses opposants politiques, sa gouvernance a aussi contribué, si l'on en croit le constat de la Banque mondiale, à faire reculer le taux de pauvreté dans le pays : il est passé de 44 à 39,5 % ces dix dernières années. En matière de création d'emplois, de manière globale, on note une trajectoire ascendante de 2018 à 2023, avant un ralentissement significatif en 2024. En sept ans, selon les chiffres communiqués en début d'année par le ministère de l'Emploi, le pays a enregistré 1 364 811 créations d'emplois : 1 165 410 pour le secteur privé et 199 401 pour le secteur public, même s'il est à déplorer qu'en 2024, les 119 228 créations d'emplois représentent 17 % de moins

que l'année précédente. Bonne nouvelle toutefois : les dirigeants de la Banque mondiale et de l'Agence française de développement ont annoncé le 21 juin dernier à Abidjan leur volonté d'œuvrer à la création de 8 millions d'emplois d'ici à 2030 en Côte d'Ivoire.

Au registre innovation, le processus de décentralisation a vu sous l'ère Ouattara l'émergence de 12 districts autonomes venant s'ajouter à ceux d'Abidjan et de Yamoussoukro. L'État a ainsi transféré une partie de ses pouvoirs à ces nouvelles entités suprarégionales. Enfin et surtout, n'omettons pas la transformation opérée à Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, avec ses nouveaux ponts, autoroutes ou hôtels, ni de relever la présence des chantiers d'envergure dénommés Les 10 mégas projets et destinés à propulser le pays vers l'émergence : parmi eux figurent en 2025 l'inauguration du métro d'Abidjan et l'extension de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny, qui passe de 2,5 à 5 millions de voyageurs par an. Rappelons également la mise en activité du parc d'exposition et du 5^e pont Alassane Ouattara en 2023, ou encore la construction de 20 000 logements sociaux accompagnée de l'édification de nouveaux quartiers.

Mais la politique n'étant jamais loin des questions économiques, il faut savoir que 2025 est aussi une année particulière du fait de la tenue d'une élection présidentielle le 25 octobre prochain. On observe que la volonté manifeste du RHDP, parti au pouvoir qui a officiellement mis en orbite le président sortant, de le voir rempiler pour un 4^e mandat n'a suscité aucun tollé dans la communauté internationale, contrairement aux simples velléités de 3^e mandat de Macky Sall au Sénégal. Doit-on craindre malgré tout que la décision de radier des listes électorales les candidats des grands partis que sont Laurent Gbagbo du PPA-CI et Tidjane Thiam du PDCI/RD à la suite de décisions judiciaires ne provoque des troubles dans le pays ? À voir... Car bien que les deux opposants aient créé le front commun « Trop c'est trop », l'on se demande bien par quel artifice ils pourraient inverser la tendance et participer à cette présidentielle.



Au stade olympique d'Ébimpe, le 22 juin 2025 à Abidjan, le président Alassane Ouattara salue ses partisans, lors du meeting de clôture du 2^e Congrès du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP).

■ Politique intérieure

ALASSANE OUATTARA, UN 2^e MANDAT SOUS LA 3^e RÉPUBLIQUE EN LIGNE DE MIRE

Le bilan économique du président sortant est solide. En effet, selon la Banque mondiale, le taux de pauvreté est passé de 44 à 39,5 % ces dix dernières années.

Le samedi 21 juin dernier à Abidjan, lors du 2^e Congrès du parti, c'est sans surprise que les cadres du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) ont désigné, devant des milliers de militants, le président sortant Alassane Dramane Ouattara (ADO) comme leur candidat à la présidentielle du 25 octobre prochain. Même si, au moment où nous mettons sous presse, celui-ci n'a pas donné de réponse formelle à cette désignation, il ne fait

plus de doute qu'il est bel et bien le candidat officiel du RHDP. Aux yeux de ses sympathisants, ADO « incarne la stabilité » dans une sous-région en proie à la menace terroriste. Pour d'autres, il a pu « dès 2011, alors que le pays était en crise, relancer la machine économique du pays, qui aujourd'hui, au bout de 14 ans, figure au rang des dix premières grandes puissances économiques d'Afrique ». Ajoutons que depuis deux ans, ministres et cadres du RHDP labourent le terrain pour mettre en

orbite la candidature d'ADO. À propos de son propre bilan 2024, en adressant son traditionnel message à la Nation le 31 décembre dernier, le président a indiqué : « *L'année 2024 a permis à la Côte d'Ivoire d'enregistrer des avancées importantes et de maintenir sa dynamique de développement, de paix, de sécurité et de renforcement de la cohésion nationale, et ce dans un contexte sous-régional et international difficile.* »

En effet, le plan sécuritaire a fait l'objet, selon le chef de l'État, d'une « *modernisation de l'armée ivoirienne, désormais effective* ». Cela s'est traduit par l'acquisition d'un 6^e navire de guerre de fabrication israélienne baptisé Vaillance, et doté d'un équipage de 25 marins, d'une capacité de feu et de riposte qui s'étend à plus de 2 000 mètres et une autonomie opérationnelle de 5 000 nautiques au large des côtes. Ce navire militaire de classe patrouilleur est considéré comme l'un des fleurons de la marine ivoirienne, qui a vu le renforcement de ses capacités de dissuasion salué par le ministre de la Défense Téné Birahima Ouattara, frère cadet du président, rappelant lors de l'inauguration du patrouilleur à Abidjan que des équipements de pointe étaient nécessaires dans un contexte où des menaces dans la sous-région telles que le terrorisme, la piraterie maritime et le trafic de drogue sont de plus en plus fréquentes. La sécurité bénéficie aussi de la création de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), dont la mission est la coordination et la gestion des crises de cybersécurité ainsi que la protection des infrastructures critiques et des systèmes d'information publics et privés. À travers l'ANSSI, il y a une nette volonté, affirme le ministre de la Défense, de « *développer l'intelligence artificielle (IA)* ». Selon lui, la Côte d'Ivoire se positionne pour relever les défis sécuritaires de demain. Ces initiatives reflètent une ambition claire : construire une armée capable de répondre aux menaces contemporaines tout en intégrant des technologies avancées pour renforcer la souveraineté nationale.

Les efforts déployés pendant 14 ans par les autorités ivoiriennes sur les questions militaires se sont révélées payantes. Les Forces armées de Côte d'Ivoire (FANCI, 27 500 hommes) ont connu un long processus de professionnalisation et de modernisation qui a même abouti à l'annonce par le président Alassane Ouattara de la rétrocession du camp du 43^e Bataillon d'infanterie de la marine française aux FANCI. Des résultats dont se fait l'écho le rapport 2024 du Global Firepower, qui évalue la puissance militaire des nations à travers le monde. Global Firepower place les FANCI à la 98^e lace mondiale, à la 16^e en Afrique et comme deuxième pays de la zone CEDEAO-UEMOA-AES derrière le Nigeria, qui est 4^e. Ce classement reflète l'évolution notable de ce pays qui a connu, de 2002 à 2011, une guerre fratricide

Refusant le soutien des bailleurs de fonds, la Côte d'Ivoire financera seule sa présidentielle

Contrairement aux trois précédentes élections présidentielles ou à d'autres pays du continent, la Côte d'Ivoire a décidé cette fois-ci de financer seule sa présidentielle, prévue en octobre prochain. Un refus catégorique a été formulé auprès des bailleurs de fonds, notamment les partenaires traditionnels dont l'Union européenne (UE), souvent disposés à apporter leur aide financière à l'organisation des élections. Cette annonce a été faite à l'issue du Conseil des ministres du 7 mai 2024 par le porte-parole du gouvernement Amadou Coulibaly, qui a annoncé que son pays consacrerait l'équivalent de 85 millions d'euros, soit 55 milliards de FCFA, prélevés sur le budget national 2025 estimé à 23,3 milliards d'euros, afin de couvrir l'ensemble des dépenses associées à l'organisation de ce scrutin.

Cette décision, pourtant présentée comme un acte de souveraineté, a curieusement suscité des critiques de la part de l'opposition. Cette dernière y voit un moyen d'échapper à la transparence, tandis que certains analystes se questionnent sur la Commission électorale indépendante (CEI), qu'ils estiment proche du pouvoir. Néanmoins, c'est vite oublier que l'UE soutient les processus électoraux en Afrique, mais pas nécessairement en finançant les campagnes, ce qui signifie que l'arrivée d'observateurs de l'UE n'est pas conditionnée à une aide financière. Ce sont deux processus totalement distincts.

P. de M.

marquant son développement dans le domaine de la défense et de la sécurité.

Le bilan des quatorze années écoulées depuis la première investiture d'Alassane Ouattara en qualité de président élu le 21 mai 2011 est jugé « *inattaquable* » par Cissé Bacongo, secrétaire exécutif du RHDP (*lire son interview p. 20-24*). Mais ce n'est guère l'avis de l'opposition, car Laurent Gbagbo, ex-chef d'État de 2000 à 2011 et actuel

La modernisation de l'armée s'est traduite par l'acquisition d'un 6^e navire de guerre, Vaillance, fleuron de la marine ivoirienne.

président du PPA-CI, a fait part de ses inquiétudes sur le niveau du stock de la dette publique, estimée à 56 % du PIB du pays. Ce niveau d'endettement est pourtant jugé « *modéré* » par le FMI et la Banque mondiale, car bien loin du seuil communautaire fixé à 70 % du PIB par la Commission de l'UEMOA. Le PDCI-RDA, premier parti d'opposition dirigé par Tidjane Thiam, juge pour sa part plus important de relever que le président a attribué son propre nom à un pont et a construit une tour gigantesque qui va engloutir des milliards de FCFA alors que des gens vivent toujours dans la pauvreté et, pour certains qui ne profitent pas des bénéfices de la redistribution de cette croissante que l'on vante tant, nourrissent de la rancœur contre les gouvernements successifs du président Ouattara.

Cependant, tous les indicateurs sont au vert et, selon le FMI, le taux de croissance du PIB devrait dépasser les 6 % en 2025. De plus, le pays d'Alassane ► (*suite p. 16*)

► Ouattara fait partie du Top 10 des puissances économiques du continent, et sa réussite va jusqu'à lui faire refuser l'aide financière des bailleurs de fonds, qui ont proposé de financer la prochaine présidentielle d'octobre (*lire l'encadré*).

Les années Ouattara ont aussi vu des avancées en termes d'infrastructures. Abidjan en est la parfaite illustration, notamment dans la commune du Plateau, le quartier des affaires. De nouveaux hôtels de grand standing international y ont poussé comme des champignons : La Maison des Palmiers, Ibis Styles et Adagio, Azalaï Hôtels, Movenpick, Novotel Marcory, etc. Cela

« C'est aussi le signe qu'ADO devait rempiler pour un 4^e mandat : il nous a fait gagner la CAN. »

concerne aussi les ponts Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié ainsi que les travaux de la Tour F, que l'on présente comme étant la plus élevée d'Afrique et qui rehaussera la cité administrative où siègent différents ministères. En résumé, ces constructions ont profondément modifié la physionomie de la capitale économique.

Par ailleurs, les Ivoiriens ont vivement apprécié que leur gouvernement n'ait pas lésiné sur les moyens pour permettre à leur pays d'abriter dignement la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023 en construisant quatre complexes sportifs : le stade olympique Alassane Ouattara d'Ebimpé, le stade de la Paix à Bouaké, le stade Charles Konan Banny de Yamoussoukro et le stade Laurent Pokou de San-Pedro. En outre, deux autres complexes ont été réhabilités, tel le complexe Félix Houphouët-Boigny qui a accueilli la finale où Les Éléphants, l'équipe nationale, ont remporté ce

trophée continental. « C'est aussi le signe qu'ADO devait rempiler pour un 4^e mandat : il nous a fait gagner la CAN », lance un partisan du RHDP. Une CAN que les organisateurs de la CAF et certains de la FIFA ont considéré comme « la plus belle de l'histoire ».

Alassane Ouattara peut certes se targuer d'avoir des kilomètres de routes bitumées sur l'ensemble du pays, des salles de classe, des établissements scolaires, des centres de santé et de nouveaux tribunaux construits sur l'ensemble du pays. Cependant, ses opposants lui rappellent qu'une certaine « corruption » s'est aussi développée dans le pays, classé dans la liste grise du GAFI (Groupe d'action financière) car ne respectant pas certaines normes internationales sur le blanchiment d'argent.

Toutefois, les années Ouattara sont aussi celles de la baisse du taux de la pauvreté, passé de 44 à 39,5 % selon la Banque mondiale. Ses gouvernements ont accompli de grandes choses dans le domaine de l'éducation ainsi que de la santé avec l'instauration de la Couverture maladie universelle, d'importantes avancées grâce auxquelles l'indice de capital humain a progressé de 0,30 à 0,38 en une décennie. S'ajoute à ces acquis l'une de ses plus grandes victoires du président Ouattara, être parvenu à instaurer une forme de réconciliation et une cohésion sociale incarnées par les retours au pays de l'opposant Laurent Gbagbo, ancien président, et de Charles Blé Goudé, ancien ministre de la Jeunesse autrefois connu comme étant le général de la rue. Sauf que cette main tendue n'est pas allée jusqu'à un certain Guillaume Soro, ex-chef rebelle et ancien président de l'Assemblée nationale, toujours réfugié à Niamey.

Paul de Manfred



Des partisans représentant le président de la République Alassane Ouattara lors de la cérémonie d'ouverture du deuxième congrès ordinaire du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), au Parc des expositions d'Abidjan le 21 juin 2025, en vue de l'élection présidentielle du 25 octobre 2025.

Retrouvez **NOS SUPPORTS**

& Nos produits
& Nos offres



EN UN SEUL
Clic



B I E N T Ô T



WWW.LINTELLIGENT.TV
WWW.LINTELLIGENTDABIDJAN.INFO
WWW.AFRIKIPRESSE.FR
WWW.TCFS-CI.COM

+225 07 57 19 98 39 / +225 27 22 45 85 25 / +33 7 85 55 95 47
COMMERCIAL@LINTELLIGENT.TV
INTELLIABIDJAN@GMAIL.COM
INFOSINTELLIGENT@YAHOO.FR

■ Districts autonomes

MINISTRE-GOUVERNEUR, UN POUVOIR SUPRARÉGIONAL POUR DONNER DU POIDS À LA DÉCENTRALISATION

L'une des innovations de la gouvernance d'Alassane Ouattara est la création en 2021 de 12 districts autonomes s'ajoutant à ceux d'Abidjan et de Yamoussoukro. L'État, par volonté de décentralisation, a transféré une partie de ses pouvoirs à ces nouvelles entités suprarégionales.

Comment définir le rôle d'un district autonome ? Si l'on se réfère à la définition énoncée par le Conseil des ministres du 9 juin 2021, décret n° 2021/276, lors de la création des douze nouveaux postes de ministre-gouverneur de district autonome qui viennent s'ajouter à ceux d'Abidjan et de Yamoussoukro, le président Alassane Ouattara leur a conféré un statut « *d'entités suprarégionales* ». Pour bien le faire comprendre, citons l'ex-préfet Vincent Toh Bi Irié, qui a défini un district comme étant « *une entité qui détient en son sein les pouvoirs conférés aux mairies et aux Conseils régionaux, auxquels on ajoute par ailleurs les pouvoirs des préfets. Globalement, un district autonome est une entité territoriale qui gère les aspects liés au fonctionnement normal de l'administration dans le pays.* »

Cela suppose donc que le ministre-gouverneur, en sa qualité de dirigeant du district autonome, joue un rôle de coordinateur général de l'ensemble des activités de toutes les entités que sont la mairie, le Conseil régional, etc., ce qui lui octroie dans les faits une position suprarégionale. Avant 2011, la structure administrative la plus grande dans chaque territoire était le Conseil régional, qui se trouve ainsi aujourd'hui dépassé par les districts autonomes. Ces derniers sont plus vastes, regroupant plusieurs régions (*voir le tableau ci-contre*).

Les 12 nouveaux districts autonomes de la Côte d'Ivoire créés le 9 juin 2021

District du Bas-Sassandra : Gbôklé, Nawa, San-Pedro
District de la Comoé : Indénié-Djuablin, Sud-Comoé
District du Denguélé : Folon, Kabadougou
District du Gôh-Djiboua : Gôh, Lôh-Djiboua
District des Lacs : Bélier, Iffou, Moronou, N'Zi
District des Lagunes : Agnéby-Tiassa, Grands-Ponts, La Mé
District des Montagnes : Cavally, Guémon, Tonkpi
District du Sassandra-Marahoué : Haut-Sassandra, Marahoué
District des Savanes : Bagoué, Poro, Tchologo
District de la Vallée du Bandama : Gbêkê, Hambol
District du Woroba : Bafing, Béré, Worodougou
District du Zanzan : Bounkani, Gontougou

Source : Site internet de la présidence de la République de Côte d'Ivoire

Ils présentent par ailleurs une certaine homogénéité culturelle et un certain niveau de développement. Ce poids se ressent dans les fonctions de ministre-gouverneur, notamment dans des villes majeures comme Abidjan et Yamoussoukro.

Baie du Banco, projet écologique du district d'Abidjan

En effet, ces districts autonomes ont reçu, comme dans le cas d'Abidjan, six responsabilités principales : la protection de l'environnement, la planification de l'aménagement du territoire, le suivi de la lutte contre les effets néfastes de l'urbanisation, la promotion et la réalisation des actions de développement économique, social et culturel ainsi que la lutte contre l'insécurité et l'engagement dans la protection et la promotion des traditions et coutumes.

S'agissant de l'écologie, l'aménagement de la baie du Banco fait figure de projet phare du district d'Abidjan dirigé par le D^r Cissé Ibrahima Bacongo, ministre-gouverneur. Avant les années 2000, cette baie du Banco était une référence en matière de beauté naturelle, mais au fil des ans, elle a perdu de son lustre en devenant un véritable dépotoir alimenté par les rejets industriels et urbains.

Cependant, depuis 2024, sous l'impulsion du gouverneur du district autonome d'Abidjan, un vaste projet de réhabilitation a été lancé pour redonner vie à la baie. Et depuis février 2025, la forêt du Banco révèle un visage lumineux à la tombée de la nuit grâce à l'installation de nouveaux lampadaires, de jets d'eau illuminés, de tronc d'arbres lumineux... C'est toute la beauté du nouveau visage de la baie du Banco, dans la commune d'Attécoubé, entre Adjamé et Yopougon. D'autres infrastructures modernes sont censées voir le jour : un parc d'attractions, des espaces gastronomiques, un complexe sportif, etc. Toutes ces infrastructures seront conçues avec des matériaux locaux et écologiques, réduisant ainsi leur empreinte carbone. Une initiative majeure pour le développement durable du district autonome d'Abidjan.

Louise Bibalou-Durand

Abidjan

Perle ▶ **des Lagunes**

Ville ▶ **lumière**

Cité ▶ **Verte**

Vitrine de la Côte d'Ivoire prospère et solidaire.



www.abidjan.district.ci

■ Entretien – Secrétaire exécutif du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix – RHDP & ministre-gouverneur du District Autonome d'Abidjan

« PRÉPARER L'ÉCRASANTE VICTOIRE DU PRÉSIDENT ALASSANE OUATTARA À LA PRÉSIDENTIELLE D'OCTOBRE »

Cissé Ibrahima Baongo,
ministre-gouverneur du District
Autonome d'Abidjan et secrétaire
exécutif du RHDP.



Ex-maire de la commune de Koumassi, Cissé Ibrahima Baongo est l'actuel ministre-gouverneur du District Autonome d'Abidjan et secrétaire exécutif du RHDP, parti au pouvoir. Dans cet entretien, il présente les réalisations marquantes du District Autonome d'Abidjan, et se veut confiant quant à la victoire à la prochaine présidentielle du candidat RHDP, le chef de l'État sortant.

À quelques mois de la présidentielle d'octobre 2025, quelle lecture faites-vous des résultats engrangés par le RHDP aux municipales et régionales de 2023 sur les 201 communes et les 31 régions en lice ? Par rapport au scrutin de 2018, le RHDP a-t-il véritablement progressé ?

Cissé Ibrahima Baongo : Vous faites bien de rappeler le nombre de communes et de conseils régionaux que compte la Côte d'Ivoire. Il convient de rappeler que le Rassemblement des Houphouëtistes pour la

Démocratie et la Paix (RHDP), parti au pouvoir, a confirmé sa position de première formation politique en Côte d'Ivoire en remportant 125 mairies sur 201 et 25 conseils régionaux sur les 31 lors des dernières élections municipales et régionales de septembre 2023. Cette victoire de notre grand parti est le signe qu'il

« Le RHDP, qui dirige 125 mairies sur 201 et 25 conseils régionaux sur 31, compte 164 députés sur 255 et 93 sénateurs sur 99. »

a conservé ses acquis et élargi ses bases militantes, séduites par le travail remarquable effectué par Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire, président du RHDP. Il faut également rappeler qu'au niveau du Parlement, le RHDP compte 164 députés sur 255 et, au niveau du Sénat, 93 sénateurs sur 99. Le bilan de la gouvernance de son S.E.M. Alassane Ouattara est largement positif, visible et palpable, en témoignent les réalisations dans les domaines des infrastructures routières, de l'éducation, de la santé, du social, etc. Oui, le RHDP, sous le leadership du président Alassane Ouattara, a fait progresser la Côte d'Ivoire.

Depuis votre arrivée à la tête du secrétariat exécutif du RHDP, vous avez instauré un rythme de travail avec des rencontres permanentes qui rendent le parti encore plus dynamique. Quelle est votre vision pour la gouvernance du parti et les axes stratégiques que vous défendez ?

Le secrétariat exécutif est l'organe d'exécution des décisions que prennent le président et le directoire du parti. Les réunions constituent le premier outil d'animation de notre parti car elles permettent d'évaluer son état de santé et sa vitalité. En un mot, de mesurer la vie et le fonctionnement du parti. Pour moi, chaque réunion est conçue comme une session de formation qui initie à la culture politique et au débat démocratique afin de répondre aux enjeux de notre pays et

pour rappeler surtout les principes généraux de notre parti : l'engagement, la transparence, la cohésion, la discipline et la solidarité. Depuis que Monsieur le président du parti a eu l'ingénieuse vision de le restructurer – élection des secrétaires départementaux que nous considérons comme les préfets du parti, assemblée électorale des structures spécialisées –, le secrétariat exécutif n'a cessé de multiplier les réunions. Chaque secrétaire exécutif adjoint, chaque secrétaire national agissant sur une thématique particulière de la vie du parti, en parfaite cohérence avec les secrétaires départementaux et les coordonnateurs régionaux, intensifie l'encadrement politique de proximité et élabore les stratégies d'encadrement et de mobilisation des militants dans le seul but non seulement de renforcer le dynamisme du RHDP, mais aussi de préparer sereinement l'écrasante victoire du président Alassane Ouattara à l'élection présidentielle d'octobre.

En Côte d'Ivoire, il existe dorénavant 14 ministres-gouverneurs de district autonome. Quelle est votre perception du rôle que jouent ces nouvelles entités créées en 2021 dans le cadre de la décentralisation ? Comment définir le périmètre d'action des ministres-gouverneurs et de leurs vice-gouverneurs par rapport aux préfets, aux maires ou aux présidents de conseils régionaux ? La création de la fonction de ministre-gouverneur de district autonome répond à une vision claire ►(suite p. 22)



Cérémonie de remise de 95 véhicules neufs de type 4x4 en faveur des chefs de villages Atchan et Akyé par le ministre gouverneur Cissé Ibrahim Baongo en présence du D' Robert Beugré Mambé, Premier ministre, le 30 janvier 2025 à Abidjan-Plateau. Ce don vise à renforcer la mobilité des autorités traditionnelles et à soutenir le développement local dans le District d'Abidjan.

Bio

Cissé Ibrahima Baongo a été nommé ministre-gouverneur du District Autonome d'Abidjan le 27 décembre 2023 par le président de la République Alassane Ouattara. Après des études primaires à Mankono et secondaires à Katiola, il débute sa carrière comme instituteur de 1975 à 1982. Mais, désireux d'aller plus loin, il s'envole pour la France le 17 octobre 1982 afin d'y entamer des études supérieures à l'université des sciences sociales (Arsenal) de Toulouse. Et c'est avec en poche un DESS en droit des affaires option international, d'un DEA en droit des affaires, d'un diplôme de juriste-conseil d'entreprise (DJCE) et – excusez du peu – d'un doctorat en droit des affaires obtenu le 27 juin 1990 qu'il intègre la même année comme consultant permanent le cabinet français Jeantet et Associés Afrique, membre de Alliance of European Lawyers et premier cabinet d'avocats d'affaires d'Europe continentale. En 1993, l'enseigne Jeantet et Associés ayant été rachetée par C2A, cabinet de tout premier plan en Côte d'Ivoire et dans la sous-région ouest-africaine membre du réseau KPMG, il y poursuit sa collaboration jusqu'en 2005 tout en enseignant à l'université de Cocody de 1990 à 2001 le droit des affaires, le droit commercial et le droit de la propriété intellectuelle.

Militant de la première heure au Rassemblement Des Républicains (RDR), il y gravit rapidement les échelons. Membre du bureau politique du comité central et du secrétariat général du parti, il est nommé cumulativement directeur de cabinet du premier secrétaire général du RDR Kouamé Georges Djéni Kobina, secrétaire national chargé des affaires juridiques et institutionnelles et secrétaire national chargé de la communication de 1995 à 2000. Puis le président Alassane Ouattara, élu à la tête du parti, le nomme directeur de cabinet adjoint, poste qu'il occupera de 2000 à 2005. Outre ses contributions dans la presse écrite, à la radio et à la télévision nationale, il est le héros, avec le juge Épiphane Zoro Bi Ballo, de l'obtention du certificat de nationalité du président Ouattara, à qui il consacrera deux ouvrages : *Alassane Ouattara, une vie Singulière* et *Si c'était à refaire... Chroniques d'un parcours*, où il se présente comme l'homme d'action dont témoigne sa vie trépidante.

Sa loyauté à toute épreuve le fait nommer au gouvernement le 29 décembre 2005. Jusqu'en 2015, il sera successivement ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative. En février 2016, il est nommé conseiller spécial du président de la République en charge des Affaires juridiques, politiques et institutionnelles, prenant une part active à l'élaboration de la Constitution ivoirienne actuelle. Nommé directeur de cabinet du président du RHDP le 26 juillet 2018, ministre auprès du président de la République chargé des Affaires politiques le 11 mars 2019 et ministre conseiller spécial du président de la République chargé des Affaires politiques le 26 juillet 2021, il est le secrétaire exécutif du RHDP depuis le 12 août 2022.

Au plan local, la commune de Koumassi l'élit député en 2012, puis en 2016, ce qui lui vaudra les suffrages lors des élections municipales d'octobre 2018. Le maire et son équipe mettront alors tout en œuvre pour faire de Koumassi la nouvelle vitrine d'Abidjan. En un seul mandat, il fait l'unanimité aux plans national et international sur sa gestion des affaires communales. Les populations lui renouvelleront donc tout naturellement leur confiance lors de l'élection municipale du 2 septembre 2023.

► de S.E.M. le président de la République en matière de gestion des collectivités territoriales. Les ministres-gouverneurs jouent un rôle de complémentarité dans les actions de l'État à l'échelle des collectivités territoriales, et leur poids est déterminant dans la coordination des initiatives de développement local. En effet, dans ses attributions, le ministre-gouverneur intervient de manière panoramique dans le développement local à travers la mise en œuvre de projets structurants et inclusifs. Le statut de ministre-gouverneur ne doit donc souffrir d'aucune confusion avec ceux de maire et de président du conseil régional ou encore de préfet, et il doit exister entre eux les meilleurs rapports.

En 2024, pourquoi le District Autonome d'Abidjan a-t-il décidé de procéder à des opérations de libération

des emprises du domaine public, faisant l'objet de déguerpissement ?

Les opérations de restauration de l'ordre urbain étaient de plusieurs ordres et s'inscrivaient dans un contexte impérieux de préservation des vies humaines en Côte



Avec la réfection de la mosquée d'Adjamé, le ministre gouverneur œuvre pour le bien-être des musulmans.



Le 20 février 2025, plus de 1 000 nouveaux militants issus des partis de l'opposition (PDCI, PPA-CI, URD, FPI) des départements de Guiglo, Toulépleu, Tai et Bliéquin ont officiellement rejoint le RHD lors d'une cérémonie rue Lepic en présence du président du directoire Gilbert Koné Kafana, du secrétaire exécutif Cissé Ibrahima Baongo, et de hauts cadres du parti.

d'Ivoire, et plus précisément dans tout le District Autonome d'Abidjan. Depuis 2016, on a dénombré 49 personnes mortes électrocutées à la suite d'accidents survenus sur le réseau pour cause d'occupation illégale de couloirs et d'emprises électriques. De plus, chaque saison des pluies était frappée de pertes en vies humaines importantes, surtout dans des zones à risques où de grandes crues touchaient des habitations. Face à cette situation et au regard du désordre urbain qui s'ensuivait, nous devons réagir en urgence dans 20 sites sur les 176 à risques pour préserver la vie de nos populations.

« Le District Autonome d'Abidjan se classe 3^e plus grande agglomération de l'espace francophone. »

Trois axes ont guidé l'action du District Autonome d'Abidjan: la lutte contre le désordre urbain, la lutte contre l'insalubrité et l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations d'Abidjan. Il faut rappeler que ces opérations, qui ont concerné

les communes de Yopougon, d'Adjamé, de Cocody, d'Attécoubé et de Port-Bouët ont permis de sauver les populations vivant dans les quartiers précaires. On en veut pour preuve qu'à ce jour, aucune perte en vie humaine due aux dernières pluies diluviennes n'est à déplorer. Gouverner, c'est prévoir. C'est cela qui anime l'action du District Autonome d'Abidjan.

Pouvez-vous nous présenter le District Autonome d'Abidjan, qui concentre une population de plus de 6 millions d'habitants ? Dans son plan d'action, quels sont les chantiers prioritaires à court terme dans l'intérêt des Abidjanais ?

Le District Autonome d'Abidjan est une entité territoriale qui se compose de 13 communes d'Abidjan et de 4 sous-préfectures. De commune en 1950, Abidjan est passé au statut de ville en 1980, à celui de District Autonome depuis 2014. Le District Autonome d'Abidjan, accueille aujourd'hui une forte concentration humaine de plus de 6,3 millions d'habitants pour une superficie de 2 119 km² selon le Recensement général de la population ► (suite p. 24)



► de l'habitat (RGPH) de 2021. Le District Autonome d'Abidjan bénéficie d'un positionnement démographique important dans la sous-région : cette collectivité à la fois déconcentrée et décentralisée est la plus peuplée de l'Afrique de l'Ouest francophone et troisième plus grande agglomération de l'espace francophone.

Dans le plan d'action, les chantiers portent tout d'abord sur le transport et la mobilité urbaine. En effet, le District Autonome d'Abidjan vise la création de gares multimodales pour libérer les chaussées et réduire les embouteillages ainsi que les actes d'incivisme dans le secteur du transport. Ensuite, sur le plan de la politique sociale et culturelle, le District Autonome d'Abidjan procédera à la construction d'un siège pour la chefferie traditionnelle Atchan et Atchié afin de

«Le bilan du président Alassane Ouattara est inattaquable et ses réalisations sont visibles de tous.»

promouvoir les us et coutumes et de renforcer le rôle des chefs traditionnels dans la cohésion sociale. Enfin, les actions porteront également sur la gestion des ordures ménagères et l'embellissement des espaces publics.

Le bilan du District Autonome d'Abidjan ne peut être dressé sans reconnaître les efforts inlassables et l'énorme travail accompli par Son Excellence Monsieur Robert Beugré Mambé, Premier ministre actuel et ancien ministre-gouverneur du District Autonome d'Abidjan. J'aime à le dire, j'inscris mes pas dans les siens dans le cadre du développement du District Autonome d'Abidjan. À ce jour, de nombreux chantiers ont été lancés pour améliorer le cadre de vie des Abidjanais. Parmi les réalisations les plus marquantes, on peut citer l'aménagement de la baie du Banco, le transfert à Anyama du parc à bétail de l'abattoir de Port-Bouët, la remise en état des voiries et la libération des emprises dans les communes de Yopougon, d'Adjamé et d'Attécoubé, ou encore la création d'une brigade spéciale de lutte contre le désordre urbain.

Dans la dynamique des préparatifs de la présidentielle, vous avez rencontré le 4 février 2025 au siège du parti à Abidjan l'ensemble des députés du RHDP en vue de leur demander de se mobiliser dans leurs fiefs. Votre plaidoyer sur les enjeux de ce scrutin a-t-il été bien compris et qu'attend le RHDP de ses élus ? Par ailleurs, pouvez-vous résumer le bilan du président Alassane Ouattara concernant les 4 dernières années ?

La rencontre avec les députés issus du RHDP répondait à une planification stratégique élaborée de longue date.

Cette planification n'a pas concerné que les députés, car dans ma programmation, j'ai eu à rencontrer les maires, les sénateurs et les présidents de conseils régionaux issus du RHDP. Mon plaidoyer a été bien entendu, et déjà nos élus ainsi que les ministres et autres cadres se déploient régulièrement sur le terrain. Ce que nous attendons d'eux, des élus, qu'ils soient députés, sénateurs, maires ou présidents de Région, c'est de faire connaître le bilan extraordinaire du président de la République sur le terrain, d'être à l'écoute des populations et de faire savoir au niveau local ce que le président de la République a réalisé et continue de réaliser au niveau national pour le bien-être des populations.

Le bilan du président de la République se résume à la réalisation d'une Côte d'Ivoire solidaire qui avance, avec la construction d'infrastructures à tous les niveaux, l'organisation avec succès en Côte d'Ivoire de la Coupe d'Afrique des Nations, sans oublier la victoire des Éléphants. Dans tous les domaines, et pas seulement au cours des quatre dernières années, la Côte d'Ivoire a beaucoup progressé sous le leadership du président Alassane Ouattara. En 14 années, le président de la République a réalisé le second miracle ivoirien. Ce second miracle doit être amplifié par les élus du Parti qui, par la proximité de leurs fonctions, reçoivent nos orientations.

Bien que son bilan économique soit considéré comme fort élogieux, les leaders de l'opposition tels que Tidjane Thiam (PDCI) et Laurent Gbagbo (PPA-CI) ne le cautionnent pas.

Cela n'est en rien étonnant, car le rôle de l'opposition est de s'opposer par des moyens démocratiques. De ce fait, les partis de l'opposition n'ont pas à cautionner, ni à approuver les politiques publiques mises en œuvre par le président de République. En tout état de cause, le bilan du président Alassane Ouattara est inattaquable et ses réalisations sont visibles de tous.

Ne craignez-vous pas que des troubles surviennent à l'annonce officielle de la candidature du président Alassane Ouattara ?

Pourquoi des troubles surviendraient à l'annonce de la candidature du président de la République par la Commission électorale indépendante ? Il sera à son 2^e mandat de la 3^e République en vertu de la Constitution ivoirienne. Que les Ivoiriens soient rassurés, le président de la République S.E.M. Alassane Ouattara est un homme d'État vigilant, et il saura assurer l'ordre et la discipline.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

■ Entretien – Président de la Haute Autorité de la Bonne Gouvernance

« L'ACADÉMIE DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DU LEADERSHIP ANTI-CORRUPTION, UN FUTUR HUB RÉGIONAL »

Épiphane Zoro Bi Ballo, président de la Haute Autorité de la Bonne Gouvernance (HABG), donne un aperçu du bilan de son organisme pour l'année 2024. Parmi les avancées majeures du plan stratégique 2024-2026 figure l'application effective des sanctions pour non-déclaration de patrimoine.

L'année 2025, qui coïncide avec la fin du quinquennat du président Alassane Ouattara, sonne l'heure du bilan général. S'agissant de bonne gouvernance, peut-on avoir un aperçu de ce bilan en matière de position dans l'indice Transparency International évaluant le système d'intégrité ainsi que dans l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique ?

Épiphane Zoro Bi Ballo : En Côte d'Ivoire comme ailleurs, la lutte contre la corruption reste un enjeu majeur pour le développement. L'accession du président Alassane Ouattara à la présidence a donné dès 2012 un nouvel élan à cette dynamique grâce au renforcement du cadre juridique et institutionnel, avec la ratification de conventions internationales et l'adoption de lois spécifiques. Plusieurs structures qui illustrent l'engagement étatique ont été créées : la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), la Cour des comptes, le Pôle pénal économique et financier et l'AGRAC. De plus, des outils comme la plate-forme SIGNALIS ou le numéro vert facilitent aujourd'hui la dénonciation des actes de corruption.

Les résultats sont probants. Selon le rapport Transparency International de février 2025, la Côte d'Ivoire, avec un score de 45/100 à l'indice de perception de la corruption, a progressé de 18 points depuis 2013 grâce à des réformes juridiques et institutionnelles ambitieuses, notamment la ratification du protocole CEDEAO sur la corruption, la réforme du statut de la magistrature et de la fonction publique, le nouveau code des marchés publics et la législation sur le blanchiment de capitaux. L'indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique souligne également cette amélioration : avec un score de 56,7/100 en 2023, la Côte d'Ivoire gagne 0,5 point en un an et 4,1 points sur dix ans, confirmant les avancées en matière de gouvernance.

► (suite p. 26)



Épiphane Zoro Bi Ballo,
président de la Haute Autorité
de la Bonne Gouvernance.

► Quels étaient les enjeux de la séance de travail d'octobre 2024 à Paris entre votre équipe, celle de votre homologue français Patrick Matet, président de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HAVTP), et l'Agence française anti-corruption (AFA) ? Quelles similitudes avez-vous relevées entre le mode opératoire de la HABG et ceux de la HAVTP et de l'AFA, et dans quels domaines vos institutions envisagent-elles de renforcer leur collaboration ?

La mission de la délégation de la HABG auprès de la HATVP et de l'AFA en France a été particulièrement enrichissante. Elle a permis à la délégation de s'inspirer des bonnes pratiques françaises en matière de déclaration de patrimoine et de mise en œuvre de dispositifs de prévention de la corruption dans les secteurs public et privé. Ces échanges ont contribué à renforcer les compétences des agents de la HABG dans le traitement et le contrôle des déclarations de patrimoine, tout en consolidant les relations de coopération entre les institutions ivoiriennes et françaises engagées dans la lutte contre la corruption. Plusieurs similitudes ont été relevées entre la HABG, la HATVP et l'AFA, notamment la mise en œuvre d'un cadre juridique rigoureux pour

«Selon Transparency International, la Côte d'Ivoire, avec un score de 45/100 à l'indice de perception de la corruption, a progressé de 18 points depuis 2013.»

la déclaration de patrimoine, l'importance accordée à la sensibilisation des assujettis, et enfin la sécurisation des données. La plate-forme numérique ADEL de la HATVP a, à cet égard, suscité un vif intérêt de la HABG dans sa dynamique de modernisation. La convergence des méthodes d'investigation patrimoniale, notamment les liens étroits entre la HATVP et le Parquet national financier, a également été saluée. Enfin, cette mission a abouti à la signature d'un protocole d'accord entre la HABG et l'AFA, ouvrant la voie à des échanges d'expertise, des formations conjointes et un appui technique dans les domaines de la digitalisation, de



Le président de la HABG et le secrétaire général Omar Doh Diamouténé.

la gestion des ressources humaines et de l'alignement sur les standards internationaux en matière d'intégrité et de transparence.

Cette mission de travail à Paris a aussi été l'occasion d'un échange avec la diaspora ivoirienne à l'ambassade de Côte d'Ivoire en France. Votre présentation des engagements de votre institution et de l'importance de la lutte contre la corruption ont-elles eu un écho favorable auprès de vos compatriotes ?

La présentation des missions, des résultats et des projets structurants de la HABG le jeudi 17 octobre 2024 à l'ambassade de Côte d'Ivoire à Paris a suscité le vif intérêt des Ivoiriens vivant en France. Cette rencontre permis d'échanger autour des enjeux de transparence et de redevabilité. L'importance de la déclaration de patrimoine, en tant qu'instrument de transparence dans la gestion publique, a été un point important. Nous avons insisté sur la nécessaire prise de conscience en faveur de la culture de l'intégrité. Cette mission a permis de renforcer le lien avec la diaspora ivoirienne, actrice engagée du développement national, et de faire de ses membres des défenseurs de l'agenda de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption.

Avec Marcelin Dally, secrétaire exécutif de la Convention internationale contre le dopage dans le sport, vous avez exposé le rôle crucial des camps d'intégrité. Pourquoi cette initiative est-elle considérée comme un programme phare de votre institution, et quels sont les objectifs de ces camps en partenariat avec l'UNESCO et l'INJS (Institut national de la jeunesse et des sports) ?

La séance de travail avec Monsieur Marcelin Dally et ses collaborateurs a permis de revenir sur l'expérience réussie de collaboration entre l'UNESCO et la Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre de la Politique d'éthique, de valeur et d'intégrité dans le sport (PEVIS CI), citée comme exemple dans le dernier rapport de l'ONU.

« L'ABG-LAC est un outil stratégique pour ancrer une culture de la bonne gouvernance et de la tolérance zéro à la corruption en Côte d'Ivoire et en Afrique. »

L'idée de l'organisation d'un Camp régional d'intégrité pour jeunes leaders (CRIJL) a également été envisagée. Ce camp, destiné à rassembler de jeunes leaders issus de divers secteurs, vise à renforcer leur engagement en faveur de l'intégrité, de la bonne gouvernance et de la redevabilité. Fondé sur la conviction que la jeunesse est un levier de transformation durable, le CRIJL entend doter les participants d'outils concrets pour devenir des acteurs du changement dans leurs communautés. Par cette initiative, les jeunes seront encouragés à promouvoir des comportements éthiques et à initier des initiatives citoyennes en faveur de la transparence et de la responsabilité.

Le 24 avril dernier à Yamoussoukro, vous avez procédé au coup d'envoi des activités de l'Académie de la Bonne Gouvernance et du Leadership Anti-corruption (ABG-LAC). Pourquoi avoir créé cette institution, quel sera son rôle pour les pays de la région en matière de lutte contre la corruption et quel est son mécanisme de financement ?

L'ABG-LAC, portée par la HABG, s'inscrit dans les engagements internationaux de la Côte d'Ivoire pour la prévention de la corruption. Elle ambitionne de devenir un hub régional dédié à la promotion de l'intégrité, à la formation anti-corruption et au développement du leadership éthique. Reposant sur les valeurs d'intégrité, de transparence, de responsabilité, d'équité et de professionnalisme, l'Académie vise à sensibiliser et à former des acteurs publics, privés et de la société civile à travers des programmes adaptés aux

standards internationaux. Elle propose des formations en présentiel, en ligne et en format hybride, touchant aussi bien les agents publics, les élus et les dirigeants d'entreprises que les jeunes et les leaders associatifs. Soutenue financièrement par l'État et divers partenaires nationaux et internationaux, l'Académie se positionne comme un outil stratégique pour ancrer une culture de la bonne gouvernance et de la tolérance zéro à la corruption en Côte d'Ivoire et en Afrique.

Êtes-vous satisfait de l'évolution de votre plan stratégique 2024-2026, et quelles sont vos priorités en 2025 ?

La HABG a entamé en 2024 la mise en œuvre de son plan stratégique 2024-2026 à travers l'exécution du plan annuel de travail couvrant ses principaux métiers. À fin décembre 2024, le taux de réalisation global des activités s'élève à 66,2 %, avec 45 activités pleinement réalisées ou en cours sur 68 programmées. Parmi les avancées majeures figurent l'application effective des sanctions pour non-déclaration de patrimoine, qui a permis d'atteindre un taux de conformité de 91 %, l'intensification des enquêtes de flagrance, l'élaboration du rapport annuel d'évaluation 2022-2023 ainsi que l'adoption de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption (SNLC) 2024-2028.

En 2025, la HABG poursuivra ses actions répressives, lancera l'Académie de la Bonne Gouvernance et débutera la mise en œuvre de la SNLC. Ces efforts visent à améliorer significativement la performance du pays dans l'indice de Transparency International, avec pour ambition d'atteindre un score de 50/100 à l'horizon 2028.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



Le vice-président de la République, S.E.M. Tiémoko Meyliet Koné, lors de la cérémonie de lancement de l'Académie de la Bonne Gouvernance et du Leadership Anti-corruption, le 24 avril 2025 à Yamoussoukro.

TIDJANE THIAM A SOUS-ESTIMÉ LES QUERELLES INTERNES QUI ONT PLOMBÉ SA CANDIDATURE

Sa campagne avait pourtant bien démarré... Elle a été brutalement interrompue par une décision de justice qui l'a radié de la liste électorale. Cette sanction fait suite à la plainte déposée par l'une de ses opposantes, qui contestait sa légitimité à la tête de son propre parti.

A cinq mois de la présidentielle, le président du PDCI Tidjane Thiam dévoilait progressivement lors de ses meetings sa vision pour la Côte d'Ivoire, un projet de société articulé autour de plusieurs axes stratégiques. Il mettait notamment l'accent sur une Côte d'Ivoire en paix : « *Je désire une Côte d'Ivoire en paix à l'intérieur de ses frontières et avec ses voisins* », déclarait-il. Son rêve était « *une Côte d'Ivoire où chaque enfant, où qu'il naisse sur le territoire national, a les mêmes chances de réussir : c'est ça, l'équité.* » Il voulait aussi miser sur le capital humain, affirmant que « *les Ivoiriens doivent être bien formés et en bonne santé* ». S'il était élu président, il comptait engager des investissements massifs dans

Les exigences clés de la coalition de l'opposition ivoirienne

À l'approche de la présidentielle d'octobre 2025, une vingtaine de partis politiques se sont réunis le 10 mars dernier à Abidjan pour annoncer la création de la Coalition pour l'alternance pacifique en Côte d'Ivoire (CAP CI). Cette plate-forme regroupe des formations d'opposition, avec pour porte-parole Simone Gbagbo, leader du MGC, et pour président Tidjane Thiam, leader du PDCI-RDA. Toutefois, deux partis notables n'ont pas rejoint la coalition à sa création : le PPA-CI de Laurent Gbagbo et le GPS de Guillaume Soro, qui a cependant décidé par la suite de rejoindre la CAP CI. Dans une déclaration lue le jeudi 3 avril dernier par Simone Gbagbo au siège du PDCI-RDA à Abidjan, la coalition a réaffirmé son attachement à la démocratie, au dialogue politique et à l'organisation d'élections transparentes et crédibles. Elle a également assuré refuser de « *se laisser intimider par de basses manœuvres politiciennes* ».

Des critiques virulentes sur la liste électorale et la CEI

Après avoir analysé la liste électorale transmise par la Commission électorale indépendante (CEI) aux partis politiques et à la société civile, la CAP CI estime que celle-ci comporte de nombreuses irrégularités. Elle pointe notamment la présence de données incomplètes concernant certains électeurs, en particulier sur les noms, prénoms, dates et lieux de naissance, ainsi que sur la filiation. La coalition dénonce également de graves incohérences dans le système informatique de la CEI. Elle cite notamment des cas où des électeurs sont plus âgés que leurs parents, ou encore des maternités biologiquement impossibles, avec des mères de moins de 10 ans ou de plus de 90 ans. Selon la CAP CI, « *le système de gestion des données électorales de la CEI est défaillant et ne garantit pas l'élaboration d'un fichier fiable et crédible* ».

Une réforme structurelle exigée

Face à ces constats, la coalition exige une réforme en profondeur de la CEI, avec la mise en place d'un nouvel organe indépendant chargé des élections. Ce nouvel organe devrait être constitutionnellement protégé, inscrit dans la Constitution comme une institution autonome, régie par une loi organique. Cette loi définirait clairement sa composition, ses attributions, son mode de fonctionnement, son budget et sa gestion financière. La CAP CI insiste sur la nécessité que ses membres soient issus de la société civile et des organisations professionnelles, sélectionnés selon des critères stricts d'intégrité et de compétence. Les militants de partis politiques, quant à eux, ne pourraient en aucun cas en faire partie.

Par ailleurs, la CAP CI réclame la réintégration sur la liste électorale de plusieurs figures politiques majeures : Laurent Gbagbo, Guillaume Soro, Charles Blé Goudé et Tidjane Thiam. Elle s'oppose fermement à toute tentative d'exclusion politique de Tidjane Thiam, président de la coalition. Enfin, la coalition rejette avec force l'hypothèse d'une candidature pour un quatrième mandat du président de la République, qu'elle considère comme anticonstitutionnelle, « *tout comme le troisième mandat l'a été* ». **P. de M.**

l'éducation et faciliter l'accès aux soins de santé pour tous. Autre pilier de son projet, la défense d'une société inclusive et diverse, car « *la diversité n'est une richesse que si elle est vécue de façon inclusive, et il ne s'agit pas d'exclure ceux qui sont différents de vous, mais de les accepter et de les reconnaître* ».

Pourtant, il n'aurait jamais imaginé que son projet deviendrait caduc ni que lui, à la tête du premier parti d'opposition, verrait son nom effacé de la liste électorale définitive. Mais il a connu l'humiliation lorsque le PDCI n'est pas apparu dans la base de données publiée dans la nuit du 3 au 4 juin dernier par la Commission électorale indépendante (CEI) qui, comme l'a expliqué son président Ibrahim Coulibaly-Kuibiart, ne faisait qu'appliquer la décision de justice ordonnant cette radiation. D'autres figures de l'opposition sont d'ailleurs également absentes de cette liste, notamment l'ex-président Laurent Gbagbo, son ancien Premier ministre Guillaume Soro, exilé à Niamey, ainsi que l'ex-ministre de la Jeunesse Charles Blé Goudé, tous radiés suite à leur condamnation judiciaire.

Pourquoi Tidjane Thiam, considéré comme le principal opposant au RHDP, le parti présidentiel, a-t-il été écarté de la course à la présidentielle ? La réponse tient aux divisions internes au sein même de son parti. À l'approche du scrutin, sa légitimité a été contestée jusque devant les tribunaux, notamment par des figures telles que Jean-Louis Billon et d'autres militants, dont l'une des plus virulentes, Valérie Yapo. Visiblement, Tidjane Thiam a sous-estimé ces querelles internes qui ont fini par miner sa candidature.

Il savait que la Constitution exige des candidats à la présidentielle d'être uniquement Ivoiriens. Il savait aussi qu'il détenait la nationalité française depuis 1987. Ce

« Tidjane Thiam a inconsciemment offert un cadeau à ses opposants dans le parti et au pouvoir. »

n'est que le 20 mars 2025, soit 38 ans plus tard, qu'il a renoncé officiellement à cette nationalité, par décret publié au *Journal officiel en France*. « *Il a cherché le bâton pour se faire battre et a inconsciemment offert*



Tidjane Thiam président du PDCI.

un cadeau à ses opposants dans le parti et au pouvoir, qui n'ont pas manqué de le saisir », confie, en colère, un militant du PDCI. Il a eu tort de croire que, en tant que petit-fils d'Houphouët-Boigny, il ne serait pas ciblé sur cette faille politique.

Ainsi, fin avril, la justice a conclu que Tidjane Thiam n'était plus Ivoirien au moment de son inscription sur la liste électorale en 2022 en se basant sur le code de la nationalité, qui stipule que tout Ivoirien majeur perd sa nationalité s'il acquiert volontairement une nationalité étrangère. Cette décision est sans appel et s'impose à la CEI, qui a jugé impossible de réviser une nouvelle fois le fichier électoral avant la présidentielle de fin octobre 2025.

Paul de Manfred

LES RÊVES PRÉSIDENTIELS CONTRARIÉS DE LAURENT GBAGBO

Faute de grâce présidentielle, il sera difficile pour l'ancien président Laurent Gbagbo (PPA-CI) de concourir à la présidentielle du 25 octobre.

Malgré son inéligibilité, Laurent Gbagbo a été officiellement investi candidat par son parti, le Parti des peuples africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI) en mai 2024. Lors de son investiture, il a déclaré : « *J'accepte d'être votre candidat* », affirmant sa volonté de briger un mandat unique pour « *boucler* » son action politique. Le PPA-CI considère son exclusion comme une manœuvre visant à écarter un adversaire de poids. Jean-Gervais Tchédé, secrétaire général du parti, a même qualifié la condamnation de Laurent Gbagbo de « *décision politique* », soulignant que son nom ne figure pas sur la liste des électeurs inscrits en raison d'une condamnation qu'il juge infondée.

Pourtant, cette condamnation à 20 ans de prison ferme pour le « *braquage* » de l'agence nationale de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est intervenue lors de la crise postélectorale de 2010-2011. S'y ajoute une amende de 329 milliards de FCFA que l'ex-président devait solidairement avec trois autres de ses ministres aussi condamnés.

Toutes les tentatives de négociation avec le gouvernement pour que Laurent Gbagbo récupère ses droits civiques et puisse se présenter à la prochaine présidentielle ont été vaines. Même son recours déposé depuis 2020 auprès des instances de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) basée à Arusha, en Tanzanie, a été rejeté le 26 juin dernier. Dans le libellé de son verdict, la CADHP a notamment estimé

que l'ancien président « *n'avait pas apporté la preuve de ses allégations* », et a conclu que la Côte d'Ivoire n'avait pas violé son « *droit de participer librement à la direction des affaires publiques* ».

Le plus déconcertant dans cette affaire est que l'ex-président Laurent Gbagbo, malgré la décision de rejet de sa requête par la CADHP et le refus du président Ouattara de le gracier, a continué à faire campagne comme si de rien n'était. Il a organisé plusieurs meetings ici et là dans le pays, déterminé, à l'approche de la présidentielle du 25 octobre, à être repêché au niveau des listes électorales en tant qu'électeur inscrit, condition indispensable pour pouvoir se présenter en tant que candidat.

Dès le 2 juin 2025, la Commission électorale indépendante (CEI) a publié la liste définitive des électeurs inscrits, qui en comprenait plus de 8,7 millions, soit 715 000 de plus que n'en dénombrait la dernière révision de 2023. Le fichier électoral est consultable depuis le 4 juin 2025. Lors d'une conférence de presse, Ibrahime Coulibaly-Kuibiert, président de la CEI, a clairement indiqué : « *Il est impossible de revoir à nouveau la liste avant la date de la présidentielle, le 25 octobre prochain* », sachant que la demande de révision de cette liste officielle est une revendication chère à Laurent Gbagbo et aux leaders de l'opposition de Tidjane Thiam (PDCI/RDA), qui crient à la manipulation.

À 5 mois de la présidentielle, même s'il fallait revoir la liste électorale pour des modifications, le président de la CEI a affirmé : « *D'un point de vue technique, le délai est trop court. Une opération de révision-mise à jour comporte en moyenne 6 à 7 mois d'opérations. Vous comprenez donc l'impossibilité de conduire une autre opération de révision des fichiers électoraux au risque de compromettre la tenue de l'élection du président de la République à la date constitutionnelle.* » En d'autres termes, pour Ibrahime Coulibaly-Kuibiert, la liste est définitive et crédible, et il ajoute que la CEI exécute les radiations ordonnées par la justice. Quant aux concurrents éligibles à la présidentielle, ils ont déjà commencé à collecter les parrainages des citoyens en vue du dépôt de leur dossier de candidature.

Paul de Manfred



tm togomatin



atogomatin@gmail.com

La neutralité positive

Le Togo en un seul endroit.
Togo Matin, quotidien d'informations
générales et d'analyses.

Bihebdomadaire privé,
d'analyses et d'informations générales



f @TogoMatin

www.togomatin.tg

Cacavéli, Rue Satelit, 3^e maison avant Groupe CAPFER. **RCCM N° TG-LOM 2015 B 1045**
BP 30117 - **Tél.** 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 - **E-mail :** atogomatin@gmail.com
Banque Atlantique Compte Direct Média N° 41439740006 - Rib 21

« LA CÔTE D'IVOIRE FAVORISE LE PLEIN ÉPANOUISSEMENT DE SA POPULATION JEUNE »

Mamadou Touré, ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, dresse le bilan des différents programmes d'intégration dédiés aux jeunes de 2023 à 2025. Une action majeure : l'extension des centres de service civique aux 14 districts du pays, qui a mobilisé un investissement de 51,2 milliards de FCFA.

À quelques mois de la présidentielle, quels sont les résultats du programme triennal PJ-GOUV 2023 -2025 que vous avez lancé ?

Mamadou Touré: En effet, depuis 2023, nous nous sommes dotés d'un dispositif d'envergure baptisé



Programme jeunesse du gouvernement (PJ-GOUV). En décrétant 2023 « année de la jeunesse », S.E.M. Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire, dans une approche holistique, a adjoint une matrice d'actions consacrées à la jeunesse. Sa mise en œuvre s'est traduite par la mobilisation d'un budget de 1 118 milliards de FCFA, avec pour objectif d'impacter 1 500 000 jeunes. Aujourd'hui, à la suite des deux premières années d'exercice, ce programme porté par 22 départements ministériels a donné des résultats largement au-delà des prévisions les plus optimistes. En 2023, ce ne sont pas moins de 1 105 556 jeunes qui ont été impactés par diverses initiatives d'employabilité (formation, financement, etc.), tandis que 8 248 728 jeunes ont été sensibilisés sur diverses thématiques et que 112 infrastructures ont été construites ou réhabilitées, pour un coût global de 535 855 milliards de FCFA. Ainsi, par exemple, 14 établissements de formation technique ont été construits ou réhabilités (à Gbeleban, Botro, Diabo, Kong, etc.) et 5000 jeunes ont bénéficié de formation dans les métiers du sport, pour ne citer que ceux-là. Grâce au dynamisme insufflé au secteur privé, 129 000 jeunes ont obtenu un emploi direct en entreprise. Pour l'année 2024, les initiatives entreprises dans le cadre du PJ-GOUV 2024 ont permis d'impacter directement 1 564 696 jeunes, de construire ou de réhabiliter 123 structures de formation et infrastructures de jeunesse, ainsi que de sensibiliser 4 759 690 jeunes afin de les prémunir contre les fléaux sociaux, pour un coût global de 258,486 milliards de FCFA.

Quel a été l'impact de toutes les initiatives entreprises en faveur de l'épanouissement des jeunes ?

La Côte d'Ivoire est aujourd'hui une terre qui favorise le plein épanouissement de sa population jeune, dynamique et en quête de bien-être. Le gouvernement, pleinement engagé, travaille à cela à travers des actions

prioritaires contenues dans le Programme Jeunesse. Nous avons construit et réhabilité des infrastructures socio-sportives et culturelles. Ces lieux qui contribuent à l'épanouissement des jeunes et qui ont vu le jour ou ont été rénovés sont disséminés à travers le pays. J'en veux pour preuve la réhabilitation de la piscine olympique Dominique Ouattara de Bingerville, ou encore la construction des Agoras de Toumodi, Guiglo, Abobo et Port-Bouët, sur un total de 14 prévues. Une bibliothèque numérique a été créée au profit de tous les étudiants de Côte d'Ivoire. Au-delà des chiffres, ce sont des milliers de jeunes citoyens épanouis qui représentent le visage de la nouvelle Côte d'Ivoire, et cela est vérifiable.

Que pouvez-vous nous dire de la grande ambition des centres de service civique, et comment mesurez-vous le renforcement de l'engagement citoyen et de l'éthique sociale de la jeunesse promu par le dispositif PJ-GOUV ?

Dans notre pays, les crises successives sur la période 2000-2010 ont impacté négativement la jeunesse. De trop nombreux jeunes ont décroché du système scolaire, et ils n'étaient pas en situation d'intégrer le marché de l'emploi. En considérant également la perte de valeurs, il apparaissait urgent de disposer d'un outil pour faire face à cette situation. Le service civique est alors apparu comme l'une des réponses fortes à cette situation. L'opérationnalisation du service civique a commencé en 2018. À ce jour, des milliers de jeunes ont

« Les initiatives entreprises dans le cadre du PJ-GOUV 2024 ont permis d'impacter directement 1 564 696 jeunes. »

été traités, conformément aux ambitions du PJ-GOUV sur l'engagement citoyen et, au regard de ces résultats excellents, le gouvernement a adopté un projet d'amplification des initiatives en la matière. L'extension des centres de service civique aux 14 districts du pays en est l'un des axes majeurs. Sa mise en œuvre a mobilisé un investissement de 51,2 milliards de FCFA sur la période 2023-2025.

Avec la construction de ces centres dont la capacité d'accueil est fixé à 1000 jeunes par an, ce sont à terme 14 000 jeunes qui seront pris en charge annuellement. Aujourd'hui, le nouveau centre de service civique de Bouaké est opérationnel, et ceux de Daloa, Adzopé et Korhogo ouvriront dans les jours prochains. Dans ces centres, les jeunes apprennent la discipline et sont formés à des métiers dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, etc. Notre plus grande fierté est de réussir

la transformation positive de tous ces jeunes qui étaient en grande difficulté et, au bout de 9 mois de prise en main, d'en faire des Ivoiriens nouveaux, des citoyens modèles insérés dans le tissu socio-professionnel. En outre, les centres de service civique nous ont permis de mettre fin au phénomène des congés scolaires anticipés qui avait cours depuis des décennies. En lien avec le ministère de l'Éducation nationale, cette situation est désormais derrière nous, et le calendrier scolaire est respecté. Voilà pour ce qui concerne les centres de service civique.

Sur l'engagement citoyen en général, plus de 494 000 jeunes ont été pris en charge en 2023, dont 41 000 dans le cadre des programmes de service civique, de volontariat et de bénévolat. En 2024, plus de 39 914 volontaires et bénévoles ont accompli des travaux d'intérêt général sur l'ensemble du territoire national, 483 654 enfants, adolescents et jeunes ont été sensibilisés aux valeurs civiques et citoyennes, et enfin 2678 bénévoles et volontaires ont été impliqués dans le cadre des programmes communautaires des Districts d'Abidjan et de San-Pédro.

Après la 34^e Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2023) remportée par « Les Éléphants », quel bilan pouvez-vous en dresser, sachant que les jeunes ont été fortement impliqués dans la réussite de cet événement planétaire ?

La réussite de l'organisation de la CAN 2023 tient aussi à l'implication de la jeunesse ivoirienne. Le gouvernement, lui, a mobilisé via mon département ministériel 30 000 jeunes : 10 000 volontaires et 20 000 bénévoles. Le bilan de la participation de ces jeunes est satisfaisant. Ils ont été au cœur de l'organisation parfaite de cet événement, à tous les niveaux, que ce soit en termes de maintien de la salubrité, d'animation culturelle, de sensibilisation sur les sujets d'intérêt, de guide touristique, etc. Tous les jeunes retenus ont fait preuve de civisme, de citoyenneté et d'engagement. L'implication de ces jeunes a permis d'avoir – et je ne suis pas le seul à le penser – la plus belle CAN jamais organisée en Afrique.

Qu'en est-il de la redynamisation des associations de jeunesse ?

Pour redynamiser les associations de jeunesse affiliées au ministère, nous mettons l'accent sur la formation de leurs membres. Ainsi, pour l'année 2024, ce sont 5433 jeunes issus de 538 organisations de jeunesse qui ont été formés sur diverses thématiques telles que le leadership, la gouvernance associative, la gestion axée sur les résultats, etc. Mon département accompagne les organisations de jeunesse et les faitières dans le renouvellement de leur instance. Chaque année, ► (suite p. 34)

► une subvention de plus de 170 millions de FCFA est octroyée aux organisations et fédérations de jeunesse pour mener à bien leur activité. En 2025, année électorale, nous avons accru leur rôle dans la cohésion sociale à travers des actions fortes. C'est le cas de la constitution d'un corps de jeunes bénévoles pour la paix. Ce sont les leaders des organisations de jeunesse qui, auprès de la population, portent la voix d'une jeunesse éprise de paix et actrice de la cohésion nationale.

En plus de vos fonctions de ministre et de porte-parole adjoint du gouvernement, vous êtes le président du Conseil régional du Haut-Sassandra. Pouvez-vous nous en parler ?

Dans le Haut-Sassandra, nous avons pu observer l'adhésion des populations à la vision du président Alassane Ouattara. Elles ont choisi, sans hésitation, le projet du RHDP, qui y connaît une forte progression, dont la conséquence directe est le basculement en notre faveur des postes électifs de toute la région à l'issue des élections locales de 2023. Le RHDP détient aujourd'hui les 7 mairies, les deux sièges de sénateur, 5 sièges de député sur 7 et bien évidemment le Conseil régional que je préside. C'est une première dans l'histoire de cette région cosmopolite qui, à l'image de la Côte d'Ivoire, a résolument choisi la voie du développement inclusif promu par notre parti. Ce contexte nouveau est inscrit dans mon élection à la tête du Conseil régional en septembre 2023 avec un score de 59,5 % face à une opposition entièrement réunie.

Pour notre part, conformément à nos engagements de campagne qui consistaient à améliorer radicalement la vie des populations du Haut-Sassandra, nous avons

« Pour la présidentielle à venir, le président Ouattara l'emportera au premier tour. »

initié plusieurs actions de développement afin de rattraper le retard accumulé depuis plusieurs décennies. Au cours des 12 derniers mois, nous avons mis en œuvre et finalisé 128 projets de développement pour un investissement total de 5, 949 milliards de FCFA. Les investissements couvrent l'approvisionnement en eau potable, l'électrification des écoles et la construction de centres de santé, le renforcement de la sécurité ainsi que des travaux d'entretien, qu'ils soient lourds ou légers, des routes rurales. Pour les prochaines années,

nous comptons poursuivre cette dynamique d'investissements. Ces réalisations reflètent notre engagement constant aux côtés des habitants du Haut-Sassandra,



Le ministre Mamadou Touré à la rencontre des bénéficiaires des programmes de l'Agence Emploi Jeunes.

et surtout celui de promouvoir un développement durable et inclusif dans tous nos territoires, comme l'a si brillamment accompli le président Ouattara à l'échelle nationale.

Quelle sera votre contribution à la prochaine présidentielle, dont le candidat fortement pressenti n'est autre que le président Alassane Ouattara ?

Lorsque nous disons que, pour la présidentielle à venir, le président Alassane Ouattara l'emportera au premier tour, ce n'est pas un simple slogan. Actuellement, observez la mobilisation nationale autour de sa candidature : elle traduit la confiance renouvelée dans son action et sa vision. Cela se reflète aussi par l'adhésion des populations à sa politique de développement d'ampleur,

comme il en a rarement été mises en œuvre en Afrique ces dernières années. Observez l'évolution de notre pays : nous pouvons affirmer sans optimisme béat que notre victoire à l'élection présidentielle de 2025 est d'une forte probabilité. Aujourd'hui, sous le magistère du président Ouattara, la Côte

d'Ivoire progresse sur tous les indicateurs pertinents de développement, et nous sommes totalement en phase avec ces millions d'Ivoiriens qui pensent qu'il a encore beaucoup à donner. Aujourd'hui, grâce à l'action du président Ouattara, une nouvelle génération de cadres a émergé dans toutes les régions du pays et ce que nous portons, c'est de promouvoir sa vision et son œuvre afin que nos concitoyens lui témoignent leur attachement. C'est là notre devoir ultime.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« L'AEJ ADAPTE SES MÉCANISMES AUX MUTATIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL »

Jean-Louis Kouadio, administrateur de l'Agence Emploi Jeunes (AEJ), présente ses principaux objectifs de 2025 en vue d'accroître l'efficacité des programmes d'insertion.

Quels sont les grands traits du bilan d'activité de l'AEJ en 2024 par rapport à 2023, sachant que vos interventions sont opérées sur l'ensemble du territoire national grâce à un réseau d'agences régionales et de guichets emploi ?

Jean-Louis Kouadio : Comparativement à l'année 2023, le bilan d'activité 2024 de l'Agence témoigne d'une amplification des résultats à plusieurs niveaux, à la fois en termes d'impact sur les jeunes, d'extension territoriale et de mobilisation autour de nos dispositifs. Premièrement, nous avons enregistré la prise en charge de 110 709 jeunes dans les différents dispositifs d'insertion mis en œuvre par l'Agence, soit une progression importante qui confirme l'efficacité du ciblage, l'optimisation des outils d'intervention et l'intensification de notre accompagnement. Deuxièmement, nous avons consolidé notre présence sur le territoire national grâce à l'ouverture de six nouvelles agences régionales en 2024, portant ainsi notre réseau de 25 à 31 agences régionales, en plus de nos 197 guichets emploi. Cette densification du maillage territorial nous permet d'offrir un service de proximité plus réactif, plus équitable et mieux adapté aux réalités locales. Troisièmement, nous avons amélioré notre politique de communication et

d'information, d'orientation et de sensibilisation. Cela traduit une meilleure visibilité des dispositifs, mais aussi un regain de confiance et d'adhésion à nos missions. Au total, l'année 2024 marque un tournant dans le déploiement de l'Agence, tant en matière de couverture nationale que d'efficacité opérationnelle, avec des résultats qui confortent notre engagement en faveur d'une insertion inclusive, durable et territorialisée des jeunes en Côte d'Ivoire.

Votre ambition affichée de parvenir à insérer plus de 75 000 jeunes dans la vie professionnelle sur 2023 et 2024 a-t-elle abouti ? Au vu du premier trimestre de l'année 2025, y a-t-il des signes qui laissent penser que l'engouement des demandeurs sera plus fort cette année ?

Sur la période 2023-2024, les performances enregistrées permettent de mesurer l'ampleur de cette dynamique : 181 250 nouveaux demandeurs d'emploi ont été inscrits sur notre plate-forme technologique, 174 753 jeunes ont manifesté un intérêt actif en postulant aux dispositifs mis en œuvre, et enfin 133 327 ont effectivement intégré un parcours d'accompagnement ou un programme d'insertion professionnelle piloté par l'Agence Emploi Jeunes sous l'égide du ministère de tutelle. Ces chiffres révèlent une progression significative du service public de l'emploi, marquée par l'extension du maillage territorial de l'Agence, la diversification des mécanismes d'intervention, l'amélioration continue des outils digitaux et la consolidation des partenariats opérationnels. Pour le premier trimestre 2025, les données provisoires confortent cette dynamique : 23 110 nouveaux demandeurs d'emploi ont déjà été enregistrés, traduisant un attrait ►(suite p. 36)

« Pour le premier trimestre 2025, déjà 23 110 nouveaux demandeurs d'emploi ont été enregistrés, ce qui laisse entrevoir un niveau de mobilisation élevé. »

de mobilisation des jeunes à travers des partenariats stratégiques, des campagnes ciblées (déploiement des services du ministère dans les régions...) et des événements d'envergure, et nous avons enregistré une hausse de la participation des jeunes à nos activités



Jean-Louis Kouadio,
administrateur de l'Agence
Emploi Jeune.

► constant pour les services de l'Agence. Les statistiques d'insertion sont en cours de consolidation, mais les premiers retours laissent entrevoir un niveau de mobilisation élevé.

Depuis la visite de travail du directeur général de l'ANPE Mali il y a quatre ans, l'expertise ivoirienne a-t-elle été sollicitée par d'autres structures des pays de la sous-région ?

Depuis la visite du directeur général de l'ANPE Mali en 2021, l'expertise ivoirienne en matière de politiques d'emploi est régulièrement sollicitée par plusieurs structures homologues de la sous-région. À cet effet, une rencontre de haut niveau s'est tenue en septembre 2021 à Abidjan entre l'Agence Emploi Jeunes et le président de l'Association africaine des services d'emploi public (AASEP) – également directeur général de l'ANPE Mali – autour des perspectives de renforcement des services publics d'emploi (SPE) africains. Cette dynamique de coopération s'inscrit dans le cadre des travaux menés par l'AASEP, présidée par le Mali depuis 2018, et participe activement à la diffusion des bonnes pratiques en matière de gouvernance de l'emploi sur le continent. Dans cette même logique, la Côte d'Ivoire porte l'ambition d'abriter une Académie régionale des services publics d'emploi actuellement en cours de structuration et dont le lancement officiel est imminent. Cette institution se veut un centre d'excellence dédié à la formation, à la capitalisation et au renforcement des capacités au service des SPE africains, en cohérence avec les objectifs

de professionnalisation portés par l'AASEP et l'AMSEP. Ce positionnement régional s'inscrit pleinement dans le contexte de préparation du 13^e Congrès mondial de l'AMSEP, que la Côte d'Ivoire a l'honneur d'accueillir en mai 2025 – une première sur le continent – et qui consacre la reconnaissance internationale du modèle ivoirien en matière d'accompagnement à l'insertion professionnelle.

Par ailleurs, la structuration d'un écosystème africain de l'emploi public repose également sur des partenariats stratégiques. À ce titre, l'appui de France Travail, dans le cadre de la Coopération bilatérale, constitue un levier essentiel de renforcement des capacités institutionnelles de l'Agence Emploi Jeunes, à travers des échanges d'expertise, des missions techniques et des formations de haut niveau. Plus récemment, la Côte d'Ivoire a accueilli, en mars 2025, une visite de travail du ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de Guinée-Bissau, Monsieur Augusto Gomes, venu marquer l'intérêt de ce pays pour le modèle ivoirien d'accompagnement des jeunes. Cette mission, conduite en lien avec le ministère en charge de l'Insertion professionnelle, visait à explorer les opportunités de coopération technique et de transfert d'expertise, notamment en matière de dispositifs d'emploi et d'insertion socio-économique. Au-delà du partage d'expériences, il s'agit pour nous de bâtir des passerelles opérationnelles entre les SPE africains, avec l'appui de partenaires internationaux tels que France Travail, dans une logique de solidarité, d'innovation et d'impact durable au service de la jeunesse africaine.

Au niveau bilatéral, le contrat de désendettement et de développement C2D contribue à offrir de meilleures perspectives aux jeunes Ivoiriens sur le marché du travail. Quels sont les objectifs assignés pour le C2D3 Emploi 2023-2027 ? Quel bilan affichez-vous sur 2023-2024 ? Et comment sera affectée sa ligne de budget estimée à 51,6 milliards de FCFA ?

Il est important de commencer par une précision budgétaire. Contrairement à ce que mentionne la question, le montant contractuellement affecté à l'Agence Emploi Jeunes dans le cadre du C2D3 n'est pas de 51,6 milliards de FCFA mais de 20 milliards de FCFA, selon la convention signée le 12 mai 2023 entre l'État de Côte d'Ivoire et l'Agence française de développement. Ce financement est adossé au Fonds budgétaire programmatique renforcé (FB-PR) et s'inscrit dans le cadre du contrat global C2D3, dont l'enveloppe totale s'élève à 750,77 milliards de FCFA.

L'objectif principal est de renforcer les dispositifs d'insertion des jeunes, avec la prise en charge de 30 540 bénéficiaires répartis ainsi : 7 500 jeunes pour les travaux à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO), 7 850 jeunes en apprentissage et chantiers écoles, et enfin 15 190 jeunes en stage de qualification professionnelle. À cela s'ajoutent des activités non programmatiques destinées à renforcer les capacités opérationnelles et institutionnelles de l'Agence : la réhabilitation et l'équipement de 4 agences régionales (5 prévues en 2025), l'acquisition de véhicules, de matériel informatique et bureautique, ou encore le développement du système d'information, du pilotage et de la programmation budgétaire. Sur la période 2023-2024, ce sont 4 359 jeunes qui ont été effectivement pris en charge, soit 53 % de l'objectif global, ce qui traduit une montée en charge progressive du programme. Ce démarrage a été conditionné par des délais d'intégration budgétaire et la finalisation des procédures administratives. Mais la dynamique s'est intensifiée en 2024, avec une programmation plus rigoureuse et un suivi renforcé. L'enveloppe de 20 milliards de FCFA est orientée selon trois axes : le soutien direct aux jeunes bénéficiaires – allocations, primes de stage, rémunérations THIMO –, le renforcement des structures d'exécution locales – agences AEJ, centres de formation –, et enfin le développement des outils de suivi, d'évaluation et de gestion de projet, dans une logique d'efficacité et de transparence. Le C2D3 Emploi tel que piloté par l'AEJ s'inscrit dans une approche structurante, territorialisée et durable, au service d'une insertion de qualité pour les jeunes. Les réalisations de 2023-2024 posent des bases solides pour atteindre pleinement les objectifs fixés d'ici à 2027.

Pour 2025, quels sont les objectifs à atteindre pour l'AEJ, et quels sont les chantiers ou les réformes prévus

dans les années à venir ?

Pour l'année 2025, nos priorités s'inscrivent dans une logique d'accélération, de territorialisation et de transformation du service public de l'insertion des jeunes. L'objectif est double : élargir significativement le nombre de jeunes pris en charge (passage à l'échelle) et renforcer l'impact qualitatif des dispositifs déployés, notamment dans les domaines du développement des compétences, de l'entrepreneuriat et de l'insertion par l'activité économique. À cet effet, les principaux objectifs opérationnels pour 2025 sont d'accroître la couverture et l'efficacité des programmations dans plusieurs domaines : celui du développement des compétences, à travers des formations de reconversion et de requalification (FRR), de l'apprentissage, des chantiers-écoles et le permis de conduire, celui de l'entrepreneuriat par un soutien aux activités génératrices de revenus (AGR), aux microprojets employeurs (MPE), aux associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) et aux projets structurants, celui de l'insertion professionnelle par des stages de qualification, des stages écoles et des immersions professionnelles, et enfin celui des emplois communautaires grâce à l'intensification du dispositif THIMO. Il nous faut également renforcer la territorialisation de l'action publique en procédant à l'ouverture de nouvelles représentations régionales de l'Agence en collaboration avec les Conseils régionaux, dans une logique de proximité, d'inclusivité et d'équité territoriale, et renforcer le partenariat entre les services publics de l'emploi et les Conseils régionaux, en cohérence avec la politique nationale de décentralisation et de développement local, pour une meilleure intégration des jeunes dans les dynamiques régionales de croissance.

En termes de perspectives à moyen terme, plusieurs chantiers sont également identifiés pour renforcer les capacités institutionnelles de l'Agence et accroître son efficacité : la modernisation des outils numériques et du système d'information emploi, le développement d'un cadre de suivi-évaluation renforcé centré sur les résultats et l'impact, l'institutionnalisation de dispositifs comme les chantiers-écoles, les permis de conduire professionnels ou encore les espaces régionaux d'innovation, et enfin la consolidation de partenariats stratégiques avec les SPE africains, en lien avec l'ambition d'abriter une Académie régionale des services publics d'emploi à Abidjan.

En définitive, l'AEJ entend demeurer un acteur central de l'insertion des jeunes en consolidant ses acquis, en adaptant ses mécanismes aux mutations du marché du travail et en contribuant activement à la mise en œuvre de la vision gouvernementale pour une croissance inclusive portée par la jeunesse.

Propos recueillis par Paul de Manfred

L'IMPACT DU PEJEDEC ET DU C2D-EMPLOI DES JEUNES : TÉMOIGNAGES DE RÉUSSITE



KALOLO FATOUMATA
CAISSIÈRE À AUCHAN

Du diplôme au plein emploi : le parcours transformé d'une jeune diplômée grâce au PEJEDEC

Titulaire d'un BTS en gestion commerciale, j'étais à la recherche d'un stage pour entrer dans la vie active. C'est à ce moment-là que j'ai découvert le projet PEJEDEC. J'ai immédiatement postulé et j'ai été sélectionnée pour suivre une formation de six mois en tant que caissière.

Cette expérience a été un véritable tremplin : au terme de mon stage, l'entreprise m'a embauchée. Aujourd'hui, j'ai un emploi stable, je gagne ma vie et je contribue aux dépenses de ma famille. Le PEJEDEC a changé ma trajectoire : il m'a offert bien plus qu'un stage, il m'a ouvert les portes de l'autonomie.

YEO SALOUROU SEYDOU
COMMERÇANT DE RIZ LOCAL



« Grâce au PEJEDEC, mon activité a pris une nouvelle dimension »

Je suis commerçant de riz local depuis plusieurs années. Mon activité avançait, mais avec des moyens très limités. Puis, j'ai eu l'opportunité de bénéficier du projet PEJEDEC. Cette expérience a été un véritable tournant dans mon parcours.

Grâce au projet, j'ai pu renforcer mes capacités, acquérir de nouveaux équipements et améliorer mes conditions de travail.

Ma production est passée de 3 à 5 tonnes. J'ai pu élargir ma clientèle, mieux répondre à leurs besoins, et surtout, augmenter mes ventes.

Aujourd'hui, je suis fier d'être un commerçant plus structuré, plus ambitieux, et pleinement engagé dans le développement local. Le PEJEDEC m'a permis de croire en mon potentiel, et j'espère que mon parcours inspirera d'autres jeunes à se lancer et à persévérer.



De la précarité à l'autonomie : comment le projet C2D-Emploi des jeunes a donné vie à mon

Lorsque j'ai lancé mon activité de couture, les débuts étaient difficiles. J'avais besoin de moyens pour la faire grandir. C'est alors que j'ai entendu parler du projet C2D-Emploi des jeunes. Je me suis rendue au Conseil régional pour m'informer et m'inscrire.

Retenue dans le programme, j'ai bénéficié d'une formation précieuse en gestion, en finances et en épargne.

Ensuite, un financement m'a permis d'acheter une nouvelle machine à coudre et des matières premières.

Aujourd'hui, je suis cheffe de mon propre atelier, j'emploie une personne et je forme deux apprentis. Grâce au projet, mon statut social a changé. Mère de trois enfants, je participe désormais activement aux charges du foyer.

Le C2D-Emploi des jeunes a fait de moi une femme entrepreneure accomplie.



**ANOMA AMA VALENTINE
COUTURIÈRE**

De stagiaire à entrepreneur : un rêve devenu réalité grâce au C2D-Emploi des jeunes

À la fin de mes études, l'absence d'expérience m'a fermé de nombreuses portes. Puis, j'ai appris l'existence des stages de perfectionnement offerts par le projet C2D-Emploi des jeunes. J'ai saisi ma chance, postulé, et été retenu. Après une année de stage enrichissante, j'ai été recruté par l'entreprise.

Mais mon ambition ne s'arrêtait pas là : je rêvais de créer ma propre structure. J'ai épargné ma prime de stage, et avec les compétences acquises, j'ai lancé mon cabinet de formation.

Aujourd'hui, je suis à la tête de ma propre entreprise. J'emploie du personnel, je forme des stagiaires et je suis financièrement autonome. Le C2D-Emploi des jeunes a été le catalyseur de mon succès entrepreneurial.



**N'GUESSAN CYRILLE,
CHEF D'ENTREPRISE**

**PRINCIPAUX RÉSULTATS
DE 2012 À CE JOUR**

- **168 968** Bénéficiaires
- **43,7 %** de femmes
- **72 %** de taux de réalisation

« DÈS MI-2025, LES CENTRES D’ADZOPÉ, DALOA ET KORHOGO ACCUEILLERONT DES MILLIERS DE JEUNES »

Amara Coulibaly, directeur général de l’Office du service civique national (OSCN), donne un aperçu des innovations contenues dans la nouvelle législation sur le service civique. Par exemple, l’attestation de service civique sera désormais exigible pour la constitution des dossiers des concours d’accès à la fonction publique.

Lors de la 34^e coupe d’Afrique des Nations remportée par les Éléphants, les jeunes ont été massivement mobilisés. Quel bilan dressez-vous de la contribution de l’Office du service civique national (OSCN) à cet événement continental ?

Amara Coulibaly : La victoire des Éléphants lors de la 34^e Coupe d’Afrique des Nations a marqué un moment historique pour notre pays, avec une participation active de la jeunesse ivoirienne. Sous l’égide du ministère de la Promotion de la jeunesse, de l’Insertion professionnelle et du Service civique, l’Office du service civique national a joué un rôle clé en mobilisant près de 20 000 jeunes bénévoles. Leur engagement a contribué à l’organisation et à la sécurisation des événements festifs, en particulier dans les espaces publics et les fan-zones. Parallèlement, des campagnes de sensibilisation ont été menées afin de promouvoir un comportement civique

« La suppression de l’âge plafond de 35 ans favorise l’inclusion de toutes les générations dans les activités de bénévolat. »

exemplaire, prévenir les débordements et renforcer la cohésion sociale. Cette mobilisation a démontré que le service civique constituait un outil efficace pour canaliser l’énergie des jeunes vers des engagements citoyens et constructifs.

Le budget de fonctionnement 2025 de l’OSCN a été renforcé par rapport à 2024, et il s’élève à plus de 14 milliards de FCFA. Quelles actions prioritaires votre direction envisage-t-elle ?

Avec un budget de 14,4 milliards de FCFA pour 2025,

l’OSCN mettra un accent particulier sur l’expansion des centres de service civique, notamment grâce à de nouveaux investissements dans leur construction et leur équipement, sur l’amélioration des conditions de formation et d’encadrement des jeunes stagiaires volontaires ainsi que sur le renforcement des programmes d’insertion socioprofessionnelle pour les jeunes en situation de vulnérabilité. L’extension du programme de volontariat national permettra une meilleure structuration des missions confiées aux jeunes, tandis que la digitalisation des services facilitera la gestion et le suivi efficace des parcours de nos jeunes bénéficiaires.

En 2023, après son adoption en Conseil des ministres, le projet de loi qui modifie la loi de 2019 sur le service civique a été entériné par les Chambres des députés et des sénateurs. Pourquoi une nouvelle loi, et quelles innovations contient-elle ?

La réforme de la loi de 2019 était essentielle pour renforcer l’efficacité du service civique. Parmi les innovations majeures, on note l’abaissement à 14 ans de l’âge d’éligibilité aux différents programmes, abaissement qui permet une sensibilisation plus précoce au civisme,

ainsi que la suppression de l’âge plafond de 35 ans, qui favorise l’inclusion de toutes les générations dans les activités de bénévolat. Le service civique s’ouvre également aux non-Ivoiriens, notamment pour la valorisation des volontariats international et de réciprocité. En outre, si, par principe, le service civique en Côte d’Ivoire est volontaire, il est possible dorénavant de le rendre obligatoire sous certaines conditions, notamment en cas de troubles à l’ordre public ou d’atteinte à la paix et à la cohésion nationale. Enfin, la nouvelle loi valorise l’attestation de service civique en tant que

document administratif exigible pour la constitution des dossiers lors des concours d'accès à la fonction publique.

Quels sont les enseignements de l'atelier bilan sur les activités de l'OSCN que vous avez présidé les 26 et 27 décembre 2024 ? En 2024, quelles ont été les avancées concrètes de votre Plan de travail annuel ?

L'atelier bilan des 26 et 27 décembre 2024 a permis d'évaluer les progrès de l'OSCN et de tirer des enseignements clés. On note une montée en puissance des dispositifs de formation et d'engagement civiques, avec un impact notable sur la jeunesse. Cependant, un besoin de renforcer l'accompagnement à l'insertion professionnelle a été identifié pour assurer un meilleur avenir aux jeunes stagiaires volontaires. L'optimisation de la gestion des ressources est également apparue comme une nécessité pour améliorer l'efficacité des actions menées. Une forte implication des parents des stagiaires dans le parcours de formation est indispensable. Quant aux avancées de 2024, elles ont notamment concerné l'augmentation du nombre de jeunes formés, l'élar-

gissement des partenariats avec le secteur privé et le lancement d'initiatives pilotes en milieu rural.

Comment appréciez-vous l'adoption par le gouvernement d'un décret qui met en œuvre une nouvelle gouvernance de l'OSCN ?

L'adoption du nouveau décret sur la gouvernance du service civique marque un tournant décisif. En privilégiant une gestion décentralisée et flexible, il permet une meilleure adaptation aux spécificités locales et une plus grande réactivité. Concrètement, cela signifie que les antennes régionales disposeront de plus d'autonomie pour piloter les initiatives et coordonner les actions de terrain. Cette réforme vient renforcer l'efficacité de l'OSCN en rapprochant davantage les dispositifs des bénéficiaires.

Quelle est la portée du projet de construction et d'équipement de nouveaux centres de service civique pour un coût estimatif de 21 milliards de FCFA, et quelles régions les abriteront ? En 2025, combien de jeunes pourront-ils y être accueillis ?

Le projet de construction et d'équipement de nouveaux centres, estimé à 21 milliards de FCFA, vise à renforcer la capacité d'accueil de l'OSCN. Plusieurs régions ont été retenues pour abriter ces infrastructures stratégiques, notamment le N'Zi, le Gontougo, le Tonkpi, San-Pédro, le Worodougou, l'Indénié-Djuablin, le Gôh et le District autonome de Yamoussoukro. À la mi-2025, les nouveaux centres d'Adzopé, Daloa et Korhogo ouvriront leurs portes pour accueillir plusieurs milliers de jeunes, offrant des infrastructures modernes dédiées à la formation civique et professionnelle.

Quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route en 2025 ?

En 2025, comme je l'évoquais, l'OSCN mettra l'accent sur l'accroissement de ses capacités d'accueil avec l'ouverture de nouveaux centres de service civique et le démarrage de la construction de 10 autres centres. En outre, le renforcement des actions en faveur de l'insertion professionnelle permettra de consolider les passerelles avec le monde du travail. L'élargissement du volontariat et du bénévolat se fera avec une meilleure structuration des programmes et des missions. Enfin, tenant compte du contexte électoral, la promotion d'une culture civique durable sera au cœur des actions à travers des campagnes de sensibilisation et des actions de proximité auprès des populations. Ces priorités s'inscrivent dans la dynamique de modernisation et de consolidation du service civique en Côte d'Ivoire, pour en faire un véritable levier d'insertion et de cohésion nationale.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



Amara Coulibaly,
directeur général de
l'Office du service
civique national.

OSCN

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE



DU 1^{ER} MAI AU 31 AOÛT 2025

CMU ZÉRO COTISATION

PENDANT 4 MOIS, JE NE COTISE PLUS LES 1000 FCFA

- PRISE EN CHARGE TOTALE ET GRATUITE EN ZONE RURALE
- JE PAYE SEULEMENT 30% POUR LES ACTES MÉDICAUX
- JE PAYE SEULEMENT 30% DU PRIX DES MÉDICAMENTS À LA PHARMACIE



La CMU, l'assurance santé de base en Côte d'Ivoire

LES CAPACITÉS DU RÉSEAU DE SOINS MODERNISÉES ET RENFORCÉES

Depuis 2018, plus de 1 200 milliards de FCFA ont été investis pour transformer le paysage sanitaire ivoirien. Plusieurs créations constituent des avancées engagées dans le domaine sanitaire, comme les trois établissements spécialisés que sont le CNRAO, IMENA et le Pôle gynéco-obstétrique et pédiatrique.

Ces sept dernières années, les autorités ivoiriennes ont lancé un programme robuste de réformes du système de santé. Ce sont en effet des investissements de plus de 1 200 milliards de FCFA (soit plus de 1,8 milliard d'euros) qui ont été consentis dans le but de moderniser les infrastructures sanitaires, d'étendre leur accessibilité et de garantir des soins de qualité à l'ensemble de la population tout en rapprochant la Côte d'Ivoire de la couverture sanitaire universelle. Et les efforts des autorités ont payé, puisqu'ils ont permis de transformer le paysage sanitaire ivoirien : le nombre d'établissements sanitaires de premier contact (ESPC), essentiels pour fournir des soins de base, est passé de 1 753 en 2011 à 2 650 en 2024, soit une augmentation de 51 %, et trois nouveaux hôpitaux généraux ont été construits à Adjamé, Danané et Méagui ainsi que cinq centres hospitaliers régionaux (CHR) à Aboisso, Adzopé, Bouaké, Man et San-Pedro. À Abidjan, trois autres établissements spécialisés ont été créés : le Centre national d'oncologie médicale et de radiothérapie Alassane Ouattara (CNRAO), l'Institut de médecine nucléaire d'Abidjan (IMENA) et le Pôle gynéco-obstétrique et pédiatrique du CHU Cocody. Ces créations et ces réformes ont été accompagnées d'une amélioration des capacités dans des domaines clés de la santé : l'équipement de 26 maternités pour les soins obstétricaux et néonataux d'urgence complète (SONUC) a été renforcé, le nombre de centres de dialyse est passé de trois en 2011 à quatorze en 2024, les antennes de transfusion sanguine ont doublé, passant de 14 à 32, etc. Elle se sont aussi répercutées sur plusieurs indicateurs de santé comme le taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié, qui a bondi de 59 % en 2012 à 84 % en 2021, marquant une nette amélioration de l'accès aux soins maternels et pédiatriques, tandis que la mortalité maternelle a baissé de 38 %, passant de 614 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2012 à 385 en 2021. La mortalité infantile chez

les enfants de moins de cinq ans a diminué de 31 % entre 2016 et 2021, passant de 96 à 74 décès pour 1 000 naissances vivantes.

Enfin, les efforts de lutte contre les maladies endémiques telles que le paludisme ont également porté leurs fruits : la mortalité liée à cette maladie a chuté de plus de 50 % entre 2017 et 2023, passant de 11 à 4,67 décès pour 100 000 habitants. Concernant le VIH, la prévalence a diminué de 51 % entre 2011 et 2023, passant à 1,82 %, et le nombre de décès liés au VIH est tombé de 30 700 en 2011 à 9 500 en 2023. **Louise Bibalou-Durand**

Des opportunités pour les entreprises étrangères du secteur de la santé

Les réformes ambitieuses du système de santé ivoirien entreprises par les autorités depuis 2018, soutenues par des investissements à hauteur de plus de 1,8 milliard d'euros, continuent d'offrir de nombreuses opportunités aux entreprises étrangères œuvrant dans le secteur de la santé. En effet, la Côte d'Ivoire offre un environnement favorable aux partenariats et aux investissements dans des domaines variés allant de l'équipement médical à la formation des professionnels de santé. La création des dix Pôles régionaux d'excellence santé (PRES) dotés d'infrastructures aux standards internationaux renforce l'attractivité de ce marché pour les entreprises souhaitant apporter des solutions de pointe.

Le gouvernement ivoirien, qui en est fortement conscient, cherche à collaborer avec des acteurs capables de soutenir ses objectifs de qualité et d'accessibilité. Dans ce contexte, les entreprises françaises, reconnues pour leur expertise, leur technologie et leur savoir-faire, sont bien positionnées pour contribuer au développement du système de santé ivoirien tout en répondant aux besoins d'un marché en pleine expansion. Que ce soit par la fourniture de matériel médical, la formation ou encore l'innovation technologique, il y a de nombreuses façons d'accompagner la Côte d'Ivoire dans sa démarche de couverture sanitaire universelle et de développement durable. **L.B.-D.**



Pierre Dimba, ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle.

« LA CÔTE D'IVOIRE JOUE UN RÔLE CLÉ POUR JUGULER LA FAIM SUR TOUT LE CONTINENT »

Pierre Dimba, ministre de la Santé, justifie l'augmentation de 19,5% du budget de son département, adopté à 764,7 milliards de FCFA en 2025, et précise aussi la nature de sa contribution à l'élection présidentielle d'octobre prochain.

En marge du 38^e sommet de l'UA à Addis-Abeba le 17 février dernier, des assises sur le thème « Des politiques à l'action » étaient consacrées à la lutte contre la malnutrition en Afrique. Face à ce fléau aux conséquences dévastatrices sur la santé humaine, quel est l'engagement de la Côte d'Ivoire afin d'obtenir des résultats probants ?

Pierre Dimba : Le leadership de la Côte d'Ivoire en matière de nutrition est symbolisé par l'engagement du président de la République de Côte d'Ivoire, S.E.M. Alassane Ouattara. Il faut rappeler que le chef de l'État a été désigné en qualité de champion de l'Union afri-

caine pour le suivi de la mise en œuvre de l'agenda 2063. Il a fini par convaincre l'ensemble des chefs d'État du continent d'adopter l'année 2022 comme Année de la nutrition de l'Union africaine sur le thème : « Renforcer la résilience nutritionnelle et la sécurité alimentaire sur le continent africain, renforcer les systèmes agroalimentaires et renforcer les systèmes de santé et de protection sociale pour l'accélération du développement du capital humain, social et économique ». Cet engagement a abouti en 2022 à l'organisation de la réunion de haut niveau sur l'Année de la nutrition avec les premiers responsables de l'action gouvernementale

des États membres de l'Union africaine assorti d'un d'appel à l'action dit « déclaration officielle d'Abidjan ». Ainsi, les États donnent leur accord pour inscrire la nutrition au titre des priorités dans la programmation et la budgétisation de l'action gouvernementale.

C'est dans ce contexte que la Côte d'Ivoire a également pris des mesures significatives de lutte contre la malnutrition, notamment à travers l'adoption du Plan national multisectoriel de nutrition (PNMN) 2024-2027. Ce plan vise à réduire la prévalence des retards de croissance, de la malnutrition aiguë et de l'anémie chez les femmes en âge de procréer, les femmes enceintes et les mères allaitantes. Le gouvernement ivoirien mise donc sur une approche dite multisectorielle impliquant toutes les parties prenantes – les ministères, les collectivités territoriales, les organisations non gouvernementales, les partenaires techniques et financiers et le secteur privé – afin d'assurer une mise en œuvre efficace et efficiente.

Pourquoi la Côte d'Ivoire et le Royaume du Lesotho ont-ils décidé de faire cause commune et de mener des actions concertées ?

La Côte d'Ivoire joue un rôle clé dans la mobilisation des ressources et des expertises africaines pour inverser la tendance de la faim et celle de la malnutrition sur tout le continent africain. Ainsi, le pays a accueilli des ateliers de consultation visant à identifier et promouvoir les bonnes pratiques des États africains afin d'éradiquer ce fléau. Soulignons que la Côte d'Ivoire et le Royaume du Lesotho ont décidé de mener des actions concertées contre la malnutrition en raison de défis communs et de la nécessité de partager des stratégies efficaces. Cette coopération s'inscrit dans une dynamique de solidarité africaine, où les pays unissent leurs efforts en faveur du renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Notons que cet engagement s'est traduit par une participation active au sommet Nutrition pour la croissance (N4G) qui s'est tenu en France, à Paris, les 27 et 28 mars dernier, dans le but de faire avancer plus efficacement la lutte contre la malnutrition à l'échelle mondiale. Les objectifs étaient de plusieurs ordres : placer la nutrition au centre de l'agenda du développement durable, faire de la lutte contre toutes les formes de malnutrition une cause universelle, assurer la continuité entre les sommets N4G et les engagements pris en faveur d'une bonne nutrition, et enfin maintenir un niveau élevé d'engagement politique et financier concernant la nutrition. Notre pays se félicite d'avoir été coorganisateur de cet événement.

En 2024, le Centre national de transfusion sanguine (CNTSCI) a atteint un taux de prélèvement sanguin équivalent à 1 % de la population du pays, soit 298 000 poches de sang, bien plus que les 158 000 recuei-

lies en 2021. Comment expliquer cette hausse, et quelles actions ont été déployées afin que les poches de sang collectées parviennent plus rapidement aux établissements de santé ?

La Côte d'Ivoire a fait beaucoup d'efforts sur la question de la politique du sang. En 2022, le président de la République S.E.M. Alassane Ouattara a pris d'importantes mesures destinées à transformer durablement le secteur de la transfusion sanguine : le budget de financement de l'activité transfusionnelle a été augmenté, permettant d'harmoniser le prix de cession du sang à 3 000 FCFA dans l'ensemble des établissements de santé, qu'ils soient publics ou privés . Nous avons également réhabilité les structures de transfusion pour offrir un meilleur accueil aux donneurs, renouvelé des équipements vétustes, acquis de nouveaux matériels de pointe, renforcé la traçabilité du sang et des transfusions de la collecte jusqu'à l'administration au patient via des applications informatiques conçues localement par le CNTSCI, étoffé le parc automobile et motocycliste afin d'assurer une plus grande présence des équipes sur le terrain, et enfin amélioré la distribution et la sécurisation des produits sanguins. Ces différentes actions ont permis, au fil des années, de restaurer la confiance des populations dans le système transfusionnel, tout en augmentant progressivement le nombre de prélèvements, jusqu'à atteindre l'autosuffisance nationale en produits sanguins.

En 2025, le budget de votre ministère a été adopté à 764,7 milliards de FCFA, avec une hausse significative de 19,5 % par rapport à 2024. Comment vont être réparties les dépenses de santé cette année, selon quelles priorités ?

Ce fonds servira à faire des investissements importants permettant de transformer en profondeur le système de santé. Des programmes structurés sont déclinés sur 3 axes pertinents : renforcer la gouvernance et le financement pour une gestion transparente et performante, étendre l'offre et améliorer l'accessibilité aux soins de qualité, et enfin promouvoir la prévention et intensifier la lutte contre les maladies en mettant un accent particulier sur la santé des plus vulnérables.

Ce programme de 2025 vise à moderniser les infrastructures hospitalières avec 50 nouveaux établissements sanitaires et 200 réhabilitations, à réduire la mortalité maternelle et infantile – une priorité absolue –, à généraliser la Couverture maladie universelle (CMU) avec 3 500 établissements conventionnés, et enfin à digitaliser des processus hospitaliers afin de renforcer la transparence et l'efficacité des soins.

Concernant ce quinquennat finissant, pouvez-vous résumer le bilan de vos actions dans la ► (suite p. 46)

► **répartition du personnel et les efforts consentis par votre département en termes de ressources humaines ?** L'effectif des ressources humaines du ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle s'élève à plus de 52 000 agents et constitue la colonne vertébrale du système de santé. Depuis 2011, ce sont plus de 22 000 agents médicaux et paramédicaux supplémentaires qui ont été recrutés pour renforcer la densité du personnel soignant dans notre pays. Afin de maintenir durablement ce résultat, nous sommes passés de 3 000 apprenants à plus de 10 000 en première année à l'INFAS, avec la création d'antennes dans la quasi-totalité des PRES: Korhogo, Agboville, Aboisso, Daloa et Abengourou, Man, San-Pedro et Bondoukou, etc. Nous avons procédé à une décentralisation de notre personnel avec 62 % du personnel dans les villes de l'intérieur et dans les villages, contre 38 % dans la région d'Abidjan. Plusieurs spécialistes ont été déployés à l'intérieur du pays depuis 2022, dont des professeurs

« Depuis 2011, ce sont plus de 22 000 agents médicaux et paramédicaux supplémentaires qui ont été recrutés.

de médecine de rang A affectés dans les hôpitaux de référence des PRES dans l'objectif d'accroître le pool de médecins spécialistes formés et d'assurer la formation continue du personnel. En 2025, nous avons mis en place un manuel de contrôle de gestion dévolu à une gestion plus efficiente des ressources publiques. Ce manuel vise à améliorer la performance, la qualité et la célérité des données de gestion, à optimiser les ressources, à rationaliser les coûts des prestations de service, à faciliter la communication interne en matière de gestion, à renforcer la transparence et la redevabilité, et afin à aider à la prise de décision.

Dans le même registre, peut-on avoir un aperçu des investissements réalisés en matière d'infrastructures sanitaires ces quatre dernières années ?

Le Programme hospitalier, lancé en 2018, est le plus vaste programme d'investissements jamais réalisé dans le domaine de la santé en Côte d'Ivoire, avec plus de 1 200 milliards de FCFA alloués à la construction, à la réhabilitation et à l'équipement d'hôpitaux et de structures spécialisées afin de garantir un accès équitable aux soins de qualité partout où l'on se trouve sur le territoire national. Six ans après son lancement, ce Programme est un franc succès. Aujourd'hui, dix Pôles régionaux d'excellence en santé (PRES) ont été installés pour assurer la mutualisation des ressources humaines et techniques, permettant à chaque habitant,

quelle que soit sa localisation, de bénéficier dans un rayon de 150 kilomètres de soins adéquats réalisés dans les meilleurs plateaux techniques par des médecins spécialistes. Ainsi, grâce à ces investissements, nous avons construit 900 Établissements sanitaires de premier contact (ESPC), installé 21 scanners et 11 IRM et édifié 5 nouveaux CHR, 2 nouveaux hôpitaux généraux et 2 établissements spécialisés. En 2024, dans le cadre de ce programme hospitalier, les chantiers se sont intensifiés à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, et d'importants acquis ont été enregistrés. Aujourd'hui, 80 % de la population vit à moins de 5 km d'un centre de santé.

Au-delà de vos fonctions de ministre, vous êtes aussi membre du directoire du RHDP et président du Conseil régional de l'Agnéby-Tiassa. À l'approche de la présidentielle d'octobre prochain, en votre qualité de coordonnateur régional du RHDP dans votre région, quelle va être votre contribution à cette bataille politique, sachant que le président Alassane Ouattara est fortement pressenti comme candidat ?

Vous savez, gérer l'entité chargée du développement de votre région natale est une grande responsabilité. Nous faisons d'énormes efforts pour aider nos parents. En tant que président du Conseil régional de l'Agnéby-Tiassa, membre du directoire et coordonnateur régional principal du RHDP, ma contribution à l'élection présidentielle d'octobre prochain s'inscrit dans une dynamique de mobilisation, de cohésion et de reconnaissance envers le président Alassane Ouattara. Notre région, l'Agnéby-Tiassa, a bénéficié sous la gouvernance du président Ouattara de plus de 287 milliards de FCFA d'investissements touchant des secteurs clés comme les infrastructures routières, l'eau potable, l'électricité, l'éducation et la santé. Ces réalisations tangibles ont transformé le quotidien de nos parents et renforcé notre engagement envers sa vision. À l'approche de cette échéance électorale, je m'engage à renforcer l'unité et la cohésion sociale au sein de notre région en mettant en avant les valeurs de paix et de solidarité prônées par le RHDP, ainsi qu'à mobiliser activement les structures locales du parti, notamment les coordinateurs et secrétaires, pour assurer une campagne efficace et inclusive et soutenir les initiatives des femmes et des jeunes en reconnaissant leur rôle essentiel dans le processus électoral et en les encourageant à participer activement. En somme, ma contribution vise à consolider les acquis, à promouvoir le vivre-ensemble et à assurer une victoire éclatante du président Alassane Ouattara dans l'Agnéby-Tiassa, en reconnaissance de son leadership et de son engagement envers notre région.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

1 364 811 EMPLOIS CRÉÉS EN 7 ANS

Malgré la baisse enregistrée en 2024, avec seulement 119 228 créations d'emplois, soit 17 % de moins qu'en 2023, la tendance globale sur les sept dernières années reste favorable. La moyenne mensuelle de créations d'emplois est passée de 7 420 en 2018 à 9 936 en 2024, avec un pic à 12 003 en 2023.

De manière globale, le marché de l'emploi formel en Côte d'Ivoire aura connu une trajectoire ascendante de 2018 à 2023, avant de subir un ralentissement significatif en 2024. En sept ans, selon les chiffres communiqués en début d'année par le ministère de l'Emploi et de la Protection sociale, le pays a enregistré 1 364 811 créations d'emplois : 1 165 410 pour le secteur privé et 199 401 pour le secteur public. Le ministère indique également qu'en 2023, la Côte d'Ivoire a franchi un seuil symbolique avec 144 034 emplois créés, un record depuis le début de la série. Cette performance s'explique certes par une forte dynamique dans les secteurs du commerce, du BTP et de l'industrie manufacturière, mais aussi par un regain de recrutements dans le public.

Cependant, en 2024, la tendance s'est inversée. Le pays n'a enregistré que 119 228 créations d'emplois, soit 17 % de moins que l'année précédente. Le secteur privé, avec 99 785 nouveaux inscrits à la Caisse nationale de Prévoyance sociale (CNPS), a accusé le coup (- 22 % par rapport à 2023). Quant au secteur public, il a malgré tout légèrement progressé (19 443 emplois, contre 15 260 en 2023), mais est resté structurellement en retrait. Les entreprises du commerce (30,1 % des emplois privés en décembre), du BTP (15,8 %) et de l'industrie (14,9 %) demeurent les principaux moteurs. En décembre 2024, le nombre d'employeurs actifs a chuté à 1 927, contre 2 163 en novembre (- 12,25 %), illustrant un climat plus tendu concernant le recrutement formel. Un repli encore plus marqué dans le secteur public au mois de décembre : 126 agents intégrés, contre 222 en novembre (- 43 %), concentrés à 91 % dans les ministères en charge de l'Administration territoriale et de la Défense.

Malgré la baisse de 2024, la tendance globale sur les sept dernières années reste favorable, sachant que la moyenne mensuelle de créations d'emplois est passée de 7 420 en 2018 à 9 936 en 2024, avec un pic à 12 003 en 2023. Enfin, citons le Programme jeunesse du gou-

vernement (PJ-GOUV) visant à renforcer l'insertion des jeunes et à améliorer leur employabilité pour un coût total de 1 118 milliards de FCFA (1,9 milliard de dollars) : lancé en 2023, il se poursuit jusqu'en 2025. L'État ivoirien prévoit d'ailleurs un investissement global de 350,2 milliards de FCFA (environ 606 millions de dollars) pour 2025 en vue de consolider les acquis et de poursuivre les projets de développement dans le cadre du PJ-GOUV .

Louise Bibalou-Durand

La Banque mondiale et l'AFD projettent de créer 8 millions d'emplois d'ici à 2030

Le 11 octobre 2024 à Abidjan, en marge du lancement du programme Choose Africa 2 destiné à promouvoir l'entrepreneuriat sur le continent africain, la Banque mondiale (BM) et l'Agence française de développement (AFD) ont fait part de leur engagement à soutenir la Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre de sa politique d'employabilité des jeunes. Les deux institutions se sont engagées à créer huit millions d'emplois de qualité d'ici à 2030.

Cet engagement a été salué par le gouvernement ivoirien, qui aspire à renforcer la formation technique et professionnelle pour mieux répondre aux besoins du marché du travail. Ainsi, Ajay Banga, président de la BM, a annoncé un appui de 250 millions dollars (près de 150 milliards de FCFA) pour soutenir ce projet, soulignant que les jeunes représentaient l'avenir de la Côte d'Ivoire. Rappelons que la Côte d'Ivoire avait déjà bénéficié d'un appui de 150 millions de dollars (environ 90 milliards de FCFA) dans le cadre du Projet emploi Jeune et développement des compétences (PEJEDEC). Ces initiatives s'inscrivent dans une synergie entre le secteur privé et les partenaires au développement pour adapter la formation aux besoins du marché.

Pour sa part l'AFD, par la voix de son directeur général Rémy Rioux, a également réaffirmé son soutien dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement (C2D) entre la France et la Côte d'Ivoire. Le dispositif sera mobilisé pour répondre aux besoins en compétences du pays.

L.B.-D.

RENFORCER LES CAPACITÉS DES MÉNAGES ET DES INDIVIDUS LES PLUS VULNÉRABLES

Ces 13 dernières années, plusieurs réformes issues notamment de la Stratégie nationale de Protection sociale (SNPS) ont permis d'assurer la stabilité financière des IPS (institutions de prévoyance sociale) telles que la CNPS, la CGRAE ou la CNAM.

Depuis 2012, la Côte d'Ivoire enregistre des avancées importantes dans le domaine de la protection sociale, notamment grâce aux réformes entreprises par les gouvernements successifs qui ont œuvré à rétablir avec succès la stabilité financière des IPS (Caisse nationale d'assurance maladie-CNAM, Caisse nationale de prévoyance sociale-CNPS, Caisse générale de retraite des agents de l'État-CGRAE, etc.) ainsi que la pérennité des régimes de sécurité sociale. Un des exemples les plus marquants de la réussite financière des IPS s'illustre à travers les performances exceptionnelles de la CNPS. Charles Denis Kouassi, son directeur général, rappelle qu'avant 2012, la branche retraite présentait entre les revenus et les dépenses un déséquilibre structurel qui fragilisait l'institution. Le déficit cumulé s'élevait en 2011 à 200 milliards de FCFA. Mais « avec le concours de l'État, des réformes paramétriques ont permis de rétablir l'équilibre et d'atteindre un solde technique positif de 18 milliards de FCFA en 2012, de 272 milliards en 2023 et de 297 milliards en 2024 ».

De plus, en vue de bâtir un système de protection

sociale qui renforce les capacités des ménages et des individus les plus vulnérables et qui aide les populations à mieux gérer les risques, le gouvernement ivoirien a adopté en 2014 une Stratégie nationale de protection sociale (SNPS) qui avait entre autres pour objectifs d'améliorer le niveau de vie des plus pauvres, de faciliter l'accès aux services sociaux de base, d'accompagner les groupes vulnérables dans la prévention des risques d'abus, de violences, d'exploitation, de discrimination et d'exclusion, et enfin d'atteindre progressivement des niveaux plus élevés de protection sociale avec le démarrage effectif tant attendu de la Couverture maladie universelle (CMU, lire notre article p.57).

Afin de renforcer encore l'action gouvernementale dans le domaine de la protection sociale et pour un impact encore plus rapide et visible, deux programmes sociaux du gouvernement dénommés PS-GOUV1 (2018-2020) et PS-GOUV2 (2022-2024) ont été institués et déployés avec succès dans les zones à forte vulnérabilité.

Louise Bibalou-Durand

Le modèle ivoirien de protection sociale inspire le Rwanda et la Guinée-Bissau

Doter le pays d'une protection sociale performante, c'est l'ambition poursuivie depuis plus d'une décennie par les autorités ivoiriennes, qui ont engagé plusieurs réformes pour atteindre cet objectif. Cette expérience, la Côte d'Ivoire l'a partagée le vendredi 27 juin dernier à Abidjan avec les délégations rwandaise et bissau-guinéenne lors d'un atelier. Une rencontre cofinancée par l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la France dans le but de promouvoir l'extension de la protection sociale en Afrique. « Cette coopération permet de capitaliser les expériences réussies ou non d'autres pays dans l'objectif d'assurer de meilleures conditions de vie à nos populations », a affirmé Ayeby Modeste, directeur de la Sécurité sociale au sein du ministère ivoirien de l'Emploi et de la Protection sociale, rappelant que son pays a élargi son système de sécurité sociale avec la mise en place de la Couverture maladie universelle (CMU), du Régime social des travailleurs indépendants (RSTI) et d'un dispositif complémentaire dédié aux fonctionnaires.

Cette coopération Sud-Sud, a précisé pour sa part Dramane Batchaby, expert en protection sociale à l'OIT, « permet aux pays de s'inspirer les uns des autres pour étendre la couverture sociale notamment à l'économie informelle ». Ajoutons que dans un élan tripartite, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Rwanda se sont engagés dans des réformes sociales ambitieuses sous l'égide de l'OIT, qui préconise une Afrique plus solidaire où l'échange d'expertises devient un catalyseur de progrès social. **L.-B.-D.**

NOTATION FINANCIÈRE CNPS 2024 - 2025



LA MARQUE DE L'EXCELLENCE !

« LA STABILITÉ FINANCIÈRE DE LA CNPS EST RECONNUE PAR SON TRIPLE A »

Avec 1 200 milliards de FCFA de réserves financières, la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) affiche des chiffres clés au vert, à l'image du poste recouvrement, qui a augmenté de 8 % par rapport à 2023 pour atteindre les 466 milliards de FCFA en 2024.

Quel est le bilan global de la CNPS sur l'exercice 2024 par rapport à 2023 ? Aux plans monétaire, financier, immobilier et foncier, comment sa rentabilité a-t-elle évolué et quel a été le niveau de recouvrement ?

Charles Denis Kouassi : La performance de la Caisse Nationale s'observe à travers plusieurs indicateurs, parmi lesquels le solde technique, qui traduit la couverture des prestations sociales par les cotisations. Avant 2012, la branche retraite présentait, entre les revenus et les dépenses, un déséquilibre structurel qui fragilisait l'institution. Le déficit cumulé s'élevait en 2011 à 200 milliards de FCFA. Nous avons donc entamé avec l'État de Côte d'Ivoire des réformes paramétriques qui ont permis de rétablir l'équilibre et d'atteindre un solde technique positif de 18 milliards de FCFA en 2012, de 272 milliards en 2023 et de 297 milliards en 2024. De plus, des efforts ont été engagés pour augmenter nos recouvrements et maintenir une couverture optimale des

« En 10 ans, notre portefeuille monétaire, financier, immobilier et foncier est passé de 156 à 1 438 milliards de FCFA. »

prestations. Les recouvrements ont augmenté de 8 %, soit 466 milliards de FCFA en 2024 par rapport à 2023, face à 210 milliards de prestations versées l'an passé. Nous avons assorti les réformes de 2012 d'une nouvelle stratégie d'investissements qui a généré des rendements solides : ils couvrent aujourd'hui 86 % de nos charges de fonctionnement, contre 31 % en 2010. En 10 ans, le portefeuille monétaire, financier, immobilier et foncier est passé de 156 à 1 438 milliards de FCFA en 2024,

soit une hausse de 14 % par rapport à 2023. Nous avons saisi des opportunités d'investissement dans des produits diversifiés comme les actions, les obligations d'État ainsi que les OPCVM de divers secteurs qui génèrent des intérêts et des dividendes significatifs. Dans l'application d'une politique prudente et avisée, nous nous sommes appuyés sur cette croissance financière pour renforcer de manière spectaculaire nos réserves, qui s'élèvent à 1 200 milliards de FCFA, gage de notre pérennité.

En tant qu'investisseur institutionnel ivoirien, on sait que votre portefeuille monétaire et financier est actuellement estimé à 748 milliards de FCFA. Quelles sont vos projections sur son évolution de 2025 à 2030 ?

En 2011, le portefeuille monétaire et financier était essentiellement composé de titres OPCVM et de dépôt à terme. Afin de faire fructifier les fonds pour garantir une sécurité financière dans la durée, nous avons fortement diversifié nos placements ces dernières années en investissant plusieurs milliards dans l'achat de produits du Trésor public ivoirien, dans des entreprises publiques telles que la BNI, la LONACI et la BICICI, dans le financement de projets d'infrastructures du gouvernement, dans

des entreprises privées d'une dizaine de secteurs ainsi que dans des fonds d'investissements et des institutions de microfinance qui accompagnent la croissance de PME et de jeunes entrepreneurs. Avec ces investissements judicieux qui contribuent à redynamiser l'économie ivoirienne, en 2024, notre portefeuille monétaire et financier s'élève à 1 143 milliards de FCFA, soit une augmentation de plus 1 000 % en 10 ans. Notre stratégie d'investissement ayant porté des fruits au-delà

Charles Denis Kouassi, directeur général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.



de nos attentes, nous entendons poursuivre dans cette voie et continuer de jouer notre rôle d'investisseur institutionnel avec l'objectif de générer des rendements qui nous permettent en plus de couvrir nos charges de fonctionnement de même qu'une partie de nos prestations, et d'étendre la couverture sociale grâce à la mise en place de nouveaux régimes pour le bien-être de nos concitoyens, démarche déjà entamée dans nos récents projets.

En 2024, la CNPS a vu maintenu son prestigieux triple A délivré par l'agence de notation Bloomfield, fait rare pour une caisse de prévoyance africaine. Pourquoi votre direction a-t-elle opté pour ce rating destiné en général aux fonds de pension américains, et quelle est son importance ?

En trois ans, nous sommes passés de la note AA à long terme obtenue en 2020 à la prestigieuse notation triple A de 2023 qui fait de la CNPS la première institution de

la CIPRES à obtenir la notation financière AAA d'une agence de renommée internationale. Cette notation a impulsé une vision novatrice du métier car il est tenu compte des spécificités des réalités socioéconomiques et des risques propres à notre continent. Le maintien de la notation AAA en 2024 renforce la confiance de nos partenaires financiers tout en témoignant du professionnalisme et de la culture d'excellence de l'ensemble des agents de la CNPS, à quoi s'ajoute la confiance que nous témoignent au quotidien l'État de Côte d'Ivoire, nos ministères de tutelle et notre conseil d'administration dans l'objectif premier de remplir nos engagements envers les assurés sociaux. Nous apparaissons ainsi aux niveaux national et international comme un exemple fiable de succès en matière de politique de gestion et de stratégie d'investissements pour les caisses de prévoyance africaines soucieuses de regagner un équilibre structurel en vue d'assurer le bien-être de leurs populations. En effet, les performances ►(suite p. 52)

► financières de la CNPS constituent un levier essentiel pour assurer des prestations de qualité et renforcer la confiance des assurés sociaux. Reconnue par la notation AAA, la stabilité financière de la CNPS est une réalité : elle permet à ce jour de payer et de revaloriser les prestations sociales en toute quiétude. Nous l'avons d'ailleurs démontré même au plus fort de la crise du Covid-19 face à des dépenses de prestations sociales qui n'ont pas cessé d'augmenter, atteignant les 210 milliards de FCFA en 2024, soit 77 % de croissance en 10 ans, dont 7 % de hausse par rapport à 2023.

Où en sont les chantiers importants pour la CNPS que sont la retraite logement, la retraite complémentaire au profit des salariés du privé et l'assurance chômage ? Le dynamisme de l'ascension financière de la CNPS a ouvert la voie en premier lieu à une série d'impressionnantes revalorisations des prestations sociales depuis 2014, touchant les pensions de retraite, les allocations familiales et les rentes d'accident du travail, et soulignant l'engagement de l'État de Côte d'Ivoire et de notre institution en faveur du bien-être des assurés sociaux. Ces performances financières permettent aujourd'hui

« Le contrat programme triennal 2025-2027 fonde la vision stratégique de la CNPS et précise nos engagements vis-à-vis de l'État. »

d'envisager de nouveaux projets visant à élargir la couverture sociale des assurés : la retraite logement pour aider à réduire un déficit de logement estimé dans notre pays à 600 000 unités par an, la retraite complémentaire pour augmenter le revenu des salariés du privé après la retraite, et enfin l'assurance chômage pour soutenir les assurés en quête d'emploi dans l'attente de leur réintégration professionnelle.

Les études pour la mise en place de la retraite logement et de l'assurance chômage débutées en 2023 se sont achevées fin 2024. Il nous faut maintenant valider leur mise en œuvre au conseil d'administration suivant les paramètres de succès établis par l'étude. Pour l'assurance chômage, les projets de textes ont été soumis pour adoption cette année 2025 après une première validation par le conseil d'administration. La validation de ces projets par l'État de Côte d'Ivoire initiera les activités opérationnelles pour leur mise en œuvre concrète.

Ne craignez vous pas que l'expansion progressive de la digitalisation et de l'intelligence artificielle (IA) ne réduise le nombre de travailleurs, donc le volume des cotisations perçues ?

Dans nos entreprises ou administrations publiques, le

recours à la digitalisation et à l'intelligence artificielle consiste à numériser des processus ou à utiliser des outils technologiques dans le but d'améliorer la prise de décision, la performance, la productivité ou le service aux clients. Elles apparaissent donc comme une aide aux travailleurs et non comme une menace. Pour sa part, la CNPS s'est appuyée sur la digitalisation et l'IA pour améliorer la performance de ses équipes et enrichir l'expérience des assurés sociaux et des employeurs, qui peuvent réaliser leurs démarches administratives ou accéder à des informations sans se déplacer. Pour cela, nous avons mis à leur disposition notre plateforme e-CNPS, différents points de contacts digitaux ou en encore le paiement électronique. Mais nos collaborateurs restent au cœur de notre activité pour assurer la créativité, l'amélioration des processus et le traitement optimal des demandes de nos partenaires sociaux ainsi que pour maintenir un relationnel de qualité basé sur leur expertise. De son côté, le gouvernement met en œuvre des initiatives visant à promouvoir l'inclusion numérique, à former les jeunes et à créer un vivier de talents dans les métiers du digital, en croissance dans le pays. Le volume des travailleurs devrait donc augmen-

ter et, par extension, les cotisations. Toutefois, en tant que dirigeant, nous devons reconnaître la crainte des salariés face aux changements induits par le digital ou l'IA. Le processus de transformation digitale représente l'opportunité pour les salariés d'améliorer leurs compétences afin de s'adapter au marché de demain. Nous l'avons compris et l'avons intégré à notre stratégie avec la mise en place d'un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences garant de la pérennisation des aptitudes acquises, du développement de celles requises par notre institution, du maintien de l'employabilité et de la venue de talents pouvant s'intégrer à notre culture d'entreprise. Par ailleurs, en cas de baisse des cotisations, la politique d'investissement menée par l'institution a généré d'importantes réserves encore appelées à augmenter et pouvant couvrir, au besoin, les charges de prestations le temps de mettre en place, si nécessaire, de nouvelles mesures structurelles.

Autre chantier pour la CNPS, la protection des travailleurs indépendants au titre du Régime social des travailleurs indépendants (RSTI). À quel type de protection de la part de la CNPS ce régime ouvre-t-il des droits et quelle stratégie comptez-vous déployer pour que les cotisations soient assurées ?

Le Régime social des travailleurs indépendants a été mis en place en 2019 en faveur de dix catégories socio-professionnelles : les exploitants agricoles,

les commerçants, les artisans, les transporteurs, les religieux et assimilés, les artistes et professionnels des médias, les libéraux et mandataires sociaux, les consultants, les exploitants miniers et enfin les sportifs. Les travailleurs indépendants, lorsqu'ils sont à jour de leurs cotisations, peuvent bénéficier de trois types de prestations : une indemnité journalière en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle, une indemnité journalière en cas de maternité et une pension en cas de départ à la retraite.

Dans le but d'accroître le nombre d'adhérents et l'inclusivité financière de notre économie, les actions de sensibilisation aux avantages du RSTI et les partenariats stratégiques ont été intensifiés. À fin décembre 2024, le régime compte 850 000 travailleurs indépendants (TI) enrôlés. Nous avons entamé plusieurs actions destinées à faciliter le paiement des cotisations sociales : le TI peut régler ses cotisations via les opérateurs de Mobile Money, ce qui simplifie grandement l'opération de paiement car il peut l'effectuer sans se rendre dans une agence. Nous lui offrons aussi un système de prélèvement automatique au niveau de sa banque ou de Cofina. Nos campagnes de communication, relayées à la télévision, à la radio, sur les affiches publicitaires, sur les réseaux sociaux et dans les marchés, ont pour finalité de maintenir une présence constante auprès des TI et de leur rappeler que ce régime inédit, fait sur mesure pour eux, leur garantit une couverture sociale dont ils bénéficient en s'assurant simplement d'être à jour de leurs cotisations. À cela s'ajoutent des campagnes dénommées RSTI Tour pendant lesquelles nos agents, à travers le pays, sillonnent les marchés et rencontrent les associations et les faïtières pour leur présenter le régime. Très bientôt, nos agents enrôleurs pourront initier cette culture du paiement des cotisations en assistant un TI dans son premier paiement à la suite de son enrôlement.

Votre institution a signé une convention de partenariat avec l'Association nationale des organisations professionnelles agricoles de Côte d'Ivoire (ANOPACI) le 23 janvier 2025 à Abidjan. Quelle est la portée de cet accord ? Par ailleurs, il serait également question de créer un fonds d'investissement pour les PME. Pouvez-vous nous en préciser les contours ?

Dans le cadre de la promotion du RSTI, l'une de nos stratégies consiste à réaliser des enrôlements de masse en nous adressant directement aux associations et aux faïtières afin d'étendre la couverture sociale aux 7 millions de travailleurs indépendants dans les meilleurs délais tout en optimisant les coûts liés aux campagnes d'enrôlement. La signature de la convention de partenariat avec l'ANOPACI constitue une étape importante dans notre stratégie car elle nous permet de booster l'enrôlement des exploitants agricoles, qui représentent

environ 46 % de la population des TI identifiés, soit un peu plus de 3 millions de personnes selon l'enquête nationale sur les travailleurs indépendants que nous avons réalisée en 2019. La gestion des TI par groupement nous permet aussi de mettre en place des processus de paiement automatisés des cotisations, plus fluides ou plus adaptés à la réalité de ces TI.

Concernant les PME, en 2024, nous avons pris le soin de réaliser une étude de faisabilité. L'analyse macroéconomique de la Côte d'Ivoire et le benchmarking international nous ont confortés dans notre projet de mise en place d'un fonds d'investissement. En tant qu'acteur majeur au service du développement social et économique dans notre pays, nous entamerons le projet de création du fonds d'investissements avec la volonté d'être un acteur national de financement au profit des PME et des champions locaux dans les secteurs stratégiques. Le défi principal est donc de financer les PME présentant de bonnes prévisions de croissance de même que des projets avec un impact social important.

Tous les 3 ans, vous signez un contrat programme clair et précis avec l'État de Côte d'Ivoire. Quelle est l'importance de ce programme triennal ?

La CNPS, en tant qu'acteur majeur de la protection sociale en Côte d'Ivoire, s'applique à instaurer une gestion qui découle des orientations données par le ministère de l'Emploi et de la Protection sociale via le contrat programme. Ce contrat programme triennal, en cours pour 2025-2027, fonde la vision stratégique de la CNPS et précise nos engagements vis-à-vis de l'État. De ce contrat programme vont donc découler les objectifs stratégiques de l'institution, qui eux-mêmes seront par la suite déclinés en facteurs clés de succès au niveau de chaque structure, puis au niveau de chaque agent. Cette déclinaison du contrat programme permet à chaque salarié, quel que soit son niveau hiérarchique, de savoir ce qui est attendu de lui, tout en lui laissant la latitude de faire preuve d'innovation lors de la mise en œuvre. L'atteinte des objectifs de notre institution n'étant possible que par le travail rigoureux de chacun de ses agents, nous avons jugé opportun de mettre en place un système de motivation du personnel pour maintenir la performance opérationnelle des agents tout en attirant de nouveaux talents. Par ailleurs, pour atteindre nos objectifs stratégiques et remplir nos engagements, nous lançons des projets d'envergure qui nécessitent un travail en synergie de nos directions, une excellente coordination des activités à mener et un accompagnement par des experts si besoin. C'est dans ce cadre, par exemple, qu'a été initié le projet du RSTI dans l'objectif d'étendre la couverture sociale, ou encore le projet de digitalisation de l'institution.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

RÉGIME SOCIAL

DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS



CNPS

IVOIRIEN DE LA DIASPORA

**ENRÔLE-TOI ET BÉNÉFICIE
D'UNE PENSION DE RETRAITE**

OÙ QUE TU SOIS!



LA CNPS, MAINTENANT C'EST POUR TOUT LE MONDE !



CONTACTS

01 BP 317 Abidjan 01 • Tél. : 27 20 25 20 50 • web : www.cnps.ci • e-mail : info.diaspora@cnps.ci



■ Couverture maladie universelle

LA CMU, L'UNE DES PLUS GRANDES RÉUSSITES SOCIALES DU PRÉSIDENT OUATTARA

Ayant dans son panier de soins plus de 170 pathologies et 900 spécialités de médicaments, la Couverture maladie universelle (CMU), dotée d'un budget annuel de 1 200 milliards de FCFA, est financée par les cotisations sociales, des apports de bailleurs de fonds ainsi que de l'État.

Le déploiement de la CMU, qui vise à garantir un accès équitable aux soins de toute la population ivoirienne, prend de l'ampleur dans le pays. À en croire Karim Bamba, directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie (IPS-CNAM), organisme en charge de la gestion de la CMU, plus de 19 millions de personnes ont été enrôlées à ce jour. Il faut également souligner que l'utilisation des services de santé couverts par cette assurance a augmenté de 75 %. En outre, pour dynamiser ce dispositif, 22 centres d'enrôlement et de production de cartes ont été ouverts, avec l'ajout de camions itinérants pour desservir les zones éloignées. Près de 4 000 agents ont aussi été recrutés pour optimiser la gestion et la distribution des cartes. De plus, des témoignages d'Ivoiriens plébiscitant le nouveau système de production *in situ* des cartes CMU dans les grandes villes du pays fleurissent ici et là. Différent de l'ancien système, le nouveau procédé permet à l'assuré de recevoir sa carte produite sur place et en sa présence selon une méthode simple d'identification. Cette innovation technique utilisée par le gouvernement afin d'accélérer la production des cartes figure parmi les nouveautés majeures destinées à favoriser l'accès de tous à la CMU. Il s'agit donc, nous l'évoquons, de la mise en place d'unités mobiles d'enrôlement et de production *in situ* des cartes CMU. Mise en service

depuis le 4 juin 2024, une flotte de 10 unités mobiles sillonne désormais le pays, permettant d'enrôler les populations directement sur leur lieu de vie et de leur remettre immédiatement leur carte CMU. Ainsi, villes, quartiers, marchés, gares routières, entreprises et villages ont été desservis, ce qui rapproche la CMU des bénéficiaires.

Rappelons que la CMU prend désormais en charge des spécialités médico-chirurgicales, des hospitalisations, des examens d'imagerie (échographies, radiographies, etc.) et des analyses biologiques. Les frais sont réduits grâce à un ticket modérateur (tiers payant) variant de 30 à 1 500 FCFA pour les consultations, selon les niveaux de soins. Actuellement, plus de 900 spécialités de médicaments sont distribuées et 170 pathologies couvertes, et environ 985 officines privées font partie du réseau de soins, dont plus de 400 ont signé une convention avec la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM). Depuis le lancement de la CMU en 2019, la liste des médicaments couverts, qui concernait surtout au début les antibiotiques et anti-diarrhéiques, a été élargie en 2023 aux maladies métaboliques comme le diabète et l'hypertension. Certains traitements particulièrement coûteux comme les chimiothérapies ne sont pas pris en charge, mais les autorités sanitaires se réjouissent de couvrir au moins 90 % du profil épidémiologique, avec plus de 170 pathologies et 900 spécialités de médicaments. Ce dispositif, doté d'un budget annuel de 1 200 milliards de FCFA, est financé par les cotisations sociales, les apports de bailleurs de fonds internationaux (dont la Banque mondiale), les contributions patronales ainsi qu'un apport de l'État ivoirien. Cependant, pour améliorer le programme CMU, plusieurs priorités sont à l'étude : l'augmentation du taux de cotisation, la disponibilité continue des médicaments, l'optimisation de la digitalisation des données de santé ou encore le renforcement de l'harmonisation des outils de suivi.

Louise Bibalou-Durand



« À CE JOUR, PLUS DE 19 MILLIONS DE PERSONNES ONT ÉTÉ ENRÔLÉES À LA CMU »

Karim Bamba, directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie (IPS-CNAM), rappelle les conditions et les modalités d'adhésion aux deux régimes d'assistance médicale. Il détaille aussi les spécificités du modèle mixte et solidaire ivoirien en matière de financement.

La CMU est un projet ambitieux porté par l'État ivoirien. Pouvez-vous rappeler ses objectifs principaux et la place de l'IPS-CNAM dans sa mise en œuvre ?

Karim Bamba : Comme nous le savons tous, la CMU a été instituée pour apporter une réponse appropriée à la précarité des conditions de vie des populations, et singulièrement aux difficultés d'accès aux soins de santé. En effet, soucieux des conditions de vie et d'existence de nos populations, le président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara, s'est engagé, dans son programme de gouvernement, à assurer l'accès de l'ensemble des populations résidant en Côte d'Ivoire à des soins de santé de qualité. La CMU est un système national obligatoire de couverture contre le risque maladie, dont l'objectif est d'assurer l'accès à des soins de santé de qualité à moindre coût à l'ensemble des populations résidant en Côte d'Ivoire, ivoiriennes et non ivoiriennes. La gestion des deux régimes de la CMU, d'une part un régime contributif dénommé Régime général de base (RGB) et financé par les cotisations des assurés qui vise la majorité de la population résidant en Côte d'Ivoire, d'autre part un régime non contributif dénommé Régime d'assistance médicale (RAM) qui vise les ménages économiquement faibles ou démunis et dans lequel l'État se substitue aux assurés pour le paiement des cotisations et de leur ticket modérateur, a été confiée à l'Institution de prévoyance sociale dénommée Caisse nationale d'assurance maladie (IPS-CNAM) créée par le décret n° 2014-395 du 25 juin 2014. Conformément aux missions qui nous sont assignées, la CNAM et ses partenaires œuvrent au quotidien pour la réussite de ce programme majeur de la politique sociale du gouvernement.

Le régime d'assistance médicale vise à couvrir les ménages à faibles revenus. Quelles sont les modalités d'accès à ce régime ?

La CMU a deux régimes. Le premier est le régime contributif, accessible à tous, moyennant une cotisation mensuelle de 1 000 FCFA. Le second, dont on parle moins souvent mais qui revêt une importance capitale, est le Régime d'assistance médicale (RAM). Il concerne les personnes économiquement faibles, qui bénéficient d'une prise en charge à 100 % par l'État, qui se substitue à elles pour le paiement des cotisations et du ticket modérateur. À ce jour, nous avons identifié une population d'environ 1,5 million de personnes indigentes, dont 60 % sont déjà enrôlées à la CMU. L'effort de sensibilisation se poursuit activement afin d'atteindre l'ensemble de cette population cible. Identifier cette population n'est pas une tâche aisée. C'est pourquoi, entre 2017 et 2019, nous avons élaboré, avec l'appui de la Banque mondiale,

« Certains aspects de notre modèle peuvent inspirer d'autres pays africains. »

une méthode d'identification par score proxy appelée PMT (Proxy Means Test). Cette méthode repose sur des indicateurs socio-économiques permettant d'évaluer les conditions de vie des individus. Lorsqu'une personne ne dispose pas d'un certain nombre de biens ou de services essentiels, elle se voit attribuer un score qui permet de la classer parmi les plus démunis. En complément du PMT, une validation communautaire est également mise en œuvre. Cette approche consiste à soumettre les individus identifiés comme pauvres à l'appréciation de leur communauté. Il peut arriver que certains obtiennent un score les classant comme indigents, alors que la réalité observée localement ne le confirme pas. Ce double filtrage permet de garantir l'équité et la transparence du processus. Une troisième voie d'identification existe également : la déclaration spontanée. Toute personne qui estime être en situation

d'indigence peut se faire connaître. Elle fera ensuite l'objet d'une enquête sociale menée par nos services afin de valider ou non son éligibilité. Ce processus est en constante évolution, et notre ambition est de couvrir l'ensemble du territoire national pour assurer que personne ne soit laissé pour compte.

Quels aspects de gouvernance, de financement ou d'enrôlement la Côte d'Ivoire pourrait-elle partager avec d'autres pays africains ?

La Côte d'Ivoire a franchi des étapes importantes dans la mise en œuvre de la CMU, et certains aspects de notre modèle peuvent aujourd'hui inspirer d'autres pays africains, tant en matière de gouvernance et de financement que de stratégie d'enrôlement. Sur le plan de la gouvernance, nous avons opté pour un modèle centralisé, avec la CNAM comme cheville ouvrière de la mise en œuvre de la CMU, dotée d'un mandat clair et d'une autonomie administrative et financière. Cette structuration nous permet de piloter de manière cohérente les différentes composantes du système : identification, affiliation, recouvrement des cotisations, contractualisation avec les prestataires, remboursement, etc. De plus, nous avons mis en place une coordination intersectorielle avec les ministères sectoriels concernés, ce qui garantit une approche intégrée des politiques sociales et sanitaires.

En matière de financement, la Côte d'Ivoire a opté pour un modèle mixte et solidaire. L'État prend en charge l'intégralité des cotisations et du ticket modérateur des populations les plus vulnérables. Pour les travailleurs du secteur formel, les cotisations, prélevées à la source, sont réparties entre l'employeur et le salarié, conformément au principe de solidarité contributive. S'agissant du secteur informel, le paiement des cotisations peut se faire en espèces ou par Mobile Money. Toutefois, l'enjeu majeur reste l'identification de mécanismes de recouvrement pérennes. À cet égard, l'exemple ivoirien de la prise en charge des cotisations des producteurs de café et de cacao par le Conseil café-cacao constitue une piste particulièrement prometteuse déjà en cours d'exécution. Par ailleurs, la loi portant institution de la CMU prévoit également la possibilité de recourir à des ressources parafiscales pour financer le système. Ce levier, bien que prévu par le cadre légal, n'a pas encore été activé à ce jour en Côte d'Ivoire. S'agissant de l'enrôlement, nos capacités opérationnelles ont été fortement renforcées grâce à l'acquisition de



plusieurs milliers de kits biométriques, de camions mobiles et d'équipements dédiés à la production instantanée des cartes CMU (production *in situ*). Ces unités mobiles offrent l'avantage d'un enrôlement et d'une remise immédiate de la carte sur le terrain, ce qui facilite considérablement l'accès au dispositif. À ce jour, plus de 19 millions de personnes ont été enrôlées, ce qui constitue une avancée significative vers l'objectif de couverture totale de la population. Ce vaste déploiement repose sur un maillage territorial précis, élaboré en étroite collaboration avec les autorités locales, les leaders communautaires et les structures sanitaires de proximité.

En somme, l'expérience ivoirienne repose sur une volonté politique forte, un leadership institutionnel clair, une approche progressive mais structurée, et un souci constant d'équité et de soutenabilité. C'est cette combinaison que nous pouvons partager avec les pays frères du continent, dans une logique de coopération Sud-Sud et d'apprentissage mutuel.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« VERS UNE PROTECTION SOCIALE PLUS INNOVANTE ET INCLUSIVE EN 2025 »

Abdrahamane Tiémoko Berté, directeur général de l’Institut de prévoyance sociale – Caisse générale de retraite des agents de l’État (IPS-CGRAE), donne un aperçu des projets phares de l’institution en 2025. Parmi eux, la consolidation du régime complémentaire par capitalisation et le déploiement d’agences digitales.

L’année 2024 a été marquée par une mesure emblématique annoncée par le président de la République en personne. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Abdrahamane Tiémoko Berté : Effectivement, l’année 2024 a marqué un tournant majeur dans l’histoire de la protection sociale en Côte d’Ivoire. À la veille de la célébration du 64^e anniversaire de l’indépendance, un signal fort a été donné en direction des retraités du secteur public, longtemps perçus comme les grands oubliés du progrès social. Dans un geste empreint de reconnaissance et de justice, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, président de la République, a annoncé une mesure emblématique : l’instauration d’une prime annuelle spéciale pour les fonctionnaires et agents de l’État à la retraite. Cette décision inédite, saluée par l’ensemble de la population, traduit une volonté affirmée de valoriser ceux qui ont servi la Nation avec loyauté et abnégation.

Au-delà de son impact financier immédiat, cette initiative traduit une volonté forte du chef de l’État de renforcer la justice sociale et d’améliorer les conditions de vie des retraités, souvent confrontés à des défis socio-économiques. L’IPS-CGRAE, fidèle à sa mission, s’est mobilisée avec diligence pour assurer

« Une prime annuelle spéciale a été instaurée pour les fonctionnaires et agents de l’État à la retraite. »

une mise en œuvre rapide et efficace de cette directive présidentielle, démontrant ainsi la robustesse de notre système de gestion des prestations sociales et notre engagement constant à garantir le bien-être de nos assurés. Cette mesure inédite vient non seulement soulager les retraités, mais elle symbolise également une dynamique nouvelle dans la consolidation des droits sociaux en



Abdrahamane Tiémoko Berté,
directeur général de l’Institut de prévoyance
sociale – Caisse générale de retraite des agents
de l’État (IPS-CGRAE).

Côte d'Ivoire, illustrant ainsi l'engagement des autorités à bâtir une société plus équitable et solidaire.

Quelles avancées institutionnelles majeures l'IPS-CGRAE a-t-elle enregistrées en 2024 ?

L'année 2024 a été jalonnée de progrès significatifs qui témoignent de notre engagement à renforcer la protection sociale et à moderniser nos services. Sur le plan de l'amélioration continue aux fins de garantir la satisfaction permanente de nos assurés, nous avons franchi un cap majeur avec le renouvellement, pour la troisième fois consécutive, de notre certification ISO 9001, version 2015. Cette distinction n'est pas qu'un simple label: elle reflète notre exigence constante en matière d'efficacité, de rigueur et de bienveillance envers nos assurés. Elle atteste également de la solidité de nos processus et de notre volonté de hisser l'IPS-

«En 2024, nous avons inauguré notre treizième agence à Odienné, car la proximité avec nos assurés est une priorité stratégique.»

CGRAE au rang des références en matière de gestion des retraites et de protection sociale. En parallèle, nous avons intensifié notre coopération internationale, un levier essentiel pour l'innovation et le partage des meilleures pratiques. Un moment fort de cette dynamique a été l'organisation, en collaboration avec l'Association internationale de la Sécurité sociale (AISS), d'un séminaire technique d'envergure dédié à l'optimisation de la conformité et de la sécurité des cotisations sociales. Cet événement a permis d'échanger des expertises de haut niveau et d'enrichir nos stratégies pour assurer une gestion encore plus efficace des contributions sociales. Dans le même esprit, nous avons consolidé nos partenariats avec des institutions de premier plan telles que la Caisse marocaine des retraites (CMR), et renforcé nos échanges avec les caisses de retraite de plusieurs pays frères: Burkina Faso, Sénégal, Gabon, Madagascar, Tchad. Ces collaborations ont été l'occasion d'envisager de nouvelles perspectives, d'adopter des pratiques innovantes et d'accroître notre capacité à offrir des services toujours plus adaptés aux attentes de nos assurés. L'année 2024 a donc été marquée par des avancées majeures, tant sur le plan de la qualité que de la coopération stratégique, nous permettant de bâtir une institution plus performante, plus résiliente et résolument tournée vers l'avenir.

Sur le volet spécifique de la proximité avec les assurés, quelle amélioration particulière a été opérée en 2024 ? L'amélioration de la proximité avec nos assurés est

une priorité stratégique pour l'IPS-CGRAE, car nous sommes convaincus qu'un service de qualité passe avant tout par une accessibilité optimale. C'est dans cette dynamique que nous avons poursuivi notre politique de déconcentration en inaugurant en 2024 notre treizième agence à Odienné, capitale du District du Denguélé. Cette ouverture marque une avancée majeure pour les assurés de cette région, qui bénéficient désormais d'un accès direct et simplifié à l'ensemble de nos services, sans avoir à parcourir de longues distances vers nos agences de Man ou de Korhogo. Ce développement s'inscrit dans notre ambition d'assurer une couverture territoriale plus équilibrée, en réduisant les contraintes géographiques et en rapprochant l'administration des bénéficiaires, notamment dans les zones les plus éloignées des grands centres urbains. Au-delà de l'amélioration du confort et de la rapidité des démarches, cette politique de proximité a un impact social et économique fort. Elle permet d'accroître la réactivité dans le traitement des demandes, d'améliorer la qualité de l'accompagnement des assurés et de renforcer la confiance envers notre institution. Elle témoigne également de notre volonté de garantir une égalité d'accès aux prestations pour tous les retraités et ayants droit, quel que soit leur lieu de résidence. Et notre engagement ne s'arrête pas là. Nous continuerons d'étendre notre réseau et d'explorer des solutions innovantes, telles que les agences digitales, pour rendre nos services encore plus accessibles et adaptés aux besoins évolutifs de nos assurés.

Quels sont les projets phares de l'IPS-CGRAE pour l'année 2025 ?

L'année 2025 s'annonce comme une étape clé dans notre engagement à offrir des services toujours plus modernes, accessibles et adaptés aux besoins de nos assurés. Face aux attentes grandissantes en matière de protection sociale et d'accompagnement, nous avons conçu un plan d'action ambitieux, structuré autour de plusieurs projets majeurs visant à améliorer la qualité de vie des bénéficiaires et à renforcer l'efficacité de notre institution. En priorité, nous allons consolider le régime complémentaire par capitalisation dénommé La Complémentaire. Ce dispositif constitue un levier stratégique pour garantir aux fonctionnaires et agents de l'État une retraite plus confortable. Il leur permet de constituer, tout au long de leur carrière, un complément de revenu à leur pension de base. Grâce à une gestion dynamique et performante des fonds, La Complémentaire s'inscrit pleinement dans notre vision d'une sécurité financière durable pour nos assurés, ►(suite p. 60)



La treizième agence de l'IPS-CGRAE située à Odienné, capitale du District du Denguélé, a été inaugurée en 2024.

► en leur garantissant un niveau de vie plus décent et stable après leur départ à la retraite.

Parallèlement, nous poursuivrons nos travaux pour la mise en place de la branche des accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP), un dispositif essentiel qui vient combler un vide dans la couverture sociale du secteur public. Ce projet vise à assurer aux fonctionnaires une prise en charge adéquate en cas d'accidents ou de pathologies liées à leur activité professionnelle. Il marque une avancée significative en matière de justice sociale et de protection des travailleurs, en fournissant un accompagnement médical et financier à la hauteur des enjeux.

Dans la dynamique de transformation numérique, l'un des projets les plus novateurs concernera le déploiement d'agences digitales. Cette initiative stratégique vise à rapprocher davantage nos services des assurés, notamment ceux vivant dans des zones éloignées de nos agences physiques. Grâce à ces plates-formes, les bénéficiaires pourront effectuer leurs démarches en ligne, accéder à leurs informations personnelles et bénéficier d'un accompagnement à distance, limitant ainsi les contraintes liées aux déplacements et aux délais de traitement. Il s'agit là d'une avancée déterminante vers une administration plus réactive, inclusive et centrée sur l'utilisateur.

Enfin, nous approfondirons les travaux préparatoires à la mise en œuvre d'un programme d'assurance épargne logement conçu comme une réponse concrète à l'aspiration légitime de nos assurés à accéder à la propriété. Ce mécanisme leur offrira la possibilité de se constituer un capital destiné à l'acquisition d'un logement. À travers ce projet, nous entendons participer plus activement à l'amélioration de la stabilité de vie des retraités et futurs retraités, tout en encourageant leur autonomie financière.

Chacune de ces initiatives répond à une nécessité impérieuse : moderniser notre système de protection

sociale, garantir une meilleure inclusion des assurés et renforcer leur sécurité socio-économique. Avec ces projets, l'IPS-CGRAE réaffirme son rôle de pilier de la solidarité nationale en œuvrant pour le bien-être et la dignité de ceux qui ont servi la Nation.

Un mot pour conclure cette interview ?

L'IPS-CGRAE demeure fermement engagée à servir avec rigueur, efficacité et innovation pour répondre aux attentes légitimes des fonctionnaires et agents de l'État en matière de prévoyance sociale. L'année 2025 sera placée sous le signe du progrès et de l'excellence, avec des projets structurants qui renforceront notre rôle en tant que pilier de la protection sociale en Côte d'Ivoire. Si nous avons pu accomplir de grandes avancées et projeter des initiatives ambitieuses, c'est grâce à la vision éclairée et à l'engagement indéfectible de Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, président de la République. Son attachement profond à la justice sociale et à l'amélioration des conditions de vie des fonctionnaires et agents de l'État à la retraite constitue une source d'inspiration constante et le moteur de notre engagement pour notre institution. Nous lui rendons un hommage appuyé pour son leadership et son action déterminante en faveur du bien-être des retraités. Notre gratitude va également à notre ministre de Tutelle, dont les orientations stratégiques nous guident vers une performance accrue, ainsi qu'à notre conseil d'administration, qui veille avec un rigueur exemplaire à la bonne gouvernance et au développement de l'IPS-CGRAE. Enfin, je tiens à saluer l'implication remarquable de l'ensemble de nos équipes, dont le professionnalisme et le dévouement permettent chaque jour de concrétiser notre ambition d'excellence. Grâce à leur engagement, nous continuerons de bâtir une institution moderne, accessible et toujours plus proche de ses assurés.

Propos recueillis par Paul de Manfred



INSTITUTION DE PREVOYANCE SOCIALE
CGRAE
CAISSE GÉNÉRALE DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ÉTAT
REGIE PAR LA LOI N° 99-476 DU 2 AOÛT 1999
CRÉÉE PAR LE DÉCRET N° 2012-367 DU 18 AVRIL 2012



Certification renouvelée, satisfaction pleinement assurée

A travers le troisième renouvellement consécutif de son certificat ISO 9001 version 2015 l'IPS-CGRAE confirme son ferme engagement pour la qualité de service et la satisfaction absolue de ses bénéficiaires

L'IPS-CGRAE pour Vous, avec Vous, la Retraite, la Vie.

ABIDJAN ADHÈRE À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR L'EAU

L'adhésion de la Côte d'Ivoire à la Convention de l'ONU sur l'eau est jugée comme une « étape importante pour le multilatéralisme » par le ministre ivoirien de l'Eau et des Forêts Laurent Tchagba. Du côté de la CEE-ONU, l'on considère que cela va consolider la forte dynamique de coopération dans le domaine de l'eau sur le continent.

Face à l'augmentation du stress hydrique et aux effets du changement climatique sur les ressources en eau qu'elle partage avec ses voisins, la Côte d'Ivoire a adhéré à la Convention des Nations unies sur l'eau, devenant ainsi le 53^e État de cette convention et le 10^e pays africain à adhérer à ce traité visant à améliorer la gestion commune de l'eau par-delà les frontières. Selon la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU), cette adhésion consolide la forte dynamique de coopération dans le domaine de l'eau en Afrique, où plus de 90 % des ressources en eau se trouvent dans 63 bassins partagés par deux pays ou plus. « *L'adhésion de la Côte d'Ivoire est une étape importante pour le multilatéralisme et réaffirme le rôle de la Convention des Nations unies sur l'eau en tant qu'outil de soutien à la coopération dans le domaine de l'eau pour la paix, le développement durable et l'adaptation au changement climatique à travers les frontières* », a déclaré dans un communiqué Tatiana Molcean, secrétaire exécutive de la CEE-ONU.

La Côte d'Ivoire, 9^e économie d'Afrique, partage avec ses voisins le Ghana, le Burkina Faso, le Mali, la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone huit bassins fluviaux transfrontaliers : Volta noire, Bia, Tanoé, Comoé, Niger, Sassandra, Cavally et Nuon. Répondre aux besoins en eau d'une population de quelque 30 millions d'habitants qui croît de 2,5 % par an représente un défi de taille. On sait que ses ressources en eau sont menacées par l'urbanisation et les effets du changement climatique, notamment la sécheresse et les inondations, tandis que la qualité de l'eau se détériore en raison de la pollution due aux déchets agricoles et industriels, à l'orpaillage illégal et aux eaux usées non traitées. Les ressources en eau sont également inégalement réparties dans le pays, avec des zones de stress hydrique dans le Nord et le Nord-Est.

« *L'adhésion de la Côte d'Ivoire à la Convention des Nations unies sur l'eau favorisera les relations avec les pays avec lesquels nous partageons des ressources en eau* », a affirmé le ministre ivoirien des Eaux et des Forêts Laurent Tchagba. Ajoutons que le dernier rapport sur l'indicateur des Objectifs de développement durable (ODD) en Côte d'Ivoire précise que seuls 25 % de la zone du bassin transfrontalier sont couverts par des accords opérationnels. Aucun aquifère transfrontalier partagé par le pays n'est couvert par des accords opérationnels.

L.B.-D. (avec le service de presse CEE-ONU)

Relever les défis de l'eau en Afrique

Depuis la signature en 1992 à Helsinki (Finlande) par les États membres des Nations unies de cette convention internationale sur l'eau entrée en vigueur en 1996, le Tchad, le Sénégal, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Togo et le Cameroun ont été les premières nations africaines à y adhérer avant d'être rejointes par cinq pays en 2023 : le Nigeria, la Namibie et la Gambie, en plus de l'Iraq et du Panama, devenus les premiers pays dans leurs régions respectives.

Quatre des plus grandes économies d'Afrique de l'Ouest – Nigeria, Ghana, Sénégal et Côte d'Ivoire – font désormais partie de cette Convention de l'ONU sur l'eau. Son secrétaire espère que la 10^e session de cette institution, qui se tiendra à Ljubljana, en Slovénie, du 23 au 25 octobre prochain, enregistrera l'entrée d'autres pays africains.

Selon la Banque africaine de développement, une personne sur trois en Afrique est actuellement confrontée à l'insécurité en matière d'eau, seuls 58 % des Africains ayant accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité. Cependant, l'eau possède également un énorme potentiel de transformation si l'on considère que moins de 5 % des terres cultivées sont irriguées aujourd'hui, et que seulement 10 % du potentiel hydroélectrique de l'Afrique est utilisé.

L.B.-D.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Office National de l'Eau Potable (ONEP) est une société d'État au capital social de 150 000 000 de francs CFA, créée par le décret n°2006-274 du 23 août 2006, régie par l'ensemble des dispositions applicables au traité de l'OHADA et la loi n°2020-626 du 14 août 2020 portant définition et organisation des sociétés d'État.

L'ONEP a pour but d'apporter à l'État et aux collectivités territoriales son assistance en vue d'assurer l'accès à l'eau potable à l'ensemble de la population.

L'ONEP est placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, la tutelle financière du Ministère du Patrimoine du Portefeuille de l'État et des Entreprises Publiques.

QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

L'ONEP a pour entre autres missions :

- La planification de l'offre et de la demande en matière d'eau potable ;
- La maîtrise d'ouvrage déléguée ou la maîtrise d'œuvre des investissements pour la réalisation, l'exécution, le renforcement et le renouvellement des infrastructures d'alimentation en eau potable ;
- La gestion du patrimoine public et privé de l'État dans le secteur de l'eau potable ;
- Le contrôle, la protection et la surveillance des ressources en eau susceptibles de servir à la production d'eau potable ;
- La défense des intérêts des usagers du service public d'eau potable.

QUELS SONT NOS OBJECTIFS ?

- Accroître la production d'eau potable pour résorber les déficits de production et satisfaire la demande future dans les villes de l'intérieur et dans le District autonome d'Abidjan ;
- Promouvoir l'alimentation en eau potable en fournissant une assistance pour le suivi, la gestion et la maintenance des ouvrages d'hydraulique humaine ;
- Sensibiliser les usagers au changement de comportements pour une utilisation rationnelle de l'eau potable.

L'ONEP EN CHIFFRES

EN MILIEU URBAIN

- Stations de traitement
751 en 2024 contre **727** en 2023
- Châteaux d'eau
872 en 2024 contre **686** en 2023
- Forages
1166 en 2024 contre **1150** en 2023

EN MILIEU RURAL

- Hydrauliques villageoises
18444 en 2024 contre **24110** en 2023
- Hydrauliques villageoises améliorées
480 en 2024 contre **479** en 2023
- Pompes solaires
1055 en 2024 contre **705** en 2023



« L’ONEP, UN ACTEUR CLÉ DU SECTEUR DE L’EAU POTABLE AU PLAN INTERNATIONAL »

Ibrahiman Berté, directeur général de l’Office national de l’eau potable (ONEP), se félicite du bilan de 2024 qui a vu l’exécution de plusieurs travaux sur tout le territoire. Parmi ses priorités de 2025 figurent la transformation de l’ONEP en société de patrimoine et la réduction significative du taux de gaspillage de l’eau potable.

Comment a évolué le bilan d’activités de l’ONEP sur l’exercice 2024 par rapport à 2023 ?

Ibrahiman Berté : L’exercice 2024, comparé à celui de 2023, a été satisfaisant à divers niveaux. En effet, l’ONEP a exécuté plusieurs travaux répartis sur toute l’étendue du territoire national. Ainsi, l’Office a réalisé 24 stations de traitement d’eau potable, 186 châteaux d’eau, 328 forages équipés de pompes d’hydraulique villageoise (PHV), 350 forages équipés de pompes solaires, 1 système d’hydraulique villageoise améliorée et 186 forages. Ce bilan à l’actif de l’année 2024 doit être amélioré en 2025 au regard des besoins en eau potable exprimés par les populations.

Monsieur Tiémoko Meyliet Koné, le vice-président ivoirien, a procédé le 25 janvier dernier à l’inauguration du système d’alimentation en eau potable de Dabakala. Quel a été le coût de cette infrastructure et quelles sont ses caractéristiques et ses capacités ?

En attendant le vaste projet d’alimentation en eau potable des 12 villes dont fait partie la ville de Dabakala qui sera alimentée à partir de Katiola, le gouvernement

«Le projet de forages équipés de kits solaires impactera 4 millions de personnes pour un coût total de 134,653 milliards de FCFA.»

a bien voulu sécuriser l’alimentation en eau de cette ville par un financement sur le Trésor de Côte d’Ivoire. Ces travaux, inaugurés par Monsieur Tiémoko Meyliet Koné, ont coûté 1,5 milliard de FCFA. Ils ont consisté en un renouvellement des pompes d’eau brute, en la construction et l’équipement d’une salle de reprise, en l’aménagement de la bache de stockage d’eau traitée de 100 m³, en la construction et l’équipement d’un nouveau château d’eau de 200 m³ à 15 m de hauteur,

en la fourniture et la pose de 6,6 km de conduite en PVC pour le transfert de l’eau, et enfin en la pose d’un réseau de distribution en PVC long de 8 km. Cette infrastructure a une capacité de production journalière qui est passée de 880 à 3 880 m³/jour, et qui va impacter une population estimée à environ 15 000 habitants jusqu’en 2028.

Quelles sont les réalisations hydrauliques marquantes du quinquennat qui s’achève en 2025 ?

Les réalisations hydrauliques marquantes du quinquennat du président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara, sont nombreuses : le Programme social du gouvernement (PSGouv), qui a consisté à réparer 15 527 pompes manuelles, à remplacer 3 503 PMH, à maintenir 18 424 PMH en état de fonctionnement et à former 80 artisans réparateurs ainsi que le Projet de renforcement en eau potable en milieu urbain (PREMU) phases 1 et 2 qui a impacté plus de 3 millions d’habitants avec la réalisation de plus de 10 châteaux d’eau dans plusieurs villes. Outre ces acquis, citons la mise en œuvre du Programme d’urgence hydraulique urbaine (PUHU) et du Programme national hydraulique (PNH) visant à accroître le taux d’accès à l’eau potable des populations vivant en milieu rural réparties dans 23 régions et 2 districts, qui a une portée significative. Le financement du PUHU et du PNH a coûté respectivement 36 et 10 milliards

de FCFA. Je ne passerai pas sous silence deux autres projets tout aussi importants que les précédemment cités. Il s’agit, d’une part, du projet de réalisation de 1 000 forages équipés de pompes solaires, de fourniture et d’installation d’unités d’alimentation en eau potable dans diverses localités de la Côte d’Ivoire qui impactera 4 millions de personnes pour un coût total de 131 milliards de FCFA. Il permettra de réaliser 1 000 forages équipés de pompes solaires, d’exécuter

645 km de canalisations dans 165 localités et de résorber le déficit de production dans 165 localités; et d'autre part, le Projet d'appui à la sécurité de l'eau et à l'assainissement (PASEA) qui couvre onze régions et impactera près de 2 millions de personnes. Tous ces projets réalisés et en cours de réalisation émaillent ce quinquennat.

En février 2025, vous avez conduit une délégation de l'ONEP en Ouganda pour une rencontre avec des professionnels et décideurs du secteur de l'eau et de l'assainissement. Quelles ont été les solutions innovantes à l'ordre du jour ?

Le rendez-vous d'Ouganda nous a donné l'occasion de positionner l'ONEP comme un acteur clé du secteur de l'eau potable au plan international. Cette lucarne offerte a permis à l'ONEP de présenter et expliquer l'outil de gestion du patrimoine hydraulique que nous avons développé afin d'avoir une meilleure connaissance dudit patrimoine, de planifier le renouvellement des actifs et de valoriser ce patrimoine. En termes d'innovation, l'ONEP a développé un outil en ligne qui a une composante Web et une composante mobile. Le Web est utilisé pour la mise à jour des actifs du patrimoine et la gestion du renouvellement. Quant au mobile, il sert à effectuer les opérations d'inventaire et de mise à jour. Ce fut donc une participation enrichissante pour l'ONEP en partage d'expérience et bien entendu, cela nous a conduits à constater l'efficacité de notre politique de gestion du patrimoine dans le secteur de l'eau potable.

Dans le cadre de la 6^e édition du Prix d'Excellence de la Gouvernance des entreprises publiques, votre conseil d'administration a obtenu le Prix de l'Efficacité. Comment cette nouvelle reconnaissance est-elle appréciée par le personnel et votre direction ?

Le Prix d'Excellence de la Gouvernance des entreprises publiques met en concurrence plusieurs entreprises et lorsque, des années durant, notre entreprise ne cesse d'être parmi les meilleures, c'est une satisfaction pour l'ensemble du personnel et aussi une fierté d'appartenir à une telle entreprise. L'ONEP a toujours été très honorée de cette marque de confiance renouvelée. C'est le lieu pour moi de témoigner toute notre reconnaissance et notre gratitude au président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara, pour sa vision éclairée, mais aussi de remercier notre ministère de tutelle technique dirigé par Monsieur Bouaké Fofana, ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la

Salubrité, pour son appui incessant dans l'atteinte de nos objectifs. Je ne pourrai terminer mes remerciements sans citer notre conseil d'administration piloté par Monsieur Louis Kouakou-Habonouan, président du conseil d'administration de l'ONEP, pour son management et ses orientations avisées.

Pour 2025, quelles sont vos priorités ?

Les priorités de l'ONEP sont celles du secteur de l'eau potable. Partant de ce fait, je puis vous dire que la transformation de l'ONEP en société de patrimoine, l'amélioration du taux de couverture et d'accès à l'eau potable, notamment par l'achèvement de grands chantiers tels que le projet 12 villes de Divo, Tanda, Sassandra, la réduction significative du taux de gaspillage de l'eau potable, la sécurisation des ressources en eau, sont autant de chantiers à concrétiser dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



Ibrahim Berté,
directeur général de l'Office
national de l'eau potable.

www.agpgabon.ga

AUDIO
VISUEL



Anniversaire de l'AGP 65 ANS D'HISTOIRE

Cette semaine, l'Agence Gabonaise de Presse (AGP) ouvre ses portes au public, à l'occasion du 65e anniversaire de sa création. L'événement, jusque-là célébré le 30 novembre de chaque année, voit une restitution historique, l'établissement ayant été créé le 8 juin 1960, sous la dénomination d'Agence Gabonaise d'Information (AGI), avant d'adopter son appellation actuelle, six ans plus tard. Conférence-débat, inauguration de la galerie des portraits et exposition figurent au nombre des festivités.



S'abonner
gratuitement en
1 clic

Comment faire ?

- 1 Envoyez par sms << agp >> au N°8440 et attendez la reponse du serveur
- 2 Confirmez votre demande par << agp ok >>
- 3 Abonnement accepté

AGP AGENCE GABONAISE de PRESSE

NOUS JOINDRE
+241 11 45 38 62
+241 77 67 14 65

Le Gabon
en temps réel

La forêt du Banco, qualifiée de poumon vert de la ville d'Abidjan.

RÉDUIRE DE 4,5 MILLIONS DE TONNES LES ÉMISSIONS DE CO² SUR 25 ANS

La centrale biomasse de Biovea à Ayébo et la centrale solaire de Boundiali jouent un rôle clé dans la réduction de l'empreinte carbone de la Côte d'Ivoire. Coup de projecteur sur le bilan global d'Allassane Ouattara en matière d'environnement et de transition écologique ces quatre dernières années.

Voulant accélérer la transition énergétique du pays, le gouvernement ivoirien ambitionne d'atteindre 42 % d'énergies renouvelables dans son mix énergétique d'ici à 2030. Jacques Konan Assahoré, ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, nous éclaire sur les actions réalisées dans le cadre du PND 2021-2025 pour atteindre cet objectif : « *Pour réduire l'empreinte énergétique du pays et promouvoir un développement durable conformément au PND, y compris les contributions déterminées au niveau national (CDN 2022) sous l'accord de Paris sur le climat, plusieurs initiatives ont été déployées. Parmi elles, l'élaboration de documents stratégiques comme le nouveau code de l'environnement promulgué en octobre 2023, la Stratégie nationale REDD+, la Stratégie nationale de réhabilitation et d'extension des forêts, le Plan d'action national des énergies renouvelables (PANER), le Plan d'action national d'efficacité énergétique (PANEE) et le Plan national d'adaptation (PNA), dont l'objectif est d'identifier plusieurs mesures visant à renforcer la résilience des populations face au changement climatique.* »

Ces plans stratégiques sont mis en œuvre à travers divers programmes et projets. C'est le cas du Programme d'amélioration de la résilience des zones côtières ivoiriennes qui, dans le cadre du Programme de gestion du littoral ouest-africain (WACA), a été lancé pour protéger les zones côtières vulnérables, ou encore du Projet d'amélioration de la résilience des populations par un meilleur accès à l'information climatique (CLIMDEV), développé pour fournir des informations

climatiques cruciales. Par ailleurs, la centrale biomasse de Biovea, située à Ayébo au sud-est du pays, avec une puissance nette de 46 MW répartie sur deux lignes de production de 23 MW chacune, doit permettre à la Côte d'Ivoire de réduire ses émissions de CO² de 4,5 millions de tonnes sur 25 ans. De la même façon, la centrale solaire de Boundiali, située en région de Savanes, dans le nord du pays, contribuera avec sa capacité de 37,5 MW à l'alimentation d'environ 70 000 foyers et engendra l'économie de 60 000 tonnes d'équivalent CO² par an.

Restaurer et protéger les écosystèmes forestiers

Parmi les autres initiatives, citons la reconstitution des parcs et réserves ainsi que les Projets d'investissement forestier (PIF) 1 & 2 qui visent à restaurer et à protéger les écosystèmes forestiers, renforçant ainsi la biodiversité et la résilience écologique. S'y ajoutent le Projet de réduction des émissions (PRE) autour du Parc national de Taï, qui a permis de réduire de 7 millions de tonnes le CO² entre 2020 et 2021, contribuant donc significativement à la lutte contre le changement climatique, ainsi que la promotion du transport en commun, notamment le développement du transport lagunaire à Abidjan et du BRT (Bus Rapid Transit) qui vise à réduire la congestion urbaine et les émissions de gaz à effet de serre. Enfin, la mise en service du Centre de valorisation et d'enfouissement technique (CVET) des déchets de Kossihouen, capable de traiter 1 250 000 tonnes de déchets par an, représente une avancée majeure dans la gestion des déchets solides et la réduction des risques environnementaux et sanitaires.

Louise Bibalou-Durand

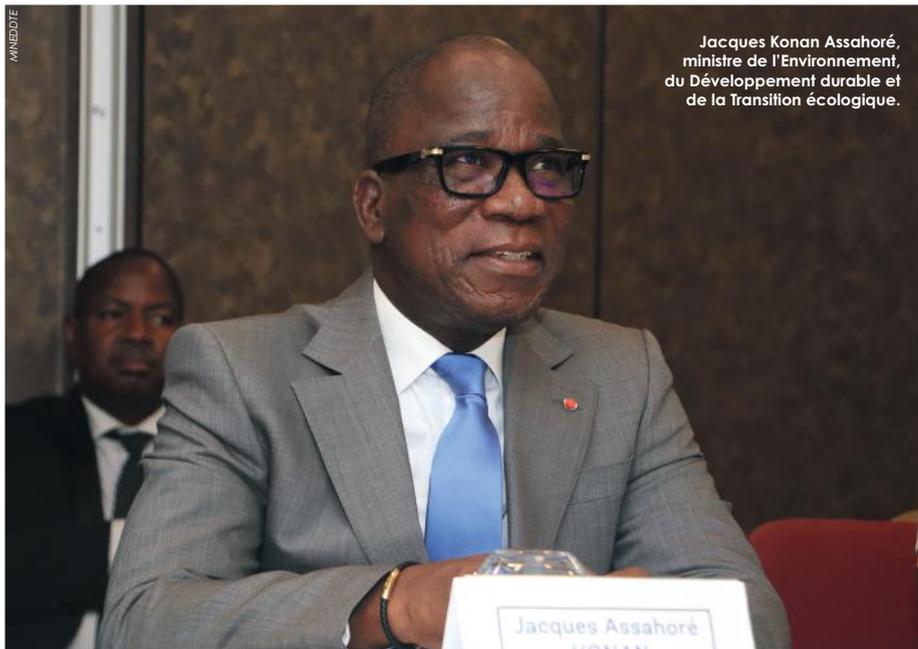
« LA CÔTE D'IVOIRE ENVISAGE D'ÊTRE UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE »

Dès sa prise de fonction, le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique Jacques Konan Assahoré a fait adopter un Plan stratégique de développement triennal 2024-2026 en faveur de l'accélération de la transition vers une économie verte et l'optimisation de la mobilisation des financements climatiques.

Après avoir tenu les rênes de la direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique, vous avez depuis le 17 octobre 2023 la charge du ministère de l'Environnement. Quelles ont été vos priorités à votre arrivée, et comment abordez-vous ces nouvelles responsabilités ?
Jacques Konan Assahoré : Je remercie tout d'abord Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, président de la République, pour la confiance qu'il m'a accordée en me confiant la responsabilité de ce département stratégique. Venant de l'administration du Trésor public que j'ai su moderniser, mon engagement est de mettre cette expérience au service du ministère de l'Environnement,

du Développement durable et de la Transition écologique. Dès ma prise de fonction, j'ai compris que le passage d'une administration à dominante financière à une responsabilité environnementale représentait un défi enrichissant. En effet, les deux secteurs sont interconnectés, notamment à travers le financement climatique et les mécanismes de mobilisation de ressources pour soutenir la transition écologique. Il ne s'agit donc pas d'un simple changement de domaine, mais d'une approche complémentaire qui montre notre capacité à mobiliser les financements pour la mise en œuvre des politiques environnementales. Cette vision a

été concrétisée par l'élaboration d'un Plan stratégique de développement 2024-2026 structuré autour de six axes majeurs : le renforcement de la gouvernance du secteur de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique, la promotion d'une prise de conscience environnementale à l'échelle nationale, l'amélioration de la résilience du pays face aux changements climatiques, l'accélération de la transition vers une économie verte et circulaire, l'optimisation de la mobilisation des financements climatiques, et enfin l'amélioration de l'efficacité organisationnelle du ministère. Grâce à une équipe engagée et des



Jacques Konan Assahoré, ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique.

partenaires mobilisés, mon département ministériel avance résolument vers une gestion efficace et durable des ressources naturelles de la Côte d'Ivoire, qui envisage d'être un modèle de développement durable en Afrique.

Depuis novembre 2023, votre pays dispose de son premier Plan national d'adaptation (PNA) aux changements climatiques financé par le Fonds Vert pour le climat avec l'appui technique du PNUD. Comment votre gouvernement compte-t-il intégrer le changement climatique dans les processus décisionnels au niveau national ?

Depuis novembre 2023, la Côte d'Ivoire dispose en effet de son premier Plan national d'adaptation (PNA) aux changements climatiques financé par le Fonds Vert pour le climat et soutenu par le PNUD. Pour intégrer le changement climatique dans les processus décisionnels, nous avons adopté une approche multisectorielle et inclusive. Il appartient désormais à chaque ministère de prendre en compte les impacts climatiques dans les prises de décisions. Par ailleurs, nous bénéficions de diverses lignes de crédit du Fonds Vert pour financer des projets d'adaptation, des infrastructures durables ainsi que des initiatives de recherche et d'innovation. Par exemple, nous avons obtenu des subventions directes

« Nous avons obtenu des subventions directes pour des projets visant à protéger nos écosystèmes et nos communautés vulnérables. »

pour des projets visant à protéger nos écosystèmes et nos communautés vulnérables, ainsi que des prêts concessionnels pour le développement d'infrastructures durables. Ces financements incluent une subvention de 20 millions de dollars pour des projets d'adaptation et un prêt concessionnel de 15 millions de dollars pour des infrastructures résilientes.

Comment sera utilisée la ligne de crédit de 1,3 milliard de dollars débloquée en 2024 par le FMI pour faciliter la transition écologique en Côte d'Ivoire ?

Effectivement, le FMI a débloqué en 2024 une ligne de crédit de 1,3 milliard de dollars en vue de faciliter la transition écologique en Côte d'Ivoire. Cette initiative, que je salue, sera utilisée pour renforcer la résilience climatique de notre économie, en particulier dans les secteurs comme l'agriculture, le transport et les infrastructures. À ce titre, cet accord conclu avec le FMI permettra au gouvernement d'orienter sa politique d'investissement dans le développement autour des six axes suivants : l'intégration du climat dans la

gestion des finances publiques, le renforcement de la gouvernance des politiques climatiques, la réduction de l'exposition et de la vulnérabilité du secteur agricole, l'accroissement de financements verts et durables, la réduction de la vulnérabilité aux inondations et à l'érosion côtière, et enfin la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour ce qui est du projet Transition Bas Carbone financé par l'UE, il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à mettre en œuvre un système national de mesure, notification et vérification (MNV). Ce système est crucial pour suivre et évaluer nos progrès en matière de réduction des émissions et d'adaptation climatique. Grâce au MNV, nous pourrions garantir la transparence et l'efficacité de nos actions climatiques, en fournissant des données précises et fiables sur les émissions de gaz à effet de serre et les mesures d'adaptation mises en place.

Le budget 2025 du ministère que vous dirigez a plus que doublé, soit 60,780 milliards de FCFA contre 27 milliards de FCFA en 2024. Quelles sont les raisons de cette hausse ?

Je voudrais souligner que le budget 2025 de notre ministère vient accompagner, dans la mesure du possible, les réponses à donner face aux défis croissants du changement climatique et de la transition écologique.

C'est pourquoi, dès ma prise de fonction, j'ai fait élaborer un Plan stratégique de développement triennal 2024-2026 qui vient guider les actions de mon département vers les secteurs prioritaires que sont la mobilisation des financements, la

promotion du nouveau code de l'environnement, la lutte contre toutes les formes de pollution et la protection des écosystèmes.

En plus de votre fonction de ministre, vous êtes président du Conseil régional de Gbêkê, au centre du pays, et député de la commune de Diabo-Languibonou. Depuis votre fief, quelle sera votre contribution pour défendre le bilan écologique et environnemental de votre gouvernement à la prochaine présidentielle à laquelle Alassane Ouattara est fortement pressenti pour être candidat ?

En tant que président du Conseil régional de Gbêkê et député de Diabo-Languibonou, je voudrais saluer les réalisations de notre gouvernement en matière d'écologie et d'environnement. À cet effet, je m'engage à contribuer activement à la sensibilisation des populations locales aux actions entreprises et aux bénéfices de la transition écologique, soutenant *de facto* la vision du président Alassane Ouattara.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Sud Quotidien



Un journal de référence

Des analyses, des interviews, des reportages, des dossiers...

Je veux m'informer, je choisis Sud Quotidien !

Souscrivez au service AbonNET, vous recevrez votre journal PDF dès sa parution.

Pour les renseignements :
appelez au **+221 33 824 33 06**
ou envoyez un courriel à
sudcommercial@sudquotidien.sn
https://www.sudquotidien.sn



CONSTRUIRE 150 000 LOGEMENTS D'ICI À 2030

Le bilan du Programme présidentiel de construction de logements sociaux et économiques (PPLSE) établi en novembre 2024 fait état de 37 000 habitations réalisées, auxquelles s'ajouteront les 11 100 programmées en 2025.

Tous les observateurs s'accordent à reconnaître que le secteur de l'habitat social en Côte d'Ivoire enregistre des avancées notables. Et ce n'est pas Kokora Dibi, directeur du logement et des grands pro-

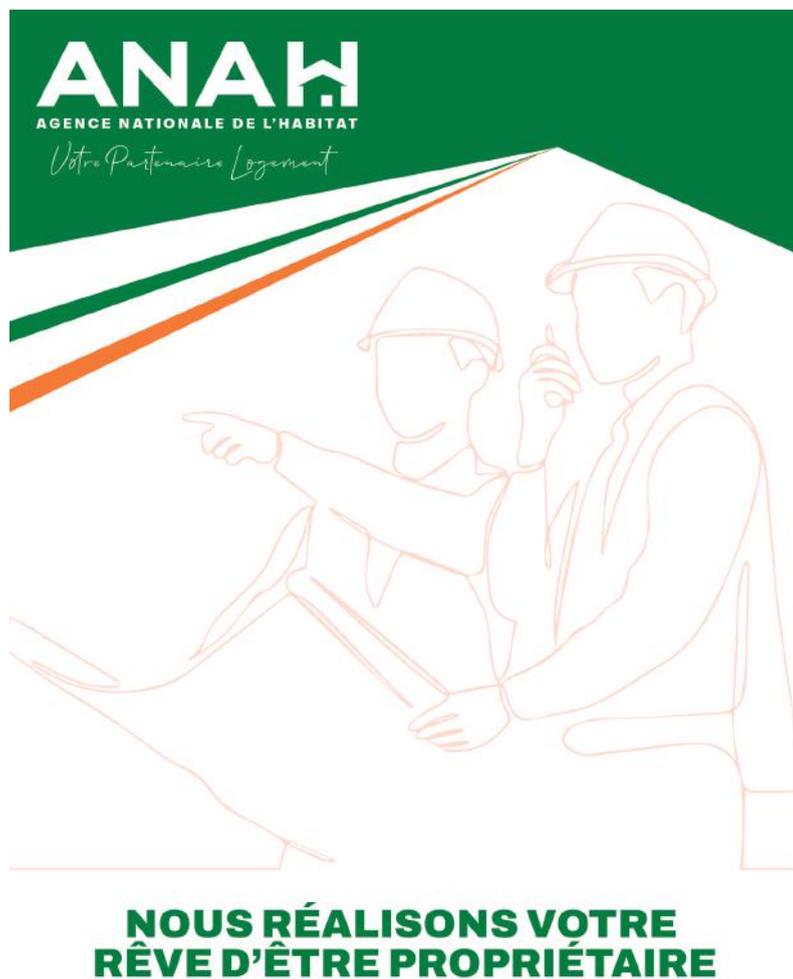
grammes immobiliers au ministère de la Construction, qui dira le contraire. En effet, il a présenté le 28 novembre 2024 à Abidjan un bilan du Programme présidentiel de construction de logements sociaux et

économiques (PPLSE) qui fait état de 37 000 habitations édifiées. Le PPLSE a aussi permis la réalisation de voiries et réseaux divers (VRD) primaires pour près de 100 milliards de FCFA.

S'agissant des principaux chantiers de logements sociaux pour 2025, citons, dans le cadre du programme SFI-ADDOHA, une convention signée le 10 mars dernier pour en financer 5 600 dans le Grand Abidjan : 4 600 unités pour les revenus moyens et 1 000 unités destinées au bas revenus. Autre programme, celui de la BOAD (Banque ouest-africaine de développement), avec un prêt de 69 millions de dollars accordé en mai dernier pour ériger 5 500 logements sociaux dans plusieurs villes du pays. Soulignons que le 26 mars 2025, ce n'étaient pas moins de 4 672 logements qui avaient déjà été livrés : 2 707 à Grand-Bassam et Bingerville, 1 072 à Locodjro et 893 à Songon-Kassemlé. Au total, 11 100 logements sociaux vont être construits en 2025. Toutefois, Kokora Dibi a reconnu que certaines difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PPLSE, notamment la faible bancarisation de la population en général (20 %), seraient prises en compte dans les programmes SFI-ADDOHA.

Notons que le déficit cumulé de l'offre de logements est estimé à plus de 800 000 unités, avec un taux d'accroissement de 10 % chaque année. Pour combler ce déficit, le gouvernement ambitionne de construire 150 000 logements à l'horizon 2030.

Louise Bibalou-Durand



ANAH
AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT
Votre Partenaire Logement

NOUS RÉALISONS VOTRE RÊVE D'ÊTRE PROPRIÉTAIRE

+225 25 20 01 09 05 / +225 25 20 00 36 26 / +225 25 20 01 12 75 +225 07 05 30 87 25

ANAH Côte d'Ivoire IMMEUBLE LE MIRADOR ADJAMÉ, BLVD GÉNÉRAL DE GAULLE WWW.ANAH.CI

RÉDUIRE LES CONFLITS LIÉS À LA PROPRIÉTÉ DE LA TERRE

En 2024, une réforme du code foncier a été adoptée par les députés afin de sécuriser les droits fonciers et de faciliter l'accès à la propriété.

Le nouveau code foncier, qui a suscité des polémiques entre opposition et majorité, comporte des changements pour faciliter l'accès à la propriété. Comme il a abouti au constat de terres « sans maître » dans le domaine rural, le but des autorités est d'immatriculer le plus de domaines fonciers possibles. Concernant les délais, une personne physique ou une collectivité a désormais 10 ans pour se déclarer titulaire d'un titre foncier, sinon la terre dite « sans maître » reviendra à l'État. Les autorités ont aussi mis en place des programmes pour aider à acheter ou construire une maison en modernisant les procédures afin de réduire les conflits liés à la propriété de la terre.

Pour sa part, le ministère de la Construction a fait adopter au Parlement le 1^{er} juillet 2024 une loi sur le

droit foncier qui donne jusqu'à fin décembre 2024 aux détenteurs d'Attestations villageoises pour se conformer à la nouvelle réglementation. En effet, la nouvelle loi stipule que pour les communes rurales, l'Attestation de droit d'usage coutumier (ADC) remplace l'ancienne Attestation villageoise. Ce décret est entré en vigueur en janvier 2025.

À propos de cette loi, le ministre a indiqué que l'objectif majeur était de sécuriser et de simplifier les démarches administratives au profit de l'utilisateur en vue de réduire les délais de délivrance de l'Arrêté de concession définitive (ACD). Il faut aussi noter que dans cette dynamique, une phase pilote a été lancée, sous la houlette d'un Comité de pilotage, ainsi que le Système intégré de gestion du foncier urbain (SIGFU). Louise Bibalou-Durand



■ Entretien – Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme

« DES TERRAINS AMÉNAGÉS ET 150 000 LOGEMENTS SOCIAUX D'ICI FIN 2025 »

Bruno Nabagné Koné, ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, indique qu'un programme d'urgence de 25 000 logements sous forme de commande publique a été initié à Abidjan et dans certaines grandes capitales provinciales telles que Yamoussoukro, Bouaké, Korhogo et San-Pedro.

En tant que ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, l'une de vos missions est de faciliter l'accès de tous à un logement décent à moindre coût dans un cadre urbain agréable. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

Bruno Nabagné Koné : À l'instar de plusieurs pays africains, la Côte d'Ivoire fait face à une transition démographique et urbaine accélérée. En effet, selon les résultats du dernier Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2021), le taux d'urbanisation est passé de 17 % en 1960 à environ 52 % en 2023. Cette transition rapide du rural vers l'urbain impose un certain nombre d'actions pour faciliter l'adaptation de la vie de nos populations en ville.

Le ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme dont j'ai la charge a pour mission essen-

de rénovation urbaine, de restructuration des quartiers précaires, d'adressage des voies et unités d'occupation, de création de villes nouvelles et de nouveaux pôles urbains, de sécurisation et d'optimisation foncières, d'habitat social, etc.

En ce qui concerne le secteur spécifique du logement, notre pays est engagé dans un ambitieux Programme présidentiel de construction de logements sociaux et économiques lancé en 2011 sous l'égide du chef de l'État en vue de répondre de façon urgente au déficit enregistré dans ce secteur, un déficit évalué à environ 600 000 unités, avec un accroissement de l'ordre de 10 % par an. À l'origine, ce programme visait la réalisation de 60 000 logements sur la période 2011-2015, mais l'objectif a par la suite été rehaussé à 150 000 logements sur la période 2021-2025. Comme *modus operandi*, notre pays a fait le choix de s'inscrire dans un cadre de partenariats public-privé à travers lequel l'État s'engage à mobiliser les réserves foncières nécessaires, à financer la réalisation des VRD primaires – connexion aux réseaux électriques et d'eau potable, réalisation des voiries primaires et des réseaux d'assainissement et de drainage, etc. – et à accorder des exonérations fiscales aux promoteurs immobiliers retenus. En contrepartie, les entreprises sélectionnées sont tenues de réaliser les logements sur les sites mis à disposition, avec l'obligation de produire un quota minimum de 60 % de logements à caractère social et économique.

« L'accès à un logement décent reste encore difficile pour une grande majorité de nos concitoyens, notamment les ménages du secteur informel. »

tielle de garantir une gestion saine et sécurisée du foncier urbain ainsi que d'assurer un développement urbain harmonieux et équilibré de nos villes tout en favorisant l'accès de toutes les catégories sociales de nos populations à un habitat décent et fonctionnel. Pour ce faire, et conformément à la vision du président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara, mon département conduit des projets structurants en vue de s'assurer que nos villes répondent à tous les besoins essentiels de nos populations, notamment en matière de mobilité urbaine, d'assainissement, d'équipements publics et de proximité d'emplois et de loisirs. Ces projets prennent en compte les problématiques liées au cadre urbain et au cadre bâti à travers les opérations

Quelle est la situation de la Côte d'Ivoire aujourd'hui en matière de logements sociaux ?

À ce jour, les efforts du gouvernement ont permis de réaliser environ 30 000 unités de logements sur l'ensemble des réserves foncières mobilisées par l'État. Ce résultat non négligeable reste toutefois ► (*suite p. 74*)

► insuffisant au regard des besoins importants exprimés dans le secteur. En effet, il convient de reconnaître que la mise en œuvre de ce vaste programme s'est heurtée à un certain nombre de difficultés d'ordre institutionnel, réglementaire, technique et financier qui n'ont pas permis d'atteindre les objectifs visés. Pour cette raison, l'accès à un logement décent et accessible reste encore difficile pour une grande majorité de nos concitoyens, notamment les ménages du secteur informel, à revenu faible et irrégulier. Cette catégorie de ménages, qui constitue la cible prioritaire de nos actions, avait été pénalisée dans la première phase du programme, axée uniquement sur l'accès direct à la propriété. Depuis 2018, une deuxième phase du programme a vu le jour, avec la mise en place d'un ensemble d'instruments techniques et financiers permettant de corriger toutes les défaillances

observées dans la précédente phase, d'accélérer la production industrielle des logements et de faciliter l'accès des couches sociales les plus défavorisées grâce à des mécanismes de location simple et de location-vente.

Quelles réformes avez-vous engagées depuis 2018 ?

Les réformes entreprises tirent leur essence d'un diagnostic approfondi que nous avons opéré fin 2017 afin d'identifier l'ensemble des contraintes et des pesanteurs observées dans la mise en œuvre du programme. À l'issue de ce diagnostic, il nous est apparu essentiel dans un premier temps d'apporter davantage de cohérence et de lisibilité sur le cadre législatif et réglementaire du secteur de l'habitat, ce qui a justifié l'adoption en 2019 de la loi n° 2019-576 du 26 juin 2019 portant Code de la construction et de l'habitat en Côte d'Ivoire. En outre, en vue de disposer d'un environnement institutionnel, technique et financier favorable à la redynamisation du secteur de l'habitat, le gouvernement a décidé de mettre en place de nouveaux outils et de renforcer certaines institutions déjà existantes avec la création de l'Agence nationale de l'habitat chargée de la coordination des actions de l'État dans le secteur de l'habitat, la mise en



Bruno Nabagné Koné, ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme.

place du Fonds de garantie du logement social (FGLS) destiné à garantir les prêts immobiliers en faveur des ménages du secteur informel, la recapitalisation de la Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire (BHCI) en vue de renforcer sa position sur le marché du financement de l'immobilier, et enfin l'instauration d'une parafiscalité sur certains matériaux de construction (ciment, fer à béton et marbre) pour la mobilisation de ressources pérennes et exclusivement dédiées au financement du logement social. Voici, globalement résumé, l'essentiel des réformes opérées dans le secteur, réformes qui nous donnent l'occasion d'aborder avec beaucoup plus de sérénité, d'espoir et de chance de succès la deuxième phase du Programme présidentiel des logements sociaux et économiques.

À quelles problématiques majeures êtes-vous actuellement confronté ?

Les questions qui cristallisent avec persistance notre attention portent essentiellement sur la problématique de la mobilisation de financement suffisant et adapté afin d'accélérer notre ambition, qui est d'accroître nos capacités de production à une échelle de 40 000 à

50 000 logements réalisés annuellement. Le renforcement de l'accessibilité de l'offre immobilière grâce aux mécanismes de la location-vente et de la location simple impose la mobilisation de financements répondant à des caractéristiques spécifiques de maturité (supérieur à 20 ans) et de concessionnalité des taux d'intérêts (inférieur à 3 %) pour garantir l'équilibre du montage financier des opérations à réaliser. À ce titre, notre pays s'est engagé à rechercher auprès de plusieurs bailleurs de fonds internationaux (BADEA, BID, BOAD, BAD, Fonds d'Abu Dhabi, etc.) des ressources correspondant aux caractéristiques souhaitées. Je me réjouis et me félicite du grand intérêt manifesté par l'ensemble des bailleurs sollicités, qui ont répondu favorablement à notre appel. Toutefois, au regard de l'importance des besoins dans le secteur, mon département reste ouvert à toutes les offres de financement proposées par des partenaires financiers privés. Dans ce cadre, nous bénéficions de l'assistance de la Société financière internationale (SFI), dont l'accompagnement permettra de mettre en place un cadre de partenariat public-privé attractif pour la mobilisation de financements privés orientés vers la production de logements abordables dans notre pays.

Quels grands projets structurants portez-vous ?

Mon département est porteur de plusieurs projets à fort impact social, économique et urbanistique prévus à l'agenda du PND 2021-2025. Dans le secteur du foncier et du développement urbain, nous travaillons avec IGN FI sur l'opérationnalisation avancée du Système intégré de gestion du foncier urbain (SIGFU) qui vise à moderniser et à dématérialiser la gestion du foncier urbain en renforçant la célérité et la sécurité dans la délivrance des titres de propriété. Cet outil permettra à terme de réduire de manière très significative le nombre de litiges liés au foncier en Côte d'Ivoire et d'améliorer l'environnement des affaires. Par ailleurs, en vue de garantir un développement urbain maîtrisé, mon département

« En vue de disposer d'un environnement institutionnel favorable à la redynamisation de l'habitat, le gouvernement a créé l'Agence nationale de l'Habitat. »

est engagé dans la mise en œuvre de projets à forte complémentarité, notamment le Projet d'aménagement des quartiers restructurés d'Abidjan (PAQRA), le Projet d'adressage du District d'Abidjan (PADA) et le projet de création de trois villes nouvelles dans le grand Abidjan. Dans le secteur de la construction, un vaste projet de réhabilitation et de construction de nouveaux bâtiments administratifs à usage de bureaux est en cours, dont le

Bio

Bruno Nabagné Koné, ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme depuis le 10 juillet 2018, est un homme rompu aux responsabilités ministérielles : ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication de juin 2011 à janvier 2016, ministre de l'Économie numérique et de la Poste de janvier 2016 à janvier 2017, et enfin ministre de la Communication, de l'Économie numérique et de la Poste de janvier 2017 à juillet 2018, il n'a cessé d'être aussi durant cette longue période porte-parole du gouvernement...

Diplômé en 1985 de l'École supérieure de commerce d'Abidjan (ESCA), option finance-comptabilité, il a suivi le Programme international de management (PIM) à l'École des hautes études commerciales (HEC) de Paris en 1984-1985. S'ajoutent à son bagage un diplôme français d'expertise comptable, des programmes de formation Arthur Andersen en audit et organisation des entreprises, des stages et séminaires professionnels en finance et management des entreprises, des stages de formation à la profession bancaire, des stages linguistiques en Grande-Bretagne, les formations « Entrepreneurs » du groupe France Télécom-Orange ainsi que le programme de formation interne Orange Controlling Business School-France Télécom-Orange piloté par l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP).

Il débute sa carrière en 1985 comme chef de mission au cabinet d'audit Arthur Andersen, la poursuit en 1988 comme directeur financier chez Sn Abidjan Industries (SnABI) et, en 1991, comme directeur financier et administrateur pour le Groupe Atlantique. En 1997, il intègre le secteur aéronautique en tant que directeur adjoint IATA-BSP CWA. En 1998 il est nommé directeur financier chez Comafrique Entreprises, puis directeur général de Prestige Telecom en 2001, directeur général adjoint de Côte d'Ivoire Télécom en 2003 et directeur général de 2005 à 2008. Il intègre ensuite France Télécom-ORANGE, d'abord au poste de directeur délégué audit finance de 2008 à janvier 2011, ensuite à celui de directeur des affaires réglementaires zone EMEA.

plus illustre est le projet de construction de la Tour F. Afin de créer un cadre adéquat pour l'administration déconcentrée, plusieurs mini-cités administratives sont envisagées dans certaines villes de l'intérieur du pays.

Dans le domaine du logement, je vous le disais, nous pré-

voyons l'accélération de la mise en œuvre du Programme présidentiel de construction de logements sociaux et économiques, avec la production de terrains

aménagés et la réalisation de 150 000 logements sociaux d'ici fin 2025 ainsi qu'un développement de l'industrie locale des matériaux de construction. À cet effet, un programme d'urgence de 25 000 logements sous forme de commande publique a été initié à Abidjan et dans certaines villes de l'intérieur du pays : Yamoussoukro, Bouaké, Korhogo et San-Pedro.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« NOUS AVONS VOCATION À SIMPLIFIER ET À ACCÉLÉRER LES PROCÉDURES FONCIÈRES »

Le Guichet unique du foncier (GUF) que dirige Ousmane Coulibaly met en avant les atouts de la réforme de l'Arrêté de concession définitive (ACD), qui a notamment renforcé la sécurité des biens immeubles et contribué à la création d'un marché hypothécaire.

Quels sont le rôle et les missions du Guichet unique du foncier créé en 1998 ?

Ousmane Coulibaly : Le guichet unique du foncier (GUF), créé par le décret n° 98-627 du 11 novembre 1998 portant organisation du ministère du Logement et de l'Urbanisme, a pour vocation de centraliser, de simplifier et d'accélérer les procédures foncières en Côte d'Ivoire. Véritable point d'entrée unique pour l'ensemble des démarches relatives à l'immobilier et au foncier, le GUF assure l'information des usagers quant à la constitution des dossiers de demande d'actes administratifs ainsi que leur réception, leur enregistrement, leur traitement, leur coordination et leur suivi. Ces missions ont été renforcées par le décret n° 2023-962 du 6 décembre 2023 afin d'améliorer la transparence et la traçabilité ainsi que de réduire les délais administratifs. Le GUF compte trois sous-directions qui, pour l'une, est en charge de l'accueil, du contrôle et de la supervision, pour l'autre du suivi et de l'évaluation des dossiers des usagers, et enfin pour la troisième des guichets déconcentrés.

Concernant l'accueil, le contrôle et la supervision, cette sous-direction est le premier point de contact avec les usagers. Elle assure l'information, l'orientation, l'instruction des demandes ainsi qu'une assistance administrative personnalisée. Quant à celle du suivi et de l'évaluation, elle coordonne les différentes étapes de traitement des dossiers, réalise des évaluations périodiques et veille au suivi rigoureux jusqu'à la délivrance des actes sollicités. Enfin, celle des guichets déconcentrés gère un réseau de 91 guichets implantés dans la quasi-totalité des régions car en 2024, le GUF a rapproché ses services des populations, assurant ainsi une continuité effective du service public sur l'ensemble du territoire national.

Quel bilan pouvez-vous établir sur les effets de l'Arrêté de concession définitive (ACD) depuis son lancement



Ousmane Coulibaly,
directeur général du Guichet unique du foncier.

en 2013, et comment répondez-vous à ceux qui se plaignent de lenteurs ?

Depuis 2013, le GUF a reçu au total 163 967 demandes d'ACD et délivré 93 104 ACD, soit 57 % des demandes. Ce document renforce la confiance des investisseurs. Toutefois, les lenteurs parfois décriées s'expliquent souvent par l'incomplétude des dossiers soumis ou par des délais prolongés liés aux vérifications nécessaires en

cas de litiges fonciers. Le GUF s'emploie constamment à améliorer ses procédures, notamment à travers la digitalisation et le renforcement des capacités de ses services techniques.

Quelles sont les avancées introduites par la réforme de l'ACD ?

La réforme de l'ACD a permis la sécurisation des biens immeubles, la suppression des actes intermédiaires (lettre d'attribution, arrêté de concession provisoire), la réduction des délais de traitement et la création d'un marché hypothécaire. Il faut noter également que la dématérialisation substantielle des procédures a entraîné une réduction significative des délais de traitement et une limitation des contacts physiques entre les usagers et les agents, contribuant ainsi à la

« À court terme, on s'attend à une progression de l'engagement de la diaspora dans le secteur immobilier national. »

lutte contre la corruption. Elle favorise aussi une plus grande accessibilité au processus, particulièrement bénéfique aux Ivoiriens de la diaspora.

Quelle est la portée juridique de l'ACD ?

L'ACD constitue le seul acte foncier légal et définitif conférant à son titulaire un droit de propriété pleinement reconnu par l'État. Sa force juridique, opposable à tous, offre des garanties optimales de sécurité juridique, tant pour les particuliers que pour les investisseurs.

Quel est bilan du GUF pour l'année 2024 en comparaison avec 2023, et quelles sont les priorités pour 2025 ?

En 2024, le GUF a reçu 63 541 demandes d'ACD et délivré 34 743 ACD, comparativement à l'année 2023 où il a reçu 39 904 demandes d'ACD et délivré 34 418 ACD. Il enregistre donc une progression notable du nombre de titres délivrés, soutenue par la digitalisation des services. Le délai moyen de traitement des dossiers a été réduit d'environ 20 jours.

Pour l'année 2025, les priorités stratégiques s'articuleront autour de la modernisation des guichets déconcentrés, du renforcement de la transparence et de la sensibilisation accrue des populations, y compris celles de la diaspora.

Quelle est l'importance de la participation du GUF à la 2^e édition du Salon de l'investissement, de l'immobilier et des énergies pour l'Afrique (SIIMEA) ?

Le SIIMEA a constitué une tribune stratégique pour

promouvoir la sécurisation foncière. À travers sa participation, le GUF a présenté les réformes engagées par le ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme (MCLU), rassuré la diaspora, clarifié les procédures d'acquisition foncière et démontré l'engagement de l'État en faveur de la transparence. Lors de la table ronde, l'expertise du GUF a permis d'éclairer les participants sur les meilleures pratiques à adopter et sur les outils fiables d'évaluation des offres immobilières.

Aujourd'hui, seulement 2 % de la diaspora ivoirienne investit dans l'immobilier en Côte d'Ivoire. Les salons tels que le SIIMEA peuvent-ils inverser cette tendance à court terme ?

Assurément. Ces salons jouent un rôle crucial en matière d'information, de sensibilisation et de mise en confiance de la diaspora. En favorisant des échanges directs avec les autorités compétentes et les acteurs du secteur, ces événements permettent de lever les doutes, de présenter des opportunités fiables et d'encourager des investissements sécurisés. Il est ainsi raisonnable d'envisager, à court terme, une progression notable de l'engagement de la diaspora dans le secteur immobilier national.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

Bio

Fort de plus de 30 années d'expérience au service de l'État, Ousmane Coulibaly, directeur du Guichet unique du foncier (GUF) depuis 2011, a su conjuguer sens du service public et esprit d'innovation pour être l'artisan de la transformation du GUF en une administration moderne et exemplaire. Il a orchestré la création et le déploiement de 91 guichets déconcentrés, contribuant ainsi à une meilleure couverture territoriale et à une efficacité accrue dans le traitement des actes du foncier urbain. Sous sa direction, ce sont plus de 100 000 ACD (Arrêtés de concession définitive) qui ont été délivrés, témoignant de la dynamique de modernisation qu'il a enclenchée.

Diplômé en management, ingénieur commercial formé au Canada et en Côte d'Ivoire, il a débuté sa carrière dans l'enseignement en tant que professeur de lettres modernes avant d'assumer de hautes responsabilités dans l'administration publique. Son action s'est aussi distinguée par une implication soutenue dans le développement du secteur du logement social, tant par la gestion des souscriptions que par la définition de politiques innovantes et inclusives. Il a dirigé à titre intérimaire le Centre de promotion des logements sociaux et conduit plusieurs projets d'aménagement urbain à travers le pays.

Reconnu pour l'excellence de son parcours, il cumule distinctions nationales et panafricaines, dont le prestigieux Prix Amadou Gon Coulibaly et le titre d'officier de l'ordre du Mérite de la fonction publique.

LES GRANDES ORIENTATIONS DES DÉPENSES IVOIRIENNES EN 2025

D'un montant de 15 339,2 milliards de FCFA, le budget 2025 adopté par le Parlement devrait être financé à plus de 50% par les recettes propres émanant des régies financières.

Le 18 novembre 2024 à Abidjan, durant sa présentation du budget 2025 auprès des députés de la Commission des affaires économiques et financières (CAEF) de l'Assemblée nationale, le ministre des Finances et du Budget Adama Coulibaly a précisé que son montant s'équilibrait en ressources et en charges à 15 339,2 milliards de FCFA, soit environ 24,5 milliards de dollars, avec un taux de progression de 11,8% par rapport à celui de 2024. Ce budget, qui s'inscrit dans la dynamique du Programme national de développement (PND) 2021-2025, repose sur des prévisions ambitieuses: une croissance économique de 6,3% en 2025 et une inflation contrôlée à 3,7%. *« Les dépenses obligatoires, qui sont constituées essentiellement du service de la dette, des dépenses de personnel et des dépenses d'investissement, vont représenter 54% du budget total »,* a par ailleurs précisé le ministre, mettant également en exergue la collecte des recettes fiscales, qui devraient connaître une hausse de 1 269,9 milliards de FCFA entre 2024 et 2025, et ajoutant que *« la pression fiscale devrait passer de 14,4% en 2024 à 15,4% en 2025 ».*

Détaillant la structure des dépenses, le ministre a indiqué: *« Les charges financières du service de la dette représentent 1 514 milliards FCFA, soit 9,9% du total du budget. Les dépenses d'investissement s'élèvent*

quant à elles à 3 792 milliards de FCFA, tandis que les autres charges de fonctionnement sont estimées à 1 852 milliards de FCFA et les charges de personnel à 2 532 milliards de FCFA. »

Le budget 2025 est orienté vers les 6 piliers du PND 2021-2025: 237,9 milliards de FCFA pour l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes, 289,2 milliards de FCFA pour le développement du

« Le service de la dette représente 1 514 milliards de FCFA. »

capital humain et la promotion de l'emploi, 1 250,3 milliards FCFA pour le développement du secteur privé et de l'investissement, 704,9 milliards de FCFA pour le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale, 228,7 milliards de FCFA pour le développement régional équilibré, la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, et enfin 649,3 milliards de FCFA pour le renforcement de la gouvernance, la modernisation de l'État et la transformation culturelle.

Louise Bibalou-Durand

Les Douanes et les Impôts financeraient plus de la moitié du budget

Deux régies financières qui dépendent du ministère des Finances et du Budget jouent un rôle clé dans la formation du budget de Côte d'Ivoire: la direction générale des Impôts (DGI) et la direction générale des Douanes (DGD). La DGI, sous la houlette de Ouattara Sié Abou, doit atteindre l'ambitieux objectif fixé par l'État de mobiliser 5 191 milliards de FCFA de recettes fiscales en 2025. En guise de motivation, Adama Coulibaly, le grand argentier du pays, a exhorté la DGI à intensifier ses efforts sur le potentiel sous-exploité de l'impôt foncier et des impôts professionnels, estimant qu'une attention particulière accordée à ces domaines serait de nature à augmenter significativement les recettes fiscales. Rappelons que la DGI a mobilisé 4 249,6 milliards de FCFA en 2024, une performance qui représente une progression de 13,7% par rapport à 2023. La DGD, managée par le général Alphonse Pierre Da, a pour sa part reçu consigne du gouvernement, par la voix de son ministre, d'atteindre en 2025 la somme de 3 325 milliards de FCFA de recettes. Sachant que l'année dernière, la DGD a réalisé 2 768,67 milliards de FCFA de recettes, cette obligation de résultats est, selon M. Da, atteignable par la regie douanière.

Les recettes propres issues de ces deux régies financières s'élèveraient à 8 516 milliards de FCFA, donc permettraient de financer plus de la moitié des dépenses du budget de 15 339,2 milliards de FCFA adopté pour 2025.

L.B.-D.

UN TAUX DE CROISSANCE DE 7% VISÉ EN 2025

Avec 6,1% de taux de croissance en 2024, la Côte d'Ivoire a confirmé son leadership en Afrique de l'Ouest, comme ce fut le cas ces dix dernières années.

En 2024, le pays d'Alassane Ouattara a enregistré un taux de croissance de 6,1% et, selon le chef de l'État s'exprimant lors de son traditionnel discours à la Nation le 31 décembre dernier, deux facteurs principaux ont permis de réaliser cette performance. D'abord la gestion rigoureuse des finances publiques, ensuite un endettement maîtrisé, avec notamment un ratio dette/PIB de 56%, donc bien inférieur au seuil communautaire de 70%. Ainsi pour 2025, l'ambition du chef de l'État est d'atteindre un taux de croissance de 7% étayé par des investissements stratégiques dans les infrastructures, l'énergie et l'agriculture.

Renforcer la résilience économique

Rappelons qu'en 2024, la solidité de l'économie ivoirienne a été confirmée par sa deuxième position en Afrique de l'Ouest derrière le Nigeria, et troisième en Afrique francophone derrière l'Algérie et le Maroc. L'indice de la Banque mondiale intègre quant à lui la Côte d'Ivoire parmi les dix premières économies africaines en la classant 9^e devant la Tanzanie. Conforté par ces classements, le grand argentier ivoirien Adama Coulibaly estime que son pays est devenu le moteur de la croissance et de la stabilité de la région. « *Au cours de la dernière décennie, en comparaison avec les moyennes de l'Afrique subsaharienne, la croissance du PIB de la Côte d'Ivoire est à environ 3 points de pourcentage au-dessus, et l'inflation à près de 4,4 points de pourcentage en dessous. Des investissements publics constants dans les infrastructures hautement prioritaires et à portée sociale ont contribué à réduire la pauvreté, en dépit d'un contexte marqué par l'afflux croissant*

de réfugiés en provenance de pays voisins », affirme le ministre.

Cependant, tout n'est pas rose en Côte d'Ivoire. Un rapport du FMI relève que des obstacles structurels persistent, notamment l'emploi informel qui, certes, a diminué mais reste élevé, compliquant la tâche du pays qui vise à instaurer une croissance plus forte et plus inclusive. Ce rapport préconise d'élargir l'assiette des impôts et d'approfondir la transformation économique en cours. Dans le même temps, le poids du secteur cacao et la concentration de l'industrie et des services dans les zones côtières rendent la Côte d'Ivoire vulnérable aux effets du changement climatique. Cependant, la diversification économique en cours devrait contribuer à renforcer la résilience.

Sortir de la « liste grise » du GAFI

Par ailleurs, des initiatives ont été prises pour améliorer le climat des affaires et accroître l'implication du secteur privé dans le développement du pays. Pour le ministre des Finances et du Budget Adama Coulibaly, l'une des solutions réside dans « *la capacité à stimuler la productivité du secteur privé et la diversification économique. Notre pays tend à privilégier la prestation de services publics de premier ordre, notamment dans le secteur de l'énergie, et à améliorer la gouvernance.* » Le ministre envisage également d'agir principalement dans le renforcement du capital humain, l'inclusion financière et la résilience au changement climatique. Autre préoccupation du gouvernement ivoirien, le respect du cadre de lutte contre le blanchiment d'argent, conformément aux recommandations du Groupe d'action financière (GAFI). « *L'objectif est de sortir dès que possible de la « liste grise » du GAFI en s'appuyant sur les progrès significatifs accomplis jusqu'à présent et en mettant en œuvre rapidement les mesures restantes du plan d'action* », indique le ministre des Finances et du Budget.

Louise Bibalou-Durand

« LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE S'EST AMÉLIORÉE »

Olaf Unteroberdoester, chef de mission du FMI pour la Côte d'Ivoire, estime que la mobilisation accrue des recettes, notamment celles qui émanent des régies financières, contribue à stimuler la croissance économique du pays.

Quelles ont été les conclusions de votre dernière mission pour le FMI menée en octobre 2024 en Côte d'Ivoire dans le cadre de la 3^e revue du Programme économique et financier 2023-2026, et qui concernait aussi la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) et les consultations au titre de l'article IV des statuts du FMI ?

Olaf Unteroberdoester : La réunion du conseil d'administration du FMI de décembre dernier a confirmé les bons résultats obtenus par la Côte d'Ivoire à ce jour dans le cadre des accords de 40 mois au titre du Mécanisme élargi de crédit (MEDC) et de la Facilité élargie de crédit (FEC) ainsi que de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) : pour la MEDC/FEC, un accès de 2 601,6 millions de DTS (droits de tirage spéciaux), soit 400 % de la quote-part, et pour la FRD, un accès de 975,6 millions de DTS, soit 150 % de la quote-part. La mise en œuvre du programme a été satisfaisante : l'ensemble des critères de réalisation, repères structurels et mesures de réformes prévues pour la troisième revue des MEDC/FEC et la deuxième revue de l'accord FRD

« La Côte d'Ivoire a maintenu un rythme de croissance élevé, avec un taux moyen d'environ 7 % ces 14 dernières années. »

ont été respectés ou mis en œuvre. L'achèvement des revues a permis un décaissement immédiat d'environ 820 millions de dollars dans le cadre des accords pluriannuels conclus avec le FMI. L'engagement continu des autorités à poursuivre des réformes dans le cadre des deux programmes devrait aider la Côte d'Ivoire à accéder au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à moyen terme et à renforcer sa résilience face au changement climatique. Nonobstant, les obstacles structurels existant de longue date, notamment le niveau élevé et persistant du secteur informel, qui a été au centre des entretiens des consultations de 2024 au titre de l'article IV, ainsi que les lacunes en

matière d'égalité entre les genres, font obstacle à une croissance plus forte et plus inclusive.

La Côte d'Ivoire serait donc en passe d'obtenir son statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ? Par ailleurs, quelle est la contribution apportée par le FMI pour l'atteinte des objectifs fixés par le Programme national de développement (PND) 2021-2025, dont le coût est fixé à 54 000 milliards de FCFA ?

Le FMI a apporté son soutien financier au 3^e Plan national de développement (PND) 2021-2025 en approuvant en mai 2023 un arrangement financier de 40 mois au titre du MEDC et de la FEC pour un montant d'environ 3,5 milliards de dollars EU, soit 400 % de la quote-part. Ce soutien financier est l'un des plus importants arrangements du FMI dans la région d'Afrique subsaharienne et vient soutenir les efforts des autorités pour atteindre leurs objectifs de développement déclinés dans leur PND tout en préservant la stabilité macroéconomique. La réforme la plus importante et consistante du programme économique du gouvernement soutenu par le FMI vise une mobilisation accrue des recettes intérieures afin de libérer l'espace budgétaire nécessaire pour investir dans l'infrastructure, les secteurs sociaux de priorité (éducation, santé), et donc dans la transformation structurelle de l'économie ivoirienne pour en faire un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à moyen terme. La mise en œuvre du programme du gouvernement au cours des deux années écoulées est jusqu'à présent largement couronnée de succès.

Ces quatorze dernières années, même si la Côte d'Ivoire a affiché un rythme de croissance robuste, sa dette n'a cessé de grimper à cause des prêts sollicités à différents guichets internationaux pour financer ses projets structurants. Avez-vous des raisons d'être inquiet, même si le ministre des Finances ivoirien parle toujours d'une « situation modérée de la dette du pays » ?

Effectivement, la Côte d'Ivoire a maintenu un rythme de croissance élevé, avec un taux moyen d'environ 7 % ces 14 dernières années. Cette croissance a pu être générée par un programme d'investissement ambitieux motivé par le PND. Le financement de ces investissements a été en partie assuré par la dette, qui présente actuellement des risques modérés de surendettement global et extérieur. Les autorités ont pu maintenir ce niveau d'endettement favorable grâce à une politique de gestion de dette prudente et proactive, favorisant les prêts concessionnels et semi-concessionnels, gérant l'équilibre entre la dette intérieure et extérieure, et ayant régulièrement recours à des opérations de gestion de passifs. En outre, les autorités se sont engagées à accroître leur niveau de recettes fiscales grâce à la stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT) pour donner au pays les moyens de financer ces projets sur ressources propres, et par là même de limiter le niveau d'endettement tout en poursuivant les objectifs de développement.

Pourquoi, de manière générale, le FMI encourage-t-il une mobilisation accrue des recettes propres générées notamment par les régies financières (Douanes, Trésor, Impôts) ?

Quel rôle peuvent-elles jouer dans les réformes liées au PND et, s'agissant de recettes, quel sera en 2025 l'apport du champ pétro-gazier Baleine, dont la production doit augmenter sensiblement ?
 À la fin de l'année 2022, la Côte d'Ivoire avait accumulé des déséquilibres fiscaux et extérieurs qui se sont progressivement atténués depuis le début du programme soutenu par le Fonds en 2023. Une consolidation budgétaire décisive basée sur les recettes est en cours, et la soutenabilité de la dette s'est améliorée. Le déficit budgétaire est passé de 6,8 % du PIB en 2022 à 5,2 % du PIB en 2023 grâce à de fortes mesures de recettes en amont. Des mesures supplémentaires pour générer des recettes en 2024 ont soutenu une consolidation budgétaire additionnelle pour atteindre un déficit budgétaire de 4 % du PIB en 2024, et d'autres mesures prévues dans le budget 2025 devraient permettre d'atteindre

un déficit budgétaire de 3 % du PIB en 2025. Cette impressionnante consolidation budgétaire basée sur les recettes est étayée par l'engagement des autorités à atteindre la norme UEMOA de recettes fiscales à 20 % du PIB à moyen et long termes. De telles augmentations de recettes aideront à financer, à partir de sources domestiques, les investissements nécessaires dans les infrastructures du pays, ainsi que des dépenses critiques



Rencontre entre Olaf Unteroberdoester, chef de mission du FMI pour la Côte d'Ivoire, et Tiémoko Meyliet Koné, vice-président de la République, le 10 octobre 2024 à Abidjan.

en matière d'éducation et de santé, pour contribuer à stimuler la croissance économique et atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire supérieur. De plus, garantir l'espace budgétaire requis pour répondre à ces priorités sans recourir à des emprunts extérieurs supplémentaires, potentiellement plus coûteux dans la période post-programme, contribuera de manière importante à préserver le risque modéré de surendettement et permettra de maintenir l'attractivité de la Côte d'Ivoire auprès des investisseurs étrangers. Pour ce qui est des recettes pétrolières et gazières, les prévisions de croissance du FMI ont été révisées à la hausse à respectivement 7,5 et 7 % en 2027 et 2028 afin de refléter l'augmentation marquée de la production résultant de nouvelles découvertes, et cela devrait avoir un impact positif sur les recettes fiscales du pays.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« UNE CONVENTION DE FINANCEMENT DE 80 MILLIONS D'EUROS EN FAVEUR DES PME IVOIRIENNES »

Selon Adrien Haye, directeur de l'Agence française de développement (AFD), la Côte d'Ivoire est l'un des tout premiers pays d'intervention de l'institution dans le monde. L'AFD y déploie un portefeuille d'investissement durables et de très nombreux partenariats dans des secteurs aussi divers que l'éducation, l'énergie, la santé ou encore la culture.

Concernant l'exercice 2024, quel bilan global l'AFD peut-elle défendre par rapport à 2023, sachant que ses interventions comprennent plus de 70 projets de développement en Côte d'Ivoire dans différents secteurs ?

Adrien Haye : Avec un portefeuille de projets représentant près de 3,4 milliards d'euros, la Côte d'Ivoire est l'un des tout premiers pays d'intervention de l'AFD dans le monde. Nous sommes par ailleurs en Côte d'Ivoire le premier bailleur bilatéral en volume. Nous intervenons sur un très grand nombre de secteurs, et l'ensemble des instruments financiers dont nous disposons y est déployé : subventions, prêts souverains et non souverains, garanties... En 2024, nous réalisons encore une année très solide, avec plus de 260 millions d'euros de nouveaux financements autorisés. Grâce à ces opérations, nous consolidons avec les autorités notre portefeuille d'investissements durables et notre partenariat dans les secteurs de l'éducation, du développement urbain, de l'énergie, de la santé et de la culture.

Insérer les jeunes sur le marché du travail constitue un défi majeur pour les autorités ivoiriennes. Comment l'AFD contribue-t-elle à relever ce défi ? Quels sont les programmes accompagnés ?

Depuis une dizaine d'années, nous intervenons de manière massive sur l'ensemble du continuum éducatif qui va de l'éducation de base à l'emploi. En matière

« Nos investissements dans toute l'Afrique ont dépassé les 5 milliards d'euros en 2024. »

d'employabilité et d'insertion, ces interventions portent sur les infrastructures, avec la réhabilitation de 17 établissements de formation professionnelle désormais dotés d'équipements modernes dans des filières por-

teuses pour l'économie ivoirienne et sources d'emplois pour les jeunes. On peut citer par exemple le lycée professionnel agricole de Botro, le lycée technique de Jacqueville pour les filières transport-logistique, ou encore le centre de formation en boulangerie pâtisserie de Yamoussoukro. Elles portent également sur la révision des cursus de formation et la formation de plus de 800 enseignants, touchant près de 12 500 jeunes dans leur parcours d'insertion. Elles soutiennent le déploiement de l'apprentissage dans plus de 40 établissements sur tout le territoire, offrant une seconde chance à 5 600 jeunes apprentis. Elles comprennent des programmes de soutien à l'entrepreneuriat auprès de 130 000 jeunes, dont la moitié de filles, accompagnés via des travaux à haute intensité de main-d'œuvre, des stages en entreprise, des chantiers écoles et des appuis à la création d'entreprise. Enfin, elles ont permis de former et d'équiper 10 000 jeunes volontaires de la CAN organisée en Côte d'Ivoire.

Rémy Rioux, le directeur général de l'AFD, a été invité à Abidjan par la Banque mondiale les 10 et 11 octobre 2024 pour prendre part à l'Assemblée sur le développement économique de l'Afrique où a été lancé le programme Choose Africa 2, dont le but est de soutenir l'entrepreneuriat féminin et des jeunes. Comment ce dispositif se décline-t-il en Côte d'Ivoire ?

L'AFD a en effet signé en octobre 2024 avec le gouvernement ivoirien une convention de financement de 80 millions d'euros pour déployer une offre de services financiers et non-financiers en faveur des PME ivoiriennes. À terme, ce sont 60 000 projets entrepreneuriaux qui devraient bénéficier de cet appui, avec un accent particulier sur l'entrepreneuriat féminin, l'entrepreneuriat des jeunes et l'entrepreneuriat en région. Le projet va être déployé par trois agences publiques : le Guichet

unique de développement des entreprises (GUDE-PME), la Société de garanties des PME (SG-PME) et Côte d'Ivoire PME (CI-PME). Il va proposer des lignes de crédit à des banques locales pour financer des PME, alimenter la dotation du fonds de garanties de la SG-PME pour que des PME obtiennent des crédits auprès des banques, accompagner CI-PME dans le développement de son offre de service, dont une partie sera dédiée aux PME à l'international, et enfin déployer un programme d'expertise et de coopération technique pour renforcer les capacités du GUDE-PME. Par ailleurs Proparco, la filiale de l'AFD dédiée au secteur privé, soutient aussi le secteur privé ivoirien en déployant une large gamme d'instruments dans le cadre de Choose Africa 2. Des prêts à moyen et long termes aux banques et institutions de microfinance favorisent la création de portefeuilles de crédits à impact et de mécanismes de garantie de prêts aux TPE/PME. Plus d'un millier de TPME en ont bénéficié en Côte d'Ivoire.

Lors de cette assemblée, une convention entre l'AFD et le groupe BNI a donné lieu à l'ouverture d'une ligne de crédit «verte». Quels sont les montants engagés et les enjeux spécifiques à ce financement sur le changement climatique ?

En effet, nous avons pu signer cette opération avec le groupe BNI, première banque publique ivoirienne, à un moment où la Côte d'Ivoire, particulièrement exposée au risque climatique, souhaite transformer son modèle économique afin de le rendre plus résilient. Il s'agit du premier projet mis en œuvre sur la zone UEMOA dans le cadre de notre programme «Transformer les systèmes financiers pour le climat» cofinancé avec le Fonds vert pour le climat. Cette ligne de crédit de 60 millions d'euros doit permettre à la BNI de proposer des financements attractifs pour des projets à faible émission carbone. Le programme financera ainsi des investissements concrets pour réduire les émissions de CO² et renforcer l'adaptation du tissu économique au changement climatique. Plusieurs secteurs clés de l'économie ivoirienne fortement exposés sont ainsi ciblés : énergie, industrie, bâtiment, agriculture, gestion de l'eau et des déchets... Ils pourront bénéficier de produits financiers dédiés pour installer par exemple des équipements solaires ou améliorer l'isolation thermique des bâtiments.



Adrien Haye,
directeur de l'Agence
française de développement
en Côte d'Ivoire.

Que représente l'AFD dans le « Soft Power » français sur le continent africain, et notamment en Côte d'Ivoire ?

C'est une question intéressante mais il est difficile d'y répondre de façon précise et mesurable. Ce qui est sûr, c'est que le continent africain est destinataire chaque année de près de la moitié des financements totaux de l'AFD. Nous déployons plus de 550 collaborateurs sur tout le continent et nos investissements y ont dépassé en 2024 les 5 milliards d'euros. Et ces chiffres recouvrent des impacts très concrets, très tangibles pour les populations qui bénéficient des projets que nous accompagnons et finançons. Au fil des ans, nous avons aussi tissé un nombre considérable de partenariats et de collaborations avec des administrations, des agences publiques, des collectivités locales, le secteur privé, des organisations de la société civile, des centres de recherche, des collectifs citoyens, etc. Ces liens forts, comme les résultats engrangés, contribuent à n'en pas douter au « Soft Power » français.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« LES DOUANES IVOIRIENNES ONT COLLECTÉ 2 768,67 MILLIARDS DE FCFA, SOIT UN TAUX DE RÉALISATION DE 96 % »

La stratégie mise en œuvre par les Douanes ivoiriennes dirigées par le général Pierre Alphonse Da repose sur trois piliers essentiels : le renforcement de la surveillance, la digitalisation des procédures et la moralisation de l'administration.



Le général Pierre Alphonse Da, directeur général des Douanes ivoiriennes.

Vos services ont collecté 2 728,67 milliards de FCFA de recettes en 2024. Êtes-vous satisfait de ce bilan par rapport à 2023 ? Si l'on peut parler de performance, quelle stratégie avez-vous déployée au sein de votre gouvernance ?

Général Pierre Alphonse Da : Merci pour l'opportunité que vous m'offrez de m'adresser à vos lecteurs et d'évoquer, le temps de cet entretien, des questions se rapportant à la vie de l'administration des Douanes. S'agissant

de nos réalisations au titre de l'année 2024, les Douanes ivoiriennes ont en effet collecté 2 768,67 milliards de FCFA sur un objectif fixé à 3 005,73 milliards, soit un taux de réalisation de 96 %. Je peux vous dire sans ambages notre entière satisfaction, dans la mesure où ce résultat a été réalisé dans un contexte des plus défavorables marqué par la persistance des crises à l'international et les effets pervers du changement climatique sur la production des produits de rente que sont le cacao et la noix de cajou. Cette performance nous a d'ailleurs valu les félicitations de la hiérarchie et nous nous honorons d'être resté en phase avec les exigences des partenaires au développement tout le long de l'exercice 2024.

La stratégie que nous avons mise en œuvre repose sur trois piliers essentiels : le renforcement de la surveillance, la digitalisation des procédures et la moralisation de notre administration. Concernant la surveillance, nous avons fortement accru les capacités opérationnelles de nos différentes unités sur le terrain, notamment en moyens de mobilité, d'intervention et de communication, avec l'acquisition d'outils de contrôle non intrusifs et de systèmes de vidéosurveillance, surtout sur la façade Est. En matière de digitalisation, plusieurs applicatifs ont été mis à la disposition des usagers pour accélérer les opérations, garantir l'accès à l'information et renforcer la traçabilité et la sécurisation des recettes. Quant à la moralisation, nous sensibilisons régulièrement nos collaborateurs sur le rôle attendu de chacun et les attentes du gouvernement. Depuis cinq ans, avec l'appui du Programme A-CPI de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD), nous avons placé l'intégrité au cœur de nos priorités. Cette dynamique s'est traduite dans notre Plan stratégique de modernisation (PSM 2022-2025) à travers la vision « Bâtir une Douane moderne et vertueuse au service de la compétitivité économique ».

Nous disposons également d'un Code de déontologie qui sert de référence en matière de conduite professionnelle. À cela s'ajoute le Conseil de discipline des services des Douanes (CSDS), installé officiellement le 22 mars 2018 et chargé de sanctionner les comportements répréhensibles ainsi que de proposer des mesures disciplinaires à l'autorité compétente. Nous nous appuyons également sur le statut général de la fonction publique pour promouvoir et faire respecter l'éthique en milieu douanier. Je rappelle avec fierté que notre administration a remporté le 2^e Prix national d'Excellence en 2022 et, en 2023, le 1^{er} Prix national d'Excellence dans la catégorie « Lutte contre la corruption ». À travers ces initiatives et bien d'autres, nous traduisons chaque jour un peu plus concrètement notre ambition de bâtir une administration des Douanes performante, moderne et vertueuse.

Sachant que l'objectif de recettes fixé par l'État en 2025 est de 3 325 milliards de FCFA, pensez-vous pouvoir l'atteindre ?

Vous savez, nous sommes des soldats de l'économie au service du gouvernement. Et, en tant que soldats, nous devons exécuter les ordres. L'atteinte de cet objectif de 3 325 milliards de FCFA est un impératif pour nous et nous y travaillons d'arrache-pied. C'est un nouveau défi qu'il nous tarde de relever. Nous demeurons optimistes malgré les incertitudes liées au contexte actuel. L'année a bien commencé : nous avons atteint nos objectifs au premier trimestre. Les réformes menées en 2024 et les projets en cours tels que le Cadre de conformité volontaire (CCV), les Décisions anticipées (DA), la refonte du Système de dédouanement automatisé des marchandises (SYDAM) et le renforcement de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme constituent des atouts majeurs.

Quelles actions avez-vous mises en place pour accélérer la transformation numérique de la Douane ? Globalement, quels sont les acquis de l'administration des Douanes en matière de digitalisation et de collecte de données ?

Depuis quelques années déjà, nous déployons un ambitieux plan de réformes et de modernisation qui nous vaut aujourd'hui de jouer un rôle de locomotive dans plusieurs secteurs au niveau des administrations douanières de la Région Afrique occidentale et centrale de l'Organisation mondiale des Douanes OMD/



Le directeur de cabinet du ministère des Finances et du Budget et le directeur général en compagnie des meilleurs agents des Douanes au titre de l'année 2024.

AOC. Nous pilotons notamment le Groupe de travail régional pour le développement informatique. L'un des axes majeurs de ce plan de réformes porte sur la modernisation des infrastructures et le développement de solutions digitales. Sur ce dernier point, nous avons développé plusieurs applicatifs et solutions couvrant toute la chaîne de dédouanement. Nous pouvons, entre autres, citer la refonte du Système automatisé des marchandises avec le paiement électronique des droits et taxes, le SYDAM Auto pour les véhicules, le Système de déclaration des espèces aux frontières (SYDEF) pour la maîtrise des flux de capitaux, ou encore ASYVAL WEB, Système d'évaluation des marchandises... Nous avons déployé aussi, en collaboration avec les administrations sœurs du Burkina Faso et du Niger, un Système interconnecté de gestion des marchandises en transit (SIGMAT) afin de gérer de façon efficiente le transit des marchandises. Tous ces outils nous permettent d'être plus performants, d'offrir un service de qualité à nos usagers et surtout, de collecter des informations fiables pour assurer une meilleure gouvernance. Dans le courant de l'année 2025, nous procéderons à la finalisation du système intégré de contrôle électronique des débarquements de marchandises en vrac à l'aide des pèse-essieux, à l'automatisation de la procédure d'extraction des données miroirs, à l'acquisition d'un système d'information autonome sur le classement tarifaire et l'évaluation en douane, à la dématérialisation des demandes de codes additionnels, au développement d'un module Apurement T1, et enfin à la finalisation du déploiement de la 1^{re} phase de l'outil CRM pour la gestion de la relation-client.

Les Douanes ivoiriennes sont une régie financière du ministère des Finances et du Budget qui ▶ (suite p. 86)



Revue de troupes des Douanes ivoiriennes.

► **figure parmi les plus performantes. Comment a-t-elle accompagné le gouvernement dans la mise en œuvre de son PND 2021-2025 ?**

Les recettes douanières contribuent à hauteur de 20 % au financement du budget de l'État. Elles affichent une progression constante d'au moins 8 % depuis 2020, et les objectifs qui nous sont assignés chaque année tiennent compte des besoins de l'État.

Au regard de la tension terroriste qui sévit dans la sous-région, quelle est l'importance stratégique du renseignement douanier ? Des modules de formation et de mise à niveau ont-ils eu lieu de façon régulière pour adapter vos méthodes de renseignement et de surveillance ?

Notre administration, de par sa présence aux frontières terrestres, aériennes et maritimes, s'assure de garantir la sécurité et la sûreté sur toute l'étendue du territoire ivoirien. À ce titre, elle collabore étroitement avec toutes les forces militaires et paramilitaires ainsi que les administrations et organisations dans le cadre de cette noble mission. La menace terroriste que vous évoquez est bien réelle, et nous la prenons très au sérieux. C'est la raison pour laquelle les Douanes ivoiriennes organisent régulièrement, en collaboration avec les structures spécialisées, des séances de formation à l'intention de nos agents dans les bureaux frontières. Dans le même élan, elles ont opérationnalisé le renseignement douanier en ayant recours à divers outils et instruments de l'OMD, dont le cadre des normes SAFE, le Réseau douanier de lutte contre la fraude de l'OMD (Customs Enforcement Network-CEN), le Programme Global Shield (PGS) et COLIBRI. Nos efforts se poursuivent.

Par ailleurs, dans le cadre des mesures engagées pour le retrait de la Côte d'Ivoire de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI), notre administration a été investie du pouvoir de contrôle des commissionnaires en Douane agréés en tant qu'assujettis à la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération (LBC/FT/FP). À ce titre, un service spécialisé, le Groupe de surveillance financière de la direction générale des

Douanes, a été institué. Il est chargé de la mise en œuvre de la politique douanière en matière de LBC/FT/FP.

Au titre des nouveaux défis, l'administration douanière porte une attention particulière aux actions prioritaires inscrites dans son Plan stratégique de modernisation (PSM) 2022-2025. Êtes-vous satisfait de l'évolution de ce plan ? Peut-on avoir un aperçu des thématiques qui le structurent ?

Les actions prioritaires de notre PSM 2022-2025 s'articulent autour de 5 axes : la facilitation des échanges et l'optimisation de la collecte des recettes douanières, la simplification des procédures et la transformation digitale, le renforcement de la coopération ainsi que du partenariat avec le secteur privé et l'incitation à la conformité volontaire, la sécurisation et la protection du territoire douanier par l'intensification de la lutte contre la fraude, la criminalité transfrontalière et le terrorisme, et enfin le renforcement de l'organisation ainsi que la valorisation du capital humain et de l'environnement de travail.

L'évolution de la mise en œuvre du PSM est globalement satisfaisante au regard des progrès substantiels que nous avons enregistrés à ce jour. Au titre de l'optimisation de la collecte des recettes, on peut noter que celles-ci sont en constante progression. Relativement à la transformation digitale, nous avons implémenté avec succès plusieurs outils et applicatifs. Au niveau du partenariat avec le secteur privé, l'administration des Douanes a mis à la disposition des usagers-clients plusieurs plates-formes d'échanges et d'instances de recours : le Comité d'arbitrage de la valeur (CAV), la Tribune de l'utilisateur-client (TUC), le Comité technique écoute-clients (CTEC), le Cadre de conformité volontaire et l'observatoire de la célérité des opérations de dédouanement (OCOD). Sur le point de la valorisation du capital humain et du cadre de travail, la direction générale des Douanes organise chaque année la Journée de reconnaissance du mérite et assure à l'ensemble du personnel un renforcement des capacités à travers plusieurs sessions de formation.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



- Ingénierie des marchés et travaux (Dossiers de Consultations des entreprises, contrats, passation des marchés)
- Identification de projets et élaboration de termes de référence
- Suivi-évaluation et diagnostic de projets agricoles et agro-pastoraux
- Élaboration de bilans diagnostics de politiques et schémas directeurs agricoles et agro-pastoraux



- Expertise sur la compétitivité et le développement des filières agricoles, halieutiques et animales
- Études pédologiques et cartographie des sols agricoles
- Suivi-évaluation et diagnostic de projets agricoles et agro-pastoraux
- Évaluation économique d'une exploitation agricole



- Élaboration de Programmes Locaux de Développement rural (PLDR)
- Études de faisabilité techniques et d'exécution de projets agricoles, agro-pastoraux et d'infrastructures de transformation et de commercialisation des produits agricoles, animaux et halieutiques (Abattoir, marché à bétail, débarcadère, etc.)
- Mise en place de systèmes de collecte, de traitement et de diffusion de l'information agricole

« NOTRE AMBITION ? RENFORCER NOTRE RÔLE DE PARTENAIRE STRATÉGIQUE DU GOUVERNEMENT »

Kinapara Coulibaly, directeur général du BNETD, évoque les contributions fournies ces cinq dernières années aux principaux projets structurants que sont l'hydraulique, le foncier rural ou les infrastructures de transport en Côte d'Ivoire.

Le Plan Stratégique BNETD 3.5 « cap sur l'excellence » de 2021-2024 est arrivé à son terme. En tant que directeur général du Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD), quel bilan en faites-vous ?
Kinapara Coulibaly : Le plan stratégique BNETD 3.5 a été réalisé de manière satisfaisante, avec un taux d'exécution global des projets à plus de 95 %. Avec ce plan, le BNETD a de nouveau démontré sa capacité à être force de proposition auprès de l'État de Côte d'Ivoire. Nous avons développé et déployé des outils innovants visant à optimiser la prise de décision, la planification et la gestion des projets de développement. De plus, une banque de projets a été constituée pour accompagner la transformation numérique, l'agriculture, l'environnement, le transport urbain, l'énergie et l'hydraulique en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, l'intégration de méthodes et d'outils innovants a renforcé notre efficacité opérationnelle. Les infrastructures mises en place ont contribué à l'amélioration du cadre de travail, tandis que les efforts conjugués de nos équipes ont permis l'obtention d'une triple certification Qualité, Santé et sécurité au travail et Environnement.

Sur quelle thématique porte le prochain plan stratégique, et quels sont les leviers de transformation envisagés pour accompagner le développement de la Côte d'Ivoire ?

Le prochain plan stratégique du BNETD s'articulera autour des enjeux de durabilité. Nous ambitionnons de renforcer notre rôle de partenaire stratégique du gouvernement ivoirien en accompagnant la mise en œuvre du prochain Programme national de développement (PND).



Kinapara Coulibaly, directeur général
du Bureau National d'Études
Techniques et de Développement.

Pour y parvenir, nous adopterons une approche proactive afin de consolider notre collaboration avec l'État, en contribuant activement à l'orientation des projets de développement et à la croissance économique du pays. Notre objectif est de devenir une référence en Afrique de l'Ouest en matière de développement durable, en

intégrant des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement. Par ailleurs, nous comptons élargir notre présence régionale en Afrique de l'Ouest en nous rapprochant des ministères et gouvernements étrangers. Nous proposerons ainsi nos services historiques tout en nous démarquant par notre expertise en développement durable, garantissant ainsi une plus grande résilience face aux fluctuations économiques et aux évolutions des dynamiques régionales.

Quelle a été la contribution du BNETD aux principaux projets structurants de la Côte d'Ivoire ces cinq dernières années ?

Sous l'impulsion du président de la République S.E.M. Alassane Ouattara, le gouvernement ivoirien a mis en œuvre d'importantes réformes intégrant le numérique, l'hydraulique et les infrastructures au cœur du développement national. Ces initiatives ont conduit à de nombreux projets structurants portés par les ministères et organismes publics. En tant que conseil technique de l'État, le BNETD a joué un rôle clé dans plusieurs projets structurants. Dans le domaine du numérique, le BNETD a réalisé une étude de faisabilité technique et économique pour la mise en place de Data Center gouvernementaux offrant des services cloud, et il assure désormais la maîtrise d'œuvre du projet. En matière de sécurisation foncière rurale, grâce à son expertise en données géospatiales et en systèmes d'information géographique, le BNETD a collaboré avec l'Agence foncière rurale (AFOR) pour délimiter les territoires villageois et délivrer des certificats fonciers. Dans le secteur de l'hydraulique, le BNETD a activement participé au renforcement de l'alimentation en eau potable d'Abidjan à partir de la lagune Aghien avec la

«La triple certification aux normes ISO 9001, 45001 et 14001 reflète notre engagement en faveur de l'excellence.»

conception et la construction d'une usine de traitement d'eau potable d'une capacité de 150 000 m³/j, ainsi que l'installation des infrastructures associées. En matière d'environnement et d'aménagement urbain, le BNETD a assuré le suivi et le contrôle des travaux de réhabilitation de la décharge d'Akouédo et de la création du parc urbain d'Abidjan. Dans le domaine des infrastructures de transport, le BNETD a contribué avec succès à la réalisation de grandes infrastructures routières : l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou-Bouaké (115 km), la réhabilitation et le renforcement de la côte entre Dabou et Grand-Béréby (336 km), ou encore le 5^e pont baptisé Pont Alassane Ouattara sur la baie de Cocody.

Le BNETD a également joué un rôle primordial dans la préparation et la réussite de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2023 par la maîtrise d'œuvre dans la construction et la réhabilitation des infrastructures sportives, hôtelières, routières, aéroportuaires, sanitaires et touristiques. Enfin, le BNETD a assuré le suivi et le contrôle des travaux du Parc d'Exposition d'Abidjan, comblant un besoin crucial en espaces événementiels pour la capitale économique.

Depuis 2003, le BNETD intervient dans 16 pays avec trois bureaux régionaux. Cette présence renforce-t-elle le rayonnement de l'expertise ivoirienne en Afrique ?

Nous poursuivons notre stratégie de développement à l'international. Nous sommes actifs dans plusieurs pays d'Afrique centrale et de l'Ouest sur divers projets structurants en cours de réalisation dans les secteurs de l'éducation, des transports, de l'énergie, de l'eau et du numérique. Nous relevons chaque fois de nouveaux défis de développement, ce qui renforce notre expérience et notre expertise. Nous sommes satisfaits de l'impact de notre action à travers l'Afrique et nous nous réjouissons de ce que l'expertise ivoirienne profite à l'ensemble des pays que nous couvrons.

Le BNETD a récemment obtenu une triple certification. En quoi constitue-t-elle un atout pour lui ?

Le BNETD est certifié ISO 9001 depuis dix ans... Cette reconnaissance témoigne d'un professionnalisme qui garantit la qualité de nos prestations et la satisfaction de nos clients. Aujourd'hui, notre triple certification aux normes ISO 9001, 45001 et 14001 reflète notre engagement en faveur de l'excellence. La certification ISO 14001 illustre notre engagement à réduire notre impact

environnemental en adoptant des pratiques durables dans la gestion des infrastructures et des projets. La norme ISO 45001 garantit pour sa part un environnement de travail plus sûr, réduisant les risques d'accidents et favorisant le bien-être des employés grâce à une approche préventive

et à l'implication active de nos équipes. Autant d'éléments qui consolident notre position et réaffirment notre engagement envers l'excellence. En somme, la triple certification reflète notre volonté d'assurer des services de haute qualité, de veiller à la santé et à la sécurité de nos collaborateurs, tout en intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement.

Bien sûr, dans un secteur où peu d'acteurs bénéficient d'une telle reconnaissance, cette distinction constitue un atout stratégique renforçant notre compétitivité. Elle nous permet non seulement de nous démarquer, mais aussi d'accéder à des marchés plus exigeants.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

bnetd

BUREAU NATIONAL D'ÉTUDES
TECHNIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT



FAÇONNER LA CÔTE D'IVOIRE ET L'AFRIQUE DE **DEMAIN**

NOTRE APPLICATION

Économies
AFRICAINES

sur



**GRATUITE
SIMPLE
INSTANTANÉE**

Emportez l'économie partout avec vous en téléchargeant notre application, votre source exclusive d'analyses multisectorielles percutantes



LES 6 MÉGAPROJETS QUI VONT REDÉFINIR LA CÔTE D'IVOIRE EN 2025

En 2025, des infrastructures innovantes marqueront une nouvelle ère de prospérité en Côte d'Ivoire.

Zoom sur les six mégaprojets, – port, aéroport international, métro et cité administrative d'Abidjan, université de Bondoukou et logements sociaux – qui feront de la Côte d'Ivoire un leader régional voire mondial dans divers secteurs clés.

Le port d'Abidjan, déjà l'un des plus grands d'Afrique de l'Ouest, est en pleine expansion pour répondre aux besoins croissants du commerce international. Le projet d'agrandissement en cours a augmenté sa capacité d'accueil grâce à la construction de quais, à l'approfondissement des canaux et à la modernisation des équipements de manutention. Cet investissement massif va permettre d'accueillir des navires de plus grande taille, d'améliorer l'efficacité des opérations portuaires et de réduire les délais de traitement des marchandises. C'est dire si cet agrandissement est stratégique pour l'économie ivoirienne et pour la sous-région car dès 2025, le port d'Abidjan sera non seulement un hub logistique de premier plan pour l'Afrique de l'Ouest, mais aussi un acteur clé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. En renforçant ses infrastructures portuaires, la Côte d'Ivoire s'assure une place de choix dans le commerce international tout

en stimulant la croissance économique et la création d'emplois dans le pays.

Le programme de logements sociaux

Face à l'urbanisation rapide et à la demande croissante en logements, la Côte d'Ivoire a mis en place un vaste programme de construction de logements sociaux. L'objectif : permettre à des millions d'Ivoiriens d'accéder à un logement décent à un prix abordable. Ce programme, qui prévoit la construction de dizaines de milliers de logements à travers le pays, s'inscrit dans une volonté de répondre à la crise du logement et de réduire les inégalités sociales. Chaque logement est conçu pour offrir un cadre de vie agréable, avec des infrastructures de base comme l'eau, l'électricité et un accès facile aux transports publics. Ce programme s'accompagne également de la création de quartiers avec des écoles, des centres de santé et des commerces afin de favoriser une vie communautaire épanouie. Dès 2025, de nombreuses familles pourront réaliser leur rêve d'accéder à la propriété grâce à ce projet qui contribuera à l'amélioration du cadre de vie dans les zones urbaines et périurbaines. La Côte d'Ivoire se positionne ainsi comme un modèle en matière de politique du logement en Afrique de l'Ouest.

La cité administrative d'Abidjan

La cité administrative d'Abidjan en cours de construction est un projet ambitieux visant à centraliser les principales institutions publiques de Côte d'Ivoire. Ce complexe situé en plein cœur de la ville regroupera plusieurs ministères et administrations dans des bâtiments ultramodernes et écologiques. Le projet vise à



Vue aérienne du projet d'expansion du port autonome d'Abidjan.

améliorer l'efficacité administrative tout en offrant aux fonctionnaires un environnement de travail optimal. Dès 2025, la cité administrative sera non seulement un centre névralgique de la gestion publique, mais aussi un symbole de modernisation et de bonne gouvernance.

L'université de Bondoukou

Inaugurée en 2023, l'université de Bondoukou est la neuvième université publique de Côte d'Ivoire mais elle se distingue déjà par son ambition et son envergure. Construit sur une superficie de 305 hectares, ce campus est destiné à accueillir à terme 20 000 étudiants. Offrant des filières innovantes adaptées aux besoins du marché local et international, l'université répond à la demande croissante d'un enseignement supérieur de qualité en Côte d'Ivoire, tout en contribuant à la décongestion des autres établissements. Cette université n'est pas seulement un centre d'apprentissage, c'est aussi un moteur de développement régional. En attirant des étudiants de tout le pays, l'université de Bondoukou stimule l'économie locale, crée des emplois et soutient l'innovation. Dès 2025, elle sera un pilier de l'éducation en Côte d'Ivoire, formant la prochaine génération de leaders, d'entrepreneurs et de chercheurs prêts à relever les défis du futur.

L'extension de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny

L'aéroport international Félix Houphouët-Boigny, porte d'entrée en Côte d'Ivoire, est en pleine transformation pour répondre aux exigences d'un monde globalisé. L'extension en cours a doublé sa capacité d'accueil, passée de 2,5 à 5 millions de passagers par an. Ce projet



Logements sociaux sur la route de Grand-Bassam.

d'envergure, orchestré par le groupe WIG, consolidera pour Abidjan son statut de hub aérien en Afrique de l'Ouest. Imaginez un aéroport où confort, sécurité et rapidité des services sont les maîtres mots, attirant des millions de voyageurs supplémentaires chaque année. Au-delà des chiffres, une nouvelle dynamique économique se met en place. L'agrandissement de cet aéroport symbolise le succès économique et la stabilité du pays. Les travaux concernent non seulement l'extension des terminaux mais aussi la modernisation des pistes et des infrastructures adjacentes. Dès 2025, cet aéroport sera non seulement un lieu de transit mais aussi une vitrine technologique et architecturale de la Côte d'Ivoire, reflétant son ambition de devenir un leader régional.

Le métro d'Abidjan

Visualisez une ville où les déplacements quotidiens sont fluides, rapides et accessibles à tous. C'est ce que promet le projet du métro d'Abidjan, un chantier colossal qui devrait transformer la capitale économique ivoirienne. Traversant la ville du nord au sud sur 37 km, cette première ligne de métro grâce à laquelle des millions de personnes se déplaceront en toute sécurité et sans

embouteillage reliera les quartiers populaires au centre d'affaires. Dès 2025, cette réalisation parmi les plus spectaculaires de l'Afrique de l'Ouest symbolisera le progrès et l'innovation. Le métro d'Abidjan, plus qu'une infrastructure, est un symbole de modernité et de vision à long terme. L'investissement de plus de 1,36 milliard d'euros consenti en grande partie par la France témoigne de la confiance placée en l'avenir de la Côte d'Ivoire. Malgré les retards, le gouvernement reste déterminé à faire de ce métro une réalité pour 2025, marquant un tournant décisif dans la mobilité urbaine et le développement économique du pays.

Louise Bibalou-Durand



Des ouvriers travaillant sur le chantier de construction du métro d'Abidjan à Anyama.

75 ANS D'HISTOIRE, 13 ANS DE TRANSFORMATION

À la tête du Port autonome d'Abidjan (PAA) depuis décembre 2010, Hien Y. Sié a été l'artisan durant ces quinze années de plusieurs réformes structurantes visant à renforcer la compétitivité du port d'Abidjan. Au point que cette modernisation a conduit cette plateforme à afficher en 2024 un trafic conteneurisé de 1,6 million de TEU (Twenty-foot Equivalent Unit), dont plus de 500 000 en transbordement.



M. Hien Y. Sié, directeur général du Port autonome d'Abidjan.

Depuis son ouverture en 1950 après le creusement du canal de Vridi, le Port d'Abidjan est devenu un levier stratégique de l'économie ivoirienne. Il représente aujourd'hui 77 % des échanges extérieurs du pays, génère 79,2 % des recettes douanières nationales et 50 % du tissu industriel de Côte d'Ivoire. Plate-forme logistique majeure pour l'exportation des produits agricoles, il s'est affirmé comme

un hub régional au service de la Côte d'Ivoire et des pays de l'hinterland (Burkina Faso, Mali, Niger). Avec un trafic initial de 701 949 tonnes en 1951, le port d'Abidjan a accompagné les économies ivoirienne et sous-régionale dans leurs évolutions remarquables pour en arriver à réaliser un trafic de plus de 40 millions de tonnes en 2024. Après une période de ralentissement dans les années 1980-2000, une nouvelle dynamique s'est enclenchée dès 2012 sous l'impulsion du président de la République Alassane Ouattara.

1 100 milliards de FCFA d'investissements entre 2012 et 2024

Portée par une vision ambitieuse annonçant vouloir « faire du Port d'Abidjan un leader sous-régional et un hub de référence sur la façade atlantique de l'Afrique », cette relance s'est traduite par un vaste programme d'investissements initié par Hien Y. Sié, directeur général du PAA : ce ne sont pas moins de 1 100 milliards de FCFA qui ont été consentis entre 2012 et 2024. Plusieurs projets structurants ont été menés, notamment l'élargissement et l'approfondissement du canal de Vridi, la construction d'un second terminal à conteneurs, d'un terminal roulier et d'un terminal céréalier, la modernisation du terminal de pêche, la création de 43 hectares de terrains industriels par remblaiement, ou encore le rempiètement des quais du terminal vaquier.

Cette modernisation a permis au Port d'Abidjan de renouer avec une compétitivité qu'illustre bien son trafic conteneurisé ayant atteint 1,6 million de TEU (Twenty-foot Equivalent Unit) en 2024, dont plus de 500 000 en transbordement.

Le Port d'Abidjan joue également un rôle clé dans la fluidité logistique. Pour faire face à la congestion, plusieurs voies internes ont été réhabilitées, et le principal boulevard du port est actuellement en réhabilitation, avec une livraison prévue en mai 2025. En perspective, développer le transport des conteneurs par barges pour désengorger les axes routiers, rapprocher le port des zones de consommation et réduire l'empreinte environnementale de la logistique urbaine. La densification du



Deux navires en opérations simultanément sur le deuxième terminal à conteneurs



Le canal de Vridi redimensionné accueillant un porte conteneurs

réseau routier dans la zone portuaire et la réalisation d'un franchissement du canal de Vridi figurent aussi au rang des priorités afin d'améliorer la desserte et l'efficacité des opérations.

Sur le plan technologique, la digitalisation s'accélère avec l'opérationnalisation du Guichet unique du commerce extérieur (GUCE) et l'introduction progressive de l'intelligence artificielle dans les processus portuaires. Certifié ISO 9001, ISO 14001, ISO 27001 et conforme au Code ISPS, le port bénéficie également d'une notation financière AA/A1 avec perspectives stables par Bloomfield confirmant sa solidité et son attractivité. En 13 ans, sous l'impulsion du président Alassane Ouattara, le Port d'Abidjan a retrouvé sa place de leader régional et amorce désormais une nouvelle phase de sa modernisation via une extension sur les réserves foncières existantes, une attention particulière étant



accordée aux enjeux de l'innovation, de la performance et de la durabilité.

Louise Bibalou-Durand



Le môle du port de pêche en activité



La fin des travaux de la zone de remblai



Le nouveau terminal roulier d'Abidjan en activité



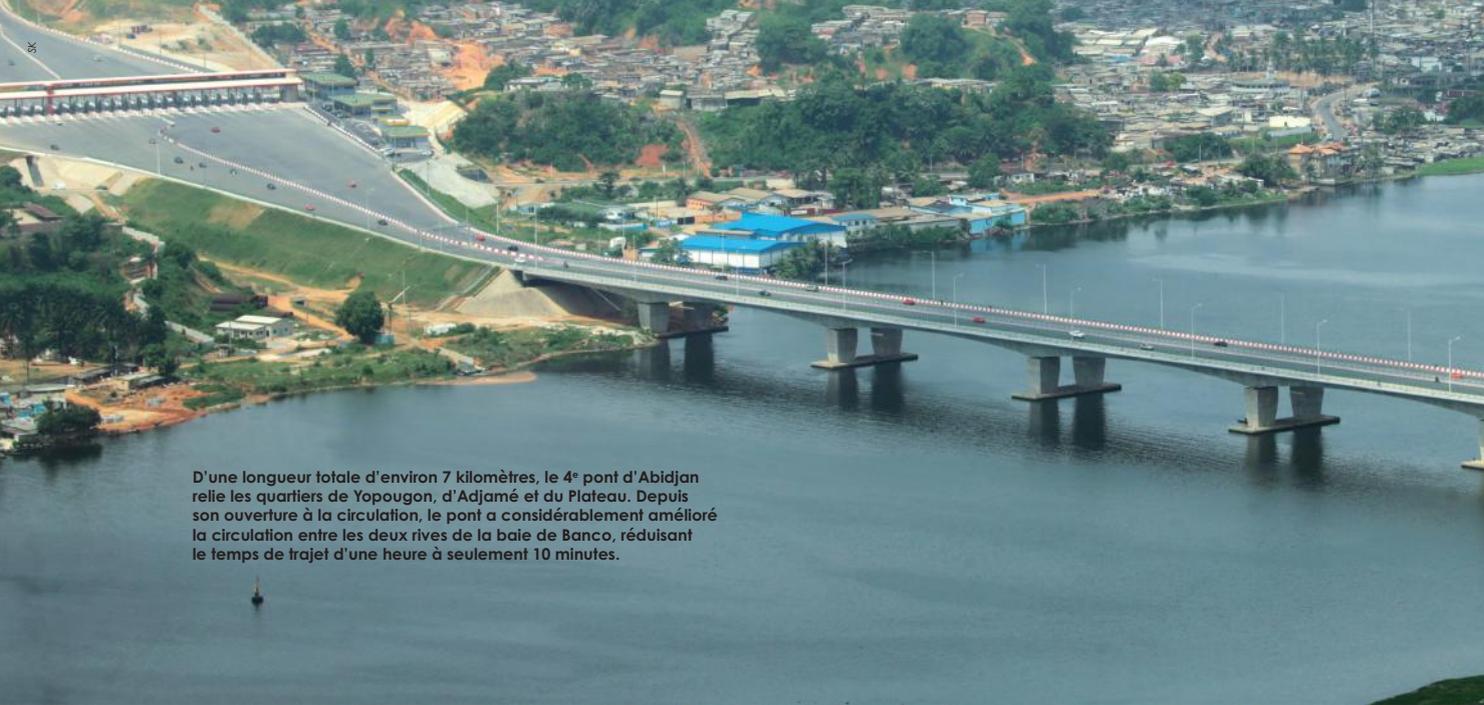
Le nouveau terminal céréalier en exploitation



Le terminal minéralier en exploitation



La première plate-forme à conteneurs en activité



D'une longueur totale d'environ 7 kilomètres, le 4^e pont d'Abidjan relie les quartiers de Yopougon, d'Adjamé et du Plateau. Depuis son ouverture à la circulation, le pont a considérablement amélioré la circulation entre les deux rives de la baie de Banco, réduisant le temps de trajet d'une heure à seulement 10 minutes.

■ Routes

PLUS DE 703,07 MILLIARDS DE FCFA CONSACRÉS AU RÉSEAU ROUTIER EN 2025

La Côte d'Ivoire, qui comptait 6 500 km de routes bitumées en 2011, a atteint les 8 100 km en 2024. Le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier envisage de porter ce chiffre à plus de 9 500 km d'ici à fin 2025.

Le 17 octobre 2024 à Abidjan, lors de l'émission GovvTalk animée par les communicants affectés au service de presse de la Primature, le docteur Amédé Koffi Kouakou, ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, a dressé le bilan des quatorze dernières années en matière d'infrastructures routières sous l'ère Ouattara : « *Avant l'arrivée au pouvoir du président Alassane Ouattara en 2011, la Côte d'Ivoire comptait 6 500 km de routes interurbaines bitumées, dont 4 000 km qui étaient dégradés et en mauvais état. Depuis, 2 000 km ont été réhabilités, témoignant des efforts continus du gouvernement pour améliorer l'état du réseau routier. Le linéaire des routes bitumées dans le pays est aujourd'hui de 8 100 km, et ce chiffre sera porté à plus de 9 500 km d'ici à fin 2025 grâce à l'achèvement des travaux de bitumage sur plusieurs axes routiers à*

travers le pays, ce qui représente une augmentation de 1 400 km. » S'agissant du réseau de pistes en terre qui s'étend sur plus de 75 000 km, le ministre a indiqué que 5 000 km étaient entretenus chaque année, ajoutant que son pays comptait actuellement 5 000 km de routes urbaines, dont 3 000 km concentrés à Abidjan, ce qui indique l'importance de la capitale économique dans le réseau routier national.

Un esprit de bâtisseur incarné par Alassane Ouattara

S'agissant des ponts, le bilan d'Alassane Ouattara affiche 33 infrastructures et échangeurs sur l'ensemble du pays, dont 11 ponts métalliques dans une dizaine de localités (*lire l'encadré*). Mais l'esprit de bâtisseur incarné par Alassane Ouattara s'est essentiellement manifesté dans la métropole abidjanaise, qui s'est com-



Mise en service de 12 nouveaux péages en 2024

La mise en œuvre du programme de généralisation du péage sur le réseau routier ivoirien en 2024 concernait notamment le 4^e pont d'Abidjan (1 poste), Yamoussoukro-Bouafilé-Daloa (2 postes), PK109-Divo-Gagnoa (2 postes), Bouaké-Ferkessedougou (1 poste), Abengourou-Agnibilékrou (1 poste), Grand Bassam-Assinie (1 poste) et la route de la côtière (4 postes). L'entrée en service des 12 péages sur les routes ivoiriennes a été entériné lors de l'adoption des crédits budgétaires au ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier devant les députés membres de la Commission des affaires économiques et financières (CAEF) le 12 novembre 2023 à l'Assemblée nationale. «Le péage routier se présente aujourd'hui comme un financement alternatif pour l'entretien de nos routes face au gap budgétaire existant entre les besoins et les ressources allouées. Afin de pouvoir entretenir convenablement nos routes, il a été adopté la mise à péage des axes routiers nouvellement réhabilités et/ou bitumés», a justifié le ministre Amédé Koffi Kouakou.

Avant ces 12 nouveaux péages, la Côte d'Ivoire disposait seulement de 8 postes de péage sur le réseau routier : deux sur la route de l'Est, quatre sur l'autoroute du Nord reliant Abidjan à Bouaké, un sur l'autoroute Abidjan-Grand Bassam et un sur le pont Henri-Konan-Bédié (3^e pont d'Abidjan). **L.B.-D.**

plètement métamorphosée ces dernières années grâce à la construction de plusieurs ponts facilitant la mobilité ainsi que la connexion entre les différentes communes et le reste du pays. Sur les cinq grands ponts, hormis Félix-Houphouët-Boigny construit en 1957 et Charles-de-Gaulle édifié en 1967, les trois autres sont à mettre au crédit du bilan du président Ouattara. C'est le cas du pont Henri-Konan-Bédié, en service depuis 2014, le premier à être payant. D'un coût de 152 milliards de FCFA, ce pont et ses échangeurs qui voient passer entre 65 000 et 75 000 véhicules par jour relie les communes de Cocody, Riviera et Marcory en passant au-dessus de la lagune Ébrié. Avec ses 1,5 kilomètre de long, il est aujourd'hui l'un des plus longs de la ville. Quant au pont Alassane-Ouattara achevé en 2023 et aussi dénommé 5^e pont de Cocody, il a coûté 113 milliards de FCFA. Ce véritable joyau architectural qui émerveille par sa beauté et son charme fait bénéficier les populations des communes de Cocody et du Plateau

d'un raccourci qui leur permet d'y accéder en un temps record. Considéré comme l'un des projets d'infrastructure les plus ambitieux d'Abidjan et même du pays, il facilite également le déplacement des automobiles en provenance de Bingerville, Angré et Anono, fluidifie la circulation dans le nord de la ville et réduit les embouteillages persistants dans cette zone. Il symbolise l'essor d'Abidjan vers un développement urbain durable. Enfin, depuis 2024, le pont d'Abidjan le ► (suite p. 98)



L'échangeur du 5^e pont reliant le quartier du Plateau à Cocody.

► plus récent de tous et le plus grand du pays, doté d'un péage, ne porte pour le moment pas le nom d'une personnalité du pays. Le coût de cet ouvrage qui mesure 7,5 km et désenclave la commune de Yopougon en facilitant les déplacements vers le quartier d'affaires du Plateau, évitant aux résidents les embouteillages chroniques, est estimé à 140 milliards de FCFA d'investissements. Il a également un fort impact économique car il stimule l'implantation de nouveaux commerces et le développement de nouveaux services dans une zone jusqu'alors difficilement accessible.

En termes de dépenses consacrées à l'équipement et au réseau routier en 2025, le ministre Amédé Koffi Kouakou a présenté au Parlement le 6 décembre 2024 un budget s'élevant à 703,07 milliards de FCFA, en augmentation d'environ 50 milliards par rapport à l'année précédente. Selon le ministre, « *ce budget revêt une grande importance pour le progrès socio-économique du pays. Cette enveloppe budgétaire va permettre de renforcer le réseau routier, indispensable au désenclavement des zones rurales et à la facilitation des échanges marchands. Elle va aussi financer une série de grands projets d'infrastructures visant à améliorer la qualité et la sécurité des voies routières dans tout le pays. La réhabilitation des infrastructures existantes, avec le bitumage de 1 400 km de routes, est l'un des projets prioritaires, ainsi que la poursuite de l'exécution du Programme d'entretien routier (PER) 2023-2025.* » Ce budget est aussi considéré comme un progrès important pour le pays, en particulier en ce qui concerne l'amélioration de l'accessibilité et de la mobilité. Enfin, l'on considère également les investissements dans les infrastructures routières comme

33 ponts et échangeurs construits depuis 2021

Le 31 décembre 2020, lors de l'une de ses adresses à la nation, le président Alassane Ouattara avait annoncé l'accélération des activités portant sur les infrastructures routières en 2021, avec la poursuite de la construction de 33 ponts et échangeurs dans le pays: «*L'année 2021 verra l'intensification de nos activités sur les infrastructures routières et nos interventions porteront sur un minimum de 1 313 km de routes en cours de bitumage ainsi que la poursuite de la construction de 33 ponts et échangeurs.*»

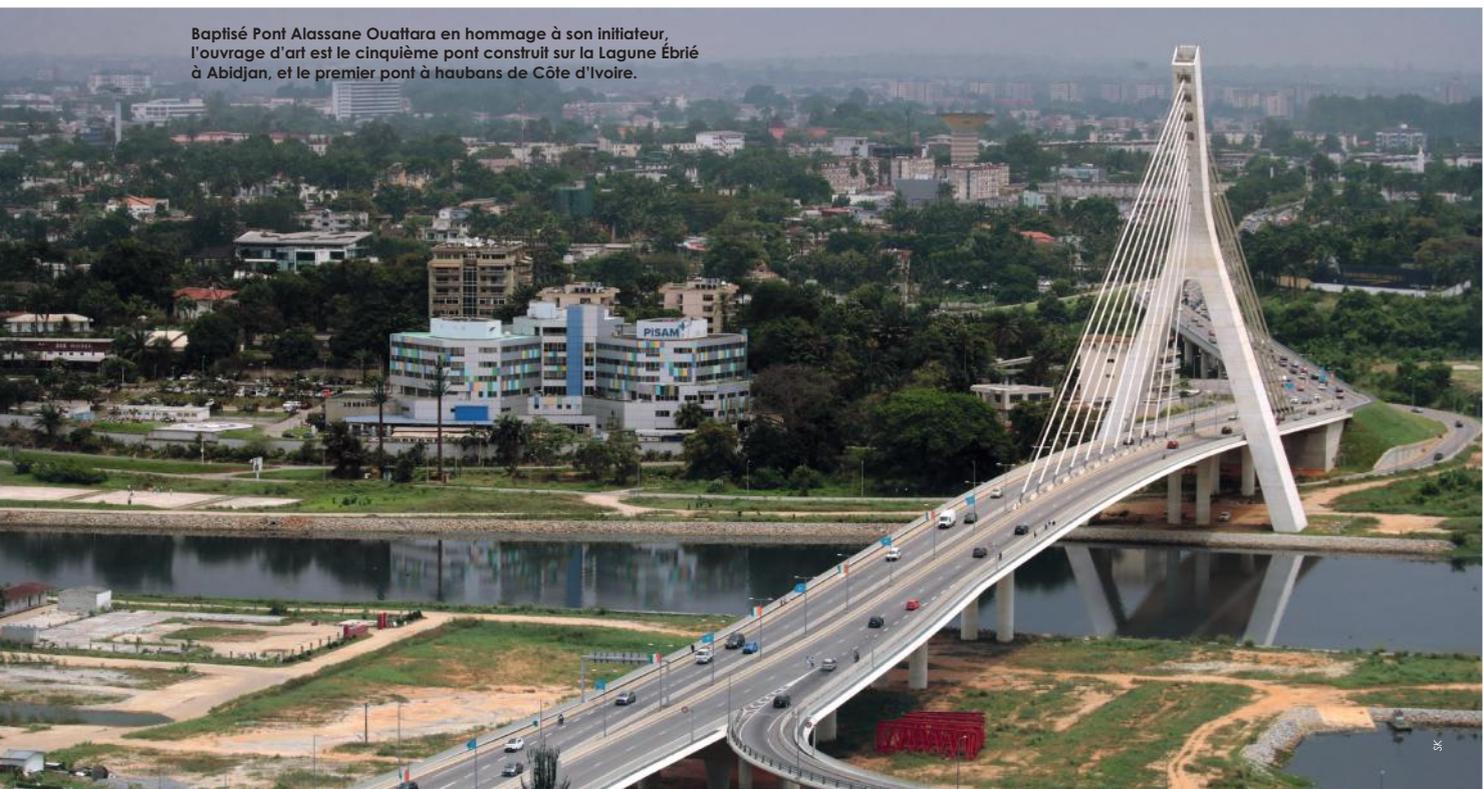
Des investissements qui ont nécessité de mobiliser des fonds au niveau international et régional afin de financer tous ces projets d'infrastructures et dont ont bénéficié les localités d'Agboville, Kaniasso, Minignan, Issia, Daloa, Vavoua, etc. Parmi ces lignes de crédit qui provenaient de guichets régionaux, notons le prêt de 25 millions de dollars débloqué par la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC). Ces ouvrages ont depuis été inaugurés, notamment les 11 ponts métalliques: pont sur l'axe Agboville-Lovigue-Oreskrobou, pont sur l'axe Napié-Karakoro, etc. L'objectif affiché par les autorités était de permettre aux populations qui vivent dans les zones de culture d'accéder plus facilement aux structures administratives ainsi qu'aux établissements de soins et d'éducation implantés dans les différentes localités. Un communiqué du Conseil des ministres de l'époque précisait qu'il s'agissait, «*grâce à ces ponts, d'améliorer leur accès aux infrastructures socio-économiques de base et d'accroître leurs revenus à travers l'augmentation de leurs productions agricoles et la facilitation de l'évacuation des produits vers les centres de commercialisation ou d'exportation.*» Rappelons également que ces quatorze dernières années, le gouvernement ivoirien a placé le secteur des infrastructures routières au cœur de sa stratégie de développement économique, de désenclavement des zones rurales et de réduction de la pauvreté.

L.B.-D.

un moyen de favoriser la croissance économique, de générer des emplois et d'améliorer la qualité de vie des citoyens de Côte d'Ivoire.

Louise Bibalou-Durand

Baptisé Pont Alassane Ouattara en hommage à son initiateur, l'ouvrage d'art est le cinquième pont construit sur la Lagune Ébrié à Abidjan, et le premier pont à haubans de Côte d'Ivoire.





PORTEO

G R O U P

Pour l'Afrique de demain

PORTEO Group modernise et connecte l'Afrique. Nous construisons bien plus que des infrastructures – nous créons des opportunités qui rapprochent les communautés. Cinq pôles d'expertise, une seule mission : relier les territoires et bâtir l'avenir du continent.

www.porteo-group.com



axedeco

CONCIERGERIE⁺



« LA QUALITÉ ET LA DURABILITÉ DE NOS RÉALISATIONS SONT AU CŒUR DE NOS ENGAGEMENTS »

Gérard Kouassi, directeur général de PORTEO BTP, évoque les différents cœurs de métier de sa société qui, depuis 2011, emploie plus de 10 000 collaborateurs. Il explique aussi pourquoi il faut anticiper les évolutions du marché dans un environnement en mutation, tout en maintenant la dynamique d'investissement.

Pouvez-vous nous présenter la carte d'identité de PORTEO BTP ?

Gérard Kouassi : PORTEO BTP est une filiale du Groupe PORTEO, acteur majeur du BTP et des infrastructures en Afrique de l'Ouest. Depuis sa création en 2011, l'entreprise s'est imposée comme un pilier du développement infrastructurel, contribuant à la modernisation des réseaux routiers, urbains et industriels en Côte d'Ivoire et dans la région UEMOA-CEMAC. Avec plus de 10 000 collaborateurs, PORTEO BTP s'appuie sur un capital humain diversifié qui combine expertise locale et savoir-faire international pour garantir des infrastructures conformes aux meilleurs standards. Son intégration au Groupe PORTEO la fait bénéficier des synergies du groupe dans les domaines de l'ingénierie, des matériaux de construction et de la digitalisation des processus tout en sauvegardant son autonomie opérationnelle. L'entreprise se distingue par l'excellence et l'innovation grâce à l'utilisation de matériaux durables et de technologies avancées ainsi qu'à sa présence sur toute la chaîne de valeur du BTP – études conception, construction et maintenance – et à un ancrage territorial fort, avec un développement stratégique en Afrique de

« Nous accompagnons la transformation infrastructurelle de la Côte d'Ivoire à travers des projets stratégiques. »

l'Ouest et un engagement sociétal structuré, notamment par le biais de la Fondation PORTEO, qui œuvre pour la formation et l'éducation. Plus qu'un constructeur, PORTEO BTP est un partenaire de développement qui bâtit des infrastructures durables et stratégiques pour accompagner la croissance du continent.

Dans les pays où vous avez des activités, quels sont les métiers de votre portefeuille de services ? Sur chacun de ces métiers, lequel présente la plus forte valeur ajoutée en termes de croissance et de chiffre d'affaires ?

PORTEO BTP couvre l'ensemble du cycle de vie des infrastructures : les études techniques, la construction et les grands travaux, et enfin la gestion des réseaux d'assainissement. Nos secteurs les plus porteurs sont les infrastructures routières, essentielles à la connectivité régionale, et les solutions d'assainissement urbain, devenues prioritaires face à l'urbanisation rapide. Grâce à une maîtrise complète de sa chaîne de production avec ses 3 carrières, ses 7 centrales d'enrobés et ses 1 200 engins, l'entreprise optimise ses coûts et ses délais, consolidant son rôle de leader du BTP en Afrique.

Ces 15 dernières années, la Côte d'Ivoire a connu une forte croissance infrastructurelle. Comment PORTEO BTP s'inscrit-elle dans cette dynamique ?

Nous accompagnons la transformation infrastructurelle de la Côte d'Ivoire à travers des projets stratégiques qui améliorent mobilité et connectivité. Cette croissance exige une adaptation constante : montée en compétence face à la concurrence, intégration de nouvelles normes et adoption de matériaux durables. En réponse, PORTEO BTP investit dans l'innovation, la formation et l'optimisation des processus, garantissant des infrastructures performantes et pérennes. PORTEO BTP s'inscrit pleinement dans cette dynamique en mettant son expertise et ses capacités d'exécution au service du développement du pays. Grâce à une approche intégrée, nous avons participé à plusieurs projets d'envergure qui ont contribué à améliorer la mobilité, la connectivité et la qualité de vie des populations.

Cependant, cette croissance a aussi apporté des défis structurels comme une concurrence accrue, qui nécessite une montée en compétence continue, ainsi qu'une évolution des normes et des standards, qui oblige à innover et à adopter des technologies plus performantes. PORTEO BTP répond à la demande croissante de durabilité en intégrant des matériaux écoresponsables et des pratiques de construction optimisées. Aujourd'hui, PORTEO BTP poursuit son engagement en investissant dans l'innovation, la formation des talents locaux et l'optimisation des processus afin d'accompagner la transformation infrastructurelle du pays de manière durable et performante.

Durant cette même période, quelles ont été les principales infrastructures signées PORTEO BTP, sachant qu'une loi adoptée en 2015 donne aux PME ivoiriennes un accès à 30 % de la commande publique ?

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement local, PORTEO BTP s'inscrit pleinement dans l'initiative de la loi de 2015, qui réserve en effet 30 % de la commande publique aux PME ivoiriennes. Cette politique a permis de renforcer les collaborations avec les entreprises locales, d'encourager le transfert de compétences et d'accompagner la montée en qualification des PME partenaires. En créant des synergies durables, elle favorise un écosystème BTP plus compétitif et performant qui bénéficie à l'ensemble de l'économie nationale. Cet engagement se traduit également par la réalisation de projets d'infrastructures majeurs conçus pour améliorer la connectivité, fluidifier les échanges économiques et faciliter la mobilité. Parmi les chantiers les plus emblématiques menés par PORTEO BTP, on trouve la modernisation et le bitumage de l'axe Issia-Daloa (57 km), un corridor stratégique qui favorise l'accessibilité et le développement des échanges commerciaux, ou encore le renforcement du réseau routier dans les villes de Touba et Séguéla, avec des infrastructures adaptées aux besoins croissants en transport et en logistique, la transformation en 2x2 voies et la modernisation des infrastructures routières de la route Grand-Bassam/Carrefour Assouindé pour améliorer la fluidité du trafic, garantir une meilleure accessibilité et accompagner la croissance urbaine et économique. Grâce à ces réalisations, PORTEO BTP

Gérard Kouassi,
directeur général de PORTEO BTP.



à non seulement contribué à moderniser les infrastructures du pays, mais elle a également participé activement à l'essor des PME locales et au dynamisme du secteur du BTP ivoirien.

Des observateurs ont relevé que la qualité des infrastructures construites par certaines entreprises privées du BTP dans le cadre de marchés publics faisait parfois l'objet de critiques. Comment PORTEO BTP garantit-elle la qualité de ses infrastructures et échappe ainsi à ces critiques ?

Chez PORTEO BTP, la qualité et la durabilité sont au cœur de nos engagements. Conscients des attentes croissantes en matière de sécurité, performance et conformité, nous avons mis en place une stratégie rigoureuse pour assurer des réalisations aux standards internationaux et nous différencier des pratiques critiquées dans le secteur. Notre approche repose sur plusieurs piliers : une sélection rigoureuse des matériaux et un respect strict des normes internationales (ISO, AFNOR), des audits et des inspections systématiques à ►(suite p. 102)

►chaque phase du projet, une formation continue des équipes et la mobilisation d'experts pour la supervision, et enfin un suivi post-construction avec maintenance préventive et engagement des collectivités locales. Grâce à ces exigences, PORTEO BTP s'impose comme un acteur de référence alliant fiabilité, excellence et impact durable sur les territoires.

Depuis plusieurs années, PORTEO BTP connaît une expansion soutenue portée par une forte demande en infrastructures et une expertise reconnue dans le secteur. Quels sont les piliers de cette croissance et comment PORTEO BTP anticipe-t-elle les défis et opportunités du marché pour les années à venir ?

Notre expansion soutenue reflète notre engagement pour le développement des infrastructures et notre capacité d'adaptation aux évolutions du marché. Nous nous positionnons sur les grands travaux d'infrastructure, l'urbanisation et l'assainissement, contribuant ainsi à la modernisation des infrastructures et à la croissance économique régionale. Notre performance repose sur des investissements stratégiques dans les équipements et technologies innovantes, ainsi que sur un renforcement de l'ingénierie locale et des compétences internes. En parallèle, nos partenariats avec les acteurs institutionnels et privés favorisent une approche intégrée qui renforce la compétitivité et la durabilité du secteur. La collaboration avec les PME locales demeure aussi un levier clé pour créer un écosystème BTP plus dynamique et structuré. Cette croissance s'appuie sur une demande croissante en infrastructures alimentée par l'urbanisation rapide et l'essor économique. PORTEO BTP continue de se distinguer par l'innovation, la durabilité et une gestion optimisée des projets qui garantissent des réalisations conformes aux standards internationaux. Dans un secteur concurrentiel, notre ambition est de consolider notre position de leader en poursuivant notre développement sur des projets stratégiques à forte valeur ajoutée, tout en répondant efficacement aux défis infrastructurels de demain.

Dans quelle mesure la participation de PORTEO BTP à des salons et événements professionnels contribue-t-elle à son positionnement dans le secteur et à la création d'opportunités stratégiques ?

Nous considérons que les salons et événements professionnels jouent un rôle essentiel dans le développement du secteur des infrastructures. Ces rencontres permettent aux acteurs clés du BTP d'échanger sur les meilleures pratiques, d'identifier de nouvelles opportunités et d'explorer des solutions innovantes adaptées aux défis du marché. Notre participation à ces événements s'inscrit dans une démarche de veille stratégique et d'expansion qui favorise le dialogue avec les parties

prenantes, qu'il s'agisse de partenaires institutionnels, d'experts techniques ou d'entreprises partageant une vision commune du développement durable des infrastructures. Ces occasions sont aussi l'opportunité de mettre en avant nos réalisations et notre expertise, tout en restant à l'écoute des tendances et des attentes du marché. L'objectif principal de PORTEO BTP avec ces engagements est d'optimiser sa capacité à répondre aux besoins en infrastructures en capitalisant sur l'innovation, la collaboration et une compréhension approfondie des évolutions du secteur.

Comment PORTEO BTP anticipe-t-elle les évolutions du marché et garantit-elle la continuité de ses projets dans un environnement en mutation, tout en maintenant sa dynamique d'investissement et de développement ?

Chez PORTEO BTP, nous évoluons dans un secteur en constante mutation, où les défis sont nombreux mais porteurs d'opportunités. Pour garantir la réussite de nos projets, nous adoptons une approche proactive basée sur l'innovation, la gestion des risques et une vision à long terme. L'un des principaux défis est l'évolution des exigences techniques et environnementales, qui nécessite une adaptation continue aux normes et aux meilleures pratiques internationales. Pour y répondre, nous investissons dans des technologies de pointe, des matériaux durables et des formations spécialisées afin de maintenir un haut niveau de performance et de conformité.

La volatilité économique et l'évolution du marché du BTP constituent également un enjeu majeur. Nous avons mis en place une gestion rigoureuse des risques qui inclut une diversification de nos activités, une optimisation de la chaîne d'approvisionnement et une anticipation des fluctuations de coûts afin d'assurer une exécution fluide et efficiente de nos projets. Enfin, nous accordons une attention particulière au renforcement des compétences locales et à la collaboration avec les PME ivoiriennes, afin de développer un écosystème BTP plus compétitif et durable.

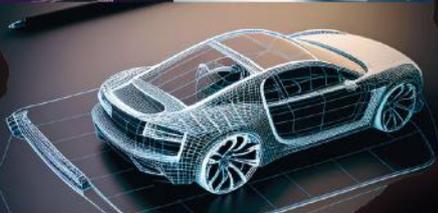
Concernant l'environnement économique et politique, PORTEO BTP reste concentrée sur sa mission essentielle : fournir des infrastructures de qualité, indépendamment du contexte électoral. Notre priorité est d'accompagner le développement économique du pays à travers des projets durables et créateurs d'emplois, tout en maintenant une stabilité opérationnelle et une vision à long terme qui dépassent les cycles politiques. Nous restons engagés aux côtés de nos partenaires publics et privés pour assurer la continuité et l'efficacité de nos réalisations, dans une dynamique de croissance responsable et de contribution au progrès national.

Propos recueillis par Paul de Manfred

LUXE & Lifestyle

by

Économies
AFRICAINES



*"Osez!
Car le Luxe,
c'est la Rareté, la
Créativité, l'Élégance."*

Pierre Cardin

"Dare! Because Luxury is Rarity, Creativity, Elegance"

contact@luxe-andlifestyle.com

BAUROCHER

Porter l'essentiel

Baurocher est né d'un geste. Celui de sertir, au centre du poignet, une pierre taillée à 18 facettes, à la fois brute et maîtrisée.

Depuis cette première création en 2016, la maison explore une voie rare : celle d'une joaillerie masculine contemporaine, sobre, résolument innovante.

Chaque pièce est pensée comme un équilibre : entre la puissance minérale et la finesse du dessin, entre exigence technique et port quotidien.

Car un bijou Baurocher se porte au quotidien, sans compromis.

Les pierres sont choisies pour leur singularité : jade noir, calcédoine bleue, aventurine et sont mises en valeur grâce à l'or 18 carats et le titane, travaillés avec exigence dans un atelier en France, où chaque détail est pensé pour révéler la force du minéral.

Les créations Baurocher ne cherchent pas à attirer le regard, elles le capturent lentement.

Elles accompagnent des hommes en mouvement, sensibles à la matière, à la symbolique, au dessin, et parlent un langage discret, mais reconnaissable : celui de la précision, de la vibration et de l'intime.

Baurocher propose une joaillerie contemporaine, ancrée dans la matière, pensée pour les hommes d'aujourd'hui.

Disponible chez A.Constant, Abidjan.



■ Avant-propos
Par Philippe Le Corps

L'AFRIQUE SE RÉINVENTE, PORTÉE PAR LE SOUFFLE CHAUD DE SON EXPANSION

Au gré d'une vague de renouveau, les grandes maisons internationales – Sotheby's Realty, Hamptons International, Barnes, Leggett Prestige, Engel & Völkers, Knight Frank, ACH, Abidjan Immobilier Prestige, Khelcom Immobilier et bien d'autres – posent leurs jalons dans les terres d'opportunité.

Des demeures historiques aux projets futuristes, l'immobilier de prestige émerge partout, comme une promesse faite à l'avenir. Les chantiers fleurissent dans les espaces les plus convoités, et l'élégance prend racine au cœur du continent africain. Une métamorphose s'opère, éclatante et audacieuse, à l'image de la Côte d'Ivoire qui redessine ses villes à l'encre du progrès pendant qu'Abidjan s'élève, gracieuse et conquérante, dans un ballet vertical de verre et d'ambition. Les silhouettes urbaines se transforment : des tours élancées tutoient le ciel, des résidences confidentielles se nichent dans des quartiers prisés et les promoteurs, artisans du luxe, façonnent des lieux de vie pensés pour une clientèle exigeante et cosmopolite.

Cette dynamique nouvelle accompagne l'essor de la classe moyenne, le retour des enfants de la diaspora,

l'arrivée de populations venues d'ailleurs et une volonté affirmée d'inscrire la nation dans les grandes trajectoires du monde. À Cocody, Zone 4 ou Biétry, les projets s'épanouissent : piscines à débordement, intelligences domotiques, conciergeries sur mesure... Le luxe devient art de vivre, une élégance du quotidien qui va bien au-delà des adresses prestigieuses.

Ce renouveau témoigne de la confiance retrouvée des investisseurs, séduits par une Côte d'Ivoire stable, audacieuse, tournée vers les lendemains lumineux. Capitaux du Golfe, d'Europe ou d'Asie convergent, apportant avec eux expertise, modernité et visions neuves pour faire d'Abidjan une plaque tournante régionale. Mais ici, le luxe ne se veut pas excluant. Il dialogue avec les besoins essentiels, cherche l'équilibre entre haut standing et justice sociale, entre modernité et durabilité environnementale.

Ainsi naît une urbanisation responsable, et dans les lignes de ses projets se dessine la vitrine d'un continent debout, maître de ses ressources, riche de sa croissance, conscient de ses responsabilités, et résolument tourné vers un avenir à bâtir avec sagesse et éclat.

AFRICA REINVENTS ITSELF, BUOYED BY THE HOT BREATH OF EXPANSION

In this wave of momentum and renewal, the major international houses - Sotheby's Realty, Hamptons International, Barnes, Leggett Prestige, Engel & Völkers, Knight Frank, ACH, Abidjan Immobilier Prestige, Khelcom Immobilier and many others - are laying down their markers in the land of opportunity. From historic residences to futuristic projects, prestige real estate is emerging on all fronts, like a promise to the future. Building sites are springing up in the most sought-after locations, and elegance is taking root in the heart of the African continent. A metamorphosis is taking place, dazzling and daring, in the image of Ivory Coast, which is redesigning its cities with the ink of progress, while Abidjan rises, graceful and conquering, in a vertical ballet of glass and ambition. Urban silhouettes are being transformed: soaring towers reach for the sky, confidential residences nestle in sought-after districts, and developers, like luxury craftsmen, are fashioning living spaces designed for a demanding, cosmopolitan clientele.

This new dynamic accompanies the rise of a growing middle class, the return of the children of the diaspora,

the arrival of people from other parts of the world, and a clear desire to place the nation on the world's major trajectories. In Cocody, Zone 4 and Biétry, projects are blossoming: infinity pools, intelligent home automation systems, made-to-measure concierge services... Luxury is becoming an art of living, an everyday elegance that goes far beyond prestigious addresses.

This revival bears witness to the renewed confidence of investors, seduced by a stable, bold Ivory Coast looking to a bright future. Capital from the Gulf, Europe and Asia is converging, bringing with it expertise, modernity and new visions to make Abidjan a regional hub. But here, luxury is not meant to exclude. It is in dialogue with essential needs, seeking a balance between high standards and social justice, between modernity and environmental sustainability.

In this way, responsible urban development is taking shape, and in the lines of its projects, the showcase of a continent on its feet, master of its resources, rich in growth, aware of its responsibilities, and resolutely turned towards a future to be built with wisdom and brilliance.



Chaque résidence d'EKACICO HS est une symphonie de matériaux nobles, de design visionnaire et de savoir-faire artisanal.

Avec EKACICO HS ÉMERGE ENFIN UN LUXE SUR MESURE

Fort de son expertise et de sa vision, le groupe PORTEO, via sa branche EKACICO, a su se hisser au rang de leader dans le secteur de la construction en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, EKACICO franchit une autre étape avec EKACICO HS, une signature d'exception dédiée à la construction de résidences de luxe sur mesure.

Pouvez-vous nous présenter EKACICO HS ?

Jo Arab : EKACICO HS est une branche de la société EKACICO, membre du Groupe PORTEO. Elle représente l'apogée de l'art de bâtir en Côte d'Ivoire. C'est une signature qui incarne l'excellence : chaque résidence est une symphonie de matériaux nobles, de design visionnaire et de savoir-faire artisanal. Nous façonnons des demeures qui transcendent le temps, des espaces de vie où le luxe se conjugue avec l'âme de la Côte d'Ivoire.

Qu'est-ce qui a suscité la création de cette branche de luxe au sein de votre société de construction EKACICO en Côte d'Ivoire ?

La Côte d'Ivoire, terre d'avenir, a vu naître une nouvelle ère de prospérité. Nous avons senti l'écho d'une aspiration à l'exceptionnel, le désir de résidences qui soient à la fois des refuges de sérénité et des symboles de réussite. EKACICO HS est notre réponse à cette quête d'excellence, une promesse de créer des lieux



Les inspirations d'EKACICO HS s'articulent autour de l'utilisation de matériaux naturels et nobles, de lignes douces et épurées, d'une esthétique authentique et élégante.



de vie où chaque détail est une ode à la beauté et au confort. Nous sommes porteurs d'une philosophie, d'une ambition et de l'incarnation d'un art de vivre raffiné et authentique...

Comment votre entreprise se distingue-t-elle de la concurrence dans le secteur de la construction de maisons de luxe en Côte d'Ivoire ?

Notre singularité réside dans notre capacité à tisser un lien indissoluble entre l'héritage architectural africain et les tendances les plus avant-gardistes du design international. Nous ne construisons pas seulement des maisons, nous créons des expériences sensorielles. Notre maîtrise des techniques de construction les plus pointues, notre sélection rigoureuse de matériaux d'exception et notre engagement envers un service sur mesure nous permettent de donner vie à des projets qui dépassent les rêves les plus audacieux.

Quels sont les défis et les opportunités actuels du marché de la construction de maisons de luxe en Côte d'Ivoire ?

Le marché ivoirien, en pleine effervescence, est un terrain fertile pour l'innovation et la créativité. Les défis tels que la rareté des terrains d'exception et la nécessité de concilier tradition et modernité représentent paradoxalement pour nous autant de sources d'inspiration. S'y ajoutent la gestion des coûts de construction en tenant compte de la fluctuation des prix des matériaux importés ainsi que le développement d'une main d'œuvre qualifiée capable de répondre aux exigences de la construction de luxe. Nous voyons des opportunités dans la capacité à créer des résidences qui soient des havres de paix et qui incarnent un style de vie unique, en harmonie avec l'environnement et les aspirations de nos clients. Nous sommes les artisans de ces rêves, les bâtisseurs d'un avenir où le luxe et l'authenticité se rencontrent.

Propos recueillis par Anna de Neuville



Jo Arab, architecte chez EKACICO HS.



■ Entretien – Architecte d'intérieur d'Axe Deco

PLONGÉE DANS LES DÉLICES DE L'UNIVERS AXE DECO

Îlot de beauté et d'harmonie, le design d'intérieur est devenu art de vivre et refuge face aux rigueurs du monde. Axe Deco s'y impose comme une référence incontournable, un espace d'inspiration et de raffinement propices à une expérience unique. Karine Bou Nassif, architecte d'intérieur du showroom, nous ouvre les portes de cet univers où chaque pièce raconte une histoire.

Depuis quand le showroom Axe Deco existe-t-il et quelles sont ses principales particularités ?

Karine Bou Nassif : Au terme d'un travail intense marqué par la collaboration de marques internationales, l'inauguration grandiose d'Axe Deco a eu lieu le 15 juin 2024 dans un espace de plus que 1000 m². Cet événement charmant, placé sous le signe du design et de la modernité, s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse. Axe Deco est maintenant ouvert dans le bâtiment Porteo situé boulevard VGE, avenue de Marcory à Abidjan. Chacun peut profiter de sa visite pour se laisser transporter par la magie de ses univers envoûtants. Axe Deco a également l'honneur de représenter en exclusivité en Côte d'Ivoire des marques pres-

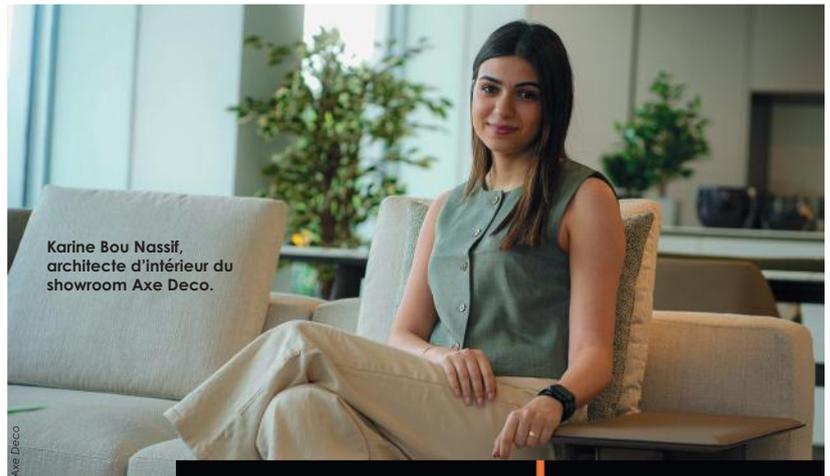
tigieuses comme Bentley, Versace, Giorgetti, Bonaldo, Poliform, Kettal et d'autres marques d'accessoires. Les collections alliant savoir-faire artisanal et sophistication intemporelle offrent aux clients l'opportunité de magnifier leurs intérieurs avec des pièces d'exception.

Justement, comment choisissez-vous les pièces présentées dans le showroom ?

Tout est question d'émotion. Chaque pièce doit raconter une histoire, avoir ce « je-ne-sais-quoi » qui capte immédiatement le regard, comme une force d'attraction. Pour réunir ces objets à l'esthétique séduisante, nous travaillons avec des artisans et des designers renommés, mais aussi avec des créateurs



Axe Deco,
situé immeuble Porteo – Boulevard VGE,
avenue de Marcory à Abidjan.



Karine Bou Nassif,
architecte d'intérieur du
showroom Axe Deco.

émergents qui osent réinterpréter les classiques du design, en plus de Bentley Home et Versace Home, que j'ai déjà évoqués. Il faut dire que ces maisons de prestige, mondialement reconnues pour leur sens du détail et leur excellence artisanale, se fondent parfaitement dans notre vision, qui est d'offrir à nos clients un design recherché et rare, inspiré par le luxe et la sophistication.

À l'ère du digital, qu'apporte un showroom physique comme Axe Deco à ses clients ?

Aujourd'hui, certes, s'il est possible de tout acheter en ligne, il n'est en revanche pas possible, à travers un écran, de toucher une matière, de ressentir une texture, de percevoir un jeu de lumière sur un meuble, et c'est bien là que notre showroom prend tout son sens. Nous avons conçu Axe Deco comme un espace immersif où les clients sont invités à vivre le design, à tester et à comparer. Mais avant tout, ils bénéficient de l'avantage d'être conseillés par des experts qui comprennent leurs attentes et les accompagnent dans leurs choix. Nous offrons aussi une mise en scène évolutive : le showroom change régulièrement pour refléter les saisons, les tendances ou les inspirations du moment. Chaque visite est une nouvelle découverte, un moment privilégié où l'on vient chercher de l'inspiration et des idées pour sublimer son intérieur. Croyez-moi, il y a toujours de quoi s'émerveiller et vibrer.

axedeco

Qu'est-ce qui différencie Axe Deco des autres enseignes de décoration ?

Notre différence tient en trois mots : expérience, exclusivité et émotion. Nous ne proposons pas simplement du mobilier, nous offrons une vision du design. Une vision large, riche, puissante, portée par la quête permanente de pièces rares et d'associations inattendues qui transforment un intérieur en une œuvre vivante et personnelle. Nos clients savent qu'ils trouveront chez nous une sélection pointue, pensée pour durer et évoluer avec eux. Que dire de plus, sinon qu'Axe Deco vous invite à franchir ses portes et à vous laisser inspirer. Et en attendant une visite qui, j'en suis sûre, ne tardera pas, l'on peut se faire une idée de la somptuosité de l'univers Axe Deco sur Instagram ([axe.deco](https://www.instagram.com/axe.deco)).

Propos recueillis par Anna de Neuville

■ Analyse

« LA ZLECAF EST UN CATALYSEUR DE TRANSFORMATION INDUSTRIELLE »

Préparation à l'ouverture de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et formation du personnel du secteur privé représentent deux des missions essentielles de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI).

Pour Faman Touré, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), la mise en œuvre effective de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) représente une opportunité historique pour l'Afrique et la Côte d'Ivoire d'élargir les débouchés commerciaux, de stimuler la transformation industrielle et de renforcer l'intégration régionale. La CCI-CI a d'ailleurs fait de la préparation à la ZLECAF l'un des axes prioritaires de sa stratégie 2025.

Au plan institutionnel et stratégique, elle a mis en place un comité technique interne chargé d'analyser les implications juridiques, fiscales, douanières et commerciales de l'accord, de produire des outils de veille et d'intelligence économique pour faciliter l'adaptation des entreprises, et enfin de collaborer avec les autorités nationales pour harmoniser les actions de préparation. Elle participe aussi aux consultations nationales afin de porter la voix du secteur privé et d'assurer que les règles d'origine, les procédures douanières et les mécanismes de règlement des différends lui soient favorables.

S'agissant de la sensibilisation des entreprises, des campagnes d'information ont été déployées dans toutes les régions économiques sur les avantages et les risques, les secteurs porteurs à l'échelle africaine, ou encore les exigences en matière de conformité, de traçabilité et de qualité. Des ateliers de formation et de coaching sont organisés pour aider les PME à se structurer, améliorer leur productivité, accéder au financement et préparer leur internationalisation. Enfin, des partenariats sont noués avec d'autres chambres consulaires africaines afin de faciliter les relations inter-entreprises et l'accès à des marchés ciblés.

Pour le soutien à la compétitivité et à la montée en gamme, les entreprises sont encouragées à se positionner sur des chaînes de valeur régionales en misant sur l'innovation, la qualité et la certification. La ZLECAF est un catalyseur de transformation industrielle.

L'accompagnement de la CCI-CI vise donc à faciliter l'accès à des informations sur les marchés africains, à promouvoir les produits « Made in Côte d'Ivoire » et à encourager l'agrégation entre PME afin de répondre collectivement aux exigences des marchés continentaux.

Un centre de formation à San-Pedro

En matière de formation du personnel du secteur privé, la CCI-CI, dont c'est l'une des missions, prévoit la création d'un centre de formation professionnelle à San-Pedro. Les objectifs assignés à ce futur centre sont d'abord de répondre aux besoins spécifiques du tissu économique local car San-Pedro, deuxième pôle portuaire du pays et zone à fort potentiel industriel, agricole et logistique, connaît une croissance économique soutenue. Il s'agira donc d'y former une main-d'œuvre qualifiée adaptée aux besoins des secteurs portuaire, logistique, agro-industriel, hôtellerie-tourisme, BTP et services, de réduire le déséquilibre entre l'offre et la demande de compétences dans la région, et enfin d'accompagner les entreprises locales dans la montée en compétence de leur personnel.

Ce centre mêlant apprentissage théorique et expérience pratique en entreprise proposera des formations en lien direct avec les réalités du marché de l'emploi, des certifications reconnues au niveau national et régional et des parcours de formation continue. Par ailleurs, afin de promouvoir l'insertion professionnelle et l'auto-emploi, il ciblera les jeunes, les femmes et les populations défavorisées en leur donnant les compétences nécessaires à leur inclusion, qu'ils intègrent le marché de l'emploi ou lancent leur propre activité. L'ambition à moyen terme est de positionner San-Pedro comme un hub régional de compétences capable de former pour la Côte d'Ivoire et les pays voisins, le centre s'inscrivant dans une dynamique de désenclavement économique et de structuration du Sud-Ouest ivoirien.

Andju Ani



Une Institution forte, engagée pour la promotion des Entreprises

Nos missions

- ✓ Consultation et représentation
- ✓ Création, gestion d'Infrastructures et services d'intérêt général
- ✓ Appui aux entreprises
- ✓ Formation

Nos valeurs

- ✓ Intérêt général
- ✓ Intégrité
- ✓ Esprit d'équipe
- ✓ Innovation
- ✓ Engagement



■ Entretien – Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire

« L'ANCRAGE TERRITORIAL CONSTITUE UN PILIER FONDAMENTAL DE LA STRATÉGIE DE LA CCI-CÔTE D'IVOIRE »

Relance économique post-crise dans un contexte mondial incertain, intégration régionale ou encore transformation structurelle d'une économie industrielle en devenir, autant d'enjeux qui nécessitent, selon son président Faman Touré, une mutation profonde de la CCI-CI.

Monsieur le président, pouvez-vous nous préciser les objectifs et les enjeux de la 2^e mandature que vous entamez ?

Faman Touré : La deuxième mandature que j'entame à la tête de la CCI-Côte d'Ivoire s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées, avec la volonté renouvelée d'augmenter l'impact de notre institution au service du secteur privé. Les objectifs principaux de cette mandature sont d'accroître l'accompagnement des entreprises, en particulier les PME, afin d'améliorer leur compétitivité et leur accès au financement, à la formation et aux marchés nationaux et internationaux, de moderniser l'institution consulaire avec la digitalisation de nos services et une meilleure proximité avec les opérateurs économiques, de stimuler l'investissement privé en facilitant le dialogue entre acteurs

« La participation à des forums internationaux a contribué à renforcer la visibilité des entreprises ivoiriennes. »

économiques et pouvoirs publics et en promouvant la Côte d'Ivoire comme destination d'affaires attractive, et enfin de renforcer les capacités des chambres régionales de commerce pour une meilleure prise en compte des spécificités locales dans notre stratégie nationale. Les enjeux sont donc multiples et cruciaux : la relance économique post-crise dans un contexte mondial encore incertain, l'intégration régionale avec la ZLECAf (Zone de libre-échange continentale africaine) ou encore la transformation structurelle de notre économie basée sur les matières premières en une économie industrielle et de services à forte valeur ajoutée. Cette mandature sera celle de l'impact, de la performance et de la proximité, marquée par une écoute attentive des besoins du

secteur privé pour que la CCI joue pleinement son rôle de catalyseur du développement économique.

Vous avez amorcé un renforcement des capacités et des structures de la CCI-Côte d'Ivoire. Quelles en sont les grandes lignes ?

Effectivement, nous avons jugé nécessaire d'engager une profonde réorganisation de la CCI-Côte d'Ivoire axée sur l'efficacité, la proximité et la modernisation, et qui s'articule autour de quatre axes : d'abord la redéfinition de notre modèle organisationnel avec une approche plus décentralisée et opérationnelle qui implique une meilleure coordination entre le siège et les structures régionales, ensuite le renforcement des capacités humaines et techniques grâce à des programmes de formation et de montée en compétence de nos collaborateurs ainsi que la modernisation de nos infrastructures et outils de gestion en y intégrant plus de solutions numériques, troisièmement la digitalisation des services pour simplifier les démarches administratives, fluidifier la communication et offrir des services en ligne dans tous

les domaines (immatriculations, formations, accompagnement, information économique, etc.), et enfin la redynamisation des partenariats publics-privés en repositionnant la CCI comme acteur stratégique dans l'élaboration des politiques économiques et en affermissant son rôle de trait d'union entre l'État, les collectivités locales et le secteur privé.

La place des régions est centrale et stratégique dans cette réorganisation, car elles ne doivent plus être de simples relais administratifs mais de véritables pôles de développement économique local. Nous avons donc doté les Chambres régionales de commerce en moyens humains supplémentaires, techniques et financiers, redéfini leurs missions et lancé un programme de maillage territorial

avec des points de contact économiques dans les zones à fort potentiel mais peu desservies.

Quel bilan à mi-parcours faites-vous de la stratégie de renforcement des partenariats de la CCI-Côte d'Ivoire ?

En effet, dès début 2025, nous avons clairement affiché notre ambition de consolider nos relations avec les institutions nationales et internationales afin de créer davantage d'opportunités pour nos entreprises et de positionner la Côte d'Ivoire comme un acteur économique incontournable dans la sous-région. À mi-parcours, le bilan est très encourageant. Sur le plan national, nous avons consolidé nos liens avec les ministères sectoriels – Commerce, Industrie, PME et Économie –, renforcé la collaboration avec les collectivités territoriales afin de mieux appuyer les initiatives économiques locales et de favoriser l'émergence de pôles régionaux de croissance, et enfin développé des partenariats stratégiques avec des institutions financières nationales pour faciliter l'accès au financement des entreprises. Sur le plan international, la CCI-Côte d'Ivoire a intensifié ses échanges avec les chambres consulaires en Afrique, en Europe, en Asie et en Amérique, signant de nouveaux protocoles de coopération dans les domaines du commerce, de la formation et du développement technologique. Elle a renforcé sa collaboration avec la Banque mondiale, l'ONUDI et la Banque africaine de développement, avec des projets en cours visant à accompagner la transformation industrielle et l'intégration régionale. Elle a aussi multiplié la participation de ses membres à des forums économiques internationaux, ce qui a contribué à accentuer la visibilité des entreprises ivoiriennes et à attirer de nouveaux investisseurs.

Pourquoi estimez-vous que l'ancrage territorial est central pour contribuer au développement équilibré du pays ?

L'ancrage territorial constitue un pilier fondamental de la stratégie de la CCI-Côte d'Ivoire, car nous sommes convaincus que le développement économique ne peut être durable que s'il est inclusif et équitablement réparti sur le territoire. En multipliant notre présence sur le terrain, nous sommes mieux à même d'identifier les



Faman Touré, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire.

besoins réels des entreprises locales, d'adapter notre accompagnement aux spécificités régionales et de valoriser les filières porteuses de chaque zone. Faire émerger une économie nationale résiliente suppose qu'elle ne repose pas uniquement sur quelques centres urbains mais sur un réseau équilibré d'écosystèmes économiques régionaux. En soutenant la structuration d'un tissu entrepreneurial régional fort, nous contribuons à la création d'emplois locaux, à la réduction des inégalités territoriales et à l'inclusion des jeunes et des femmes dans l'économie formelle. Renforcer la proximité avec les entreprises vise à faire de la CCI une institution proche, accessible et utile les faisant bénéficier de services consulaires de qualité sans devoir se déplacer à Abidjan et d'un accompagnement direct dans leurs démarches administratives, de formation ou de financement ainsi que d'un appui concret pour leur mise en relation avec des marchés ou des partenaires. Enfin, en appuyant la décentralisation économique, la CCI-CI s'aligne avec la dynamique nationale, en synergie avec les collectivités territoriales, pour construire ensemble des solutions adaptées : zones industrielles régionales, hubs logistiques, incubateurs locaux, salons économiques régionaux, etc. Une Côte d'Ivoire économiquement forte est une Côte d'Ivoire où chaque région est un levier de croissance, un bassin d'innovation et un moteur de prospérité.

Propos recueillis par Andju Ani



CENTRE CONSULAIRE DE FORMATION

CENTRE D'ÉTUDES DES LANGUES

 2 PLATEAUX VALLONS
ABIDJAN CÔTE D'IVOIRE



MANAGERS & CADRES

Renforcement des capacités des managers et cadres d'entreprise



PROGRAMME INTERNATIONAL

Formation sur mesure en Côte d'Ivoire et à l'International



LANGUES ÉTRANGÈRES

Formation à la maîtrise des langues étrangères

PARTENAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le Centre Consulaire de Formation, affilié à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, renforce les compétences des cadres via des formations sur mesure dans divers domaines, ainsi que l'apprentissage des langues étrangères, tant localement qu'à l'international.

DÉCOUVREZ

les formations
au programme

OU



SCANNEZ ICI

RENDEZ-VOUS
sur notre site web



www.cci.ci



CONTACTEZ-NOUS

+225 2722414212 / +225 2722414213

UN CLIMAT DES AFFAIRES EN DYNAMIQUE CONTINUE

Selon la BAD (Banque africaine de développement), la Côte d'Ivoire doit mobiliser 3,2 milliards de dollars par an, soit environ 3,5% du PIB, pour atteindre ses objectifs de développement durable d'ici à 2030.

Tous les investisseurs potentiels en Afrique peuvent dorénavant prendre connaissance du contenu des 54 rapports élaborés par la Banque africaine de développement (BAD) sur chaque pays du continent, dont la Côte d'Ivoire, qui a d'ailleurs officiellement lancé la promotion de ces rapports le 23 juin dernier à Abidjan sur le thème : « Tirer le meilleur parti du capital de l'Afrique pour favoriser son développement ». Lors de sa présentation, Kadio Lionel Kouao, économiste pays à la BAD, a indiqué : « Avec un taux de croissance du PIB réel estimé à 6,1% en 2024 et des prévisions stables autour de 6,3% pour 2025-2026, la Côte d'Ivoire confirme son dynamisme économique. L'inflation est en baisse (3,5% en 2024, contre 4,4% en 2023) et le déficit budgétaire s'est réduit à 4% du PIB, contre 5,2% l'année précédente. Cependant, la mobilisation des ressources reste faible. »

Selon cet expert, le poids du secteur informel et l'insuffisante exploitation de leviers fiscaux tels que l'impôt foncier ou l'e-commerce freinent les recettes. Le pays doit aussi investir davantage dans le capital humain, notamment la santé ainsi que la formation et son adéquation au marché de l'emploi en termes de compétences. Enfin, la lutte contre la corruption, la sécurisation du foncier et l'amélioration du climat des affaires sont essentielles pour attirer les investissements. Selon la BAD, la Côte d'Ivoire doit mobiliser 3,2 milliards de dollars par an, soit environ 3,5% du PIB, pour atteindre ses objectifs de développement durable d'ici à 2030.

Justement, dans le but d'améliorer le climat des affaires, des réformes ont été introduites en 2024 dans le dernier code des investissements. Pour expliquer aux PME-PMI les changements intervenus, le patronat (CGECI) et le Centre de promotion des investissements (CEPICI) ont animé un atelier le 22 janvier 2025. Des précisions y ont été fournies par Solange Amichia, directrice générale du CEPICI : « Il y a une réduction significative des droits de douane, qui passent de 100% à 50% pour certaines catégories d'entreprises, ce qui rationalise les avantages fiscaux. Par ailleurs, on note que les exclusions sectorielles ont été élargies, rendant désormais inéligibles,

5 secteurs porteurs conseillés aux investisseurs

Agriculture et agro-industrie : 20% du PIB

Ce secteur représente environ 20% du PIB, et le pays est le premier producteur mondial de cacao, fournissant plus de 40% de la production planétaire. Le café, l'hévéa, le coton, la banane ou encore la mangue complètent une palette agricole qui fait de lui un acteur incontournable des marchés internationaux.

Énergie et hydrocarbures : un mix en mutation

La découverte en 2021 par Eni du gisement pétrolier offshore Baleine, suivie en 2023 par celle du bloc Calao, confirme la Côte d'Ivoire comme une nouvelle frontière énergétique de la région. Les autorités entendent structurer un véritable mix énergétique dont les hydrocarbures ne seraient plus l'unique clé de voûte.

TIC : secteur en ébullition

Avec un taux de pénétration Internet de 63% en 2023 et plus de 35 millions d'abonnements mobiles selon l'Autorité de régulation des communications, le numérique est devenu un levier de croissance et de démocratisation sans précédent.

Tourisme : un patrimoine ivoirien en quête de valorisation

Longtemps freiné par l'instabilité politique, ce secteur retrouve aujourd'hui un second souffle, porté par une volonté nationale de diversification économique. Avec plus d'un million de visiteurs par an mais loin encore des standards de Marrakech ou de Dakar, le pays possède pourtant des atouts considérables.

Immobilier et BTP : construire la croissance urbaine

La demande en logements est colossale. D'après les chiffres du ministère de la Construction, plus de 600 000 unités manquent chaque année. Le secteur est donc en pleine effervescence, et les acteurs étrangers y sont les bienvenus.

L.B.-D

entre autres, les activités comme le bâtiment à usage industriel, la première transformation du bois et la cimenterie. » L'autre changement majeur à relever est la définition et la promotion des investissements verts ainsi que des projets structurants, qui sont dorénavant mieux encadrés par des procédures renforcées.

Louise Bibalou-Durand

« 7 500 MILLIARDS DE FCFA D'INVESTISSEMENTS PRIVÉS DE 2013 À 2023 »

Solange Amichia, directrice générale du Centre de promotion des investissements de Côte d'Ivoire (CEPICI), s'est confiée à Sika Finance pour détailler étape par étape le processus d'accompagnement de l'investisseur déployé par sa structure jusqu'à l'aboutissement de son projet.

Solange Amichia,
directrice générale du
Centre de promotion
des investissements
de Côte d'Ivoire
(CEPICI).



physique ou morale soumise à un régime réel d'imposition et respecter ses obligations comptables, fiscales et environnementales. Ensuite, le projet doit être éligible sur le plan sectoriel, conformément à l'article 5 de l'ordonnance n° 2024-857 du 30 septembre 2024, qui exclut certains secteurs comme le commerce, les banques, les professions libérales, certaines activités industrielles spécifiques (cimenterie, première transformation du bois...) ou des activités ayant un impact négatif sur la santé humaine et animale. Enfin, le projet doit atteindre des seuils minimums d'investissements qui varient selon la taille de l'entreprise: 200 millions de FCFA d'investissement et plus de 200 employés et, pour les PME, 50 millions de FCFA d'investissement, un CA inférieur à 1 milliard de FCFA et moins de 200 employés.

Du processus de présentation d'un projet d'investissement agréé jusqu'à la mise à disposition effective du terrain industriel, par exemple, quelles sont les étapes à suivre et quels peuvent être les délais pour

Quelles sont les conditions à remplir pour qu'un projet d'investissement soit agréé et puisse bénéficier des avantages du code des investissements ?

Solange Amichia : Pour qu'un projet d'investissement soit agréé et puisse bénéficier des avantages du code des investissements, il doit répondre à plusieurs critères. Tout d'abord, le promoteur doit être une personne

l'investisseur ?

Pour passer de la présentation d'un projet d'investissement agréé à la mise à disposition effective d'un terrain industriel, un processus en plusieurs étapes doit être suivi. Tout commence par le dépôt de la demande d'agrément auprès du CEPICI, qui dispose d'un délai de 21 jours pour instruire la demande et délivrer le

certificat d'agrément signé par les ministres de l'Industrie et du Budget, après validation par le comité technique d'agrément.

Pour les projets industriels, une demande spécifique de terrain à usage industriel doit être introduite auprès du CEPICI, conformément aux textes en vigueur. Si le terrain est situé en zone industrielle, l'article 6 du décret n° 2015-22 s'applique, tandis que pour les terrains hors zone industrielle, c'est l'article 8 du décret n° 2017-145 qui est de mise. Une fois la demande déposée, le CEPICI délivre une attestation de recevabilité et transmet le dossier à la SOGEDI (Société de gestion et de développement des infrastructures industrielles), l'organisme en charge des terrains industriels.

La SOGEDI instruit ensuite le dossier dans un délai de 20 jours et soumet son avis à la Commission de validation. Si cet avis est favorable, un projet d'arrêté est préparé ou une lettre d'autorisation transmise au ministre de l'Industrie, qui dispose de 10 jours ouvrés pour signer l'autorisation de mise en valeur pour un terrain en zone industrielle ou l'arrêté d'autorisation pour un terrain hors zone industrielle.

Quel bilan pouvez-vous faire de ces dix dernières années en matière d'investissements réalisés et d'impact sur l'économie, notamment en termes de création d'emplois ?

Au cours des 10 dernières années, les réalisations en matière d'investissements agréés ont été remarquables, avec des retombées significatives sur l'économie nationale, notamment en termes de création d'emplois et de développement des infrastructures. Entre 2013 et 2023, les investisseurs privés agréés ont totalisé 7 500 milliards de FCFA, avec une croissance moyenne annuelle de 7 % passée de 513,74 milliards de FCFA en 2013 à 1 000,15 milliards de FCFA en 2023.

Ces investissements se répartissent ainsi : 57 % sont des investissements directs étrangers (IDE), en majorité issus de pays comme la France, l'Île Maurice, le Liban, le Maroc et le Burkina Faso, et 43 % sont des investissements directs nationaux (IDN). Une autre performance

« La viabilité des entreprises est un indicateur de succès : elles affichent un taux de mortalité inférieur à 5 %. »

notable est le taux de réalisation des investissements, qui a souvent dépassé les prévisions initiales. Par exemple, les entreprises agréées en 2013 ont atteint un taux de réalisation de 189 %, traduisant la confiance placée par les investisseurs dans l'environnement économique.

Le CEPICI lance IDU, un registre des entreprises ivoiriennes

Le CEPICI a procédé le 9 juillet dernier au lancement officiel de l'annuaire IDU (identifiant unique), une plate-forme qui centralise les informations des entreprises ayant obtenu leur Certificat d'identifiant unique (IDU) et regroupe l'ensemble des entreprises immatriculées en Côte d'Ivoire, offrant ainsi un accès rapide, sécurisé et actualisé à leurs données légales.

Il faut savoir que l'IDU ne remplace pas les autres numéros de référence liés à la création d'entreprise : le numéro de compte contribuable (NCC), le numéro CNPS ou tout autre identifiant administratif. En effet, l'IDU vient en complément de ces références en tant qu'élément central d'identification harmonisé à l'échelle nationale. Ainsi, l'annuaire IDU vise à améliorer l'environnement des affaires en facilitant les interactions entre les entreprises et les administrations publiques. Il permet aussi de disposer d'une base de données fiable sur les entreprises exerçant une activité économique en Côte d'Ivoire, protège les entreprises contre l'usurpation d'identité et facilite les échanges entre les administrations et les entreprises.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une réforme plus large adoptée par la Côte d'Ivoire à travers plusieurs textes législatifs et réglementaires, notamment l'ordonnance n° 2018-644 du 1^{er} août 2018 et le décret d'application n° 2015-287 du 29 avril 2015. Cette réforme vise à aligner le système d'immatriculation des entreprises aux standards internationaux.

Un usage exclusif de l'IDU dans les interactions entre les entreprises et les administrations publiques est attendu pour renforcer la transparence et l'efficacité de l'environnement des affaires. La digitalisation de ce service s'inscrit dans la stratégie globale du CEPICI, qui vise à simplifier les démarches entrepreneuriales en termes d'investissement et à renforcer la transparence du marché économique ivoirien.

L.B.-D.

Les secteurs les plus attractifs ont été les transports et l'entreposage (22 %), l'agro-alimentaire et l'agro-industrie (22 %), le BTP (14 %), les télécommunications (10 %), l'industrie chimique (7 %) et l'hôtellerie (6 %). Ces investissements ont directement généré 79 402 emplois, avec une prédominance dans le secteur des transports (33 %), l'agro-industrie (22 %) et le BTP (11 %).

Enfin la viabilité des entreprises agréées est un indicateur de succès : elles affichent un taux de mortalité inférieur à 5 %. En résumé, la décennie écoulée a connu une transformation économique soutenue par des investissements importants qui ont renforcé les bases de la croissance, modernisé les infrastructures et consolidé la confiance des investisseurs nationaux et internationaux.

*Propos rassemblés par Louise Bibalou-Durand
(avec Sika Finance)*

LES ATOUTS DES INCITATIONS FISCALES

Les nouvelles dispositions du code des investissements intervenues sur la loi de finances 2024 mettent l'accent sur les avantages accordés aux PME et aux grandes entreprises ainsi que sur les grands investissements visant à donner au pays une position attractive.

Désireux de faire œuvre de pédagogie, les dirigeants de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI, patronat ivoirien) et du Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) se sont retrouvés le 22 janvier 2025 à Abidjan pour participer à un atelier en vue de présenter l'ensemble des nouvelles dispositions du code des investissements. Soro Nagolo, président de la Commission environnement des affaires et compétitivité de la CGECI, a défendu la dernière réforme du code opérée en septembre 2024, expliquant qu'elle visait à « *simplifier les démarches administratives et renforcer l'accompagnement des projets structurants* ». L'un des enjeux de cet atelier, au-delà de sa fonction d'information, était de représenter un espace d'échanges et de co-construction. Il avait aussi pour objectif d'expliquer les principales orientations du code des investissements révisés et d'éclairer les dirigeants des PME et des grandes entreprises sur les incitations fiscales et douanières.

Pour sa part, Sandrine Tegnau, directrice chargée des facilitations au CEPICI, a souligné l'importance du respect des procédures administratives et y a encouragé les opérateurs économiques qui souhaitent modifier leurs investissements en cours de réalisation afin de bénéficier de l'intégration à leur agrément des investissements nouveaux s'ils supportent des coûts additionnels. Elle a également incité les opérateurs économiques à respecter les étapes du constat de réalisation des investissements afin de finaliser la clôture de leur dossier et de bénéficier du certificat d'exploitation.

Une réaction qui s'ajoute à celle de Solange Amichia, directrice générale du CEPICI, qui estime que « *ce code permet de soutenir la production et la transformation des matières premières locales afin d'accroître la valeur ajoutée et de limiter les exportations des matières premières brutes* », précisant que des sanctions sont prévues en cas de non-respect des obligations, notamment la suspension des avantages du code des investissements ainsi qu'une amende allant de 200 000 FCFA pour les PME à 5 millions pour les

grandes entreprises en cas de non-mise à disposition des documents après la visite de constat.

En phase d'investissement, l'entreprise bénéficie d'une réduction partielle ou totale des droits de douane portant sur des équipements et matériels, ou de la suspension de la TVA lors de l'investissement, ou d'une exonération de la TVA pour activités non assujetties à la TVA. En phase d'exploitation, l'entreprise bénéficie d'une exonération partielle et/ou totale sur une période de 5 à 15 ans selon les zones ou d'un crédit d'impôt pour les bénéficiaires de la catégorie 1, qui comprend les entreprises de l'agriculture, de l'agro-industrie, de la santé et de l'hôtellerie. Le crédit d'impôt est déterminé sur la base des investissements agréés réalisés et constatés imputables jusqu'à remboursement total. Quant aux avantages fiscaux pour les PME en phase d'implantation, ils ciblent la catégorie 1 et la catégorie 2, qui comprend tous les secteurs ne relevant pas de la catégorie 1. Ces avantages durent 2 ans, avec possibilité de prorogation de 2 ans si 66 % des investissements prévus sont réalisés.

Concernant la Zone A (District d'Abidjan), en phase d'exploitation pour l'agrément et la déclaration, les avantages fiscaux pour la catégorie 1 au niveau des grandes entreprises sont une exonération de 50 %, contre 75 % pour les PME. Au niveau de la Zone B comprenant les chefs-lieux de région Bonoua et Bassam, les grandes entreprises bénéficient, en phase d'exploitation, d'une exonération de 100 % ou d'une exonération partielle de 50 % sur une période de dix ans. Quant aux PME de la Zone B, elles sont exonérées de 100 % des taxes pour les cinq premières années ou bénéficient d'une exonération partielle de 75 % durant dix ans. L'État accorde ces importantes exonérations en vue du développement de l'intérieur du pays. En Zone C, soit les autres agglomérations du pays hors Zone A et B, l'on a en phase d'exploitation une exonération de 100 % ou de 75 % pour les grandes entreprises. Pour les PME, l'exonération est de 100 % et dure 15 ans.

Paul de Manfred

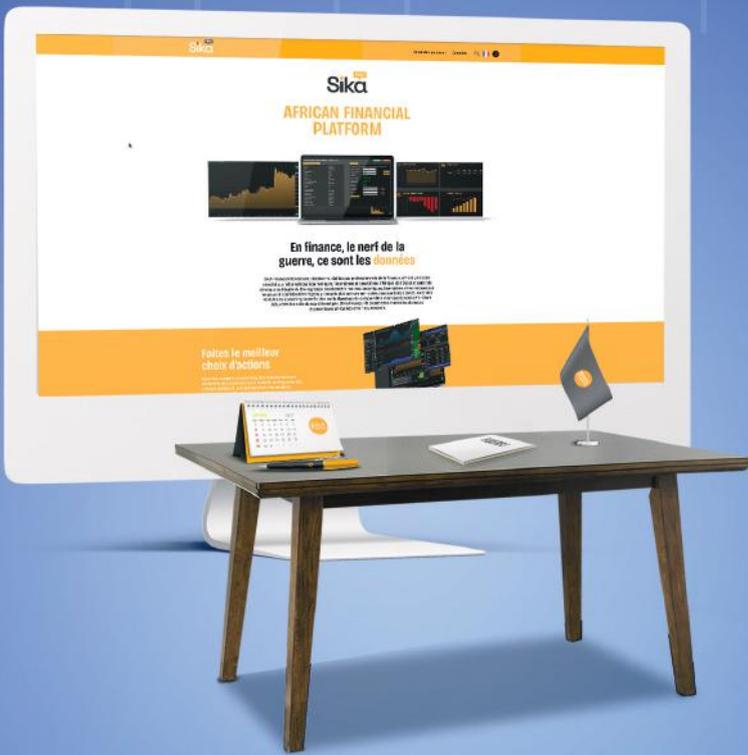
21.43

PRO

Sika

TA SALLE DE MARCHÉ AVEC SIKAFINANCE

Abonnez vous à la plateforme **SIKA Finance PRO** et recevez une **assistance technique et académique**, accompagnée de formations à la finance de marché, à **moindre coût** dans la **conception de votre salle de marché**.



OFFRE EXCLUSIVE GRANDES ÉCOLES ET UNIVERSITÉS

C O N T E N U

✓ Données et indicateurs économiques

✓ Données financières

✓ Simulateur de transactions obligataires

✓ Simulateur de transactions interbancaires

✓ Screener des marchés financiers

✓ Market map

✓ Fiche conseil

✓ Comparables

✓ Stock Picking

✓ Back-testing

✓ Graphique dynamique

✓ Matières premières

✓ Devises

✓ Media-Infos

✓ Annuaire

Tél: +225 27 22 51 85 63 / +225 07 57 69 81 07 - sekoukaramoko@sikafinance.com

« LA BMPA CI EST UNE PREMIÈRE DANS LA SOUS-RÉGION ET DANS LES PAYS FRANCOPHONES »

Félix Edoh Kossi Amenounve, directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), explique le fonctionnement de la Bourse des matières premières agricoles (BMPA) de Côte d'Ivoire créée le 28 mai dernier.

Pourquoi les autorités ont-elles décidé de miser sur la création de la Bourse de matières premières agricoles et quel rôle a été attribué à la BRVM ?

Félix Edoh Kossi Amenounve : Je pense que c'était la volonté politique de l'État de Côte d'Ivoire de mettre en place un dispositif de marché pour accompagner le secteur agricole du pays. Il s'agit véritablement de l'achèvement d'une vision qui consiste à dynamiser la transformation agro-industrielle nationale. Nous avons été retenus par le gouvernement ivoirien en tant que Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) de l'UEMOA pour l'assister techniquement dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet ainsi que pour le lancement et la gestion de la BMPA CI pendant ses

premières années car nous avons déjà une certaine expérience en matière de fonctionnement de bourse.

De façon générale, il y a des actions en bourse, mais dans le cas présent, ce sont des matières premières. Quelles sont celles qui seront mises en avant ou cotées dans cette bourse ?

Le gouvernement ivoirien a retenu au départ trois spéculations : la noix de cajou, la noix de cola et le maïs. Ce sont ces trois produits qui ont été transigés à la BMPA au démarrage. Naturellement, à la différence des autres bourses de matières premières connues, la BMPA CI fonctionne avec des systèmes de récépissés d'entreposage, lesquels sont des titres que l'on délivre à ceux qui entreposent leurs produits agricoles dans les entrepôts et qui amènent ces matières premières en bourse pour qu'elles soient en négociation. Un certain nombre d'entrepôts gérés et certifiés par l'ARRE ont été construits sur toute l'étendue du territoire ivoirien. Les trois spéculations citées ont servi au démarrage de la BMPA CI.

Une des particularités de la BMPA CI est d'être proche des zones de production, ce qui n'est pas le cas des autres bourses à travers le monde. Cela aura-t-il un impact sur la fixation des prix ?

Oui, définitivement. D'abord, en matière de fixation de prix, cela fait une sacrée différence, puisque vous savez qu'à la Bourse de matières premières agricoles, les prix sont fixés en fonction des zones de production. Et l'on détermine toujours un lieu géographique central par rapport aux zones de production puisque l'on doit tenir compte d'un certain nombre de coûts de transport et de logistique vers l'entrepôt central, qui est lui-même le lieu de référence pour les prix des matières premières agricoles. Par conséquent, sachant déjà la dynamique de fixation des prix, nous avons décidé de prix qui tiennent uniquement compte de la spéculation internationale sur les produits, mais une spéculation qui a pour référence le prix des zones de production. C'est



Félix Edoh Kossi Amenounve, directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM).



quelque chose qui a été extrêmement important dans le cadre du démarrage de la BMPA CI. Ensuite, c'est une bourse qui répond aux standards internationaux et qui est véritablement ouverte au marché international. Tout le monde peut venir : ceux qui transigeaient sur les bourses non proches des zones de production peuvent aussi transiger maintenant sur la BMPA CI.

Quel sera le poids de cette toute première bourse francophone en matière de cotation des prix au niveau des autres bourses, et quelle sera la référence pour les investisseurs ou les acheteurs potentiels ?

Avant la création de la BMPA CI, il n'y avait pas de bourse pour la noix de cola, par exemple. En effet, c'est une première. Pour la noix de cajou, il y a quelques initiatives de fixation de prix, notamment en Asie, mais une bourse organisée de façon transparente, c'est encore une première dans la sous-région et dans les

pays francophones, et ce d'autant plus que la Côte d'Ivoire est le premier producteur de noix de cajou au monde. La BMPA CI est donc innovante dans les pays francophones.

Quant au poids de cette bourse, il dépendra des volumes qui seront transigés. Nous espérons que 30 % de la production de noix de cajou et de noix de cola pourraient transiter par la BMPA dans un horizon de 3 à 5 ans. Donc, si l'on parle de 1,2 million de tonnes de production de noix de cajou, l'on peut penser pouvoir transiger entre 150 000 et 200 000 tonnes chaque année à la BMPA CI. Sur la noix de cola, l'on peut évaluer le volume à 75 000 ou 100 000 tonnes. Là, on est quand même sur des volumes assez intéressants et cela pourrait vraiment être significatif non seulement pour la Côte d'Ivoire mais aussi pour l'ensemble du continent africain.

Propos recueillis par Paul de Manfred

Première cotation à la BMPA CI : un signal fort pour le marché agricole d'Afrique francophone

Le mercredi 28 mai 2025, avec la première journée de cotation à la Bourse des matières premières agricoles (BMPA CI), le pays d'Alassane Ouattara a ouvert une nouvelle page de l'histoire de son agriculture. À l'instar de celles des grandes places de marché internationales, cette première séance s'est déroulée dans un climat mêlant solennité, professionnalisme et haute technicité où étaient présents des représentants du gouvernement, des représentants du monde agricole, des établissements financiers locaux et internationaux, etc. Au cours de cette journée inaugurale, 47,81 tonnes de noix de cajou, 1 tonne de noix de cola et 40 tonnes de maïs ont été échangées à un prix moyen respectif de 440 FCFA/kg, 1 000 FCFA/kg et 220 FCFA/kg, soit un volume total de 88,81 tonnes pour une valeur de 30,84 millions de FCFA.

La BMPA CI nourrit l'ambition de faire de la cotation ivoirienne une référence continentale pour le prix des matières premières. Il se murmure d'ailleurs que le succès de la BMPA CI devrait inspirer d'autres pays africains en quête de souveraineté alimentaire et de justice commerciale. Précisons qu'en Afrique, il existe 5 bourses de matières premières actives, dont celle d'Afrique du Sud (South African Futures Exchange), leader avec une surface financière de 81,7 milliards de dollars. À l'échelle planétaire, il existe 125 bourses des matières premières agricoles. Il est évident que la Côte d'Ivoire se positionne comme un acteur crédible et structuré sur les marchés agricoles mondiaux.

Cette entrée en matière réussie de sa première cotation envoie un message fort aux producteurs, qui bénéficient désormais d'un outil de valorisation transparente de leurs produits, aux investisseurs, pour qui la BMPA CI représente une nouvelle classe d'actifs agro financiers en Afrique de l'Ouest, et enfin aux partenaires régionaux, qui voient dans ce modèle une solution exportable aux autres filières et autres pays africains.

P. de M.

98 % DES PME EMPLOIENT 23 % DE LA POPULATION ACTIVE

Souleymane Diarrassouba, ministre du Commerce et de l'Industrie, rappelle que les PME-PMI contribuent au PIB à hauteur de 20 % et que, grâce à l'État, elles ont obtenu 4 165 marchés publics en 2024, contre 3 130 en 2023, soit une hausse de 33 %.

Souhaitant savoir combien la Côte d'Ivoire possède d'entreprises à caractère formel et informel sur l'ensemble du pays, le gouvernement a chargé depuis le 5 mars 2024 l'Agence nationale de la statistique (ANStat) dirigée par Thiekoro Doumbia de procéder à un recensement. Cette opération, que M. Doumbia qualifie d'utilité publique, affichait au 15 mai 2025 un taux de réalisation de l'ordre de 75 %, avec un peu plus de 1,2 million d'entreprises recensées sur l'ensemble du territoire national, dont 600 000 à Abidjan. « *Nous espérons finaliser toute cette opération au plus tard fin juillet. Les résultats définitifs seront disponibles avant la fin de cette année* », assure Thiekoro Doumbia. Pour 2026, après la collecte, l'ANStat prévoit de procéder à l'exploitation des données, à la production des indicateurs économiques et à la mise en œuvre d'un Système d'information géographique (SIGWEB) permettant de visualiser à l'échelle nationale la localisation et les caractéristiques des entreprises recensées. Ces données aideront à mieux orienter les politiques publiques et à accompagner les entreprises. Les entreprises ivoiriennes, en particulier les PME-PMI, bénéficient d'une série de financements variés. Certains viennent du secteur privé, tels les crédits d'entreprises des banques privées, d'autres d'aides de l'État émanant de programmes à l'initiative du gouvernement, d'autres encore d'initiatives soutenues par des programmes

La SGPME détient une ligne de crédit de 54,8 milliards de FCFA destinée à 1 773 PME.

financés par des guichets internationaux et régionaux : Banque mondiale, Banque africaine de développement, BOAD, Fonds de solidarité africain, etc. Citons parmi ces financeurs la Société de garantie aux PME ivoiriennes (SGPME) créée en 2022 et dont la directrice générale Joëlle Kouassi a expliqué le 17 juin dernier à Abidjan au Centre d'Information et de Communication gouvernementale (CICG), dans le cadre d'un échange

portant sur le thème « Les financements des PME-PMI », qu'elle détenait une ligne de crédit de 54,8 milliards de FCFA destinés à 1 773 PME-PMI. Elle a aussi rappelé que pour bénéficier des lignes de financement SGPME, les PME devaient être formalisées pour que sa structure puisse se porter garante auprès des banques partenaires telles que la Banque nationale d'investissement (BNI), Bank Of Africa (BOA) et les instituts de microfinance. L'ensemble de ces programmes de financement, qu'ils soient initiés par l'État ou par le secteur privé, contribuent à accroître le rendement des PME-PMI. Venu justement saluer la performance des PME-PMI de son pays à l'occasion du 45^e anniversaire du Mouvement des petites et moyennes entreprises (MPME) le 30 juin dernier à Abidjan, Souleymane Diarrassouba, ministre du Commerce et de l'Industrie, a dressé un panorama complet du poids des PME dans l'économie ivoirienne, indiquant que ces quatre dernières années, 860 projets – notamment le programme Gender and Mining – avaient généré plus de 10 000 emplois et formé 1 300 jeunes, et rappelant que 98 % des PME emploient 23 % de la population active et contribuent au PIB à hauteur de 20 %.

Le nombre de PME est passé de 12 121 entreprises employant 108 477 personnes en 2010 à près de 38 977 entreprises représentant 342 072 emplois, soit 38 % des emplois formels, en 2022. Le ministre Diarrassouba a aussi insisté sur la volonté du gouvernement d'améliorer le climat des affaires grâce à deux leviers : la stratégie nationale de digitalisation des PME-PMI et la facilitation de l'accès à la commande publique, sachant que le nombre de marchés attribués aux PME-PMI est passé de 3 130 en 2023 à 4 165 en 2024, soit une hausse de 33 %. Il a également évoqué la mise en œuvre de financements innovants tels que le projet Choose Africa 2 financé par la Banque mondiale et l'AFD et doté d'un budget de 80 millions d'euros, ou encore le Youth Investment Entrepreneurships Fund, doté de 47 millions de dollars.

Paul de Manfred



ENSEMBLE, CÉLÉBRONS
DIX ANNÉES D'UNION

Tél: 27 20 20 30 50

Site web : www.bduci.com



■ Entretien – Directeur général de la Banque De l'Union Côte d'Ivoire

« D'ICI À 2030, DEVENIR UNE BANQUE DE RÉFÉRENCE DANS L'ESPACE UEMOA »

Idrissa Wélé Diallo, directeur général de la Banque De l'Union Côte d'Ivoire, peut se réjouir des performances de 2024. Avec un total bilan de plus de 500 milliards de FCFA et un capital social renforcé passé de 11,4 à 21,6 milliards de FCFA, le plan stratégique 2025-2027 démarre sur des bases solides.

Quels avantages son appartenance au groupe bancaire BDM accorde-t-elle à la BDU-CI ?

Idrissa Wélé Diallo : Depuis son installation en 2015, la Banque De l'Union Côte d'Ivoire (BDU-CI) s'est imposée comme un acteur incontournable du paysage bancaire ivoirien, avec une vision axée sur la croissance durable et l'innovation. Notre appartenance au groupe BDM constitue un véritable levier stratégique qui nous permet de renforcer notre position sur le marché ivoirien et d'intensifier nos partenariats dans l'espace UEMOA. Cette affiliation offre d'abord l'avantage déterminant de nous faire bénéficier d'un réseau sous-régional solide, facilitant ainsi les opérations transfrontalières et renforçant notre compétitivité face à un environnement bancaire très concurrentiel. Ensuite, nous disposons d'un soutien institutionnel et

« Notre budget de formation a été triplé afin d'offrir à nos équipes un accompagnement de haut niveau. »

financier qui nous donne les moyens de financer des projets d'envergure, aussi bien à l'échelle nationale que régionale. Enfin, l'appartenance au groupe BDM nous donne l'occasion de partager une expertise et des bonnes pratiques avec nos partenaires, ce qui nous aide à continuellement améliorer nos services et à répondre aux attentes de notre clientèle. Comme vous le savez, le groupe BDM est aujourd'hui présent dans six pays de l'UMOA – Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo et Guinée-Bissau –, et il poursuit activement son développement par des projets d'ouverture de filiales et l'intégration de solutions bancaires innovantes.

L'année 2024 marque l'aboutissement de votre plan stratégique 2022-2024. Quels en sont les principaux résultats, et quels défis à venir peuvent influencer votre vision pour 2030 ?

L'année 2024 s'est inscrite dans une dynamique de consolidation et de performance pour la BDU-CI. Nous avons enregistré des avancées significatives, en témoigne notre trajectoire de croissance soutenue. Notre total bilan dépasse désormais les 500 milliards de FCFA, avec des emplois globaux excédant 425 milliards. Nos ressources globales s'élèvent à plus de 480 milliards de FCFA, dont plus de 330 milliards collectés auprès de notre clientèle. Par ailleurs, notre portefeuille clients compte aujourd'hui plus de 70 000 clients actifs, et notre capital social a été renforcé, passant de 11,4 à 21,6 milliards de FCFA. Le plan stratégique 2022-2024 nous a permis de consolider nos fondamentaux en mettant un accent particulier sur l'innovation et l'excellence du capital humain. Toutefois, nous avons également dû relever plusieurs défis, notamment l'adaptation aux nouvelles attentes des clients et la montée en puissance des

fintechs, qui transforment le paysage bancaire. Pour y répondre, nous avons renforcé notre transformation numérique et enrichi notre offre de services.

Notre nouveau plan stratégique 2025-2027 repose sur trois axes majeurs : une accélération de la digitalisation pour offrir une banque plus agile et connectée, une expansion renforcée aussi bien en Côte d'Ivoire qu'au niveau sous-régional, et enfin une refonte de l'expérience client, avec des services toujours plus personnalisés. Nous ambitionnons ainsi de devenir d'ici à 2030 une banque de référence en Côte d'Ivoire et dans l'espace UEMOA en nous appuyant sur l'innovation, la

solidité financière et une qualité de service exemplaire.

En matière de transformation numérique, quels progrès avez-vous réalisés et comment intégrez-vous l'essor des fintechs et du Mobile Money dans votre stratégie ?

La digitalisation constitue un axe central de notre stratégie de développement. Entre 2022 et 2024, nous avons franchi des étapes importantes en lançant de nouveaux services en ligne destinés à simplifier la gestion des comptes et des transactions pour nos clients. Notre application mobile a été optimisée afin d'offrir une expérience utilisateur plus fluide et intuitive, tout en intégrant de nouvelles fonctionnalités. Nous avons aussi déployé des solutions électroniques adaptées aux nouvelles habitudes des consommateurs: le service Bank to Wallet et le retrait sans carte. L'essor du Mobile Money et des fintechs redéfinit les usages bancaires. Conscients de cette mutation, nous intégrons un programme de transformation digitale dans notre stratégie afin de couvrir les aspects d'évolution technologique autant que la sécurité et la fiabilité d'une banque traditionnelle. Cette approche a pour finalité d'offrir à notre clientèle une expérience bancaire moderne et adaptée à ses besoins.

Comment la BDU-CI améliore-t-elle la qualité de service et renforce-t-elle sa relation avec les clients, notamment les PME qui rencontrent des difficultés d'accès au financement ?

Nous avons fait de l'expérience client une priorité, en veillant à proposer des services personnalisés et un accompagnement de proximité. Notre réseau de 17 agences nous permet d'assurer une prise en charge efficace, tandis que notre transformation digitale offre à nos clients des solutions bancaires accessibles à distance. Les PME, qui jouent un rôle clé dans l'économie ivoirienne, font l'objet d'une attention particulière. Nous avons développé des solutions de financement spécifiques incluant des lignes de crédit avantageuses, un accompagnement sur mesure par nos conseillers et des garanties bancaires renforcées. Nous avons également modernisé nos agences et optimisé nos parcours digitaux afin de faciliter l'accès aux services bancaires pour tous nos clients.

Quel rôle joue la formation dans votre stratégie de développement des compétences internes, et quels profils recherchez-vous pour accompagner la croissance de la BDU-CI ?

Idrissa Wélé Diallo,
directeur général de la Banque
De l'Union Côte d'Ivoire.



La montée en compétences de nos collaborateurs constitue un levier essentiel de notre performance. Nous avons renforcé notre politique de formation continue à travers des programmes internes (parcours de formation dédiés) et des partenariats avec des institutions de renom comme le COFEB, HEC-PARIS et BEM-ABIDJAN. À titre d'illustration, notre investissement en formation pour l'exercice 2024 représente 3,89 % de notre masse salariale, alors que la réglementation en exige seulement 1,2 %. Notre budget de formation a ainsi été triplé afin d'offrir à nos équipes un accompagnement de haut niveau. Ces moyens nous ont permis, l'année dernière, de former et de coacher plus de 90 % de nos collaborateurs. Ces actions nous donnent la capacité d'aligner les compétences de nos équipes avec les évolutions du secteur bancaire, tout en favorisant leur épanouissement professionnel et la fidélisation des talents. Par ailleurs, nous avons lancé en 2024 un programme Graduate reconduit cette année, afin d'accueillir au sein de notre institution de jeunes talents désireux d'apprendre dans un environnement stimulant. Pour ce qui est des profils, nous recherchons des profils jeunes, dynamiques, engagés et tournés vers l'innovation, notamment dans les domaines de la transformation digitale, de l'analyse financière, de la gestion de projet et de la relation client. Enfin, nous encourageons la mobilité interne afin de valoriser et de diffuser nos « secrets de fabrication » et d'en faire un véritable avantage concurrentiel.

Propos recueillis par Paul de Manfred

Avec la BDU-CI,
vos ambitions
n'ont pas de
limites !



BDU - CI, Plateau, boulevard de la
République, immeuble JECEDA

Tél: 27 20 20 30 50

Site web : www.bduci.com



BDU - CI

LA BANQUE DE L'UNION

UN CA DE 628,04 MILLIARDS DE FCFA EN 2024

En 2024, la branche assurance-vie, avec seulement dix acteurs, a connu une croissance de 5,9%, contre 3,4% pour la branche non-vie, pourtant forte de vingt-deux compagnies.

En 2024, le secteur de l'assurance en Côte d'Ivoire a poursuivi sa trajectoire haussière, confirmant son rôle clé dans l'économie. Les données provisoires du marché ivoirien font ressortir un chiffre d'affaires (CA) de 628,04 milliards de FCFA, en hausse de 4,4% par rapport aux 601,04 milliards de FCFA réalisés en 2023.

L'analyse détaillée du marché révèle que la branche non-vie affiche une croissance de 3,4%, atteignant 361,32 milliards de FCFA. Cette évolution est marquée par l'augmentation des souscriptions dans les assurances automobile, multirisques professionnelles et industrielles. Toutefois, cette branche reste sensible aux risques opérationnels et à l'exposition accrue aux sinistres climatiques.

La branche vie enregistre pour sa part une performance plus soutenue avec une croissance de 5,9%, atteignant 266,72 milliards de FCFA (voir le tableau). Cette dynamique s'explique par un meilleur taux d'équipement en assurances retraite et prévoyance, notamment auprès des classes moyennes. L'essor des produits d'épargne à long terme, soutenu par des incitations fiscales et une amélioration du pouvoir d'achat, ont beaucoup contribué à l'expansion de cette branche de l'assurance. Ainsi, les assurances individuelles et collectives ont réalisé respectivement 179,95 et 86,76 milliards de FCFA. Il est à remarquer que le dynamisme du segment vie est porté par seulement 10 acteurs, contre 22 pour la branche non-vie.

Par ailleurs, la branche IARDT a connu une fusion en avril 2024 entre Sanlam et Allianz, donnant naissance à SanlamAllianz, une compagnie qui écrase dorénavant le marché avec un CA de 106,54 milliards de FCFA. Parmi ses proches concurrents, GNA Assurances réalise un CA de 40,38 milliards de FCFA, suivi de SUNU Assurances IARD avec un CA de 29,40 milliards de FCFA, et d'AXA, avec un CA de 25,31 milliards de FCFA, puis NSIA, qui a récolté 25,04 milliards de FCFA. Les cinq entités captent 62,75% de parts de marché. En revanche, au sein de la branche vie, trois acteurs se partagent 72,14% du marché: SUNU, qui reste le leader incontesté avec 78,34 milliards de FCFA

de CA, évidemment talonné par SanlamAllianz et ses 65,66 milliards de FCFA, alors que NSIA figure à la troisième place avec un CA de 52,34 milliards de FCFA.

Le secteur vie s'est enrichi en 2025 d'une nouvelle compagnie, Coris Assurances Vie Côte d'Ivoire, dotée d'un capital social de 5 milliards de FCFA. Cette ouverture marque une nouvelle avancée dans l'expansion ivoirienne du Groupe Coris, déjà présent avec sa branche non-vie opérationnelle depuis 2023.

Précisons que malgré sa position de premier marché de l'assurance en zone CIMA (Conférence interafricaine des marchés d'assurances), le marché ivoirien reste sous-exploité, avec un taux de pénétration d'environ 2%, bien en deçà des standards internationaux. Un marché qui compte 32 compagnies d'assurance – 22 en non-vie, 10 en vie –, 2 réassureurs, 334 courtiers et 11 gestionnaires de fonds de santé. Le défi principal à relever est d'opérer un fort élargissement de la base des assurés, ce que ne parviennent pas à obtenir les innovations dans les produits adaptés aux populations à faibles revenus et aux PME. La solution ne pourrait-elle pas venir de la micro-assurance?

Louise Bibalou-Durand

Aperçu du marché de l'assurance en 2024

	Chiffres d'affaires 2024 en milliards de FCFA	Parts de marché 2024
Accidents et maladie	108,19	17,23 %
Automobile	110,09	17,53 %
Incendie & Autres dommages aux biens	75,05	11,95 %
Transport	35,04	5,58 %
Responsabilité civile	12,92	2,06 %
Risques divers	20,01	3,19 %
Total non-vie	361,32	57,53 %
Assurances individuelles	179,95	28,65 %
Assurances collectives	86,76	13,81 %
Total vie	266,72	42,47 %
Total marché	628,04	100,00 %

Source : ASA-CI (Association des sociétés d'assurances de Côte d'Ivoire).

« SUNU ASSURANCES SOUHAITE SE POSITIONNER COMME UN ACTEUR DE PREMIER PLAN »

Gildas N'Zouba, directeur Zone Côte d'Ivoire et directeur général des sociétés SUNU Assurances en Côte d'Ivoire, révèle que le futur de l'assurance dans ce pays se jouera sur la capacité à concilier performance économique, qualité de service, innovation technologique et inclusion sociale.

En plus de vos fonctions de directeur Zone Côte d'Ivoire, vous êtes depuis peu directeur général des sociétés SUNU Assurances. En tant que directeur Zone Côte d'Ivoire, quelle est votre appréciation du marché ivoirien de l'assurance et, selon vous, quels en sont les leviers clés de croissance ?

Gildas N'Zouba : Le marché ivoirien de l'assurance est à la fois le plus important d'Afrique francophone subsaharienne et l'un des plus dynamiques d'Afrique francophone. Les principaux moteurs sont la croissance économique de ces dernières années, qui favorise le développement d'une classe moyenne, l'innovation dans le secteur ainsi que l'évolution rapide des comportements des consommateurs en matière de services financiers. Toutefois, le potentiel de développement reste important et les leviers clés de croissance sont

et le renforcement de la culture assurantielle à travers des campagnes d'information et des partenariats de proximité constituent des priorités stratégiques. En plus de ces aspects, nous devons continuer à développer encore des services complémentaires à nos offres de produits afin de rendre l'assurance plus tangible.

Comment a évolué le chiffre d'affaires (CA) de SUNU Assurances IARD Côte d'Ivoire en 2024 par rapport à 2023 ? La tendance haussière connue par certaines branches comme l'automobile est-elle confirmée ?

Le secteur de l'assurance IARD en Côte d'Ivoire connaît une dynamique accrue. Dans ce contexte, SUNU Assurances souhaite se positionner comme un acteur de premier plan. En 2024, SUNU Assurances IARD Côte d'Ivoire a enregistré un chiffre d'affaires de 30 milliards de FCFA. À ce moment-là, plusieurs initiatives visant à renforcer la digitalisation des processus avaient été mises en œuvre pour améliorer le confort de souscription et la prise en main des sinistres. Ces efforts ont permis de consolider

« Notre préoccupation majeure est d'informer nos clients sur les garanties auxquelles ils peuvent avoir accès, comme l'offre promotionnelle de scanner gratuit. »

encore multiples. Le premier, c'est la diversification de l'offre et des services. Il est essentiel de concevoir des produits adaptés aux besoins spécifiques des populations, en particulier dans les segments de la micro-assurance, de l'assurance destinée aux PME ou encore en matière d'assurance agricole. Le second levier, c'est bien entendu la digitalisation, qui permet non seulement de réduire les coûts d'acquisition et de gestion mais aussi de toucher une clientèle plus large et plus jeune. Enfin, un troisième levier fondamental est l'éducation. Beaucoup de personnes n'adhèrent pas à l'assurance simplement parce qu'elles en ignorent les principes et les avantages, ou qu'elles ne font pas confiance aux institutions. De manière transversale, le respect des engagements envers les assurés actuels

notre position. Aujourd'hui, nous mettons un accent particulier sur le renforcement de nos fondamentaux organisationnels et techniques ainsi que sur la poursuite de notre processus de digitalisation visant à améliorer notre qualité de service

Votre espace d'accueil clients était récemment en travaux. Pouvez-vous nous en dire plus sur le nouvel espace ?

Effectivement, notre espace conseil du siège a récemment fait l'objet de travaux dans le but d'offrir une expérience encore plus agréable aux visiteurs. Nous avons baptisé cette expérience unique : l'expérience SUNU. L'aménagement a été entièrement repensé afin de créer un lieu à la fois chaleureux, moderne et fonction-

nel. Ce nouvel espace dédié a été conçu pour mieux répondre aux attentes de nos clients : encore plus de confort, une plus grande confidentialité lors des échanges et des outils numériques comme des bornes digitales mises à disposition pour faciliter toutes les démarches, sans besoin d'assistance. Ce nouvel espace reflète notre engagement à offrir un accompagnement plus fluide et efficace ainsi qu'un service de qualité, centrés sur les besoins des clients, que nous mettons au centre de toutes nos attentions. Nous avons hâte de vous y accueillir et de vous faire découvrir toutes les nouveautés que nous avons mises en place pour vous.

Quelle est la stratégie de SUNU Assurances en matière d'innovation, de digitalisation et de proximité client ? Votre communication digitale est de plus en plus orientée vers les offres automobiles et multirisques habitation, non ?

Effectivement, nous avons récemment intensifié notre communication digitale autour de nos offres d'assurance automobile et multirisques habitation. Ce choix reflète notre volonté de répondre aux attentes croissantes du marché en matière de clarté, de proximité et de réactivité sur ces couvertures essentielles. Grâce à nos canaux numériques – site Internet, réseaux sociaux, application mobile –, nous mettons en avant les bénéfices concrets de nos offres, les services à valeur ajoutée ainsi que des conseils pratiques pour se protéger et protéger ses biens. Globalement, cette démarche vise à être au plus près des préoccupations de nos clients en leur proposant des contenus utiles, clairs et accessibles sur des sujets qui les touchent directement, tout en facilitant l'accès à nos services, même en ligne. Notre préoccupation majeure est d'informer nos clients sur les garanties auxquelles ils peuvent avoir accès, les démarches à suivre en cas de sinistre, les bonnes pratiques à adopter, ou encore les innovations que nous intégrons à nos contrats, comme l'offre promotionnelle de scanner gratuit. Cette dynamique digitale nous permet également de faciliter la souscription ou la gestion des contrats à distance et de simplifier l'expérience client.

En tant qu'acteur de premier plan en Côte d'Ivoire, quel regard portez-vous sur les dynamiques actuelles du secteur, les défis de l'inclusion assurantielle et les opportunités d'innovation pour ce marché ?



Gildas N'Zouba, directeur Zone Côte d'Ivoire et directeur général des sociétés SUNU Assurances en Côte d'Ivoire.

Le secteur des assurances en Côte d'Ivoire connaît une transformation intéressante, portée par une combinaison de facteurs économiques, réglementaires et technologiques. SUNU Assurances est fort heureusement au cœur de la prise de conscience accrue de l'importance de la couverture assurantielle, tant chez les particuliers qu'au niveau des entreprises. Cependant, cette progression reste en deçà du potentiel réel. L'un des défis majeurs demeure l'inclusion assurantielle : comment toucher les populations à faibles revenus, les acteurs de l'économie informelle ou encore les zones rurales souvent exclues des circuits classiques ? Cela nécessite des produits adaptés, simples, accessibles, et un travail de pédagogie important sur la valeur de l'assurance. SUNU Assurances l'a bien intégré à sa stratégie avec les vastes campagnes d'éducation à l'assurance menées entre 2022 et 2024. Parallèlement, l'innovation représente une opportunité décisive pour répondre à ces défis. La digitalisation des services ainsi que les partenariats avec les fintechs permettent de repenser la distribution, la relation client et la gestion des sinistres. Nous avons la ferme conviction que le futur de l'assurance en Côte d'Ivoire se jouera sur notre capacité à concilier performance économique, qualité de service, innovation technologique et inclusion sociale.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« EN 2024, NOUS AVONS RÉALISÉ UN CA DE 74,7 MILLIARDS DE FCFA POUR 27,9 % DE PART DE MARCHÉ »

Landry Angoua, directeur général adjoint de SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire, a de quoi se réjouir : malgré la fusion des grands acteurs du marché, la compagnie a conservé sa position de leader. Il estime de surcroît qu'en termes de taux de rendement, les produits SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire sont les meilleurs du marché.

Le chiffre d'affaires (CA) 2024 de SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire s'est élevé à 74,7 milliards de FCFA et vous permet de conserver votre position de leader dans le secteur. Qu'en est-il de votre part de marché et de son évolution par rapport à 2023 ? Quelle stratégie de développement mettez-vous en œuvre pour garder votre rang et essayer de prendre du large par rapport à vos concurrents directs ?

Landry Angoua : Nous venons de clôturer un nouvel exercice et conservons en effet notre place de leader, et ce depuis 10 ans. Mais cette année, cela a une saveur particulière tant la fusion annoncée des 2^e et 3^e acteurs du marché menaçait notre position. Le premier exercice à l'issue du marché recomposé s'est donc bien terminé pour nous, avec 74,7 milliards de FCFA de CA et 27,9 % de part de marché.

En 2025, nous poursuivons la stratégie entamée depuis quelques années, à savoir la digitalisation de nos offres et services, ainsi que le perfectionnement de la relation client. Comme vous le savez sûrement, SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire est le premier acteur du secteur à avoir disposé, depuis 2021, d'un numéro court, le 1363, destiné à faciliter la vie de nos clients en leur donnant accès sans se déplacer à toutes les informations sur leurs contrats ou sur nos prestations. Dans le but de renforcer encore notre proximité avec eux, nous avons également créé l'application mobile MySUNU. Il est ainsi possible pour l'ensemble de nos assurés, depuis leur téléphone portable ou tout autre appareil connecté, d'obtenir un ensemble d'informations ou de gérer eux-mêmes leurs contrats ainsi que de faire des souscriptions d'assurances sans venir dans nos locaux. Dans un marché où les offres se ressemblent en termes de typologie de produits, notre objectif est de continuer à accroître les services disponibles pour



Landry Angoua, directeur général adjoint de SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire.

nos assurés à travers différents canaux et d'améliorer significativement leur expérience à SUNU Assurances, ce qui sera notre facteur de différenciation. Enfin, nous souhaitons amener les populations de toutes catégories

sociales à comprendre l'importance de s'assurer. Nous avons initié à cet effet la campagne « Éducation à l'assurance », qui nous a conduits à faire le tour des marchés et des lieux de vie des communes d'Abidjan pour expliquer comment l'assurance, notamment notre offre « Mon Appui » accessible à partir de 4 500 FCFA par mois, peut être leur alliée pour faire face aux aléas de la vie et ainsi leur permettre de se focaliser sur leurs projets de vie.

Le marché ivoirien des assurances, dont le CA 2024 dépasse les 628 milliards de FCFA, continue de se structurer du fait d'une demande croissante en couverture de risques nouveaux : cyber, santé, agriculture, etc. Par ailleurs, digitalisation et diversification des offres deviennent impératives pour les compagnies en quête d'innovation. Comment se positionne SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire face à ces enjeux stratégiques ?

Vous avez raison de revenir sur ces deux éléments centraux de notre stratégie. Le groupe SUNU, à travers sa filiale SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire, a démarré il y a quelques années un ambitieux programme de transformation digitale. Les premiers résultats externes

« Dans le but de renforcer encore notre proximité avec nos clients, nous avons créé l'application mobile MySUNU. »

sont désormais visibles et assez concluants. Nous poursuivons résolument nos efforts dans ce sens afin de répondre avec proactivité, efficacité et exactitude à toutes les demandes clients.

En termes de rendement, peut-on affirmer que les produits d'assurance-vie proposés par SUNU Assurances sont les meilleurs du marché ivoirien ?

Oui, sans aucun doute. Même s'il n'existe pas de plateforme publique pour comparer les taux de rendement des différents assureurs, notre organisation, au sein du groupe SUNU, nous permet d'optimiser nos produits financiers afin de garantir à nos clients les meilleurs rendements tout en sécurisant leur épargne.

Dans la vie d'entreprise de SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire, quelle est l'importance de votre traditionnel kick-off, dont le dernier s'est tenu les 11 et 12 janvier à Yamoussoukro avec l'ensemble du personnel ? Pour 2025, un accent a été mis sur l'innovation et l'agilité. Comment les cadres et les employés de l'entreprise vont-ils se mobiliser pour atteindre cet objectif ?

Le groupe SUNU, et plus spécifiquement SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire, construit son développe-

ment sur 4 valeurs : le client, au centre de tout, le respect et la valorisation des femmes et des hommes qui font le groupe SUNU, l'agilité et l'innovation pour sans cesse oser, changer et se renouveler, et enfin la performance et la culture du résultat pour créer durablement de la valeur. Nous essayons de vivre nos valeurs au quotidien, et nos kick-off sont l'occasion de communier autour d'elles et de se lancer de manière dynamique dans la nouvelle année.

En 2025, un focus a été mis sur la valeur agilité et innovation pour que nos hommes accompagnent encore mieux les efforts de digitalisation et aient tous les outils pour mieux servir nos nouvelles cibles de clients. Les résolutions de nos kick-off sont implémentées et suivies : nos clients et partenaires pourront juger dans les mois à venir à quel point cela aura été une réussite.

Au registre des actions citoyennes en Côte d'Ivoire, dans quels secteurs le groupe SUNU s'est-il mobilisé en 2024 ? En 2025, quels seront les secteurs qui bénéficieront de vos engagements ?

En 2024, nous avons poursuivi nos actions sur les axes culture et éducation. Parmi nos actions, on peut citer la rénovation de l'EPP SICOGI 4 à Yopougon ainsi que le sponsoring de multiples initiatives dans le secteur de l'éducation comme Miss Mathématiques, qui célèbre l'excellence en milieu scolaire, l'accompagnement de la Fondation GNITRESOR avec son projet « Zéro Grossesse à l'école », qui sensibilise

les jeunes filles à adopter les bons comportements, ou encore le concours national La Grande Dictée, qui fait la promotion de l'excellence. Nous avons également initié le programme de stages « Kiff Tes Vacances avec SUNU Assurances », dont la 1^{re} édition a permis d'octroyer des stages à près de 70 jeunes en fin de cycle.

Pour cette année, nous prévoyons de mener quelques actions au niveau de la santé et de l'environnement. Nous invitons vos lecteurs à nous suivre sur notre site Internet www.sunuassurances.com et nos réseaux sociaux pour ne rien manquer de ces activités majeures.

Pour 2025, quels sont vos objectifs en tant que manager de SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire ?

Alors que j'entame ma première année en tant que DGA de SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire, mon premier objectif est de renforcer ma connaissance de l'organisation, des process ainsi que du capital humain. En m'appropriant la stratégie de la société tout en travaillant à l'identification des points d'amélioration devant être rapidement adressés, je compte progressivement apporter ma pierre à l'édifice, dans la lignée de mes illustres prédécesseurs.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

Aveni-Re, votre réassureur de proximité



20
*** ans ***
d'expérience

Plus de
100
partenaires
à travers le
monde

Ouverture prochaine
du bureau de
**L'AFRIQUE
DE L'EST**
Quatrième bureau
de représentation

SIÈGE SOCIAL



Abidjan
Côte d'Ivoire

BUREAUX RÉGIONAUX



Tunis
Tunisie



Dakar
Sénégal



Douala
Cameroun

POUR UNE MEILLEURE COUVERTURE DE VOS RISQUES

Notation

A2 à court terme - A- à Long terme

Perspective Stable



 infos@aveni-re.com

 **(+225) 27 20 21 90 15**

 www.aveni-re.com

Suivez-nous sur


■ Réassurance/AVENI-RE

AVENI-RE, QUAND LA RÉASSURANCE A LE VENT EN POUPE

Portée par sa direction récemment réorganisée ainsi que par un top management d'experts et des équipes dûment formées, la société privée de réassurance AVENI-RE affiche une belle croissance de son chiffre d'affaires et une santé florissante que confirme l'agence de notation Bloomfield. De quoi envisager des lendemains radieux.

Seybatou Aw,
président directeur
général d'AVENI-RE.



Première société privée de réassurance des pays francophones en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale dont le siège social se trouve à Abidjan, AVENI-RE a été créée à l'initiative de Seybatou Aw le 25 octobre 2004 par plusieurs compagnies d'assurance et de réassurance ainsi que par des cadres africains des secteurs de l'assurance et de la réassurance. Malgré sa jeune vie, AVENI-RE dispose d'atouts non négligeables : une équipe dirigeante pluridisciplinaire de grande expérience ayant une parfaite connaissance des marchés, un volume de fonds propres autorisant une rétention appréciable et la célérité dans le paiement des sinistres, et enfin des partenaires de qualité en matière de rétrocession. La politique commerciale d'AVENI-RE repose essentiellement sur deux valeurs cardinales, piliers de sa culture d'entreprise : le professionnalisme et le respect des engagements. En effet, la direction d'AVENI-RE prête une attention particulière à la diligence dans le règlement des sinistres.

AVENI-RE dispose d'un capital en FCFA de 17 549 710 000 FCFA entièrement libéré. Son actionariat se compose à 53 % de compagnies d'assurance, à 23 % de sociétés de réassurance, à 16 % de sociétés d'investissements et à 8 % de personnes physiques. Enfin, son top management est aux mains de Seybatou Aw, président directeur général, Hawa Aw, directrice générale adjointe, Rufine Kandolo Gngongre, directrice financière et comptable, Moussa Mbaye, directeur de la rétrocession, Yakhoub Negri, directeur de l'administration et du contentieux, Baro Abdou Ngaraki, directrice RH et moyens généraux, Cheikh Diop, directeur des acceptations, et enfin Charlemagne Nguessan, directeur des systèmes d'information.

Des nouveautés dans le top management

Le fait marquant intervenu récemment dans ►(suite p. 134)

► le top management d'AVENI-RE est la nomination d'Hawa Aw au poste de directrice générale adjointe. À ce poste, elle œuvre en étroite collaboration avec le président directeur général pour assurer la solidité financière, la rentabilité et le rayonnement stratégique de la société. Elle a notamment piloté l'expansion commerciale d'AVENI-RE, première compagnie de réassurance à capitaux privés dans la zone CIMA, à travers l'ouverture de bureaux régionaux au Sénégal, au Cameroun, et bientôt en Afrique de l'Est et en Afrique australe. Grâce à une stratégie commerciale audacieuse, portée par une équipe dynamique qu'elle a elle-même constituée, AVENI-RE a enregistré une croissance exceptionnelle du chiffre d'affaires entre 2022 et 2024.

Seybatou Aw, un expert reconnu

Seybatou Aw, le président directeur général d'AVENI-RE, est de nationalité sénégalaise. Bachelier de l'École normale William Ponty de Thiès, au Sénégal, il est ingénieur électromécanicien de formation, titulaire d'un Master of Science in Engineering, spécialisé dans la commande électrique et l'automation des installations industrielles de l'Institut énergétique de Moscou (Russie) et de l'université Paris XII (France) ainsi que du diplôme de l'Advanced Management Program (AMP) de l'IESE Business School de Barcelone (Espagne).

Il cumule 44 ans d'expérience professionnelle, dont 37 dans les domaines de l'assurance et de la réassurance. De 1981 à 1986, il enseigne l'automatique et la robotique à l'École nationale supérieure universitaire de technologie (ENSUT) de Dakar, au Sénégal, et à l'université Paris XII d'ÉVRY, en France. De 1986 à 1988, il est affecté au barrage hydroélectrique de Manantali, au Mali, comme ingénieur chargé du contrôle et de la supervision des travaux d'équipement électromécanique. C'est en 1988 qu'il a rejoint la Compagnie Commune de réassurance CICA-Ré à Lomé (Togo), où il œuvre durant 14 ans comme ingénieur souscripteur, chef de département de la réassurance facultative. De 2002 à 2004, il est directeur central des Opérations au Millénaire d'Assurance International (LMAI) Vie et non-Vie à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Il est souvent sollicité par les compagnies d'assurance pour effectuer les visites de risques de la plupart des grandes entreprises de la sous-région, dont il a une parfaite connaissance. Il anime



Hawa Aw,
directrice générale
adjointe d'AVENI-RE.

aussi fréquemment des conférences sur l'assurance et la gestion des risques d'entreprises en Afrique, étant par ailleurs depuis 1992 et jusqu'à présent chargé des cours au cycle supérieur de l'Institut International d'Assurance (IIA) de Yaoundé, au Cameroun. Administrateur de plusieurs sociétés d'assurance ou de service dans la sous-région, ce fervent croyant et militant d'une foi en actes jongle entre responsabilités professionnelles et actions humanitaires sur le continent africain. Chevalier de l'ordre du mérite du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, il a été député à l'Assemblée nationale du Sénégal de 2017 à 2022.

Hawa Aw, l'étoile montante

Hawa Aw, titulaire d'un Bachelor en sciences actuarielles de la Georgia State University à Atlanta et d'un Master of Science en finance de l'EM Lyon, entame sa carrière en réassurance chez AVENI-RE en août 2014 en tant que souscriptrice Vie. Très rapidement, elle prend en main le projet ambitieux de création et de mise en œuvre d'un département Réassurance Vie et Caution, qu'elle dirige avec efficacité et détermination. Trois années de résultats remarquables plus tard, elle est promue cheffe du département Vie et Caution. Forte de ce succès, elle gravit les échelons pour devenir directrice marketing et développement, puis est ► (suite p. 137)



Aveni-Re,
vosre réassureur
de proximité

POUR UNE MEILLEURE
COUVERTURE DE VOS
RISQUES

SIÈGE SOCIAL

Abidjan

Côte d'ivoire



BUREAUX RÉGIONAUX



Tunis
Tunisie



Dakar
Sénégal



Douala
Cameroun

Pour une protection optimale de vos risques

Siège social :
Abidjan, Côte d'Ivoire
3ème étage Imm. CRRAE UEMOA, Plateau

 (+225) 27 20 21 90 15

AVENI-Ré,
votre **partenaire incontournable**
dans un marché en pleine expansion !

Première société privée de réassurance
des pays francophones de l'Afrique de
l'ouest et de l'Afrique centrale



20 d'expérience
*** 20 ANS ***



Plus de **100 partenaires**
à travers le monde



Ouverture prochaine du **bureau de**
L'AFRIQUE DE L'EST
Quatrième bureau de représentation

Notation

A2 à court terme - A- à Long terme

Perspective Stable



 infos@aveni-re.com

 www.aveni-re.com

Suivez-nous sur
in f @

► nommée directrice générale adjointe d'AVENI-RE à compter du 1^{er} janvier 2025.

Avec près de dix ans d'expérience dans le secteur, Hawa Aw s'est imposée comme une figure incontournable de la réassurance en Afrique, et un leader respecté dans un marché exigeant et compétitif. Désireuse de renforcer continuellement ses compétences, elle intègre en 2020 le prestigieux PMD (Program for Management Development) de la MDE Business School d'Abidjan, en partenariat avec IESE Business School-University of Navarra. En 2023, elle obtient avec distinction un Executive MBA Finance de l'IFG Executive Education de Paris, ainsi qu'un master en droit, économie et gestion de l'université Paris1-Panthéon-Sorbonne. Fière de ses racines Al Pulaar, Hawa Aw est également une femme engagée et impliquée dans de nombreuses initiatives en faveur de la jeunesse et de l'autonomisation des femmes, avec un impact sociétal significatif.

En 2024, le CA continue son ascension

Le chiffre d'affaires (CA) pour l'exercice 2024 affiche une progression continue, portée par une politique de développement ambitieuse, des actions marketing ciblées et une consolidation des parts de marché dans la zone CIMA. Le contexte globalement contraint souligne encore la performance d'AVENI-RE, qui, en s'adaptant à un environnement incertain, réussit à maintenir sa trajectoire de croissance. De 18 677 milliards de FCFA en 2022, le CA est passé à 19 079 milliards en 2023 pour atteindre les 19 767 milliards en 2024. Même parcours ascendant pour les fonds propres, respectivement de 12 713 milliards, 13 547 milliards et 17 145 milliards sur ces trois années consécutives, et pour le résultat net qui, parti de 834 milliards en 2022, a grimpé à 1 999 milliards en 2023 pour se stabiliser à 1 575 milliards en 2024.

S'agissant maintenant du CA par branche en 2024, les dommages aux biens en représentent 52,10 %, l'automobile 6,34 %, la responsabilité civile 7,07 %, les transports 5,53 %, les risques techniques 22,76 %, l'aviation 0,44 % et la caution 4,59 %, pour un total de 95,02 %. Les 4,98 % restants sont imputables aux contrats Vie.

Pour ce qui est de l'évolution des principaux ratios techniques 2022-2024, le ratio sinistre à prime est respectivement de 56,24 %, 43,14 % et 37,94 %, le ratio frais de gestion de 13,27 %, 13,46 % et 14,96 % et le ratio combiné net de 98,49 %, 86,64 % et 80,17 %.

La formation, clé du succès

Ce n'est un secret pour personne, le maintien de la compétitivité doit beaucoup à la mise à jour des connaissances et des compétences, notamment par le biais de la formation. Concernant la période de 2022-2024,

de nombreux modules ont été dispensés sous forme de webinar, d'atelier ou de séminaire : méthodologie d'analyse et de gestion des risques, marine cargo, assurance incendie, risques techniques et gestion des sinistres, TRE (traité des risques d'entreprise), réassurance et comptabilité, nouvelles règles de souscription et de tarification de la (perte d'exploitation) après incendie, réassurance et contenu des traités ou encore assurance Takaful (islamique).

Un processus de notation entamé en 2024

En 2024, AVENI-RE s'est soumis à un processus de rating auprès de l'agence Bloomfield, obtenant un A sur le long terme avec perspectives stables, et un A2 avec perspectives stables sur le court terme. Sur le long terme, la qualité de crédit est jugée élevée et les facteurs de protection sont bons. Sur le court terme, la certitude de remboursement en temps opportun est avérée, les facteurs de liquidité et les éléments essentiels des sociétés sont sains, l'accès aux marchés des capitaux est bon et les facteurs de risque sont minimales.

La notation est basée sur les critères positifs suivants : une avancée observée dans l'exécution de la stratégie d'AVENI-RE sur la période 2019-2023, un cadre réglementaire protecteur pour les réassureurs locaux dans la CIMA, une volatilité des primes globalement contenue et une bonne diversification des affaires, une amélioration du chiffre d'affaires portée par les acceptations en Facultatives, des performances d'exploitation technique qui se consolident sur la période, un niveau de liquidité et une couverture des sinistres qui s'apprécient, et enfin le respect des exigences réglementaires de solvabilité et de couverture des engagements.

Perspectives 2025

En termes qualitatifs et conformément aux orientations du plan stratégique, l'année 2025 sera consacrée à renforcer la solvabilité financière, à garantir une meilleure notation et à consolider la confiance auprès des partenaires, à élargir la capacité de souscription, à utiliser les fonds propres accrus pour capturer une part plus importante des primes de la zone CIMA, à soutenir l'expansion stratégique, et enfin à financer l'ouverture de nouveaux bureaux à l'international ainsi qu'à muscler les activités dans les segments de marché encore peu explorés.

S'agissant de l'expansion de la société, outre le siège social d'Abidjan et les bureaux régionaux de Tunis (Tunisie), Dakar (Sénégal) et Douala (Cameroun), signalons l'ouverture prochaine du bureau de Bujumbura (Burundi) et, plus tard, de bureaux en Afrique australe. Comme on le voit, AVENI-RE a foi en ses atouts et continue sur sa brillante lancée.

Andju Ani



Le groupe
Fraternité Matin

- PRESSE
- ÉDITION
- IMPRIMERIE
- PUBLICITÉ

■ NOTRE VISION

Inspire et mettre en œuvre des solutions MÉDIAS offrant une expérience client unique

EN 2024, LES BANQUES IVOIRIENNES ONT CONTRIBUÉ À 18,6 % DU PIB

Sur la place financière d'Abidjan, première de la zone UEMOA, la Société Générale Côte d'Ivoire (SGCI) devient le premier établissement de la sous-région à franchir la barre symbolique des 100 milliards de FCFA (152,44 millions d'euros) de bénéfices en 2024.

Pour la trentaine de banques ivoiriennes, l'année 2025 sera marquée par une accélération de la digitalisation et l'essor des fintechs (*lire notre analyse p. 146*) ainsi que par une expansion des services financiers et un renforcement de la régulation. On observe par ailleurs l'évolution des modes de paiement et une bancarisation plus inclusive qui transforment le paysage bancaire ivoirien. En effet, on estime qu'en janvier 2025, environ 32 % des près de 30 millions d'Ivoiriens disposent d'un compte bancaire, contre 29 % en décembre 2023, et que les banques contribuent au PIB à hauteur de 18,6 %.

Par ailleurs, à l'occasion de la rentrée de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers de Côte d'Ivoire (APEF-CI) en février dernier, le directeur de cabinet du ministre des Finances et du Budget ivoirien Vassogho Bamba a vanté le dynamisme du secteur bancaire du pays, insistant sur les chiffres impressionnants : « *L'activité bancaire a connu une hausse de 11 % en 2024 par rapport à l'année dernière, avec un total bilan atteignant près de 25 570 milliards de FCFA. Cela témoigne du rôle clé que jouent les banques dans la croissance économique du pays.* »

La concurrence étant très forte entre établissements, l'un des leaders du Top 5, la Société Générale Côte d'Ivoire (SGCI) dirigée par Patrick Blas, devient le premier établissement de la zone UEMOA à franchir la barre symbolique des 100 milliards de FCFA (152,44 millions d'euros) de bénéfices en 2024, avec un total bilan de 2 152 milliards de FCFA. D'autres acteurs se réjouissent aussi de résultats significatifs, comme Idrissa Wélé Diallo, directeur général de la Banque de l'Union de Côte d'Ivoire (BDU-CI), qui affiche un total bilan de plus de 500 milliards de FCFA, avec plus de 70 000 clients actifs dont elle a collecté plus de 330 milliards de FCFA. De plus, le capital social de cet établissement est passé de 11,4 à 21,6 milliards de FCFA. Enfin, la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce

(BSIC) a fait savoir par la voix de son nouveau directeur général Adéboke Mensan Affambi que son établissement avait « *joué un rôle actif dans le financement du Plan national de développement (PND), notamment en soutenant les secteurs clés comme les infrastructures, l'agriculture et l'énergie* ». **Paul de Manfred**

Une rentrée de l'APBEF-CI intéressée par l'impact de l'IA sur des banques

« 2025, une année résiliente et disruptive », tel était le thème choisi par l'APBEF-CI le 28 février dernier à l'occasion de sa traditionnelle rentrée annuelle à la Maison de l'Entreprise d'Abidjan. La cérémonie a débuté par le discours du président de l'APBEF-CI et vice-président de la CGEC Jérôme Ehui, qui a mis en avant l'amélioration des résultats du secteur bancaire et financier et réaffirmé la volonté de son association de contribuer activement au développement de l'écosystème bancaire.

Cette rentrée a également été marquée par la signature d'une convention entre l'APBEF-CI et l'École multinationale supérieure des Postes d'Abidjan (EMSP) pour renforcer les programmes de formation des étudiants et favoriser l'employabilité des jeunes. Pour sa part Touré Michel, dirigeant de l'EMSP, a souligné l'importance de la collaboration de son établissement avec l'APBEF-CI, car elle devrait permettre d'améliorer les programmes en finance numérique, en recherche et en innovation, ainsi que la coopération avec les banques membres de l'association.

Les participants ont aussi bénéficié d'une conférence sur l'intelligence artificielle (IA) qui les a informés des avancées de cette technologie de plus en plus utilisée dans le secteur bancaire et financier. Le président de l'APBEF-CI a d'ailleurs indiqué : « *L'IA n'est pas simplement un outil mais une nouvelle façon d'opérer et de transformer profondément les relations avec les clients ainsi que la gestion interne des banques.* »

Notons que l'APBEF-CI, en tant que groupement membre de la CGECI, bénéficie de l'accompagnement de l'Organisation patronale pour la modernisation et l'augmentation de la performance du secteur bancaire ivoirien. **P. de M.**

À 25 570 MILLIARDS DE FCFA, UN TOTAL BILAN EN HAUSSE DE 16 % POUR LES BANQUES EN 2024

Selon Jérôme Ehui, président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (APBEF-CI), le secteur bancaire contribue à hauteur de 18,6 % au PIB du pays et figure parmi les plus rentables de la région.

En votre qualité de président de l'APBEF-CI, avez-vous des raisons évidentes d'être satisfait du bilan d'activité du marché bancaire sur l'exercice 2024 par rapport à celui de 2023 ?

Jérôme Ehui : La Côte d'Ivoire s'affirme comme un acteur central et dynamique du secteur bancaire de l'UEMOA, consolidant son rôle de moteur économique de la sous-région. Du 31 décembre 2023 au 31 octobre 2024, le secteur bancaire ivoirien a connu une hausse de pratiquement 16 %, avec un total bilan atteignant près de 25 570 milliards de FCFA, un total emplois de 20 508 milliards et un total ressources de 21 910 milliards. Ceci témoigne du dynamisme de ce secteur, qui contribue à hauteur de 18,6 % au PIB nominal de la Côte d'Ivoire et qui figure parmi les plus rentables de la région. Ces indicateurs illustrent la solidité du système bancaire ivoirien ainsi que sa résilience face aux différentes mutations de notre environnement socio-économique et à l'accentuation des fragilités financières

« Le taux de bancarisation est passé de 17,8 % en 2018 à plus de 30 % en 2023. »

mondiales. De plus, la Côte d'Ivoire a réussi à lever 2,6 milliards de dollars d'euro-obligations en janvier 2024, renforçant ainsi la confiance des investisseurs et consolidant sa position financière.

Ces éléments mettent en évidence la vitalité du secteur bancaire ivoirien, qui ne cesse d'accroître sa contribution au financement de l'économie ivoirienne et qui s'efforce d'atteindre un niveau parfaitement compatible avec les défis économiques de notre pays. Les opportunités qui s'offrent à nous en termes de technologies, d'inclusion financière et de besoin croissant de financement public et privé devraient nous permettre de poursuivre sur cette lancée tout en continuant d'exceller davantage

afin de servir nos clients avec un enthousiasme, une quête perpétuelle d'excellence et un engagement sans cesse renouvelés. La banque ivoirienne voire africaine est en train de se remodeler, et c'est là le plus grand sujet de satisfaction.

Le 19 février 2024, le nouveau siège de l'APBEF-CI a été inauguré en présence du ministre des Finances et du Budget Adama Coulibaly. Que représente ce nouveau cadre de travail pour les banquiers ivoiriens ? La proposition du ministre des Finances de faciliter l'acquisition d'un terrain afin que l'APBEF-CI puisse construire son propre siège social a-t-elle retenu votre attention ?

Le nouveau siège actuel est une transition entre les locaux que mes prédécesseurs avaient su intelligemment organiser afin de recevoir et de former les personnels des banques et le futur siège social de l'APBEF-CI, qui sera représentatif de la nouvelle industrie bancaire ivoirienne. C'est pourquoi la cérémonie d'inauguration a été pour moi l'occasion de rendre un hommage mérité à mes prédécesseurs pour le travail abattu et les efforts fournis en vue de positionner l'APBEF-CI comme une institution

solide qui contribue au rayonnement du secteur bancaire ivoirien dans notre pays et en Afrique.

Connaissez-vous beaucoup de pays qui ont multiplié leur PIB par 2,5 en 15 ans ? C'est le cas de la Côte d'Ivoire, dorénavant neuvième économie africaine, qui a en même temps changé de classification pour devenir un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Pour recevoir les instances internationales ainsi que nos confrères du continent, nous devons disposer de tous les équipements requis dans le monde des économies leaders du 21^e siècle. Et je veux, avant de conclure, exprimer toute ma gratitude à Monsieur le ministre des Finances et du Budget Adama Coulibaly,

Jérôme Ehui, président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers.



qui comprend l'importance de disposer d'un siège, non pour les présidents de l'association, mais pour tenir notre rôle à la mesure des nouveaux standards du pays.

Comment est analysé par l'association bancaire que vous présidez le mouvement de retrait opéré par les grandes banques européennes aussi bien dans la zone CEMAC que CEDEAO ?

Les secteurs bancaires ouest et centre-africains, en général, et ivoirien en particulier, sont en train de connaître une métamorphose. En effet, comme vous l'avez indiqué, les grands groupes européens présents historiquement en Afrique ont décidé de réduire leur voilure sur le continent, ou même de s'en retirer complètement. Cela constitue une formidable opportunité pour les Africains, qui ont, pour la première fois depuis des décennies, une authentique et incontestable possibilité de prendre le leadership sur leur continent. C'est pourquoi je considère que nous n'avons pas le droit de laisser passer cette aubaine. Bien entendu, ce ne sera ni un chemin accommodant, ni un chemin ordinaire. Mais les talents dont les compétences sont reconnues

existent. Ils sont déterminés, et le courage, qui est la somme d'une incertitude face au lendemain associée à une volonté puissante d'y arriver, nous habite. Alors, croyez bien que je m'active.

Pensez-vous que le développement observé de la Fintech en Afrique puisse conduire les banques traditionnelles à revoir leur modèle économique, y compris à redéfinir leur rôle ?

Ce n'est pas le développement observé de la Fintech en Afrique qui va conduire les banques à changer de modèle. Quand les entreprises de Fintech sont-elles apparues ? En 1990, pour les premières, avec Financial Services Technology Consortium, puis en 2014, avec le boom de leur développement. Les banques avaient-elles opéré des changements ? À la marge. Car, dans le rapport de force, les banques n'avaient pas perdu de part de marché.

Qu'est-ce qui amène les banques, aujourd'hui, à réfléchir à un nouveau modèle économique ? L'intelligence artificielle (IA). L'IA crée un environnement totalement différent dont peu ont encore pris ► (suite p. 142)

►conscience. L'IA n'est pas un outil. C'est une nouvelle façon d'opérer tant avec le client qu'à l'intérieur de la banque, tant dans la relation que dans la gestion. Alors oui, l'industrie bancaire va changer maintenant, et sera totalement transformée dans les dix ans à venir. En ce qui concerne les services innovants et fiables, vous n'aurez pas le même que celui de votre voisin. Et il ne s'agira pas de qualité en plus ou en moins, mais d'une approche spécifique à vos attentes personnelles.

Dans la zone UEMOA qui regroupe 8 pays, quelles actions concrètes peut-on lancer pour améliorer le taux de bancarisation ? En Côte d'Ivoire, comment a évolué ce taux ces deux dernières années et, sur la même période, comment a évolué le nombre de DAB, de comptes bancaires et d'effectifs ?

Pour améliorer le taux de bancarisation dans la zone UEMOA, plusieurs actions concrètes peuvent être mises en place : la promotion des services financiers numériques en encourageant leur utilisation, à l'image du Mobile Banking pour faciliter l'accès aux services

« L'IA est une nouvelle façon d'opérer tant avec le client qu'à l'intérieur de la banque. »

financiers, notamment dans les zones rurales ; le renforcement de l'éducation financière, en mettant en place des programmes d'éducation financière pour sensibiliser les populations à l'importance de l'utilisation des services financiers formels et aux avantages de disposer d'un compte bancaire ; l'extension du réseau des institutions financières, en augmentant le nombre de points de services comme les agences bancaires et les guichets automatiques pour améliorer la couverture géographique et faciliter l'accès aux services financiers ; l'adaptation des produits financiers aux besoins locaux, en développant des produits et services financiers adaptés aux besoins spécifiques des populations locales compte tenu de leurs réalités socio-économiques, et enfin la simplification des procédures d'ouverture de compte.

En Côte d'Ivoire, le taux de bancarisation au sens strict a connu une progression notable, passant de 17,8 % en 2018 à plus de 30 % en 2023, en lien avec la digitalisation des services bancaires. Par ailleurs, de 2022 à 2023, le nombre de DAB est passé de 935 à 951, soit 16 nouveaux DAB installés. Le nombre de comptes bancaires est passé de 5 536 488 à 7 148 974, soit une hausse de 23 % en glissement annuel, et les effectifs des banques ont connu la même hausse de 23 % en passant de 7 955 à 10 309 agents de banques.

Le Mobile Money connaît un développement fulgurant en Côte d'Ivoire, avec plus de 25 millions de clients, alors que les banques détiennent seulement un peu plus de 7 millions de comptes bancaires. La question d'adapter ce produit financier aux offres bancaires peut-elle faire l'objet d'une réflexion ?

Votre question me permet de rappeler que les services de Mobile Money offrent la possibilité aux personnes disposant d'un mobile mais pas nécessairement d'un compte bancaire d'effectuer des dépôts et des transferts d'argent ainsi que des paiements. Depuis 2010, ces services étaient devenus indispensables en Afrique, pour ne pas dire obligatoires, afin de permettre à toute une tranche de la population d'effectuer un achat comme une vente. Rappelez-vous le lancement de M-Pesa au Kenya en 2007, qui a permis à 96 % des familles vivant en dehors de la capitale Nairobi d'effectuer des transactions financières. Il en fut de même avec le lancement du Mobile Money en Côte d'Ivoire en 2008, avec le succès retentissant qu'on lui connaît et qui a contribué activement à l'écosystème du Mobile Money, particulièrement dynamique en Afrique de l'Ouest avec plus de 356 millions de comptes enregistrés en 2023.

Face à cela, que devient le rapport à la bancarisation ? Ce sont des activités complémentaires, mais différentes. Pour répondre à votre question, l'industrie bancaire, qui reposait principalement, à peu de différences près, sur la banque universelle ou traditionnelle, est en train de se développer ou d'innover dans différents secteurs allant de la banque commerciale aux banques d'investissement en passant par les banques d'affaires ou de détail, pour ne citer que les domaines reconnus à ce jour et qui ne manqueront pas de s'étoffer dans les années à venir.

Quelle est votre feuille de route en 2025 ?

Durant la dernière décennie, le secteur bancaire a entrepris une transformation sans précédent. Ces trois dernières années, la transformation s'est accélérée. Il y a dix ans, l'idée de mener toutes vos opérations bancaires sans jamais mettre les pieds dans une succursale bancaire aurait été accueillie par des ricanements. Aujourd'hui, plus personne ne conteste que nous n'en sommes qu'aux prémices. Dans le même temps, le client a redéfini ses attentes et il en crée de nouvelles. C'est pourquoi, alors que nous nous trouvons à ce point crucial et de bascule, il est essentiel de prendre en considération toutes les orientations potentielles que prendra cette industrie, afin que nos institutions financières et nos établissements de crédit soient prêts et en situation de prendre les décisions opportunes pour ce qui est à venir. Telle est ma feuille de route pour 2025.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

ABONNEZ-VOUS À



et bénéficiez des bonus suivants



- Bandeaux publicitaires sur le journal en ligne et à la newsletter journalière
- Couverture prioritaire de vos événements
- Livraison gratuite de toutes nos publications
- Pages de publicité gratuites dans les éditions de votre choix

    www.ecomatin.net



 +237 695 484 736
222 208 927

 Yaoundé, Tsinga Fecafoot

DÉFIS ET ENJEUX DE LA TRANSFORMATION DIGITALE

La prochaine décennie verra le secteur bancaire ivoirien métamorphosé par la digitalisation, notamment avec l'intelligence artificielle (IA).

« Libérer le potentiel digital des banques », c'est la thématique qui a réuni le 20 mai dernier à Abidjan les banquiers et acteurs clés du secteur lors de la 1^{re} édition du RISE'UP Abidjan co-organisé par Proxym GROUP et la CCI-TCI (Chambre de commerce et d'industrie Tunisie-Côte d'Ivoire). Les participants y ont échangé sur leur vision de la transformation digitale des banques.

Comment rendre les services bancaires accessibles et efficaces en misant sur la digitalisation ? Une question fondamentale, en réponse à laquelle tous les participants se sont accordés sur la nécessité de s'adapter aux attentes d'un monde de plus en plus connecté. Mais la plupart des banquiers

savent que la digitalisation n'est pas sans obstacles, et qu'elle s'accompagne de défis majeurs que les banques doivent relever si elles veulent véritablement entrer dans l'ère numérique. Un constat qui a conduit Jérôme Ehui, président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers de Côte d'Ivoire (APEF-CI), à préciser en évoquant l'avenir de l'industrie bancaire : « Dans les dix prochaines années, l'IA va métamorphoser le secteur, notamment en termes de services personnalisés

La digitalisation n'est pas sans obstacles

et d'optimisation des opérations ». Pour lui, les enjeux liés à l'IA « incluent de garantir la sécurité des données, la protection de la vie privée et une gestion adéquate des risques. Cela exige aussi une collaboration entre les banques, les autorités publiques et les régulateurs afin de créer une éthique pour l'utilisation de cette technologie. »

Pour Yves-Joël Esse, secrétaire général de la BICICI, la transformation digitale des banques est un processus très complexe et lent, car il ne s'agit pas seulement d'installer de nouveaux outils technologiques, il faut aussi former les gens aux nouvelles façons de travailler, changer les habitudes et la manière de penser au sein de la banque, créer une nouvelle organisation.

Cela étant posé, la digitalisation devient une priorité absolue pour tout dirigeant de banque. Adéboke Mensan Affambi, patron de la BSIC-CI, le confirme en la plaçant au cœur de ses actions pour offrir des services plus rapides et adaptés aux besoins de sa clientèle. Même plaider de la part de son homologue Idrissa Wélé Diallo, dirigeant de la BDU-CI, qui rappelle que la digitalisation est un axe central de sa stratégie de développement.

Paul de Manfred

2459 milliards de FCFA de dépôts, en hausse de 8,1 % par rapport à 2023

Le secteur de la microfinance dans la zone UEMOA connaît une croissance dynamique, mais avec des performances variées selon les pays. Le dernier rapport de la BCEAO (Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest) sur l'exercice 2024 publié en janvier 2025 indique que le nombre des institutions de microfinance (IMF) s'établit à 533 et qu'elles ont desservi plus de 19,121 millions clients à travers un réseau de 4761 points de service répartis dans les huit États membres de l'Union.

L'encours des dépôts collectés par les 45 institutions de microfinance ivoiriennes s'est accru de 38,8 milliards de FCFA, soit une augmentation de 8,1% par rapport à 2023, pour s'établir à 2459 milliards de FCFA. Dans le cas ivoirien, on enregistre une progression notable des dépôts et des crédits. Les dépôts collectés par les IMF ont augmenté de 15,7 milliards de FCFA (+ 2,6%) par rapport au trimestre précédent, atteignant un total de 617,5 milliards de FCFA.

Du côté des crédits, la Côte d'Ivoire a également enregistré une croissance significative, avec une augmentation de 29,3 milliards de FCFA (+ 4,8%) par rapport au trimestre précédent, portant l'encours total des crédits à 639,5 milliards de FCFA. Une performance qui place le pays d'Alassane Ouattara parmi les plus dynamiques de l'UEMOA en matière de microfinance, aux côtés du Togo et du Sénégal.

Rappelons que les dépôts à terme et les autres types de dépôts (comptes d'épargne à régime spécial, dépôts de garantie, etc.) restent minoritaires, mais que leur part est en légère augmentation, témoignant d'une diversification progressive des produits financiers offerts par les systèmes financiers décentralisés (SFD).

En ce qui concerne les crédits, la Côte d'Ivoire se distingue par une répartition équilibrée entre les concours à court terme (50,4 %), les prêts à moyen terme (30,9%) et les prêts à long terme (18,7%).

P. de M.



BSIC Côte d'Ivoire : Une banque engagée pour un avenir solide

Un Acteur Bancaire de Référence en Côte d'Ivoire

La BSIC Côte d'Ivoire, filiale du groupe panafricain BSIC, s'impose comme un acteur majeur du paysage bancaire ivoirien. Forte de son expertise et de son engagement en faveur du développement économique, elle accompagne aussi bien les particuliers que les entreprises dans la concrétisation de leurs ambitions.

Avec **une offre variée et des solutions financières adaptées**, la banque se positionne comme un partenaire de confiance, à l'écoute des besoins du marché et en constante innovation pour offrir des services à la hauteur des attentes de ses clients.

Une Offre de services pensée pour accompagner la croissance

La BSIC Côte d'Ivoire a su s'adapter aux évolutions du marché en proposant des produits bancaires compétitifs et accessibles :

Des solutions de financement souples et adaptées : **prêts immobiliers, crédits à la consommation, accompagnement des fonctionnaires et salariés du privé.**

Une offre d'épargne et de placements permettant aux clients d'optimiser leurs ressources financières.

Une digitalisation renforcée avec des cartes prépayées, des services bancaires mobiles et un réseau de TPE pour simplifier les transactions.

■ Entretien – Directeur général de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce

« NOUS AVONS UN DISPOSITIF DE FINANCEMENT PLUS ACCESSIBLE POUR LES PME »

Adéboke Mensan Affambi, nouveau directeur général de BSIC Côte d'Ivoire, dévoile ses objectifs prioritaires qui reposent sur 3 axes : d'abord l'expansion du portefeuille client, ensuite la digitalisation et l'innovation, et enfin le renforcement des partenariats stratégiques.

Adéboke Mensan Affambi,
directeur général
de BSIC Côte d'Ivoire.



De plus, nous comptons optimiser nos offres afin d'accompagner les fonctionnaires et les agents du secteur privé dans la réalisation de leurs projets. Enfin, la transformation digitale sera au cœur de nos actions pour offrir des services plus rapides et adaptés aux besoins de notre clientèle.

Avec 14 agences à Abidjan et 9 en province, BSIC Côte d'Ivoire intervient dans tous les secteurs économiques, en particulier auprès des PME, grandes entreprises et institutions. Quels nouveaux services proposez-vous aux PME? Nous avons mis en place un dispositif de financement plus accessible pour les PME, avec des conditions adaptées à leurs réalités économiques. Cela passera par des offres de crédit plus flexibles et un accompagnement personnalisé via des partenariats stratégiques avec des structures d'appui aux entrepreneurs.

Quel bilan pouvez-vous dresser de la contribution de votre groupe bancaire

Vous êtes directeur général de BSIC Côte d'Ivoire depuis octobre 2024. Quelles vont être les priorités de votre première année d'exercice?

Adéboke Mensan Affambi : Ma priorité est de renforcer la présence de BSIC Côte d'Ivoire sur le marché bancaire ivoirien en mettant l'accent sur l'inclusion financière et l'innovation. Nous allons intensifier notre engagement envers le financement des PME, un segment clé pour le développement économique du pays.

au financement du Plan national de développement (PND 2021-2025), dont le coût de 59 000 milliards de FCFA est pris en charge par le secteur privé à hauteur de 74 % ?

BSIC Côte d'Ivoire a joué un rôle actif dans le financement du Plan national de développement (PND), notamment en soutenant les secteurs clés comme les infrastructures, l'agriculture et l'énergie. Nous avons accompagné plusieurs entreprises locales et régionales

dans leurs projets d'investissement, contribuant ainsi au développement économique du pays. Nous poursuivrons nos efforts en élargissant notre portefeuille de financements structurés et en renforçant notre coopération avec les institutions publiques et privées.

Pensez-vous que le mouvement de retrait opéré actuellement par les grandes banques européennes des pays africains puisse profiter aux groupes bancaires panafricains en zone CEMAC et UEMOA ?

Ce mouvement représente une opportunité pour les banques panafricaines comme BSIC. En capitalisant sur notre connaissance approfondie des marchés africains, nous avons l'avantage d'offrir des services mieux adaptés aux réalités locales. Nous allons donc renforcer notre position en diversifiant nos offres et en consolidant notre réseau d'agences et de partenaires stratégiques. Nous comptons également renforcer nos fonds propres afin de répondre aux besoins de financement des entreprises locales laissées par ces banques en retrait.

Quels ont été pour la banque les avantages de l'installation du système GFA ESII ?

L'installation du système GFA (gestion de file d'attente) a permis une nette amélioration dans le traitement des demandes en réduisant les délais d'instruction des dossiers et en automatisant plusieurs processus bancaires. Grâce à cette modernisation, nos clients bénéficient désormais d'un service plus rapide et plus efficace, ce qui améliore leur expérience globale avec la banque.

Au registre des actions citoyennes, dans quels secteurs BSIC Côte d'Ivoire s'est-elle mobilisée en 2024, et qu'est-ce qui est programmé pour 2025 ?

En 2024, BSIC Côte d'Ivoire s'est particulièrement impliquée dans le soutien à l'éducation en réhabilitant des établissements scolaires. Nous avons également contribué à des actions sociales, notamment dans le

«BSIC Côte d'Ivoire a joué un rôle actif dans le financement du PND.»

domaine de la santé et du développement communautaire. Pour 2025, nous comptons intensifier nos actions dans le domaine de l'éducation financière aux usagers de banque.

Quelle est votre feuille de route en termes d'objectifs fixés en 2025 ? Quelles stratégies comptez-vous déployer pour les atteindre ?

Notre feuille de route pour 2025 repose sur trois axes stratégiques. Le premier est l'expansion du portefeuille

Bio

Directeur général de BSIC Côte d'Ivoire depuis octobre 2024, Adéboke Mensan Afambi est économiste de formation, détenteur d'un DESS en banque de l'Institut technique de banque (ITB) en France et d'un master en gestion et administration portuaires de l'université d'Anvers en Belgique ainsi que d'un diplôme en gestion et administration publiques et en politiques de développement économique.

Il a effectué une grande partie de sa carrière dans le secteur bancaire sous-régional, assumant de hautes responsabilités managériales dans plusieurs établissements financiers d'Afrique de l'Ouest : de décembre 2022 à octobre 2024 comme directeur général de BSIC Burkina Faso, de décembre 2020 à juillet 2022 en tant que directeur général de BSIC Bénin, de janvier 2019 à septembre 2020 au poste d'administrateur directeur général d'Omni BSIC Bank Ghana, ou encore de février 2016 à décembre 2018 aux fonctions d'administrateur directeur général de BSIC Ghana, contribuant à l'extension du Groupe et au développement de ses activités bancaires.

Mais c'est dans le secteur bancaire togolais qu'il a débuté son parcours professionnel : d'abord analyste financier et chargé d'affaires à la Banque internationale pour l'Afrique au Togo (BIA-Togo), il y est ensuite promu chef du département clientèle d'entreprises et de particuliers, acquérant une solide expertise dans l'analyse financière et la gestion des risques. Administrateur de plusieurs filiales de BSIC, notamment au Mali, au Sénégal et au Tchad, il participe activement à l'expansion du Groupe BSIC dans ces pays où il supervise la mise en œuvre de politiques bancaires innovantes tout en veillant à la conformité avec les réglementations sous-régionales.

Son parcours témoigne de son expertise technique, de sa vision stratégique et de son dévouement à promouvoir un secteur bancaire stable et prospère en Afrique de l'Ouest. À la tête de BSIC Côte d'Ivoire, il contribue à la solidité et au rayonnement de l'institution bancaire dans la sous-région.

clients, car nous visons une augmentation significative du nombre de clients en renforçant notre présence dans les provinces via l'élargissement de notre réseau d'agences, ce qui permettra également d'étoffer le portefeuille de PME, de fonctionnaires et de commerçants.

Le deuxième est la digitalisation et l'innovation : nous comptons accélérer notre transition numérique en améliorant nos services en ligne et en investissant dans de nouvelles technologies pour simplifier l'expérience bancaire. Quant au troisième

axe, il repose sur le renforcement des partenariats stratégiques. En effet, nous poursuivrons notre engagement auprès des grandes institutions financières et des organisations internationales pour diversifier nos sources de mobilisation de ressources afin de proposer des offres plus compétitives à la clientèle. Enfin, notre stratégie sera mise en œuvre à travers des campagnes ciblées, une amélioration continue de nos services et un engagement fort envers nos clients et partenaires.

Propos recueillis par Paul de Manfred



La modernité s'allie à la fiabilité pour vous offrir une gestion financière

Oubliez les files d'attente et les démarches fastidieuses !

BSIC NET vous offre une nouvelle expérience bancaire, où chaque opération se fait en toute simplicité et en toute sécurité. Imaginez pouvoir consulter vos comptes, transférer des fonds ou régler vos factures en quelques clics, à tout moment et où que vous soyez.

Venez découvrir cette révolution digitale avec BSIC NET !



BSIC NET



Disponible sur
Google Play

Disponible sur
App Store

NOS PARTENAIRES





EXPANSION DE L'OR IVOIRIEN SUR LE MARCHÉ MONDIAL

Ayant atteint une production de 58 tonnes d'or en 2024, la Côte d'Ivoire vise les 62 tonnes en 2025 et ambitionne de devenir un acteur majeur à l'international d'ici les cinq prochaines années.

La Côte d'Ivoire est en passe de devenir un acteur majeur sur le marché mondial de l'or. Du moins, c'est l'un des objectifs poursuivis par son ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie Mamadou Sangafowa Coulibaly. Évoquant les ambitions de son pays pour l'avenir, il a déclaré en 2024 que la Côte d'Ivoire envisageait de produire au moins 100 tonnes d'or d'ici les cinq prochaines années. Une production d'or qui a atteint un nouveau record en 2024 avec 58 tonnes, contre 50,45 tonnes en 2023, alors que 62 tonnes sont visées en 2025. De l'avis de Jean-Claude Diplo, président du Groupement professionnel des mineurs de Côte d'Ivoire (GPMCI), la production ivoirienne de 2024 représente bien plus que celle des pays voisins le Mali et le Burkina Faso, le premier atteignant 52 tonnes et le second 48. L'objectif du gouvernement ivoirien est de rivaliser avec le premier producteur d'or d'Afrique, le Ghana, qui affichait 138 tonnes en 2024, soit 11,6 milliards de dollars de recettes.

Cette expansion du secteur minier ivoirien est attribuée à plusieurs facteurs dont l'amélioration des infrastructures, la mise en œuvre de politiques favorables à l'exploitation minière ainsi que l'augmentation des investissements directs étrangers (IDE). En effet, des entreprises multinationales telles qu'Endeavour Mining, Barrick Gold et Newcrest Mining ont investi des millions de dollars dans des projets d'exploration et d'exploitation en Côte d'Ivoire. Citons la participation du Sud-africain Anglo American qui, en achetant l'Égyptien Centamin, a acquis le projet aurifère de Doropo, d'une valeur de 1,9 million d'onces. L'Américain Newmont

Mining a quant à lui fait son entrée en Côte d'Ivoire par le biais d'une co-entreprise avec Awalé Resources pour 30 % de sa propriété d'Odienné, avec quatre découvertes existantes. L'acteur chinois Zijin Gold a pris une participation de 9,9 % dans Montage Gold, qui développe ce qui pourrait devenir la plus grande mine du pays sur son projet aurifère avancé de Koné. En 2023, les IDE dans le secteur minier ont atteint 1,2 milliard de dollars, et il est évident que ce chiffre devrait continuer à croître au fur et à mesure que de nouveaux projets seront lancés.

Rappelons qu'en plus des mines d'or plus anciennes comme Ity d'Endeavour Mining et Tongon de Barrick Gold, le pays a vu le développement réussi de plusieurs mines d'or découvertes ces dernières années, notamment Lafigué d'Endeavour Mining, inaugurée en 2024, Séguéla de Fortuna Mining et Abujar de Tietto Minerals, toutes deux démarrées en 2023, et Yaouré de Perseus, qui a débuté ses activités en 2021. Lors de l'inauguration du site de Lafigué, le ministre Sangafowa Coulibaly a indiqué que l'exploitation de cette mine d'or était prévue sur dix ans et qu'elle devrait générer en faveur de l'État ivoirien près de 400 milliards de FCFA tout en créant environ 1 500 emplois, dont 500 directs. Ajoutons que d'autres acteurs cités ont fait état d'importantes découvertes en plus de leurs mines existantes. Par exemple, Arum aurait identifié un gisement de 1,59 million d'onces d'or dans la région de Bagoué, au nord du pays. De quoi bouleverser l'économie d'une nation. Citons aussi la pose, le 18 décembre 2024, de la première pierre du chantier d'exploitation par le canadien Montage Gold de la mine d'or Koné à 350 km au nord-ouest de Yamoussoukro. Koné est présenté comme le premier grand projet minier en Côte d'Ivoire et le troisième en Afrique de l'Ouest. Le démarrage de cette mine industrielle est prévu pour 2027, et elle devrait produire 349 000 onces d'or par an.

Paul de Manfred



Produire de l'or qui apporte
une valeur tangible pour la
Côte d'Ivoire

2 mines

en activité à Ity et Lafigué

1 projet

de développement
avancé à Tanda-Iguéla

**12,4
tonnes d'or**

produites en 2024, soit plus
de 21% de la production
nationale

**172 milliards
de FCFA**

de contribution au budget de
l'État Ivoirien en 2024

**3,1 milliards
de FCFA**

d'investissements sociaux
réalisés dans le pays en
2024

LE CONTENU LOCAL, LEVIER D'UNE CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Leader de la production d'or en Afrique de l'Ouest, Endeavour Mining aspire également au leadership en matière d'approvisionnement en biens et services auprès de fournisseurs nationaux – ce que l'on nomme « contenu local » – ainsi que sur les questions d'inclusion de genre.

Dans le domaine essentiel du contenu local, Endeavour Mining se distingue par une approche ambitieuse et innovante. Défini comme l'approvisionnement en biens et services auprès de fournisseurs nationaux, le contenu local constitue pour Endeavour Mining un puissant levier de transformation socio-économique. Ainsi, en misant sur les compétences et les talents locaux, le Groupe, fort de ses 5 000 collaborateurs dont 95 % de nationaux, contribue activement au renforcement des économies locales et à l'émergence d'un tissu entrepreneurial solide et inclusif. S'agissant de contenu local, la stratégie d'Endeavour Mining repose sur les quatre piliers structurants que sont l'information des fournisseurs sur les opportunités offertes par le secteur minier, le renforcement de leurs capacités à répondre aux standards industriels, l'accompagnement de l'entrepreneuriat local sous-tendu par la volonté de faire émerger des champions régionaux, et enfin la facilitation de l'accès au financement grâce à des partenariats avec des institutions bancaires. Ainsi, en 2024, ce sont près de 1 200 fournisseurs locaux qui ont été mobilisés, pour un volume d'achats atteignant 1,2 milliard de dollars, dont 83 % réalisés dans la région. Et en Côte d'Ivoire, ce ne sont pas moins de 381 millions de dollars qui ont été investis dans les achats de biens et services, avec 84 % attribués à des entreprises ivoiriennes.

Soutenir l'écosystème local grâce à des actions innovantes

Au cours des douze derniers mois, Endeavour Mining a lancé plusieurs initiatives innovantes pour renforcer son impact local. L'Accélérateur du contenu local, créé en partenariat avec la Fédération des chambres des mines de la CEDEAO et divers acteurs miniers et financiers, vise à accompagner les fournisseurs dans leur intégration durable au sein de la chaîne de valeur minière ouest-africaine. Le Prix des Fournisseurs dis-

tingue quant à lui l'excellence des entreprises locales dans les domaines clés que sont la performance opérationnelle, l'innovation, l'impact communautaire, les pratiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) ou encore la sécurité : sur 4 700 fournisseurs, 131 candidatures ont été examinées, menant à la sélection de 18 finalistes répartis en six catégories. Enfin, l'intégration de la question du genre a été effectuée au sein des politiques d'approvisionnement, avec un atelier dédié rassemblant entrepreneures, experts et institutions. Ce travail collaboratif a abouti à la publication d'un livre blanc proposant des recommandations concrètes pour améliorer l'accès des femmes au financement et pour favoriser leur inclusion dans les chaînes d'approvisionnement.

Former, connecter, transformer

Le Groupe poursuit par ailleurs ses efforts pour renforcer les capacités locales et favoriser la création de partenariats durables. Chaque année, des journées fournisseurs et des ateliers de formation sont organisés dans ses pays d'opération – le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Sénégal – afin de créer des passerelles solides entre les sites miniers et les écosystèmes économiques locaux. En 2024, sur l'ensemble des sites, 20 ateliers et 57 journées d'activités dédiées aux fournisseurs ont permis de mobiliser autour des engagements d'Endeavour Mining 770 entreprises locales, moteurs essentiels de la création d'emplois et du développement territorial. En inscrivant le contenu local au cœur de sa stratégie, Endeavour Mining fait le pari d'une croissance partagée, au service des communautés, des entreprises locales et des économies nationales. Cette démarche, saluée pour sa vision et sa cohérence, reflète une conviction forte : le développement durable de l'industrie minière passe par l'intégration active des ressources humaines et économiques locales.

Andju Ani

« ENDEAVOUR MINING OCCUPE UNE PLACE STRATÉGIQUE DANS L'ÉCOSYSTÈME MINIER IVOIRIEN »

Laetitia Gadegbeku-Ouattara, directrice-pays d'Endeavour Mining pour la Côte d'Ivoire, se réjouit de la performance des mines d'Ity et Lafigué, qui représentent 21,4 % de la production nationale, et évoque la découverte du gisement d'Assafou, pouvant contribuer à placer le pays parmi les leaders africains de l'or.



Laetitia Gadegbeku-Ouattara, directrice-pays d'Endeavour Mining pour la Côte d'Ivoire.

Avec vos deux mines d'Ity et Lafigué en Côte d'Ivoire, quelle a été votre contribution au budget de l'État en 2024 ?

Laetitia Gadegbeku-Ouattara : En 2024, Endeavour Mining a apporté une contribution importante au budget de l'État ivoirien en versant 288 millions de dollars US sous forme d'impôts, de taxes, de redevances et autres contributions obligatoires. Cette performance

témoigne à la fois de la solidité de nos opérations et de notre engagement à soutenir activement le développement économique du pays.

Toujours en 2024, quelle a été la production de vos mines en Côte d'Ivoire ? La nouvelle mine de Lafigué, inaugurée en octobre 2024, a-t-elle atteint ses objectifs de production la première année ?

Endeavour Mining, leader de la production aurifère en Afrique de l'Ouest, occupe une place stratégique dans l'écosystème minier ivoirien. En 2024, nos deux sites en Côte d'Ivoire – Ity et Lafigué – ont produit au total 439 000 onces d'or, soit environ 12,4 tonnes. Cette performance, qui représente près de 21,4 % de la production nationale, estimée à 58 tonnes cette année-là, illustre notre contribution majeure au secteur aurifère du pays.

La mine d'or de Lafigué, entrée en production commerciale le 1^{er} août 2024, a généré 96 000 onces sur l'année. Pour 2025, nous anticipons une production de 180 000 à 210 000 onces. Cette nouvelle étape franchie reflète notre volonté de renforcer notre partenariat avec la Côte d'Ivoire et d'accompagner la croissance

de son industrie minière dans les années à venir. La mine de Lafigué est un projet inclusif et durable qui sera synonyme d'emplois et d'opportunités économiques pour nos communautés hôtes.

Le développement durable est une préoccupation majeure pour Endeavour Mining, qui a d'ailleurs mis en place une stratégie à cet effet. Quelles ont été les

actions sociales en faveur des communautés locales en Côte d'Ivoire en 2024 ?

En 2024, Endeavour Mining a poursuivi avec constance et impact ses actions sociales dans le cadre de sa stratégie de développement durable alignée sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. À Ity, cet engagement s'est traduit par des contributions économiques, sociales et environnementales tangibles. Un montant de 3 milliards de FCFA, soit environ 4,6 millions de dollars US, a été investi dans des projets communautaires à fort impact. Parmi les initiatives emblématiques figure la collaboration avec l'université de Daloa pour la création d'un arboretum de 40 hectares dédié à la recherche sur la biodiversité locale. Dans le domaine de la santé, notre programme

« Endeavour Mining a contribué au budget de l'État ivoirien en versant 288 millions de dollars US d'impôts et taxes. »

de lutte contre le paludisme s'est poursuivi avec des résultats remarquables : une baisse de 69 % de l'incidence du paludisme depuis 2020. Enfin, à Lafigué, nos actions ont été ciblées sur des projets répondant aux besoins prioritaires identifiés dans la région de Dabakala. Le site a notamment mis en place un programme ambitieux de soutien à l'emploi local à travers l'initiative N'GotoYèTèHè axée sur la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, contribuant ainsi à un développement inclusif et durable.

Comment le groupe Endeavour Mining a-t-il accueilli l'initiative d'organiser en novembre 2024 à Abidjan la première édition du Salon international des ressources extractives et énergétiques (SIREXE) ?

Nous avons accueilli avec beaucoup d'enthousiasme le SIREXE, une initiative de premier plan qui place la Côte d'Ivoire au cœur des dynamiques extractives en Afrique. Ce salon a constitué une plate-forme exceptionnelle d'échanges, permettant d'aborder les grands enjeux du secteur, de partager nos expertises et de valoriser le savoir-faire local. Il incarne la volonté affirmée du ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie de Côte d'Ivoire de faire du pays un véritable hub minier régional.

Votre compagnie a-t-elle pu y apporter des réponses aux étudiants sur les débouchés dans la filière minière, ainsi qu'au public averti sur les atouts du secteur minier en Côte d'Ivoire ?

Endeavour Mining a participé activement à cet événement, en partageant sa vision d'une exploitation

minière responsable et durable. Nous avons mis en lumière la diversité et le potentiel des carrières dans notre industrie, tout en répondant avec plaisir aux nombreuses questions des étudiants et jeunes diplômés venus s'informer sur les opportunités offertes par le secteur.

Quel a été votre sentiment de voir récemment votre carrière récompensée par FSA ULaval, qui vous a décerné le prix Hermès de carrière volet international ? Votre parcours peut-il inspirer les jeunes Ivoiriennes dans un secteur que l'on pense réservé aux hommes ?

C'est un sentiment de véritable fierté qui m'a animée lorsque j'ai reçu l'information de ma nomination à ce prestigieux prix. Fierté renforcée d'être le premier récipiendaire hors Canada. Ce prix m'oblige à la responsabilité accrue de contribuer à faire mieux connaître notre beau secteur et à déconstruire les préjugés dont il est encore trop souvent victime. Je pense humblement que mon parcours peut être une source de motivation pour des jeunes filles, car tout est possible à qui le veut avec foi et assurance. J'ai une chance inouïe de travailler dans une entreprise qui valorise les talents féminins et qui a adopté une politique dans ce sens.

En novembre dernier, le PDG d'Endeavour Ian Cockerill a fait part au président Alassane Ouattara de la découverte d'un gisement aurifère de classe mondiale à Tanda-Iguela, au nord-ouest du pays. Quel sera son impact sur l'économie, la création d'emplois et le statut de producteur minier de la Côte d'Ivoire ?

La découverte du gisement aurifère de classe mondiale d'Assafou marque une avancée majeure, tant pour Endeavour Mining que pour la Côte d'Ivoire. Une fois en exploitation, ce projet pourrait consolider significativement la position du pays parmi les leaders africains de l'or en renforçant son attractivité et sa compétitivité sur la scène internationale. La publication de l'étude de préféabilité (PFS) en décembre dernier a confirmé le potentiel du gisement, avec une production estimée à 330 000 onces par an pendant les dix premières années. Cette étape clé illustre notre capacité à développer de manière organique des projets à haute valeur ajoutée en nous appuyant sur l'expertise de nos équipes et la richesse de notre portefeuille. Les retombées attendues du projet Assafou sont multiples : économiques grâce aux investissements, aux recettes fiscales et aux exportations, sociales avec la création d'emplois directs et indirects, et enfin stratégiques par la diversification et le renforcement durable de l'offre minière ivoirienne.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

4 513 MILLIARDS DE FCFA INVESTIS DANS L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE DE 2011 À 2023

La production cumulée des phases 1 et 2 du gisement d'hydrocarbures Baleine doit avoisiner les 75 000 à 85 000 barils de pétrole/jour et les 80 à 85 millions de pieds cubes de gaz/jour.

La production ivoirienne de pétrole et de gaz naturel du champ Baleine, situé à 70 kilomètres au large d'Abidjan, dépasse les prévisions faites lors de la découverte du gisement, a indiqué le 15 janvier 2025 le ministre Amadou Sangafowa-Coulibaly, porte-parole du gouvernement. Débutée en 2023, sa deuxième phase a démarré fin décembre 2024.

Ce gisement est exploité par le géant italien ENI, spécialiste de l'exploration, de la production et de la distribution de pétrole et de gaz naturel, en partenariat avec l'Ivoirien Petroci. La production de la phase 1 a débuté en août 2023 avec un débit journalier de 29 481 barils/jour et celle de la phase 2 le 28 décembre 2024. Cette deuxième phase devrait déboucher sur un volume de 50 000 à 60 000 barils de pétrole/jour, soit beaucoup plus que les 35 000 initialement prévus. Quant à celui du gaz naturel, il sera de 50 à 60 millions de pieds cubes/jour (de 1,4 à 1,7 million de mètres cubes) alors que la prévision initiale faisait état de 40 millions.

La production cumulée des deux phases doit avoisiner les 75 000 à 85 000 barils de pétrole/jour et les 80 à 85 millions de pieds cubes de gaz/jour. Fin 2025, une décision sera prise quant à la mise en production d'une troisième phase. Ajoutons que l'année dernière, en plus de Baleine, la Côte d'Ivoire a découvert un autre gisement baptisé Calao. Selon les experts, ce dernier devrait générer à l'horizon 2028 une production de 200 000 barils de pétrole/jour et de 450 millions de pieds cubes de gaz/jour.

Toutefois, ces niveaux de production restent bien loin de ceux des géants du continent, notamment le Nigeria et la Libye, qui dépassent le million de barils par jour. Mais pour la Côte d'Ivoire, forte de sa position de leader

mondial du cacao et de la noix de cajou, cette manne pétrolière constitue aux yeux d'Amadou Sangafowa Coulibaly un formidable « levier de croissance soutenue et durable ».

En outre, l'activité pétrolière a bénéficié de réformes importantes engagées par la Côte d'Ivoire au cours de la dernière décennie pour accroître de façon significative les investissements publics et privés dans le secteur des ressources extractives et énergétiques. À ce titre, le code pétrolier adopté en 2012 a permis d'attirer davantage d'investissements directs étrangers (IDE). De 2011 à 2023, plus de 1 200 milliards de FCFA d'IDE ont été investis dans la recherche pétrolière, et 4 513 milliards de FCFA dans l'exploitation pétrolière.

« Ces réformes portent notamment sur la gouvernance dans les industries extractives, illustrée par l'adhésion et le maintien de notre pays à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives. Elles incluent également l'adoption d'une loi sur le contenu local qui met un accent particulier sur la prise en compte des communautés locales dans la répartition des richesses générées par l'exploitation des ressources », a rappelé le vice-président Tiémoko Meyliet Koné à l'ouverture officielle du 1^{er} Salon international des ressources extractives et énergétiques (SIREXE) qui s'est tenu le mercredi 27 novembre 2024 au Parc des Expositions d'Abidjan. Ce salon a vocation à devenir la plate-forme d'échanges et de collaboration incontournable pour tous les acteurs des mines, des hydrocarbures et de l'énergie en Afrique et dans le monde. Le SIREXE a aussi été l'occasion de montrer le formidable potentiel des secteurs des mines, du pétrole et de l'énergie.

Louise Bibalou-Durand



■ Investissements numériques

TIC

LA CÔTE D'IVOIRE DIGITALISE SON ÉCONOMIE

Le réseau ivoirien de fibre optique, qui s'étend sur 30 240 kilomètres, devrait être renforcé d'ici quelques mois par 5 207 kilomètres supplémentaires.

Le secteur des télécommunications ivoirien, à l'instar de celui des autres pays d'Afrique, demeure des plus dynamiques. Une performance confirmée par le directeur de la communication de l'Autorité de régulation des télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), Guy-Michel Kouakou, lors d'une conférence de presse tenue à Abidjan le 22 octobre 2024. Pour lui, cette vitalité du secteur se mesure par « *la progression du chiffre d'affaires et des investissements, l'expansion des infrastructures, la baisse des tarifs au bénéfice des consommateurs et la pénétration des services auprès de la population* ».

Le CA global du secteur est passé de 940 milliards de FCFA en 2019 à 1 219 milliards de FCFA en 2023, et le volume global des investissements réalisés en 2023 dans les infrastructures et les technologies s'est élevé à 244,432 milliards de FCFA. En ce qui concerne les infrastructures de télécommunications, la Côte d'Ivoire disposait au 31 mars 2024 de 30 240 km de fibre optique. À cette même date, 8 080 localités étaient couvertes sur les 8 518 que compte le pays, soit une proportion de 94,86 %, et le taux de pénétration de la téléphonie mobile affichait un score de 181,1 % et 57,19 millions d'abonnés. Quant à l'accès à Internet, il s'établissait en 2023 à 74 % des ménages, en augmentation de 21 % par rapport en 2022.

Toutes ces avancées se sont poursuivies dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de développement numérique concernant la période 2021-2025. Le gouvernement avait ainsi prévu une série de 32 réformes

pour un investissement de 2 000 milliards de FCFA afin d'accélérer la transformation numérique du pays. Parmi ces initiatives, le déploiement de la fibre optique qui, sur les 7 000 km à réaliser sur l'ensemble du pays d'ici à fin 2025, est à ce jour de 30 240 km et devrait se rallonger de 5 207 kilomètres dans quelques mois. Le but est de créer une « autoroute de l'information » servant de colonne vertébrale à un réseau haut débit. Autre projet numérique, l'augmentation du taux de couverture de la 4G, qui devait passer de 63 à 90 %. Par ailleurs, le ministère de la Transition numérique et de la Digitalisation s'est vu attribuer en 2024 un budget de 60,78 milliards de FCFA (environ 98,6 millions d'euros) : 55,6 milliards de FCFA sont destinés à améliorer la qualité de la gouvernance du secteur numérique et à assurer la transformation digitale de l'économie nationale par l'intégration des technologies numériques dans toutes les activités. Selon le ministre de la Transition numérique Ibrahim Kalil Konaté, la transformation numérique de l'économie devrait entraîner une augmentation du PIB de la Côte d'Ivoire de 6 à 7 points et générer entre 2 000 et 3 500 milliards de FCFA. Sur ce même registre, la Banque mondiale indique pour sa part que l'économie numérique rapporterait plus de 5,5 milliards de dollars à la Côte d'Ivoire sur la période 2021-2025, et plus de 20 milliards d'ici à 2050 si le gouvernement et le secteur privé renforcent leurs investissements dans les cinq piliers de l'économie numérique que sont les infrastructures, les plates-formes, les services financiers, l'entrepreneuriat et les compétences.

Louise Bibalou-Durand



Autorité de Régulation

- Des Communications Électroniques
- Du secteur postal



Autorité de Protection

- Des Données à Caractère Personnel et de la vie privée
- Des droits des consommateurs de services numériques



Gouvernance de l'Internet

- Registre National du Nom de Domaine de 1er niveau de la Côte d'Ivoire (.CI)
- Point d'échange National d'Internet de Côte d'Ivoire (CIVIX)
- Autorité de Régulation en matière de Confiance Numérique

UNE TRANSFORMATION SANS PRÉCÉDENT DANS LE SECTEUR DES TIC

La Côte d'Ivoire, grâce à ses réformes ambitieuses et à ses projets structurants, est résolument entrée dans l'ère du numérique. Ces cinq dernières années, l'inclusion financière s'est accélérée avec le Mobile Money, et des secteurs fondamentaux comme l'éducation, la santé, l'agriculture et le commerce ont bénéficié des atouts de la digitalisation.

L'ambition ivoirienne de faire de l'économie numérique un secteur dynamique s'est concrétisée par la création d'emplois marchands ces quatre dernières années. En effet, selon un rapport de la Banque mondiale, l'économie numérique ivoirienne a créé 3 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects en 2021. Cette tendance haussière se confirme avec la Stratégie nationale intégrée de promotion des emplois du numérique (SNIPEN) élaborée en 2023 par le Bureau international de travail (BIT) sous l'impulsion du ministère de l'Emploi et de la Protection sociale.

Au vu des avancées réalisées durant ce quinquennat, le ministre de la Transition numérique et de la Digitalisation Ibrahim Kalil Konaté fait part de sa fierté, rappelant que le gouvernement de Côte d'Ivoire a opéré une transformation sans précédent dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) : « *Nous sommes partis en 2011 d'une situation marquée par une pénétration Internet limitée à 5-10% de la population, par des infrastructures numériques insuffisantes, par une cybersécurité embryonnaire et par un secteur postal vieillissant. Aujourd'hui, grâce aux réformes ambitieuses et aux projets structurants que nous avons menés, notre pays est résolument entré dans l'ère numérique.* »

Concrètement, la Côte d'Ivoire a déployé 5 207 kilomètres de fibre optique pour renforcer la connectivité sur tout le territoire, y compris dans les zones rurales les plus reculées. Ce ne sont pas moins de 175 localités rurales qui ont été raccordées, et la connexion de 275 autres se poursuit grâce au Programme national de connectivité rurale (PNCR) qui concerne plus de 220 000 habitants. Le taux d'accès à Internet a bondi, atteignant près de 50 % en 2023, contre moins de 10 % en 2011.

Réduire les coûts d'accès à Internet

Par ailleurs, pour garantir la souveraineté et la sécurisation des données étatiques, le ministère de la Transition

numérique a initié la construction d'infrastructures critiques comme le futur Data Center national et modernisé 88 bureaux de poste, relançant le Service universel postal, avec une couverture de 82 % du pays. En outre, il a dématérialisé des procédures administratives pour faciliter les démarches des citoyens et des entreprises, formé aux TIC plus de 28 500 fonctionnaires et agents publics pour renforcer les capacités de l'administration, et enfin labellisé le secteur des start-up par la promulgation de la loi sur la promotion des start-up numériques, première du genre en Côte d'Ivoire. Enfin, de grands projets ont été lancés, notamment la Stratégie nationale d'innovation, la Stratégie nationale de cybersécurité, la Stratégie nationale de développement du numérique, la Stratégie nationale de l'intelligence artificielle et la Stratégie nationale de la gouvernance des données. L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information de Côte d'Ivoire a été créée, et le Projet de solutions numériques pour l'e-agriculture mis en œuvre, soit 401 931 acteurs agricoles enrôlés et 11 start-up incubées.

« *Toutes ces réalisations nous ont permis d'élever la contribution du numérique à environ 4-5 % du PIB national en 2023, renforçant la compétitivité de l'économie ivoirienne. Elles ont aussi démocratisé l'accès aux services publics, favorisé l'inclusion financière à travers le Mobile Money, et dynamisé des secteurs tels que l'éducation, la santé, l'agriculture et le commerce* », précise le ministre. Toutefois, de nombreux défis persistent, notamment la réduction des coûts d'accès à Internet, l'interopérabilité des plates-formes et l'accélération de la digitalisation des services publics. C'est pourquoi les perspectives pour les années à venir sont claires : accroître la couverture numérique, développer les compétences numériques, soutenir l'innovation locale et assurer une gouvernance numérique plus inclusive.

Louise Bibalou-Durand

« L'UNE DE NOS PRIORITÉS EST D'ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DIGITALE DE LA CÔTE D'IVOIRE »

Ibrahim Kalil Konaté, ministre de la Transition numérique et de la Digitalisation, détaille les cinq axes de sa feuille de route de 2025, au rang desquels investir massivement dans la formation ou encore stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat technologique.

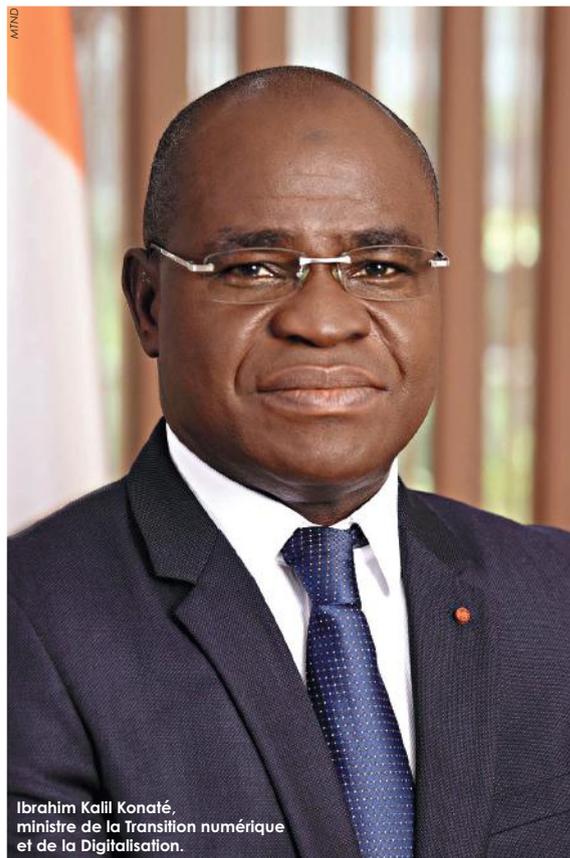
Après avoir doté le pays de la technologie 5G, la Côte d'Ivoire a lancé, en partenariat avec les États-Unis, les travaux du Data Center national, qui sera opérationnel sur le site de l'Agence ivoirienne de gestion des fréquences (AIGF). Pouvez-vous nous en dire plus ?

Ibrahim Kalil Konaté: Les travaux de construction du Data Center national, lancés en décembre 2023, traduisent l'engagement fort de la Côte d'Ivoire en faveur de l'autonomie technologique. Dotée d'un investissement de 60 millions de dollars US, cette infrastructure stratégique s'étendra sur 20 000 m², avec 2 x 400 racks, une puissance énergétique de 1 mégawatt et une capacité de stockage de plus de 2 200 térabits. Conçu selon les standards internationaux de haute disponibilité (Tier 3), ce Data Center jouera un rôle clé dans la consolidation de notre souveraineté numérique en garantissant un hébergement sécurisé et souverain des données nationales.

Le gouvernement ivoirien travaille à créer un environnement des affaires attractif dans le domaine numérique et à stimuler une concurrence saine. Quel accompagnement attend-t-il de la part des bailleurs de fonds ? Le gouvernement ivoirien attend des bailleurs de fonds un soutien technique et financier pour accompagner la transition numérique. Cela inclut le financement de projets d'infrastructure, le renforcement des capacités, le transfert de technologies et l'appui à l'innovation.

Votre département ministériel s'active pour organiser Ivoire Tech Forum, la plus grande vitrine en Afrique s'agissant d'innovation numérique. Pourquoi cet événement ?

L'organisation de Ivoire Tech Forum est une initiative pour mettre en lumière les avancées du pays en matière



Ibrahim Kalil Konaté,
ministre de la Transition numérique
et de la Digitalisation.

de numérique. Des événements similaires à travers le monde ont déjà démontré l'importance de telles plateformes pour favoriser les partenariats et promouvoir l'innovation. Un tel forum renforcera la position de la Côte d'Ivoire comme hub technologique en Afrique

Bio

Ibrahim Kalil Konaté a été nommé ministre de la Transition numérique et de la Digitalisation le 17 octobre 2023. Il est détenteur d'un diplôme d'ingénieur électrotechnicien/qualiticien (IAQT/CESTI PARIS) et d'un diplôme d'études supérieures spécialisé en planification et maîtrise d'énergie de l'Institut national supérieur de l'enseignement technique-INSET de Yamoussoukro.

Sa carrière débute en juin 1996 à PETROCI et se poursuit à Nestlé en juin 1997. En septembre 1998, il intègre le Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNEDT) comme conseiller technique et chef de l'unité de travail Industrie, Énergie et Mines jusqu'à fin 2010. Il y sera ensuite coordonnateur de projets étrangers, chef de l'unité de travail Industrie, Énergie et Mines ainsi que conseiller technique du directeur général en charge de l'Industrie, des Énergies et des Mines. En août 2011, il est nommé directeur général de l'Institut ivoirien de l'entreprise (INIE), avec pour mission de concrétiser l'ambition du gouvernement de faire émerger des PME fortes. Il initie un important projet d'identification des PME ivoiriennes, mettant à la disposition de l'État un outil performant. Enfin, depuis septembre 2021, il était président du conseil d'administration de la Société pour le développement minier de Côte d'Ivoire (SODEMI).

Membre du directoire du RHDP, il est aussi président du Conseil régional du Hambol élu en 2018 et réélu en 2023. Il a publié des travaux sur l'efficacité énergétique, l'électrification rurale et l'utilisation optimale de l'électricité en zones rurales pour le développement économique et social.

Depuis sa prise de fonction en tant que ministre de la Transition numérique et de la Digitalisation, cet acharné au travail a œuvré à l'adoption de plusieurs réformes juridiques majeures dont la loi- 2023-901 portant promotion des start up numériques et la loi 2024-352 du 6 juin 2024 portant sur les communications électroniques. Il a, à son actif, la création de l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes informatiques (ANSSI) et vient de doter en 2024 le pays de la stratégie nationale de gouvernance des données ainsi que de la stratégie nationale de l'intelligence artificielle. Le Projet d'appui au renforcement de l'Administration électronique (PARAE) et le Programme pour la connectivité rurale (PNCR) sont deux de ses projets qui le mobilisent tout particulièrement. Il a jeté les bases de la construction d'un data center national, soucieux de la souveraineté numérique de l'État. Ce challengeur prépare un grand événement au mois de juillet, Ivoire tech Forum à la dimension de l'ambition du gouvernement de faire de la Côte d'Ivoire un hub régional de l'innovation technologique et numérique. Enfin, il est investi dans des initiatives sociales, communautaires et de développement durable dans sa région : électrification rurale, adduction en eau potable, autonomisation des femmes rurales, soutien aux veuves et orphelins, etc.

et stimulera les échanges entre acteurs nationaux et internationaux du secteur.

Quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route pour 2025 ?

Pour 2025, nos priorités sont claires: accélérer la transformation digitale de la Côte d'Ivoire, tout en rendant les bénéfices du numérique accessibles au plus grand nombre. Nous allons concentrer nos efforts autour de cinq axes majeurs.

Tout d'abord, nous allons développer les compétences numériques pour tous en investissant massivement dans la formation: former davantage de spécialistes des technologies de l'information et de la communication à l'ESATIC et, dans le domaine postal, à l'EMSP, renforcer les compétences numériques des agents de l'État pour améliorer la qualité des services publics, et enfin développer les compétences numériques des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables. Cette stratégie vise à doter notre pays d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, capable de tirer pleinement profit de la révolution numérique.

Ensuite, nous allons stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat technologique, notamment dans des domaines de pointe comme l'intelligence artificielle (IA), ainsi que promouvoir l'application de la nouvelle loi sur les start-up numériques (2023-901) et celle sur les communications électroniques (2024-352) pour offrir un environnement plus attractif aux jeunes entreprises innovantes.

Nous allons aussi renforcer les infrastructures numériques de l'administration en poursuivant la mise en œuvre du Projet d'appui au renforcement de l'administration électronique (PARAE) afin de digitaliser massivement nos services publics: il s'agit d'effectuer

l'extension et la résilience du réseau Intranet gouvernemental, de mettre en place une plate-forme d'interopérabilité pour connecter efficacement toutes les administrations et de déployer un réseau de communication IP dédié à l'administration publique.

Quant à notre quatrième axe majeur, il porte sur le développement de la zone franche technologique de Grand-Bassam (ZBTIC), que nous allons aménager et moderniser dans l'objectif d'attirer 100 nouvelles entreprises TIC et biotechnologiques pour en faire un véritable pôle d'excellence régional en innovation et en industrie technologique.

Enfin, nous allons promouvoir l'écosystème numérique ivoirien à travers l'organisation de Ivoire Tech Forum, grand rendez-vous destiné à dynamiser la visibilité de nos talents numériques et à favoriser les investissements étrangers dans notre écosystème tech.

Notre but est de faire en sorte que le numérique devienne un puissant levier de croissance économique durable, d'innovation et d'inclusion sociale pour tous les Ivoiriens.

En cette année électorale où une nouvelle candidature d'Alassane Ouattara, du RHDP, est fortement pressentie, comptez-vous participer à la campagne en tant que président du conseil régional du Hambol ?

Dans le cadre de mes fonctions actuelles au sein du gouvernement mon engagement reste pleinement dédié aux missions qui me sont confiées. Toute évolution concernant d'éventuelles responsabilités électorales sera communiquée en temps voulu, en accord avec les orientations institutionnelles et les décisions du président de la République, Son Excellence, Monsieur Alassane Ouattara.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

L'ARTCI EN PREMIÈRE LIGNE DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

Figure de proue de l'économie numérique en Côte d'Ivoire, l'ARTCI est aux premières loges pour constater que grâce aux réformes engagées depuis 2012, aux progrès technologiques et à un cadre réglementaire de plus en plus structurant, la Côte d'Ivoire continue d'y enregistrer des avancées notables.

En 2024, indique Lakoun Ouattara, directeur général de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), le parc global d'abonnés actifs à la téléphonie mobile s'est établi à 58 719 380, contre 53 601 479 en 2023, soit une hausse de près de 10 % en un an, selon les données transmises par les opérateurs. Le nombre d'abonnements à l'Internet mobile est également en forte croissance, passant de 29 millions à fin 2023 à 34,5 millions à fin 2024, soit une progression annuelle de près de 20 %. Une dynamique qui reflète l'adoption massive des services numériques par les citoyens, dans les usages du quotidien comme dans les activités professionnelles. Quant au taux de pénétration mobile, il a atteint 185,1 % au 31 décembre 2024, contre 172,2 % en 2023. Ces chiffres incluent l'ensemble des cartes SIM actives déclarées par les opérateurs, y compris les cas de multi-possession, pratique courante en Côte d'Ivoire où nombre d'utilisateurs détiennent plusieurs lignes mobiles pour des usages différenciés ou en raison de stratégies tarifaires. Enfin, pour ce qui est du chiffre d'affaires du secteur, notamment celui des opérateurs télécom, il a connu une croissance d'environ 1 % pour atteindre près de 1 200 milliards de FCFA en 2024, contre 1 129 milliards en 2023.

Par ailleurs, les investissements cumulés des trois principaux opérateurs – Orange CI, MTN CI et Moov Africa CI – ont dépassé les 200 milliards de FCFA en 2024, notamment en faveur de l'amélioration des infrastructures réseau, de l'extension de la couverture 3G/4G et du renforcement de la qualité de service sur tout le territoire. Ils s'inscrivent dans une dynamique de modernisation globale en lien avec les besoins grandissants en connectivité et en services numériques de qualité. Pour le gouvernement, l'enjeu est désormais d'assurer un accès équitable, fiable et performant au numérique pour tous. Cela suppose un cadre toujours plus incitatif, une régulation proactive et une action publique résolument orientée vers l'inclusion, car l'accès au haut et très haut débit n'est plus un privilège : c'est une condition de participation pleine à la société d'au-

jourd'hui, un moteur de développement économique et un levier de souveraineté.

La sécurité des données, un enjeu majeur

S'agissant de la sécurité et de la protection des données à caractère personnel, volet essentiel de la transformation numérique en Côte d'Ivoire, l'ARTCI délivre désormais des attestations de conformité aux entreprises et organismes traitant des données personnelles, et cette certification ne se résume pas à un simple document administratif. « C'est l'engagement de notre pays à bâtir un environnement numérique de confiance. C'est un élément clé de notre vision pour une Côte d'Ivoire numérique, moderne et protectrice des données personnelles et des droits de ses citoyens », affirme Lakoun Ouattara. Cette attestation, délivrée à l'issue d'un processus rigoureusement encadré par un dispositif réglementaire, atteste que l'organisme concerné respecte pleinement les exigences de la loi n° 2013-450 du 19 juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel, et s'inscrit dans une logique d'alignement avec les standards internationaux. Obtenir cette certification, c'est donc faire preuve de responsabilité, de transparence, et envoyer un signal fort à l'écosystème numérique en tant qu'entité citoyenne. Plus largement, cette démarche s'inscrit dans la vision portée par l'ARTCI d'une Côte d'Ivoire numérique moderne, éthique et protectrice des droits fondamentaux. En la matière, le chemin parcouru est encourageant, mais le directeur général confie que ses équipes restent pleinement mobilisées pour adapter constamment le dispositif aux mutations rapides de l'économie numérique, aux exigences des citoyens et aux meilleures pratiques internationales.

Les promesses de l'intelligence artificielle

Dans ce contexte hautement évolutif, impossible de faire l'impasse sur l'intelligence artificielle (IA). « L'intelligence artificielle constitue, à mes yeux, l'un des leviers les plus puissants de transformation pour l'Afrique. Elle offre des perspectives concrètes pour moderniser

nos économies, améliorer l'efficacité des services publics, accroître la productivité et renforcer notre compétitivité sur la scène mondiale », s'enthousiasme Lakoun Ouattara. En effet, avec l'essor de l'IA générative, les usages se multiplient : automatisation de tâches, assistance à la décision, génération de contenus... Et les impacts sont déjà visibles dans plusieurs secteurs. En agriculture, l'IA intervient dans l'optimisation des rendements, l'irrigation intelligente ou la surveillance des cultures. En matière de santé, elle participe au diagnostic assisté, à la gestion des équipements et à la planification des soins. S'agissant de l'éducation, elle constitue une aide décisive à la personnalisation des parcours d'apprentissage. Enfin, dans les services financiers, elle fournit son précieux concours à la détection de fraudes et à l'analyse prédictive.

La Côte d'Ivoire s'inscrit résolument dans cette dynamique en explorant les usages adaptés aux priorités nationales et en jetant les bases d'un écosystème local fondé sur l'innovation, la formation et la régulation. « Notre responsabilité est d'accompagner cette transition de manière inclusive, éthique et stratégique, afin que l'intelligence artificielle devienne un accélérateur de développement durable et non un facteur d'exclusion ou de dépendance », prend soin de préciser le manager.

La nouvelle gouvernance de l'ARTCI

L'ARTCI a nouvellement adopté le plan CAP 2026, qui marque une étape importante dans sa modernisation et dans l'adaptation de ses missions aux enjeux du numérique. Structuré autour de cinq axes et décliné en douze projets stratégiques, il cible la performance, l'innovation réglementaire, l'inclusion numérique et la coopération. Il incarne la volonté de doter la Côte d'Ivoire d'une régulation agile et tournée vers l'avenir. Par ailleurs, l'institution s'est dotée très récemment d'un nouveau directeur général, puisque la nomination de Lakoun Ouattara est intervenue le 17 janvier 2025. « Ma prise de fonction intervient dans un contexte où les attentes autour de la régulation numérique sont



Lakoun Ouattara,
directeur général de l'Autorité de Régulation
des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire.

particulièrement fortes. L'ambition reste la même : faire de l'ARTCI un acteur de référence, au service d'une régulation moderne, crédible et tournée vers les enjeux numériques de demain. L'essentiel, aujourd'hui, est de garantir une action publique cohérente, lisible et alignée avec les ambitions de la Côte d'Ivoire numérique. S'agissant des perspectives, elles feront naturellement l'objet de partages progressifs, au regard des défis identifiés, notamment sur la qualité du réseau, l'accès au haut débit, l'extension de la couverture ainsi que l'impact croissant des technologies émergentes sur notre avenir à tous », explique l'intéressé, ajoutant que l'année 2025 s'ouvre dans un contexte charnière marqué notamment par l'adoption récente de la loi sur les communications électroniques qui introduit de nouveaux cadres d'intervention pour l'ensemble des parties prenantes.

Andju Ani

■ Sublime Côte d'Ivoire

OUVERTURE DE 15 BUREAUX DE TOURISME DANS LE MONDE

Bien que la Côte d'Ivoire soit classée au 3^e rang des pays africains en tourisme d'affaires, les autorités souhaitent attirer davantage de touristes en misant sur des événements à fort impact international comme le produit Miss France.

S'appuyant sur le dispositif « Sublime Côte d'Ivoire », un ambitieux programme d'un coût de 3 200 milliards de FCFA (4,8 milliards d'euros) sur la période 2018-2025, les autorités ivoiriennes se sont fixé comme objectif d'attirer 5 millions de touristes. Pour y parvenir, la stratégie est de miser sur de grands événements à l'instar du Top Réso à Paris ou d'accueillir, comme ce fut le cas le 17 novembre dernier à Abidjan, les candidates Miss France 2025 (*lire l'encadré*). Actuellement, le secteur du tourisme contribue à hauteur de 7% au PIB, et la Côte d'Ivoire est classée 3^e sur le continent en tourisme d'affaires, notamment grâce à l'implantation de sièges et de bureaux régionaux de grandes institutions : Banque africaine de développement, FMI, Banque mondiale, etc.

Pour le ministre du Tourisme Siandou Fofana, les atouts de la destination se déclinent en trois facteurs : le positionnement géographique du pays, sa stabilité politique et son climat de paix. Il met aussi en avant les efforts réalisés ces quinze dernières années en matière d'infrastructures de transports pour en faire un hub régional. « Nous nous sommes dotés d'infrastructures modernes, d'abord au niveau du transport aérien. Nous avons un aéroport international qui peut accueillir à ce jour 5 millions de passagers par an. Et grâce à la nouvelle phase de travaux lancée par le gouvernement, notre aéroport aura la capacité d'atteindre les 10 millions de passagers », détaille-t-il. Son pays s'est également pourvu d'une compagnie aérienne, Air Côte d'Ivoire, qui comprend une flotte de 11 avions desservant les villes de Doha, Johannesburg et bientôt Paris. Certes, la Côte d'Ivoire propose des offres touristiques balnéaires comme Assinie, Grand-Bassam ou Grand Beréby, mais elle propose aussi de nouveaux circuits

culturels, car les autorités sont déterminées à attirer beaucoup plus de visiteurs. C'est la raison pour laquelle une nouvelle offensive de communication a été déployée avec l'ouverture de 15 bureaux de tourisme dans le monde : Angleterre, Qatar, Suisse, etc. « L'objectif pour nous est de susciter l'envie de venir dans notre pays », indique Fatime Camara, la directrice du bureau implanté en France. **Louise Bibalou-Durand**

Quand Miss France 2025 renforce l'attractivité de la Côte d'Ivoire

La collaboration entre la société Miss France, présidée par Frédéric Gilbert, et la Côte d'Ivoire représentée par Siandou Fofana à la tête du ministère du Tourisme, a débouché pour la première fois sur l'accueil en Afrique, et plus particulièrement à Abidjan, des 30 candidates du concours Miss France 2025 dans le cadre de leur voyage de préparation. Ainsi, du 17 au 24 novembre 2024, les 30 Miss France ont plongé au cœur de la richesse culturelle et naturelle de la Côte d'Ivoire. L'événement a mobilisé un budget de 700 millions de FCFA, avec une contribution de 400 millions de la part de l'État ivoirien, le reste étant assuré par des sponsors. Une occasion pour la Côte d'Ivoire « de marquer un tournant historique dans la promotion touristique », selon le ministre Siandou Fofana, qui ajoute : « C'est une opportunité rare de faire rayonner son pays auprès d'une audience mondiale. »

Toujours selon le ministre Siandou Fofana, cette collaboration avec la société Miss France contribuait aussi à renforcer les liens entre les deux pays et, grâce à l'exposition médiatique générée par la présence des candidates, à promouvoir la Côte d'Ivoire auprès des Français comme destination touristique privilégiée. Pour sa part, Frédéric Gilbert a fait savoir que les candidates venues en immersion avaient pu découvrir de riches lieux touristiques : « La Baie des Sirènes, le domaine Bini, le parc du Banco, etc. » **L.B.-D.**

Plage tropicale d'Azuretti sur la côte atlantique à Grand-Bassam.



■ Cacao

UNE NOUVELLE USINE POUR ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DU CACAO

Les autorités ivoiriennes cherchent à renforcer le tissu industriel du pays et à s'attaquer au chômage en misant sur la filière cacao. La création d'une usine géante de transformation à Anyama s'inscrit comme l'un des leviers pour créer des emplois qualifiés et durables dans un secteur clé de l'économie.

Les autorités ivoiriennes, au rang desquelles le vice-président Tiémoko Meyliet Koné et le ministre de l'Agriculture Kobenan Kouassi Adjoumani, ont inauguré le 26 juin dernier l'usine de transformation de cacao Transcao PK 24 située dans la commune d'Anyama, au nord d'Abidjan. D'une valeur de 130 milliards de FCFA, soit près de 233 millions de dollars, cette unité industrielle est le fruit d'une collaboration entre la Chine et la Côte d'Ivoire. « *Je saisis cette opportunité pour remercier le gouvernement chinois et féliciter le Conseil café-cacao ainsi que l'ensemble des partenaires qui ont œuvré à l'aboutissement de ce projet porteur d'emplois* », a déclaré le vice-président lors de son discours. De son côté, le directeur général du Conseil café-cacao (CCC) Yves Brahima Koné a précisé que Transcao avait déjà permis la création de 1 400 emplois et qu'elle devrait atteindre une capacité de traitement de 210 000 tonnes d'ici deux ans grâce à l'extension de ses lignes de production.

Transcao dispose pour l'instant d'une capacité initiale de traitement de 50 000 tonnes de fèves par an. Outre cette usine, le complexe industriel comprend également un entrepôt de stockage d'une capacité de 160 000 tonnes de fèves, ainsi qu'un centre de formation destiné à préparer une main-d'œuvre spécialisée aux métiers industriels liés au cacao, de la maintenance à l'exploitation d'équipements lourds. Ce centre offre aux jeunes et aux techniciens locaux l'accès à des compétences certifiées, adaptées aux exigences techniques de l'industrie moderne du cacao. En combinant apprentissage

théorique et pratique, il favorise une insertion rapide dans les filières productives, réduit la dépendance aux compétences étrangères et permet de renforcer durablement le niveau de qualification des jeunes apprentis. Cette initiative intervient dans un contexte où le secteur agricole ivoirien emploie majoritairement une main-d'œuvre non qualifiée, cantonnée à des emplois précaires. En favorisant la transformation locale, la Côte d'Ivoire stimule la demande en professionnels qualifiés, contribuant ainsi à l'émergence d'une classe moyenne technique capable de soutenir sa croissance économique. L'industrialisation de la filière cacao s'affirme donc comme un levier majeur pour lutter contre le chômage, renforcer la résilience socio-économique et améliorer les revenus ainsi que les conditions de travail. « *Transcao s'inscrit dans la vision du gouvernement ivoirien de transformer structurellement l'économie nationale en renforçant les liens entre production, transformation et consommation* », a indiqué le ministre de l'Agriculture Kobenan Kouassi Adjoumani, ajoutant : « *Cette unité industrielle marque l'ambition du pays de pousser plus loin cette transformation, pour aboutir à des produits finis à base de cacao, notamment la fabrication de chocolat et de produits cosmétiques répondant aux standards internationaux.* »

Premier producteur mondial de cacao, la Côte d'Ivoire compte actuellement une quinzaine d'unités industrielles spécialisées dans la transformation des fèves : Cargill, SACO, etc.

Louise Bibalou-Durand

■ TRIBUNE

Par Carla Montesi, directrice du Pacte vert et de l'Agenda numérique de l'UE

« POURQUOI L'UE CONTINUERA À SOUTENIR LA FILIÈRE ANACARDE IVOIRIENNE »

En marge du Salon international de l'agriculture de Paris en mars dernier, Carla Montesi, directrice du Pacte vert et de l'Agenda numérique de l'Union européenne (UE), a livré à Économies Africaines son plaidoyer en faveur de la poursuite du soutien de l'UE à la filière anacarde ivoirienne.

« Il y a 20 ans, la filière anacarde n'existait pas en Côte d'Ivoire. L'Union européenne (UE), en contribuant à un appui dans les études, fut le premier donateur à croire à son développement. Un partenariat qui a porté ses fruits. Les Ivoiriens doivent savoir que des développements exceptionnels, incroyables, ont été opérés dans leur pays, devenu premier producteur mondial de noix de cajou brutes et fer de lance en Afrique. Je suis sûre qu'aujourd'hui, la Côte d'Ivoire s'érige en modèle dans ce secteur, et que nombreux sont les pays d'Afrique qui veulent suivre son exemple.

Je rappelle que l'UE n'est pas une banque, puisque nous travaillons avec toutes les banques de développement, y compris la Banque européenne de l'investissement, mais nous mettons en place une série d'instruments financiers qui soutiennent le travail. Nous avons continué à soutenir la filière anacarde ivoirienne car elle présente des perspectives de croissance très intéressantes au niveau global. Elle génère des revenus et a un énorme potentiel

en matière de valeur ajoutée pour l'Afrique entière, pas seulement pour la Côte d'Ivoire. Sa prospérité passe bien sûr par la transition de la filière en vue de renforcer une production durable. Je pense que le gouvernement travaille dans cette direction, et nous soutenons un produit qui tient compte de son impact social et environnemental. Oui, nous soutenons la transformation locale des noix de cajou parce qu'elle est indispensable et apporte de façon indéniable une valeur ajoutée à l'économie du pays. Et nous réfléchissons à ce qu'il y ait une modification des flux dans le commerce existant en termes d'importation. Actuellement, nous observons que le produit anacarde, avant d'arriver sur le marché européen, passe d'abord par les pays d'Asie, puis se retrouve ensuite dans les magasins en Europe. Pourquoi ne serait-il pas possible de mettre en place des structures et un processus permettant une transformation du produit anacarde localement en Côte d'Ivoire ? Ainsi, la production d'anacarde serait transportée depuis les zones de production et importée directement en Europe sans devoir transiter d'abord par l'Asie.

Oui, l'Europe s'emploie à changer ce marché de flux afin d'avoir un contact commercial direct avec les zones de production ivoiriennes. Nous tenons à nous assurer qu'en Europe, nous puissions recevoir un anacarde produit et transformé sur place en Afrique. Et nous deviendrons ainsi un grand marché où s'écouleraient ces produits, parce qu'il y a une forte demande des consommateurs sur les marchés européens. Pour toutes ces raisons, l'UE continuera à soutenir la filière anacarde ivoirienne.

Nous finançons l'assistance technique par le déploiement d'une expertise qui accompagne le processus des réformes que les pays élaborent et mettent en œuvre. Depuis 2013, nous assistons les réformes qui ont été effectuées dans les pays. Enfin, pour ne pas avoir un impact négatif sur l'environnement, il nous paraît important d'accroître les niveaux des études et des analyses, notamment avec des études sur les prix, sur la répartition de la valeur ajoutée et sur les zones de production. »



Carla Montesi, directrice du Pacte vert et de l'Agenda numérique de l'UE



SUNU Assurances

a le bon profil pour vous accompagner



RETRAITE



AUTOMOBILE



**MULTIRISQUES
HABITATION**



ÉPARGNE

Chez SUNU Assurances, vous êtes unique. Souscrivez à une assurance automobile, éducation, prévoyance, habitation, retraite ou voyage afin de garantir votre protection, ainsi que celle de vos proches et de vos biens.

Notre métier, l'assurance.

Abidjan

Perle ▶ **des Lagunes**

Ville ▶ **lumière**

Cité ▶ **Verte**

Vitrine de la Côte d'Ivoire prospère et solidaire.



www.abidjan.district.ci